LE MONDE diplomatique

N° 319 - 27e année — OCTOBRE 1980

28 pages - 8 F

Algérie : 6,00 DA
Canada : 1,95$c.
Espagne : 125 p.
Italie : 1 500 lires
Maroc : 6,00 dir.
Gr.-Bret. : 70 p.
Suisse : 3,50 F.S
Sénég. : 655 CFA
Pays-Bas : 3,75F
E.-U. : 1,95$U.S.

Abonnements : voir tarif page 19.

Publication mensuelle

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

La Pologne sur la corde raide

(Pages 8 à 12.)

Jeux

Par CLAUDE JULIEN

L'ACCUMULATION des crises ne parvient pas à modifier les choix qui les ont engendrées ou aggravées. Serait-ce donc l'heure de Cassandre ? Sans doute, le pire n'est pas toujours sûr, mais comment ne pas voir qu'il devient de plus en plus plausible ? Peut-être parce que les gouvernants, dépourvus de grands projets, placent trop bas leurs propres ambitions et les espoirs qu'ils entretiennent chez des citoyens traités en mineurs.

Combien de temps encore les grandes puissances joueront-elles avec le Proche-Orient, où coexistent tant de richesses et tant de tragédies ? En 1972, MM. Nixon et Kissinger croyaient être habiles en encourageant le chah d'Iran à *accroître son aide militaire aux Kurdes d'Irak,* — cynique manœuvre qui, note l'ancien secrétaire d'Etat dans ses *Mémoires,* eut le mérite d'immobiliser l'armée irakienne au moment de la guerre d'octobre 1973. Aveuglé par une mégalomanie qu'entretenaient ses protecteurs et fournisseurs, le chah fut victime d'une « révolution islamique » dont le rayonnement ne manque pas d'atteindre les chiites d'Irak. Pour Bagdad, l'heure de la revanche a maintenant sonné.

Mais il est impensable que le président Saddam Hussein se soit lancé dans l'aventure sans avoir pris des assurances. Parce que trop de pays ont intérêt à « mettre de l'ordre » en Iran, le conflit en cours, quoi qu'on en dise à Washington et à Moscou, ne saurait être considéré comme purement local. De même, en juin 1976, l'entrée des troupes syriennes au Liban avait été précédée par des tractations sur lesquelles la lumière est encore loin d'être faite.

QUELS développements pourra connaître la confrontation armée entre le régime « fort » de Bagdad et l'espèce d' « anarchie » qui règne à Téhéran ? Exacerbés par d'anciennes rivalités, les enjeux territoriaux — frontières mal délimitées, contestation de souveraineté sur trois îlots, droits de navigation dans le Chatt-el-Arab, visées irakiennes sur le Khouzistan — suffiraient sans doute à expliquer l'affrontement. A quoi s'ajoutent, cultivées par de grands pays, des rivalités nationales et l'ambition de s'affirmer comme puissance régionale.

Rien de tout cela ne saurait pourtant faire oublier de profondes contradictions, nourries des confusions qui entourent des problèmes essentiels. Pour dissemblables qu'elles soient, l'autorité personnelle de M. Saddam Hussein et celle de l'imam Khomeiny expriment, chacune à sa manière, la difficulté de concilier une volonté de progrès et la fidélité à de riches héritages culturels, un farouche désir d'indépendance et la nécessité de recourir à des concours économiques externes, un absolu religieux ou idéologique et la relativité des choix temporels. Problèmes de civilisation, de sociétés en plein mutation, de chocs culturels.

DEVANT une situation aussi complexe, des conceptions étonnamment simplistes misaient pourtant sur le rôle dévolu à des « gendarmes » ou à des « bastions » entre la Méditerranée et le Golfe : l'un a été éliminé avec la chute du chah ; l'autre, avec M. Begin, s'est montré particulièrement indocile ; et la Turquie, poste avancé du dispositif de l'OTAN, est en proie à des tourments que les militaires ont peu de chances de maîtriser. Et voilà que, de surcroît, Damas renforce ses liens militaires avec Moscou. Va-t-on assister, avec l'Irak et la Syrie, à un renversement d'alliances qui rappellerait celui de l'Ethiopie et de la Somalie ?

Dans cette zone névralgique, les démocraties occidentales ont montré leur faiblesse devant l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, leur pusillanimité devant la crise énergétique, leur lenteur à reconnaître les Palestiniens comme un peuple, leur indifférence aux drames humains et sociaux, leur courte vue devant le sous-développement d'une région pourtant si riche — qui risque de leur échapper.

La priorité a été accordée à trois préoccupations dont on voit mieux, chaque jour, les limites : protection des approvisionnements pétroliers, débouchés pour les exportations civiles et militaires, sécurité par l'occupation de positions stratégiques. C'est cela qui s'effondre ou menace de s'effondrer. Il serait grand temps de penser aux problèmes de fond, que l'on a eu grand tort d'ignorer ou de sous-estimer.

A vrai dire, les risques ont bien été perçus, mais ils avaient suscité une seule initiative : la création d'une force d'intervention rapide. Celle-ci ne pouvait sans doute pas être déployée contre les Soviétiques en Afghanistan, et elle ne serait pas d'une grande utilité pour protéger des installations pétrolières qu'une série d'attentats aurait tôt fait de mettre hors d'usage.

L'OFFENSIVE CONTRE LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE EN IRAN

La guerre entre l'Irak et l'Iran n'est pas seulement, comme on a pu le dire ou l'écrire, un nouvel épisode de l' « inimitié séculaire » entre deux peuples. Les deux pays ont connu aussi de longues périodes de coexistence pacifique et parfois même d'étroite coopération. Il ne s'agit pas non plus de l'évolution normale d'un différend frontalier en un conflit armé. Le traité signé entre Bagdad et Téhéran en juin 1975 prévoyait une série de mécanismes pour régler à l'amiable toute difficulté qui surgirait dans l'application d'accords conclus à l'issue de longues et patientes tractations. Avant d'avoir recours aux armes, le gouvernement irakien aurait dû — aux termes de ce traité — demander l'ouverture de négociations et, au cas où elles auraient échoué, faire appel à l'arbitrage de puissances étrangères amies des deux parties contractantes, en particulier de l'Algérie qui avait présidé à la réconciliation en 1975.

Loin d'avoir été un « diktat », le traité avait été considéré à l'époque comme un règlement équitable. Tant l'Irak que l'Iran revendiquaient la souveraineté sur l'ensemble de l'estuaire du Chatt-el-Arab. Qualifié de voie d'eau internationale, celui-ci a été partagé à égalité, la ligne de démarcation se confondant avec une ligne médiane. Ainsi, chacun des deux Etats pouvait garantir, sur ses propres eaux territoriales, la sécurité de ses embarcations et de ses voies d'accès maritimes. La fierté nationale de l'un et de l'autre était, de même, sauvegardée.

Il paraît clair, dès lors, qu'il faudrait rechercher ailleurs les principales causes de la guerre. Réconcilié avec l'Iran du chah, l'Irak baasiste a manifesté, dès le début, son hostilité au mouvement révolutionnaire qui allait balayer le régime des Pahlavi. L'imam Khomeiny avait dû se réfugier en France après son expulsion d'Irak à l'automne de 1978. Après le renversement de la monarchie à Téhéran, au printemps 1979, Bagdad n'a pas ménagé son soutien à tous les opposants de la jeune République islamique, aux royalistes comme aux républicains « modérés », aux arabophones du Khouzistan comme aux autonomistes du Kurdistan.

Les forces irakiennes n'ont cessé de harceler les frontières, tandis que l'armée iranienne, en pleine décomposition, tentait de rétablir l'ordre intérieur.

Le gouvernement de M. Saddam Hussein a choisi de passer à une offensive générale à un moment qui ne pouvait être plus propice. La lutte pour le pouvoir paraissait atteindre son terme à Téhéran, et un gouvernement homogène était sur le point d'être constitué. La République islamique allait s'atteler à la tâche de sortir de son isolement. La guerre a éclaté alors que l'Iran ne pouvait compter sur aucun soutien extérieur notable. En butte à l'hostilité déclarée des dirigeants iraniens, alliée de l'Irak, l'U.R.S.S. n'avait d'autre choix que de proclamer sa « neutralité ». Celle des Etats-Unis est, de toute évidence, plus ambiguë. Après avoir échoué à faire libérer les otages et à déstabiliser un régime qui représente, par sa seule existence, une menace permanente pour les intérêts américains au Proche-Orient, Washington aurait tout lieu de se féliciter de l'action irakienne, surtout si celle-ci devait aboutir à la chute de la République islamique.

Une voie semée d'embûches

Par ÉRIC ROULEAU

LA révolution iranienne ne peut être identifiée à aucune autre. Elle est unique en son genre. D'où la difficulté de comprendre son évolution au jour le jour.

L'ascendant du clergé chiite est ancré dans son histoire et son idéologie. Depuis la disparition du douzième imam, au neuvième siècle de notre ère, aucun pouvoir temporel n'est, pour lui, légitime ou équitable. La justice ne sera rétablie dans la communauté musulmane qu'après la fin de la « grande Occultation », qu'après le retour sur terre (la résurrection) de l'Imam Caché. Et quand les oulémas (docteurs de la loi) revendiquent, au début de ce siècle, l'élection d'un Parlement, ils nomment celui-ci « maison de la justice » (adalatkhané). Tout gouvernant est, *a priori,* un usurpateur puisqu'il se substitue au douzième imam, le seul habilité à se faire l'exécutant de la volonté divine. La tendance naturelle du clergé chiite est, dès lors, de contester l'autorité et le comportement des diverses dynasties qui ont gouverné la Perse, de lutter contre le pouvoir royal toutes les fois que celui-ci s'évertue à ouvrir le pays aux influences étrangères qui risqueraient de « pervertir » l'islam, d'introduire des mœurs contraires à la culture et aux traditions musulmanes.

C'est ainsi que le chiisme s'affirme, dès le début du dix-neuvième siècle, comme un mouvement « anti-impérialiste » avant la lettre. En 1828, les oulémas déclarent la guerre sainte à la Russie et font assassiner, trois ans plus tard, les membres d'une délégation officielle venue de Saint-Pétersbourg. Ils obtiennent l'annulation de l'étonnant monopole accordé en 1872 au baron Julius de Reuter pour l'exploitation des mines, des forêts, des chemins de fer, des banques, des douanes et des communications télégraphiques. L'interdiction de la consommation du tabac, qu'ils décrètent en 1891 — boycottage largement observé par la population, — aboutit, elle aussi, au retrait du monopole octroyé, l'année précédente, à un certain M. Talbot.

Et quand une partie du clergé participe activement à la révolution de 1906 pour instaurer un régime constitutionnel, ce n'est pas au nom de la démocratie — notion « occidentale » déjà abhorrée à l'époque — qu'ils le font, mais pour mieux contrôler un pouvoir royal qui favorise la pénétration européenne. C'est pour la même raison qu'une fraction notable des religieux, sous la direction de l'ayatollah Kachani, se range aux côtés de Mossadegh, en 1951, quand celui-ci nationalise l'exploitation du pétrole au détriment de l'Anglo-Iranian Oil Company.

Le legs du régime impérial

DOMINATION étrangère, despotisme, injustice — les trois facettes du combat clérical — sont précisément les trois maux dont souffrent les Iraniens sous le règne de Mohamed Reza Chah. La réforme agraire appliquée par celui-ci ne profite qu'à une minorité de paysans, qui ne tardent d'ailleurs pas à tomber sous la domination de grandes sociétés pratiquant l'agriculture à une échelle industrielle. L'importation massive de produits de la terre, notamment du blé des Etats-Unis, l'absence ou la faiblesse de protections douanières, contribuent à ruiner de nombreux petits exploitants, à aggraver le chômage et la migration rurales. Le programme de « modernisation » du chah enrichit rapidement les membres de la famille royale et de la cour, les entrepreneurs (dans leur quasi-totalité des sous-traitants liés à de grandes firmes occidentales), les grands bazaris, importateurs de pièces de rechange et de biens de *consommation,* les *spéculateurs,* que favorise un « capitalisme sauvage » digne du dix-neuvième siècle. En revanche, sont lésés les petits producteurs et les artisans, gênés par la concurrence étrangère, les ouvriers (pourtant bien rémunérés), les classes moyennes en pleine expansion, les millions de salariés dont le pouvoir d'achat est entamé par une inflation galopante (plus de 50 % dans les deux années qui ont précédé la chute de la monarchie).

La récession que connaît l'Iran à partir de 1976 accroît l'impopularité du régime. La mévente du pétrole, le renchérissement du matériel importé, contraignent le chah à réduire considérablement les crédits alloués au développement, engendrant des désillusions à la mesure des espoirs grandioses suscités par le boom pétrolier de 1973-1974. L'austérité amorcée paraît d'autant plus injustifiée que le chah continue à engloutir des millions de dollars dans l'achat de matériel militaire (en majeure partie aux Etats-Unis) qui s'entasse dans les arsenaux sans que l'on sache au juste à quoi il servirait.

(Lire la suite page 4.)

Dans ce numéro :

Choix de développement et traditions en Chine

Les difficultés de la démaoïsation

Par JEAN DAUBIER

LA troisième session de l'Assemblée nationale populaire chinoise, réunie à Pékin du 30 août au 10 septembre derniers, n'a pas sensiblement accentué la remise en cause du maoïsme. Certes, la nomination d'un nouveau chef de gouvernement en la personne de M. Zhao Ziyang et le retrait de M. Hua Guofeng sont des événements d'importance. Ils marquent la fin de cette période de transition commencée avec l'arrestation de la « bande des quatre » et qui fut celle d'un maoïsme très tempéré. Ils sanctionnent *l'échec des partisans de* la continuité dans l'ouverture et consacrent la montée d'un nouveau pouvoir : celui des forces « modernistes » que représentent MM. Deng Xiaoping et Zhao Ziyang.

Les références à la pensée de Mao Tse-toung n'ont pas disparu pour autant, et, bien que rares et symboliques, elles semblent devoir persister dans un registre fortement édulcoré, il est vrai. Le prochain congrès du parti franchira-t-il un pas en analysant de manière détaillée les erreurs commises par Mao Tse-toung pendant la révolution culturelle ? Ce n'est pas improbable car la presse chinoise continue de résonner d'attaques contre le culte de la personnalité et le « vedettariat ».

La critique d'un homme comme le défunt président, dont la vie et l'œuvre se confondent étroitement avec la révolution chinoise et l'édification du nouveau régime, n'est cependant pas exempte de pièges et de difficultés, et la résolution qu'affichent M. Deng Xiaoping et ses amis de faire entrer la Chine dans une nouvelle phase historique ne suffira pas à les aplanir miraculeusement.

Tout reste précaire dans cette ère postmaoïste, de l'assise du régime au développement économique, et au loyalisme d'institutions comme l'armée et le parti. M. Deng Xiaoping et son équipe ne veulent pas infléchir la politique du parti et ses principes fondamentaux, ils veulent les modifier radicalement. Néanmoins, pour atteindre ce but, ils doivent s'efforcer d'assumer un semblant de légitimité révolutionnaire dont leur pouvoir ne saurait totalement se passer. Or la révolution chinoise (sans doute était-ce sa faiblesse) s'est pendant quarante ans étroitement incarnée dans la présidence d'un homme exceptionnel. La figure de Mao est celle d'un père fondateur qu'il sera difficile de supprimer complètement sans risquer le chaos idéologique et sans éroder plus encore la confiance dans le parti, les institutions, et le socialisme même.

En Union soviétique, Khrouchtchev avait la possibilité d'écarter Staline pour revenir, ou feindre de revenir, à Lénine. Mais Mao Tse-toung est celui qui a donné un cadre chinois au marxisme, le seul qui ait su réaliser une osmose durable entre une doctrine révolutionnaire née en Europe et le complexe univers culturel asiatique. En ce sens, vivant ou mort, il est irremplaçable. Ses épigones devront, bon gré mal gré, s'en accommoder. Comme leur détermination à faire table rase de la politique suivie depuis vingt ans paraît *néanmoins réelle, la démaoïsation* s'apparente à un exercice de corde raide.

Deux façons de procéder étaient possibles et elles ont été successivement adoptées. En arrivant au pouvoir en 1976, M. Hua Guofeng a voulu agir « en souplesse ». Il a utilisé sélectivement la doctrine de Mao en puisant dans ses écrits et ses aphorismes ce qui pouvait servir au développement économique du pays et au dénouement *des tensions dans* la *société.* Ecartant les principes et les idées de la révolution culturelle, il a pris dans les textes du président antérieurs à cette époque de quoi alimenter une rupture avec la politique gauchiste suivie depuis dix ans.

(Lire la suite page 7.)

Les certitudes balayées et le désarroi intellectuel laissent place, peu à peu, à de nouveaux projets d'action pour transformer la société

Sans prolétariat ni socialisme

Par ALAIN BIHR
et JEAN-MARIE HEINRICH

DEPUIS plus de dix ans, le capitalisme mondial s'enfonce dans une crise durable dont les issues sont incertaines : une « crise » du capitalisme n'implique pas nécessairement un effondrement proche et inéluctable. C'est aussi pour lui l'occasion de renouveler ses formes d'exploitation et de domination, dont la crise marque précisément l'obsolescence. La restructuration du capitalisme à l'échelle mondiale implique la tentative de mettre en place dans les formations occidentales un nouveau dispositif étatique : d'une part, les Etats occidentaux s'intègrent en des « systèmes d'Etats » qui tentent de *maîtriser le développement mondial* en exigeant de chacun qu'il se désaisisse de ses prérogatives nationales ; ils doivent, d'autre part, se décharger de certaines de leurs anciennes tâches de gestion de la vie économique et sociale sur leurs propres périphéries (les pouvoirs régionaux et locaux), voire confier ces tâches à des comités de citoyens, des associations, des mouvements sociaux. Ceux-ci sont nés des excès et des défauts de la logique du « tout-à-l'Etat », qui a prévalu pendant la phase d'expansion de 1945 à 1970.

Un pareil dispositif présente l'avantage certain, pour la classe dominante, de faire passer dans son camp les nouvelles couches de la petite-bourgeoisie intellectuelle, très actives dans les « nouveaux mouvements sociaux » et les « expériences alternatives », et qui conquièrent ainsi la parcelle de pouvoir politique à laquelle elles estiment avoir droit et pour laquelle elles s'étaient lancées dans la contestation à la fin des années 60 (1).

En France, c'est la « gauche autogestionnaire » (P.S., P.S.U., C.F.D.T., « nouveaux mouvements sociaux ») qui s'est faite le défenseur de ce projet néo-social-démocrate, face, d'une part, à une droite qui se contente d'en reprendre timidement quelques bribes, et, d'autre part, à un parti communiste qui a préféré le repli au risque de se marginaliser par rapport à ce nouveau dispositif étatique, pour lequel il est mal armé. Mais la situation de cette « gauche autogestionnaire » reste délicate : si elle a su élaborer ce projet et mobiliser autour de lui une bonne partie du potentiel militant de la gauche, le pouvoir lui fait encore défaut pour le réaliser (2). Elle a ainsi tendance à compenser et à exorciser par une offensive idéologique tous azimuts sa propre impuissance politique. C'est précisément à ce courant que se rattachent les ouvrages d'André Gorz (*Adieux au prolétariat*) et d'Alain Touraine (*l'Après-socialisme*) (3), dont les conclusions convergentes ont eu les faveurs d'une opinion publique de gauche en quête de nouvelles certitudes politiques (4).

Rester étatiste, mais différemment

LE propos d'Alain Touraine peut se résumer en quelques mots : à la faveur de la crise actuelle, nous entrerions dans une société nouvelle, la « *société programmée* ». Il conviendrait, d'une part, d'abandonner le modèle politique, désormais dépassé, qui a été le socialisme, centré sur l'action de la classe ouvrière et l'intervention de l'Etat, pour, d'autre part, développer un nouveau modèle privilégiant l'action des « *nouveaux mouvements sociaux* » et s'orientant vers une renaissance de la démocratie politique et sociale en limitant le domaine de compétence de l'Etat.

Alain Touraine part d'une critique du modèle politique socialiste qu'il définit en ces termes : « *Le socialisme est donc l'association de trois éléments fondamentaux : l'action ouvrière, le renversement par l'Etat des obstacles au développement économique, la croyance au progrès naturel des forces de production (...). Associons-les plus étroitement l'un à l'autre : le socialisme est l'action de transformation de la lutte de classe ouvrière en action politique au service du progrès matériel et social* » (p. 41). On ne saurait mieux définir le modèle politique né avec la gauche européenne il y a un siècle, et qui s'est mondialisé depuis, sinon que ce modèle n'a de socialiste que le *nom* : nulle part la réalisation d'un pareil modèle n'a, en effet, produit le socialisme, c'est-à-dire le renversement révolutionnaire des rapports capitalistes de production par l'appropriation et la gestion collectives par les travailleurs des conditions matérielles de la vie sociale. Touraine l'indique au passage en écrivant : « *Le socialisme n'intervient pas dans les relations de travail, mais dans la propriété des entreprises ; il n'attaque pas les rapports de production mais la direction capitaliste de l'entreprise* » (pp. 33-34) ; ou encore : « *On peut instaurer le socialisme sans changer les rapports de classe dans l'industrie* » (p. 34).

Ce « socialisme »-là, qui s'accommode de la permanence des rapports de production capitalistes et maintient la classe ouvrière dans le salariat, procède au mieux à un réaménagement du capitalisme par voie d'étatisation, soit totale (comme c'est le cas dans les Etats se disant socialistes), soit partielle (comme en Occident), ce que Touraine formule ainsi : « *A l'intérieur des pays capitalistes, le socialisme désigne une action politique destinée à accroître l'intervention de l'Etat dans l'économie et à limiter ou supprimer le rôle des entrepreneurs privés* » (p. 36). Ainsi entretient-on la confusion entre le socialisme et le réaménagement des rapports d'exploitation et de domination capitalistes par voie de centralisation étatique du capital.

Dans ces conditions, que signifie la recommandation pressante faite à la gauche française d'abandonner le « socialisme » ? Les arguments qui l'accompagnent sont faibles : parler du « *recul de la société industrielle* » et du déclin de la classe ouvrière en Occident, des « *tragiques conséquences* » de l'interventionnisme étatique, enfin de la crise de l'idée de progrès — les trois éléments constitutifs du modèle socialiste se trouvant ainsi ébranlés —, c'est reprendre les poncifs véhiculés par les grands moyens de communication de masse plutôt qu'amorcer une réflexion sociologique sérieuse. Les véritables raisons de cette recommandation se trouvent ailleurs, et ne sont évoquées que par la bande : « *Même si on la décrit comme économique, elle* [la crise actuelle] *est essentiellement une crise de l'Etat* » (p. 88). Et la gauche se doit, selon l'auteur (que cette crise de puissance, mais aussi de légitimité des Etats occidentaux, inquiète beaucoup) de proposer une solution autre que celle qu'élabore déjà la nouvelle droite : « *La question posée par la droite nationaliste ne peut être évitée. Comment sauvegarder notre existence nationale ? (...). A la question posée, il faut pourtant apporter une réponse opposée à celle de la nouvelle droite. Les pays les plus industrialisés et les plus démocratiques ne perdent nullement leur conscience nationale, mais celle-ci est de moins en moins étatique et de plus en plus sociale. Elle s'appuie sur la conscience de participer à une collectivité où le plus grand nombre est associé au plus de décisions possibles, où les conflits sont débattus, où les réformes s'introduisent, où les innovations sont acceptées* » (page 105).

Bref, alors que la nouvelle droite se propose de répondre à la crise de l'Etat en le renforçant de façon autoritaire et élitique, la nouvelle gauche (qui a su trouver dans la nouvelle droite à la fois un interlocuteur et un faire-valoir) se propose quant à elle « *de renforcer l'Etat en démocratisant le pouvoir politique* ». Dans les deux cas, il s'agit de défendre et de préserver l'Etat : la nouvelle gauche n'est pas moins étatiste que l'ancienne, elle l'est différemment... Et l'abandon du modèle « socialiste » que lui recommande Alain Touraine signifie alors, simplement, qu'elle doit se tourner vers un nouveau monde étatique plus approprié aux conditions actuelles de développement du capitalisme occidental.

Ce développement se caractérise, d'une part, par le passage à la « *société programmée* », dans laquelle la classe dominante (à savoir la « technocratie »), grâce aux méthodes et procédés nés de l'informatique et de l'analyse systémique, possède une telle capacité d'intervention, dans tous les domaines de la vie sociale, qu'elle peut y prédéterminer les besoins sociaux auxquels elle entend répondre, « programmant » ainsi la demande sociale qu'elle peut satisfaire. D'autre part, et contre cet aspect, Alain Touraine constate avec intérêt l'émergence de nouveaux mouvements sociaux (le mouvement des femmes, les mouvements régionalistes et nationalitaires, le mouvement écologique et antinucléaire) et, à travers eux, la lente formation d'un nouveau mouvement démocratique porteur du « *conflit central* » dans la « *société programmée* », de « *l'attaque contre le pouvoir technocratique des grands appareils de gestion qui imposent à l'ensemble de la société un mode de vie et de changement social* » (p. 141). Cette exigence démocratique ne saurait cependant se concrétiser sans l'intervention des « *agents de transmission politique, agents à la fois de revendications et de gestion, animateurs de la démocratie locale* » (p. 206). Et il appartient aux partis de gauche, qui auront su se détourner du modèle « socialiste », d'être ces agents intermédiaires entre les mouvements sociaux et l'Etat.

Alors pourra se pratiquer une intéressante division du travail politique : « *Le rôle de l'Etat dans la situation présente est de manœuvrer dans un environnement international dangereux ; celui des partis politiques d'étendre la démocratie ; celui des mouvements sociaux de lutter contre la technocratie* » (p. 251). On retrouve ici le triple niveau d'organisation du dispositif étatique néo-social-démocrate : le pouvoir central, aux mains de la « technocratie », opère au niveau mondial et reste, par conséquent, maître de toutes les décisions stratégiques concernant la formation nationale ; les partis, médiation politique, auront pour fonction de réformer démocratiquement la vie sociale au niveau national (ce qui passe, pour Alain Touraine, par une série de mesures, de la démocratisation de l'entreprise jusqu'à la création de radios libres en passant par la reconstitution des collectivités locales) ; enfin, au niveau local, les mouvements sociaux pourront servir de contrepoids au pouvoir de la technocratie, qu'il ne s'agit pas de supprimer, mais de limiter — en lui rendant du même coup service puisqu'elle se trouvera déchargée de toutes les tâches annexes de gestion de la vie locale que sous-traiteront ces mêmes mouvements sociaux.

Ainsi s'installeront ces « *institutions douces* » que l'auteur appelle de ses vœux (p. 214), pratiquant « *une démocratie à la base* » (p. 215), faisant appel à l'« *initiative* » et à la « *participation* » des citoyens (p. 216), ménageant des « *espaces de liberté* », « *espaces sans normes, marginaux, faiblement définis* » (p. 217) — le tout sans que ni le contrôle étatique sur la *praxis* sociale ni les rapports de production capitalistes soient le moins du monde remis en cause.

Ainsi, si Alain Touraine entend par son ouvrage « *libérer la gauche des idéologies mortes* » (celles inspirées de ce « *socialisme* » qui depuis un siècle n'a servi en fait qu'à replâtrer les fissures de l'édifice capitaliste), c'est pour l'enfermer dans un nouvel univers idéologique qui, malgré son opposition apparente au précédent, n'en poursuit pas moins *mutatis mutandis* le même but : sauver l'Etat et, avec lui, le capitalisme en crise.

Le livre d'André Gorz, paru un peu plus tôt, présenté comme un nouvel acte de lucidité et de courage théorique en ces temps troublés, représente en fait un alignement sur les principaux thèmes de l'idéologie française la plus récente.

Souvent associé à celui d'Alain Touraine, cet ouvrage converge vers les conclusions de « *L'Après-socialisme* » tout en les complétant. Des idées avec lesquelles André Gorz bouleverse la science politique, deux thèmes se dégagent. En premier lieu, l'affirmation de la fin du rôle historique du prolétariat, qui passe le relais de la flamme révolutionnaire à une « *non-classe de non-travailleurs* » (*p.* 94 *et sq.*). Ni sur le plan théorique, où il reprend les arguments antimarxistes traditionnels, de Raymond Aron à Bernard-Henry Lévy, ni sur le plan historique et sociologique, cette argumentation n'est décisive, mais il importe moins de la réfuter que d'en dégager la signification politique.

Que signifient en effet ces velléités de démontrer que l'auto-émancipation du prolétariat est impossible ? Qu'est-ce qui rend nécessaire de concevoir une nouvelle classe, qui n'en est pas une (parce qu'elle se refuse à l'être, cf. p. 96), comme moteur de la transformation sociale ? Ce néoprolétariat, défini comme ensemble des « *sans statuts* » et des « *sans classes* », des vacataires et des chômeurs réels ou potentiels, intéresse l'auteur pour deux raisons : pour autant que cette catégorie désigne effectivement la fraction du prolétariat victime de l'actuelle politique patronale d'éclatement de la classe ouvrière en deux fractions, l'une stabilisée et l'autre précarisée, elle représente un potentiel de négativité qu'il s'agit de canaliser vers des occupations inoffensives : « *Il n'est donc pas question pour lui* (le néoprolétariat) *de s'approprier l'agencement d'appareils auquel cette société à ses yeux se réduit ni de soumettre quoi que ce soit à son contrôle. Il s'agit seulement pour lui de conquérir, à côté et sur l'agencement des appareils, des espaces croissants d'autonomie, soustraits à la logique de la société et permettant à l'existence individuelle de s'épanouir* » (p. 101).

André Gorz fait ainsi passer pour un diagnostic ce qui est, en fait, un programme politique. En second lieu, cette catégorie est suffisamment floue pour y faire entrer une fraction notable de la petite-bourgeoisie intellectuelle (cf. p. 97) ; c'est elle qu'il s'agit de convaincre en priorité des vertus de la « *société dualiste* », et de persuader qu'il ne serait pas raisonnable de s'attaquer aux grandes entreprises, aux appareils d'Etat et à l'Etat lui-même ; c'est elle, aussi, qui sera destinée à servir de relais au pouvoir, afin d'aménager les fameuses « *niches* » (p. 112) dans lesquelles s'ébattra le néoprolétariat.

La description raisonnée de cette « société dualiste » constitue le deuxième grand thème du livre. Il s'agit principalement d'un « *modèle de société* » qui doit permettre un épanouissement des individus, adéquat aux revendications et attitudes du néoprolétariat, dans la mesure où l'*aliénation sociale et technique* « *inévitable* » y est soigneusement bornée, limitée... par l'Etat (p. 164-165). L'aliénation est réduite dans le temps (on y travaillera « socialement » le moins possible) et dans l'espace social (*la sphère de l'hétéronomie*, c'est-à-dire que ce qui relève de la logique du capital et de l'Etat — les grandes entreprises, les institutions et appareils étatiques, la planification — n'aura plus droit qu'à une place limitée et sera, bien sûr, subordonné *à la sphère de l'autonomie*, constituée par les activités sans but économique des individus et des micro-communautés) (p. 113). Il s'agit là d'une utopie abstraite que l'on peut qualifier, par analogie avec les idéologies évoquées dans *le Manifeste communiste*, de communisme petit-bourgeois.

En effet, reprenant une thèse apparue ces dernières années et qui exige cependant quelques précautions d'emploi, à savoir que le capitalisme a réalisé sur un *mode aliéné* nombre de tâches que Marx attribuait au socialisme comme période de transition (la croissance des forces productives, la socialisation de la société, la planification de l'économie), et donc que l'enjeu révolutionnaire est la réalisation immédiate du communisme dans les pays les plus développés, André Gorz identifie son « *socialisme post-industriel* » au communisme de Marx tout en prêchant pour le maintien de l'Etat, de l'argent (et donc de la marchandise), du commandement dans les grandes entreprises et d'une planification étatique centrale (d'une « technocratie » donc, c'est-à-dire de la petite-bourgeoisie intellectuelle comme classe dominante (p. 158 et sq.) et, *last but not least*, de la « société politique », les partis et groupuscules militants (p. 177 et sq.), autre expression de cette même classe. L'auteur oublie seulement que, pour réaliser le communisme, une révolution sociale, un processus révolutionnaire abolissant le salariat et l'Etat, sont des médiations fâcheusement nécessaires. Aussi, ce qui fait de sa construction, *de son propre point de vue*, une utopie abstraite, c'est qu'il n'est pas à même de préciser les conditions et le processus qui devraient mener à sa réalisation, sauf à recourir, par-ci, par-là, aux deux mamelles de l'utopisme : l'exemple et l'Etat.

« Oubli » de l'évolution mondiale

BIEN sûr, dans ce cas aussi, la signification des élaborations est ailleurs : il est aisé de reconnaître dans la « société dualiste » une version de gauche supplémentaire du projet néo-social-démocrate, et l'on comprend alors que la simple voie électorale est bien suffisante pour réaliser une telle « *utopie* » (cf annexe V). Et nous retrouvons là sa parenté profonde avec les productions d'Alain Touraine (ainsi d'ailleurs qu'avec celles de Jacques Attali, Pierre Rosanvallon, Jacques Julliard...). Toute version de « gauche » de ce projet se caractérise par trois points communs à ces deux ouvrages :

— Elle est « socialiste » : si, dans certaines formations sociales, ce modèle peut se mettre en place sous couvert de néolibéralisme, il implique cependant, dans les formations capitalistes les plus faibles face à la concurrence mondiale, de maintenir — autant que faire se peut dans un pareil dispositif — un certain protectionnisme national (fictif, pour l'essentiel) et des formes étatisées du capital : cela apparaît dans ces ouvrages à travers l'occultation du mondial (les modèles politiques proposées semblent destinés à l'Hexagone et font l'impasse sur leur insertion dans l'évolution mondiale et l'importance accordée au thème de la planification ;

— Elle est « basiste » : centrée sur le microsocial, elle s'adresse prioritairement aux acteurs des luttes pour la démocratie locale ou l'autonomie individuelle. Il s'agit de leur faire prendre d'avance pour des acquis révolutionnaires les mutations liées à la mise en place du modèle néo-social-démocrate, qu'elles soient effectivement obtenues par des luttes ou simplement octroyées par le pouvoir. Et nous avons déjà noté que « *l'ambition de ce courant...* [est]... *de toucher une partie au moins des forces révolutionnaires afin de les faire participer, dans la mystification la plus complète, à l'élaboration du projet néo-social-démocrate* » (5).

— Elle est « antimarxiste » : la promotion politique et idéologique d'un tel projet, en particulier auprès des classes et couches dominées, passe nécessairement par la dépréciation de la pensée révolutionnaire ; or celle-ci, qui implique à la fois la reprise critique de Marx et le rejet radical du marxisme politique et de toutes les illusions exotiques qui y sont liées, est seule à même d'analyser la tentative de restructuration capitaliste au niveau mondial et, simultanément, les possibilités révolutionnaires qui sont liées aux ébranlements actuels.

L'« oubli » de la situation mondiale, qui va de pair avec le rejet des concepts et du corps théorique capables d'en rendre compte, est à lui seul le symptôme du caractère idéologique particulier de ces ouvrages, en même temps qu'il les appauvrit sur le plan théorique. Etrange attitude, en effet, qui vaut à la vision politique de s'amenuiser et de se réduire au fur et à mesure que les enjeux politiques, eux, s'élargissent et se mondialisent à l'occasion de la crise du capitalisme.

---

(1) Cf., à ce propos, A. Bihr et J.M. Heinrich, *la Néo-Social-Démocratie ou le Capitalisme autogéré*, le Sycomore, Paris, 1980

(2) Cf. A. Bihr, *l'Inavouable Compromis*, « Le Monde diplomatique », janvier 1980.

(3) Cf. André Gorz, *Adieux au prolétariat*, Galilée, Paris, 1980, et Alain Touraine, *l'Après-Socialisme*, Grasset, Paris, 1980.

(4) Cf., notamment, les articles de Jacques Julliard dans *le Nouvel Observateur* du 10 mars 1980, et de R. Maggiori dans *Libération* du 28 avril 1980 sur l'ouvrage d'André Gorz ; voir aussi le débat ouvert à propos du livre d'Alain Touraine dans *le Matin de Paris*, à la fin de juin 1980.

(5) Cf. *la Néo-Social-Démocratie*, op. cit. p. 193.

REMODELAGE DES ALLIANCES, PRESSIONS ISRAÉLIENNES

Le Liban, témoin du déséquilibre arabe

Par SÉLIM TURQUIÉ

L'EVENTUALITE d'une attaque israélienne massive contre le Sud-Liban avait pesé tout l'été sur la vie libanaise. Puis une atmosphère d'expectative tendue s'est installée dans le pays. Mais l'alternative reste la même : ou l'Etat d'Israël frappe un grand coup, ou il se borne à *maintenir* une très *forte pression* sur les positions palestiniennes.

Le Liban, *certes*, a beaucoup perdu de son rôle d'antan ; il en a au moins gardé cet aspect dont il se passerait sans doute le plus volontiers : il demeure le théâtre et la caisse de résonance de la politique israélienne à l'égard du monde arabe, et des divi*sions au sein de ce même monde arabe*. C'est dans ce pays, sans doute, que bien des *choses se résoudront* dans un sens ou dans l'autre.

La doctrine officielle du gouvernement de M. Begin est qu'Israël doit garder l'initiative de l'attaque et ne pas se contenter d'exercer des représailles en réponse à des actions palestiniennes. Depuis près de trois mois, ce point de vue semble appliqué à la *lettre*.

Les déclarations se sont multipliées sur la nécessité de détruire le « mini-Etat palestinien », dans le sud du Liban. De fait, rares sont les jours où il ne se passe rien dans cette région. Les dépêches des agences de presse sur les bombardements sont si monotones que personne à l'étranger ne les reprend plus. A l'ex-*commandant* Haddad, responsable de l'enclave frontalière « *alliée* » d'*Israël*, *reviennent le* rôle de *harcèlement* systématique et la tâche de provoquer des incidents avec la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) (1) ; à l'armée israélienne, celle de mener des opérations ponctuelles aéro-navales pour attaquer positions et bases palestiniennes.

En réponse, les dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ont appelé, voilà plus d'un mois, à la mobilisation générale de *leurs forces*. *Enrôlement obligatoire*, interdiction à tout Palestinien de quitter le Liban sans autorisation et mise en état d'alerte des bases ont été décrétés. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point ces mesures ont été mises à exécution, mais il ne fait pas de doute que les Palestiniens sont sur le pied de guerre. Preuve en est le « *caractère très dur des combats* » (2) qu'Israël reconnaît avoir engagés lors de l'opération du 18 août, la plus importante depuis deux ans.

Ce jour-là, des *effectifs évalués* entre six cents et mille hommes répartis en deux colonnes de blindés et une vingtaine d'hélicoptères ont attaqué les positions palestiniennes situées dans le sud-est du pays, en deçà de la région contrôlée par la FINUL. Chacun de son côté, MM. Arafat et Begin ont surveillé sur le terrain la conduite des *opérations*. *La chute* de deux mille cinq cents obus a été recensée par les *observateurs* des Nations unies. A l'issue de l'engagement, le chef de l'état-major israélien a déclaré que « *les dix-huit objectifs fixés aux forces israéliennes ont tous été détruits* » et que le dispositif des fedayin était « *pratiquement anéanti* ». De son côté, l'O.L.P. affirmait que le but inavoué de l'opération — notamment la prise *du château* de Beaufort (3), *place* forte palestinienne qui domine la région — n'avait pas été atteint et que l'affaire s'était donc conclue par une défaite israélienne. Quoi qu'il en soit, certains responsables de la FINUL estiment qu'Israël pourrait difficilement entreprendre une opération plus importante sans provoquer *de crise globale*. *A toutes fins utiles*, l'armée israélienne a mené des travaux *de génie perpendiculaires* à la frontière, en territoire libanais et jusqu'aux limites de l'enclave contrôlée par l'ex-commandant Haddad. Sur ces positions, il serait possible, selon un officier de la FINUL, d'installer rapidement l'artillerie lourde nécessaire pour pilonner, par-dessus la tête des « casques bleus », les places palestiniennes. Depuis, chacun au Liban égrène le chapelet des raisons qui rendent *ou* ne rendent *pas plausible* une action israélienne d'envergure.

Paysan chiite du Sud, journaliste, porte-parole palestinien ou dirigeant politique *libanais* s'accorderont pour placer l'échéance électorale américaine *en tête de ces considérations*. Pendant que M. Carter est occupé à faire campagne et s'emploie à séduire l'électorat juif, M. Begin aurait les mains libres pour agir à sa guise dans le sud du Liban. Des considérations de politique intérieure, notamment électorales, inciteraient, elles aussi, le premier ministre israélien à adopter une attitude belliqueuse (4).

Un axe Bagdad-Ryad-Amman

LES deux facteurs ne sont cependant pas suffisants pour déterminer la stratégie israélienne. Si M. Begin a pu s'engager dans une politique d'agression à l'égard des *Palestiniens*, *c'est que la situation* actuelle dans le monde arabe et à *l'intérieur du Liban sert son dessein* à l'envi.

Sur le plan arabe, l'alliance quasi unanime qui s'était réalisée contre les accords de Camp David est aujourd'hui gravement ébranlée. Deux ans se sont écoulés *depuis que l'Egypte fut mise* au ban du monde arabe, au cours desquels la querelle entre Damas et Bagdad, les capitales rivales du Baas, a rebondi. Un clivage majeur est apparu et domine aujourd'hui la scène régionale : Irak, Arabie Saoudite, Jordanie, soutenus par l'Europe, d'un côté, Syrie, Libye et, accessoirement, Yémen du Sud appuyés par l'Union *soviétique*, de l'autre.

Les raisons ne manquent pas qui *ont poussé* à ce surprenant rapprochement entre les dynasties de Ryad et d'Amman avec le régime baasiste à Bagdad. D'une part, la révolution khomeinyste a involontairement favorisé cette entente, l'Irak s'étant attribué le rôle de bouclier anti-iranien pour toute la région du Golfe. D'autre part, l'alliance de la force irakienne et du pétrole saoudien peut permettre à la puissance économique des pays arabes *producteurs* de pétrole de trouver son expression politique.

Ce *nouveau regroupement* prend toute son importance avec l'initiative de paix que s'apprête à prendre la Communauté européenne. Appuyée localement sur l'axe Bagdad-Amman, cette initiative viserait à un « deuxième Camp David ». Le scénario consisterait à engager une négociation patronnée par l'Europe, et tacitement admise par les Etats-Unis. Y prendraient part, d'un côté, le roi Hussein soutenu par les deux plus puissants pays arabes producteurs de pétrole et, de l'autre, un gouvernement israélien moins intransigeant que celui de M. *Begin*.

Une telle perspective n'est évidem*ment pas pour plaire à la Syrie*, *qui* se retrouve à la fois isolée et en butte à une crise intérieure. Ce n'est pas par hasard que la presse de Damas tire à boulets rouges sur la « *prétendue initiative de paix* » européenne. Pour comble, les relations syro-palestiniennes se sont, elles aussi, dégradées. Des *sources habituellement* bien *informées* affirment que le régime syrien soupçonne certains milieux influents du mouvement palestinien de soutenir contre lui la rébellion intégriste. De plus, les Palestiniens n'ont pas intérêt à se brouiller avec la coalition irako-saoudo-jordanienne, au risque de rester prisonniers de leur seule « *alliance* » avec la Syrie et *l'Union* soviétique.

Il n'est *pas dans* les *habitudes* de la résistance palestinienne de n'avoir *qu'un seul fer au feu*. *D'autant* que l'axe Irak-Arabie Saoudite-Jordanie a déjà donné une *première* preuve de son efficacité. C'est à lui qu'on attribue, à Beyrouth, le succès de la campagne diplomatique qui a abouti à la condamnation d'Israël au Conseil de sécurité pour l'annexion de Jérusalem et au départ de toutes les ambassades étrangères de *la ville* sainte. Les rancœurs et les haines accumulées *entre* les *différents* pouvoirs arabes, unanimement hostiles, deux ans plus tôt, à l'initiative égyptienne, sont aujourd'hui très profondes. Au point que, devant le refus de les voir éclater au grand jour, le sommet qui devait se réunir a été repoussé à plusieurs reprises. Cette conjoncture permet à *Israël* d'agir dans le sud du Liban sans même qu'une protestation arabe verbale s'élève. Le paradoxe apparent de l'histoire fait qu'Israël aggrave les divisions de ses adversaires en entreprenant de *briser ou*, au *moins*, de laminer les Palestiniens.

A l'*intérieur du* Liban, la situation n'est pas moins favorable à la stratégie israélienne. Dans ce pays, le président Sarkis avait été sur le point de réussir à former un gouvernement où auraient été représentées les « forces réelles » qui contrôlent le territoire. *L'explication* entre les *multiples* belligérants réunis autour d'une même table au *conseil* des *ministres* aurait été rude, mais elle aurait peut-être permis d'ébaucher les bases d'une nouvelle coexistence. L'échec de dernière heure de cette tentative, dont la responsabilité est imputée à la Syrie, a ruiné les dernières illusions sur la *possibilité*, même partielle, de disjoindre crise libanaise et crise *proche-orientale*. *Le « mini-pays* maronite » s'est donc installé, pour durer, *sous* la direction maintenant sans partage du parti phalangiste, et le reste du Liban semble se laisser aller à une dérive sans espoir.

La grande crainte des chiites

SEULS les chiites paraissent être porteurs d'un projet positif. Ces laissés-pour-compte du « miracle *libanais* » *sont devenus aujourd'hui* la communauté numériquement la plus importante du pays. *Longtemps*, ils avaient fourni l'essentiel de leurs forces aux partis de gauche alliés des Palestiniens. Ce sont eux qui sont tombés en plus grand nombre pendant les combats de la guerre civile de 1975-1976. C'est aussi leur région, le sud du Liban, qui a été le plus ravagée par les bombardements israéliens, *le plus occupée par les Palestiniens*, le plus soumise à l'exode. Ils ont fini *par s'en lasser*. Or, la *tendance générale*, au Liban comme dans l'ensemble du Proche-Orient, est aujourd'hui de se regrouper selon *son appartenance* à un groupe ethnique ou confessionnel plutôt qu'à une communauté d'opinions politiques. L'émergence d'une identité spécifiquement libanaise était devenue inéluctable, la victoire de la révolution iranienne n'a fait que l'encourager et l'accélérer. Dans un premier temps, la communauté s'est regroupée autour d'un chef dont *le charisme personnel était* grand, l'imam Moussa Sadr. Mais sa mys*térieuse disparition en Libye* a gravement entravé, jusqu'à ce jour, le progrès du mouvement. Privés d'une direction incontestée, les chiites en ont été réduits à se mobiliser autour du scandale de la disparition de leur imam. Malgré tout, le parti politico-militaire qui les représente, AMAL (« Espoir ») a vu ses effectifs gon*fler de façon* spectaculaire. Les besoins inhérents à cette phase de *préparation l'ont poussé à s'allier* tantôt à l'armée libanaise, tantôt au régime *syrien*. *Mais* ces péripéties ne peuvent être confondues avec le mouvement profond qui anime les chiites.

Officiellement, AMAL est favorable à l'O.L.P. et à *la gauche libanaise*. En réalité, la conscience chiite est travaillée par le doute à l'égard des Palestiniens. Dans cette partie du monde, tout semble se passer comme au jeu de la chaise musicale (5). Les Israéliens se sont fait de la place en chassant un peuple de sa terre. Tant que celui-ci ne s'établira pas quelque part, il y aura un peuple de trop dans la région. Toute la *question* est *donc* de *savoir* sur le dos de qui cette intégration va se *faire* dans *l'éventualité optimiste* d'une solution pacifique et globale. Les Palestiniens *pourraient retrouver* une patrie et une identité nationale sur leurs propres terres, et, dans ce cas, on leur ferait de la place sur une partie de leur ancien pays. Mais dans toutes les autres éventualités, les différents peuples et communautés se sentiront menacés d'être le « peuple en trop » au moment où s'arrêterait la musique. Aujourd'hui, le spectre d'une intégration palestinienne au Liban — *désignée* ici *sous* le nom d'« implantation » — hante les cauchemars chiites.

Nulle preuve concrète et irréfutable d'un tel projet n'a encore été apportée. Mais les innombrables *démentis* palestiniens n'ont pas réussi à l'éloigner de la réalité politique libanaise. Exemple le plus récent : M. Thorn, représentant de la Com*munauté* économique européenne, passe par Beyrouth. La presse locale *du 13 août publie une nouvelle suivant* laquelle il aurait sondé le président Sarkis sur le nombre de Palestiniens que le Liban pourrait absorber. Le tollé est immédiat, la nouvelle démentie. Mais il en est évidemment resté quelque chose dans les esprits.

Il est aisé d'imaginer le parti qu'Israël peut tirer d'une situation aussi délicate. La *sensibilité* chiite est à vif et la communauté rejette le rôle de victime de l'histoire qui semble lui avoir été dévolu depuis la nuit des temps. Or près de la moitié des villages situés dans l'en*clave* de l'ex-*commandant* Haddad sont chiites. Israël a donc développé toute une stratégie de séduction à leur égard : la politique de la « bonne frontière » visait à démontrer combien les relations entre Israéliens et chiites libanais pourraient être détendues si les Palestiniens disparaissaient de la région. D'un autre côté, l'ex-commandant Haddad lance régulièrement des ultimatums aux villages *chiites situés dans* la *région* contrôlée par la FINUL en vue de les contraindre à rejoindre l'enclave. Les forces de l'ONU ont maintenant une grande expérience de ces tentatives de grignotage de leurs positions. Enfin, la pression militaire d'Israël sur le Sud s'exerce avant tout contre les chiites et, dans une certaine *mesure*, *le gouvernement* de M. Begin a réussi à les convaincre que la responsabilité de ces bombardements incombe à la présence palestinienne. Membre du parti AMAL, un habitant de l'un des villages placés en première ligne face à l'artillerie de l'ex-commandant Haddad a soutenu devant nous la *thèse* d'un complot *israélo-palestinien-phalangiste* dont le but serait de vider la région de sa *population pour y « implanter »* les Palestiniens et permettre aux phalangistes de garder leur Etat *séparé*...

Dans la longue histoire à épisodes du conflit *israélo-arabe*, le chapitre ouvert par la visite du président Sadate à Jérusalem paraît être sur le point de se clore. Les accords de Camp David ont donné ce qu'ils pouvaient donner, notamment sur le plan des *relations bilatérales égypto*-israéliennes. Pour qu'une nouvelle *phase puisse s'ouvrir*, il *faut* que les reclassements en cours dans le monde arabe *se* parachèvent, évolution qui ne va pas sans une accumulation considérable de tensions, rendant à tout moment un dérapage possible. M. Begin, qui joue aujourd'hui de ces contradictions pour tenter de réduire ses ennemis de toujours, les Palestiniens, n'est pas pour autant à l'abri des déconvenues. Car la solution qui semble s'esquisser pour le conflit israélo-arabe serait difficilement acceptable pour l'actuel gouvernement israélien ; dans ces conditions, le Liban affaibli demeure dans l'inconfortable *position d'otage*.

---

(1) La force intérimaire des Nations unies au Liban, *constituée* en 1978, est forte de près de six mille hommes. Des contingents français, néerlandais, irlandais, fidjiens, ghanéens et nigérians y participent. Sa mission consistait notamment à *aider le gouvernement libanais* à rétablir sa souveraineté jusqu'aux frontières sud du pays.

(2) Déclaration du général Saguy, chef du renseignement militaire israélien, reprise dans la presse libanaise du 20 août.

(3) Le château de Beaufort a été construit en 1192 par les croisés. L'imposante citadelle surplombe l'un des coudes du fleuve Litani.

(4) Voir Francis Cornu (« Israël et la tentation libanaise », *le Monde* du 12 septembre 1980).

(5) Le principe en est fort simple : dix personnes tournent autour de neuf chaises au son de la musique. Quand celle-ci *s'arrête*, *tout le monde s'assoit*. Celui qui est resté debout, faute de siège, a perdu...

BIBLIOGRAPHIE

LA FASCINATION DE L'ISLAM. — Maxime Rodinson.

★ Maspero, Paris, 1980, 159 pages.

Que l'image que nous avons d'un peuple ou d'une culture soit déterminée par les vicissitudes de notre propre histoire autant (sinon plus) que par la réalité de ce peuple ou de cette culture, on l'oublie trop souvent. Si bien que tous ceux qui s'intéressent à l'islam liront avec le plus grand intérêt le petit livre de M. Rodinson — qui analyse, justement, les variations du regard occidental sur les musulmans. Des musulmans qui, au Moyen Age, apparaissent essentiellement comme un « fléau » : l'Europe chrétienne assimile au diable ceux qui rejettent l'Evangile ; mais déjà, à la même époque, des hommes politiques, des intellectuels (tel l'abbé de Cluny) ont une perception plus nuancée des Arabes — traducteurs des textes grecs et philosophes.

Le développement des échanges commerciaux, le déclin de l'Eglise, la puissance de l'empire ottoman, incitent les Européens à étudier plus sérieusement l'islam, qui, au siècle des Lumières, apparaît comme éminemment civilisateur ; la conquête coloniale le rejette dans les ténèbres de la « barbarie », mais les anticolonialistes qui, à l'inverse, l'exaltent sans nuances n'en restituent pas davantage la véritable image. Sans donner dans le relativisme de la connaissance, qui en est la négation (un savoir objectif, même *limité*, reste toujours possible), M. Rodinson invite à la prudence ; à une époque où les réflexes les moins fondés tiennent souvent lieu de réflexion, cet appel à la raison mérite d'être largement *entendu*.

M. T. M.

L'ISLAM AU DÉFI. — Jacques Berque

★ Gallimard, coll. « les Essais », Paris, 1980, 308 pages.

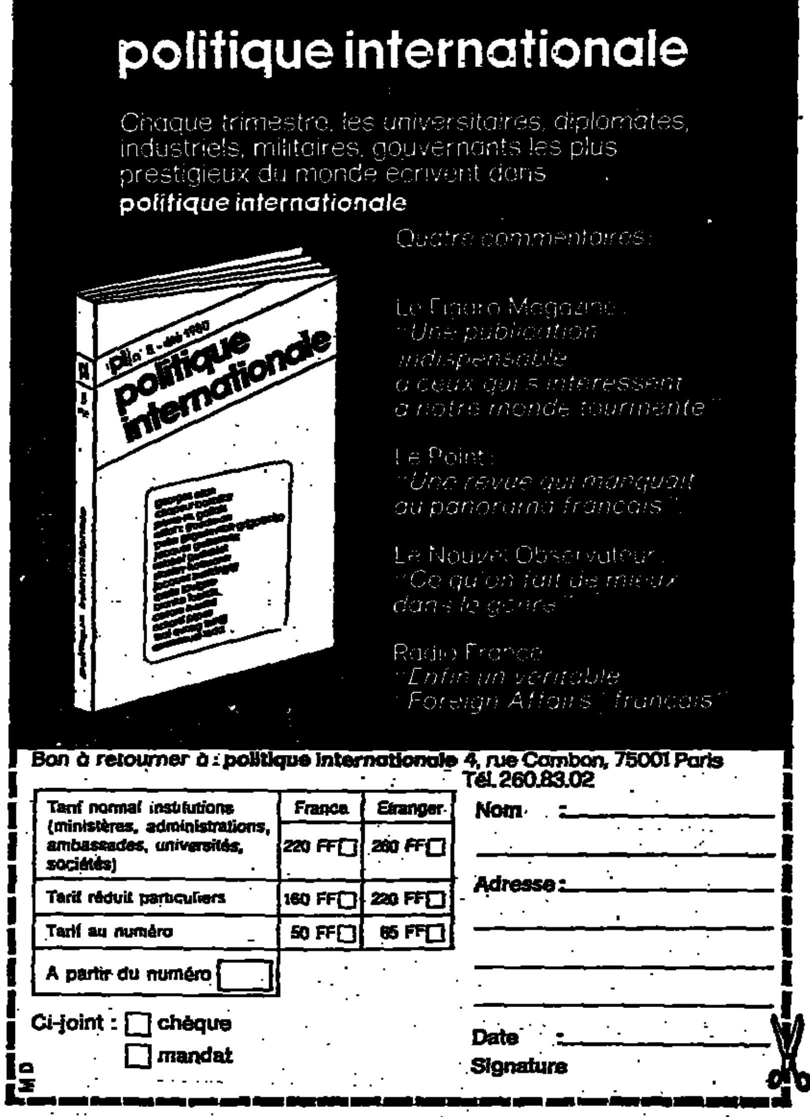
L'islam saura-t-il répondre au double défi que l'histoire lui pose ? Contesté par un *Occident qui*, n'ayant jamais *pris* la peine de le comprendre, ne voit en lui que « primitivisme » et « fanatisme » (les exécutions actuelles en Iran n'atteignent pas le centième des massacres de la Terreur). *Il est probable qu'il réagira encore* longtemps avec vigueur : présent dans les législations et les Constitutions de nombreux pays du tiers-monde, il gagne chaque jour — notamment en *Afrique* — de nouveaux disciples. Mais surmontera-t-il avec le *même* dynamisme ses propres contradictions ?

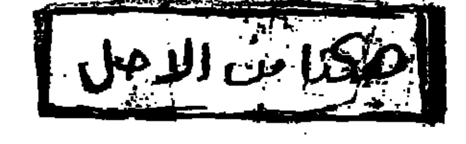
Déchiré entre l'exigence moderniste et la sauvegarde de sa spécificité, tiraillé entre des progressistes qui rêvent de le concilier avec le socialisme et des intégristes qui projettent de revenir aux sources, proposant un *modèle* d'existence « unitaire et global » à des peuples que gagne, avec la transformation des structures sociales, la tentation individualiste, il n'est pas sûr que l'islam reconstitue l'unité perdue des commencements. Pourtant — et c'est le mérite de Jacques Berque de le souligner, dans un ouvrage *riche d'aperçus*, *mais d'une écriture* qui gênera sans doute ceux qui ne confondent pas le théorique avec le poétique, — le message coranique peut encore être utilement entendu. A condition qu'on y cherche « moins de(s) préceptes à appliquer que de(s) suggestions à déployer, (...) que (des) images à faire germer ». Toute la question est de *savoir* si les clercs et les dirigeants des pays musulmans auront, justement, cette imagination.

M.T. M.









LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE EN IRAN :

(Suite de la première page.)

Les classes moyennes aspirent à un régime constitutionnel qui leur assurerait la sécurité matérielle et la stabilité politique, menacées par l'arbitraire royal ; la population, dans son ensemble, revendique la fin de la terreur entretenue par la SAVAK. Au cours des trente-sept années du règne de Mohamed Reza Chah, quelque cinq cent mille personnes — estime-t-on — ont été arrêtées, emprisonnées ou internées, brièvement ou pour des périodes plus ou moins longues ; des milliers d'opposants, ou soupçonnés de l'être, ont été victimes des tribunaux d'exception, d'exécutions sommaires, d'assassinats, ou sont morts sous la torture, pratiquée systématiquement.

La plupart des Iraniens confondaient volontiers le régime qui les opprimait et les Etats-Unis, accusés d'avoir rétabli Mohamed Reza Chah sur son trône en 1953 et de lui avoir fourni un soutien politique, économique, militaire et policier.

On comprend mieux, dès lors, le caractère dualiste du soulèvement populaire de 1978-1979, dirigé tout autant contre l'« impérialisme américain » que contre le despotisme de Mohamed Reza Chah, considérés comme les deux faces d'une même médaille. Largement spontané, le mouvement aurait très bien pu être pris en charge par des nationalistes de la trempe d'un Mossadegh, ou par des marxistes. Mais la répression avait réussi à pulvériser les formations laïques, traditionnelles ou non. Le Front national n'était plus qu'un rassemblement de notables inoffensifs qui avaient perdu, en cours de route, l'auréole de Mossadegh dont ils se réclamaient. Les partis de gauche, comme les Moudjahidin du peuple (musulmans progressistes), ou les Fedayin du peuple (marxistes-léninistes) avaient trop polarisé leur action sur la guérilla urbaine, avaient subi trop de pertes humaines pour être en mesure de jouer un rôle politique de grande envergure. Le clergé chiite offrait opportunément, outre son idéologie mobilisatrice, la direction et l'encadrement qui allaient assurer le succès d'une entreprise qui, autrement, aurait été vouée à l'échec.

Le rôle des hommes de religion dans la société iranienne n'est pas négligeable. Davantage que le cheikh sunnite, généralement nommé et appointé par l'Etat, le mollah tire sa subsistance de l'obole des fidèles, dont il partage la prospérité ou la misère, les joies et les peines. A la mosquée ou dans des réunions traditionnelles, tenues chez les particuliers, et auxquelles il participe, les questions les plus diverses qui préoccupent la communauté sont évoquées ; religion et politique sont inséparables dans l'islam, comme dans le judaïsme. Le mollah pourrait être ainsi l'ami, le confident, le conseiller ou le guide de ses ouailles, dont il soutient le moral dans les moments d'adversité.

Grâce aux fonds recueillis, parfois considérables (en prélevant jusqu'au cinquième des revenus des fidèles), le clergé avait fondé, sous le règne du chah, des cliniques médicales pour les nécessiteux, des écoles, des institutions sociales ou philanthropiques. Certains prédicateurs critiquaient les injustices sociales, les mœurs, la corruption (sous-entendu celle du palais et de ses alliés américains) et prônaient le retour aux sources de l'islam comme manière de défendre la vertu et l'identité nationale contre le viol de la technologie occidentale. Nombre de religieux connurent les geôles du chah : les ayatollahs Taleghani (décédé il y a quelques mois) ; Mountazeri, qui passe pour être le successeur de l'imam Khomeiny ; Rafsandjani, élu en juillet dernier président du Parlement, par exemple, avaient subi les tortures des agents de la SAVAK.

L'imam Khomeiny, réfugié dans la ville sainte de Nadjaf, en Irak, demeurait le symbole lointain de cette résistance diffuse. Le vide politique fit de lui successivement le porte-drapeau, le catalyseur, puis le guide de la révolution. Ses prises de position durant ses quinze ans d'exil lui valurent d'incarner les aspirations de diverses catégories de la population. Peu avant son expulsion d'Iran, en 1964, il s'était rendu célèbre en condamnant publiquement tout à la fois la violation par le chah de la Constitution et l'octroi du privilège d'exterritorialité aux conseillers américains, civils et militaires, ainsi qu'à leurs dépendants. *« Vous avez extirpé jusqu'aux racines de notre indépendance »*, écrivait-il de Nadjaf, en 1967, au premier ministre Hoveyda.

Ce texte, comme tant d'autres, enregistré sur cassette, circule sous le manteau dans les villes et les campagnes du pays. L'imam désigne ainsi les Etats-Unis comme la *« tête du serpent impérialiste »*, accuse les monopoles de *« piller »* les ressources de l'Iran, se plaint de la *« domination »* des capitaux étrangers, de la dilapidation des deniers publics par l'achat massif d'armements ; à l'occasion des fastueuses festivités de Persépolis, qui marquent en 1971 le deux mille cinq centième anniversaire de la monarchie, il dénonce le *« luxe insolent »* dans lequel vivent le chah et les membres de sa famille. Dès le début du soulèvement populaire, en janvier 1978, il incite le peuple à poursuivre sa lutte jusqu'à la chute de Mohamed Reza Chah, mais sans recourir aux armes, contrairement à l'avis de nombre de ses conseillers. Il ne cesse de répéter que la foi chiite finira par l'emporter sur la force brutale. Son calcul se révèle fondé : l'armée impériale — la plus puissante du Proche-Orient après celle d'Israël — capitule un an plus tard devant les *« révolutionnaires aux mains nues »*, après que ceux-ci eurent fourni plusieurs dizaines de milliers de martyrs...

Un premier ministre de transition

LA seconde phase de la révolution s'ouvre peu après le retour de l'imam Khomeiny en Iran, en février 1979. Elle marque le début de ce que l'on a appelé en Occident l'« anarchie » : phénomène classique observé sous d'autres cieux, l'« union sacrée » réalisée autour d'un objectif commun — dans ce cas d'espèce, le renversement de la monarchie — éclate sous la pression des forces centrifuges reflétant les intérêts, les aspirations, les tendances de diverses catégories de la population. La vie reprend, en quelque sorte, un cours normal. Les minorités ethniques de l'ancien empire perse — Kurdes, arabophones, Baloutches, Turkmènes, etc. — revendiquent d'autant plus le droit à disposer d'eux-mêmes qu'ils n'appartiennent pas à la communauté chiite. Les marxistes — communistes orthodoxes, maoïstes, trotskystes, etc. — qui avaient manifesté sous la bannière verte de l'islam en scandant le nom d'Allah, ouvrent leurs propres « boutiques » frappées du marteau et de la faucille. Les « bourgeois » formés à l'école occidentale lèvent l'étendard de la laïcité en prônant le maintien d'une économie libérale ou social-démocrate, l'instauration d'un système parlementaire calqué sur celui de l'Ouest. Les musulmans eux-mêmes se partagent en formations de droite, du centre et de gauche sous le patronage d'un ayatollah de la même tendance. Le clergé chiite, malgré son apparente allégeance à l'imam Khomeiny, est tout autant divisé que le monde politique laïque dont il est le reflet plus ou moins fidèle.

On a souvent écrit que l'imam Khomeiny est un homme intransigeant qui, par conviction idéologique et par tempérament, n'admet pas les demi-mesures. N'avait-il pas rejeté, malgré l'insistance de nombre de ses partisans, toute offre de compromis avec le chah ? N'avait-il pas encore refusé, au lendemain de la chute de la monarchie, des propositions tendant à instaurer un gouvernement d'union nationale qui aurait fait l'économie d'inutiles désordres ? L'imam Khomeiny, cependant, ne s'identifie pas à l'Iran comme le général de Gaulle se confondait avec la France. Chef de l'islam chiite, il ne pouvait et ne peut conclure des « alliances tactiques » avec des formations qui contestent ou — cas aggravant — s'opposent aux dogmes qu'il a la charge de défendre.

Mais le « guide de la révolution islamique » s'est révélé parfois capable, tout autant que n'importe lequel des politiciens laïques, de se livrer à des manœuvres, voire à des ruses, jugées indispensables pour atteindre ses objectifs par des moyens détournés. La désignation de M. Mehdi Bazargan, le 5 février 1979, à la tête du gouvernement provisoire fut peut-être l'une d'elles. Autrement, quelles raisons auraient incité l'imam Khomeiny à choisir un homme animé par des conceptions aussi éloignées des siennes ? Certes, M. Bazargan avait été incarcéré à quatre reprises sous l'ancien régime pour son opposition au chah et se déclarait partisan de l'exilé de Nadjaf. Mais, de son propre aveu, il n'était pas un révolutionnaire. Il s'était rendu à Neauphle-le-Château pour plaider en faveur d'une politique dite du « pas à pas » impliquant le maintien de la monarchie. Bref, il prônait une démarche analogue à celle qu'emprunta M. Bakhtiar, un « ami » qu'il n'a d'ailleurs jamais voulu condamner comme « contre-révolutionnaire » ou « traître ».

Le gouvernement que M. Bazargan constitue est fortement teinté de conservatisme. Ses ministres appartiennent à l'aile modérée du Front national, des mossadeghistes que Khomeiny méprise, des bourgeois enrichis sous le chah, d'anciens militaires de l'armée impériale. Dès les premiers jours de son ministère, il exprime publiquement son dégoût pour les institutions nées de la révolution : les comités et les milices islamiques ainsi que les tribunaux révolutionaires qui jugent à tour de bras les dignitaires royalistes et les tortionnaires de la SAVAK. Les procès sommaires et les exécutions expéditives le révoltent. M. Bazargan est un homme d'ordre : il souhaite garder intacts les instruments de l'ancien régime, l'armée, la police, l'administration de l'Etat, en les épurant le moins possible pour ne pas se priver de *« cadres estimables et irremplaçables »*.

Digne représentant du Bazar, le président du gouvernement provisoire n'entend pas non plus modifier les bases de l'économie, et c'est quelque peu contraint qu'il décrète la nationalisation des banques, des compagnies d'assurances, des grands complexes industriels. Il tente de résister, mais en vain, à l'occupation « sauvage » de grands domaines agricoles par les paysans sans terre et à l'élection de « conseils ouvriers » qui prennent en charge les usines.

Musulman pieux et pratiquant, M. Bazargan, ingénieur diplômé en thermodynamique de l'Ecole centrale de Paris, ne partage pas pour autant l'opinion de l'imam Khomeiny que *« l'islam devrait avoir la préséance sur l'Iran »* et se plaint de l'infiltration insidieuse dans l'administration de mollahs *« ignares et arrogants »*. Il avait voté en faveur de l'instauration de la « République islamique », mais peu avant sa démission il confie à la journaliste italienne Oriana Fallaci qu'il redoutait une *« dictature cléricale »*.

Deux « péchés capitaux » entraîneront sa chute : il s'oppose à la Constitution islamique qu'élabore une « assemblée d'experts », composée dans sa quasi-totalité de religieux, et s'efforce de normaliser les rapports entre l'Iran et les Etats-Unis, le « grand Satan » pour l'imam Khomeiny. C'est sur l'ordre de ce dernier qu'il se résigne à rompre les relations diplomatiques avec l'Egypte après la signature de la paix entre Le Caire et Jérusalem. Il proteste à peine contre l'admission du chah dans un hôpital new-yorkais et ne juge pas utile de demander publiquement l'extradition de l'ancien souverain. Une semaine plus tard, il engage à Alger des conversations cordiales avec M. Zbigniew Brzezinski afin d'obtenir, entre autres, la poursuite des livraisons de matériels et de pièces de rechange pour l'armée iranienne. Ce fut le prétexte qui poussa, quatre jours plus tard, quelque quatre cents *« étudiants islamiques suivant la ligne de l'imam »* à occuper l'ambassade américaine et à prendre en otage ses diplomates.

L'imam Khomeiny — qui, semble-t-il, avait été averti qu'une telle action allait être entreprise — avait ainsi acculé M. Bazargan à la démission. Pourquoi avait-il attendu neuf mois pour le faire ? Ne savait-il pas, dès le début, que son premier ministre n'était ni un « révolutionnaire » ni un ennemi du « grand Satan » ?

Tout semble indiquer que le choix de M. Bazargan comme premier ministre avait été dicté par des considérations tactiques à un moment où l'imam, de retour en Iran de fraîche date, craignait de perdre le contrôle de la situation. L'armée impériale était alors apparemment intacte (elle ne devait s'effondrer que le 12 février, une semaine après la formation du gouvernement provisoire), tout autant que la police, la gendarmerie, l'administration de l'Etat. Les partis marxistes — en particulier les Fedayin du peuple — ainsi que les Moudjahidin du peuple étaient armés jusqu'aux dents et cherchaient à déborder le mouvement islamique, puissant sur le plan populaire mais manquant de moyens (les comités et les milices islamiques devaient être institutionnalisés ultérieurement). Les classes moyennes, influentes dans l'économie et les rouages de l'Etat, risquaient de sombrer dans une dangereuse passivité ou de basculer dans le camp des partis modérés du Front national.

Seul M. Mehdi Bazargan paraissait capable de juguler tous ces périls. Le Bazar, musulman et relativement conservateur, lui était dévoué. Les formations de gauche (surtout les Moudjahidin) croyaient pouvoir miser sur son libéralisme pour obtenir droit de cité dans la jeune République. Nombre d'officiers supérieurs, dont certains avaient secrètement négocié avec lui un compromis, lui faisaient confiance pour assurer à l'armée une harmonieuse transition de l'empire à la république. En le désignant comme premier ministre, l'imam Khomeiny avait donc voulu gagner du temps, le temps qu'il fallait pour instaurer un *« véritable gouvernement révolutionnaire »*. Mais il ne lui avait pas pour autant confié la réalité du pouvoir : M. Bazargan multipliait les déclarations ou les protestations à la radio et à la télévision, mais c'est le Conseil de la révolution, composé en majorité de religieux, qui prenait les décisions essentielles. C'est M. Bazargan lui-même qui, dans l'interview accordée à Oriana Fallaci, a le mieux décrit sa situation par une image saisissante : *« Ils m'ont remis le manche d'un couteau, tandis que d'autres tiennent la lame. »* (*« They've put a knife in my hand, but it's a knife with only a handle; other are holding the blade. »*)

L'erreur du gouvernement Carter

LA prise en otage des diplomates américains à Téhéran, qui a sonné le glas du gouvernement Bazargan, a encore servi à faire éclater le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis, latent depuis l'effondrement de la monarchie. L'imam Khomeiny n'avait pas pardonné aux sept présidents qui se sont succédé en quarante ans à la Maison Blanche leur soutien indéfectible au despote sanguinaire qu'était, aux yeux de la plupart des Iraniens, Mohamed Reza Pahlavi. L'imam n'était pas prêt non plus à oublier que M. Carter avait tenté jusqu'au bout de sauver la dynastie des Pahlavi. L'admission du chah aux Etats-Unis, le 22 octobre 1979, l'avait confirmé dans ses soupçons que l'administration américaine cherchait à rétablir le roi déchu sur son trône. Ce geste, qualifié d'*« humanitaire »* et de *« courageux »* en Occident, a été perçu à Téhéran comme une nouvelle et intolérable provocation. *« C'est comme si l'Espagne franquiste avait, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, offert de soigner Hitler d'un cancer »*, nous disait à ce popos M. Sadegh Ghotbzadeh. Excessive, la caricature illustrait pourtant la frustration et la colère des Iraniens, tout autant que les profondes motivations de la révolution.

Le gouvernement de M. Carter, de l'avis de certains observateurs, a commis, avant comme après le drame des otages, la même erreur : il a cru pouvoir effacer le contentieux irano-américain en traitant avec les dirigeants « modérés » à Téhéran, d'abord avec M. Bazargan et ses ministres, ensuite avec le président Bani Sadr et M. Ghotbzadeh. Washington croyait avoir ainsi choisi la voie la plus accessible. Celle-ci était en réalité bouchée. Certes, tant le nouveau chef de l'Etat que son ministre des affaires étrangères désapprouvaient l'initiative des étudiants islamiques qui avaient occupé l'ambassade américaine, et ils souhaitaient favoriser une normalisation avec les Etats-Unis. Mais ce sont précisément ces bonnes dispositions qui entamèrent leur crédit auprès de l'imam Khomeiny tout en les affaiblissant face à leurs adversaires, notamment au sein du clergé.

Le gouvernement américain aurait pu, à la rigueur, jouer avec succès la carte des « modérés » s'il avait été disposé à leur consentir des concessions suffisantes pour les rendre crédibles auprès de l'opinion iranienne. Le président Bani Sadr avait renoncé à exiger l'extradition du chah, en échange de quoi il demandait aux Etats-Unis d'admettre leurs responsabilités dans les crimes commis par lui et de s'engager à ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Iran. L'offre, qui ne diffère pas beaucoup de celle qu'a formulée en septembre l'imam Khomeiny lui-même, aurait pu constituer, si elle avait été acceptée, sinon une base de négociation du moins l'amorce d'un dialogue. Le président Carter n'a même pas voulu se désolidariser du coup d'Etat, fomenté par la C.I.A. en 1953, pour rétablir Mohamed Reza Chah sur le trône. S'il est vrai qu'une grande puissance ne peut pas se permettre de « s'humilier », on peut se demander pourquoi les Etats-Unis ont cherché à négocier un compromis qu'ils ne pouvaient logiquement conclure sans satisfaire les revendications minimales de la partie adverse. Espéraient-ils faire libérer les otages sans contrepartie ?

Pour expliquer l'échec, on a souvent fait valoir que la multiplicité des centres du pouvoir à Téhéran rendait impossible un dialogue sérieux. Mais, si tel est le cas, pourquoi a-t-on engagé des tractations avec l'un des camps en présence sans attendre que les luttes intestines se soldent par

---

Industrialisation et développement

Les pièges du transfert de technologie

Par FRÉDÉRIC LANGER

LE temps n'est pas très éloigné où le transfert de technologie était réclamé avec force par les pays du tiers-monde et leurs défenseurs dans les pays riches, qui le considéraient comme le complément indispensable aux grands projets d'industrialisation. Les réticences des firmes multinationales à dévoiler leur « savoir-faire », source technologique de leur puissance, faisaient l'objet de batailles acharnées dans les enceintes internationales. On peut se demander aujourd'hui si un renversement de perspective n'est pas nécessaire et si le transfert de technologie n'est pas devenu une arme puissante entre les mains des pays riches pour maintenir leur domination. C'est le point de vue que soutient un gros ouvrage publié récemment en République fédérale d'Allemagne et qui rassemble, sous la direction de Dieter Ernst, des contributions d'une trentaine de chercheurs et d'économistes pour la plupart européens (1).

Pourquoi ce changement de perspective ? Tout d'abord parce que les relations économiques entre pays riches et pauvres sont elles-mêmes en train de changer. Ce qu'on appelle la « nouvelle division internationale du travail » se met en place : l'échange matières premières contre produits manufacturés, caractéristique de la division du travail Nord-Sud jusqu'à présent, fait place à des formes plus complexes dans lesquelles un rôle est permis à une certaine activité industrielle hors des pays développés. A partir de ce constat, plusieurs interprétations sont possibles quant au nouveau rôle de la technologie dans les relation Nord-Sud. Charles-Albert Michalet, par exemple, en conclut que, si la tendance au redéploiement industriel mondial continue, les pays développés devront trouver un nouveau mode de spécialisation afin de pouvoir payer à la fois leurs matières premières et une quantité croissante de produits manufacturés en provenance du tiers-monde. Leur seul moyen d'y parvenir est de renforcer leur capacité en recherche-développement et en innovation. Le nouvel ordre économique mondial produirait ainsi une nouvelle sorte de développement inégal, la dichotomie Nord-Sud étant désormais fondée sur la production et l'application de la connaissance. Les statistiques présentées sur la répartition mondiale des activités de recherche-développement ne laissent en effet aucun doute sur la très forte « inégalité » dans ce domaine. Ce type de schéma peut paraître néanmoins un peu naïf dans la mesure où il suppose que les pays développés dans leur ensemble pourraient avoir, dans leurs relations avec le tiers-monde, des problèmes fondamentaux de paiement ou de spécialisation, alors que ce sont eux-mêmes qui impulsent cette nouvelle division internationale du travail. En outre, on ne voit guère ce qui pourrait faire accepter aux pays du tiers-monde un tel déplacement de champ de bataille, le nouveau étant si évidemment en faveur du Nord. Enfin, Charles-Albert Michalet se demande lui-même si les pays développés pourront réussir à effectuer chez eux les changements structurels nécessaires.

Une autre interprétation, plus solide parce que partant de la dynamique interne des pays développés, est présentée par Daniel Malkin. Les pays développés connaissent actuellement une crise structurelle due à la suraccumulation de capital. Par ailleurs, la valorisation de ce capital excessif se heurte notamment aux limites résultant de la faible intégration des pays en voie de développement comme consommateurs de produits industriels, par exemple. Une des issues de la crise dans les pays développés consiste donc à élargir les bases géographiques de l'accumulation et de la valorisation du capital. Cet élargissement prend la forme, aujourd'hui la plus visible, de la fragmentation des processus de production permettant de dégager des « segments » propices à l'assemblage « offshore », mais il passe aussi par le développement d'une industrie des biens d'équipement dans les pays du tiers-monde.

COMME le montre de manière chiffrée Rafael Tiberghien, l'objectif fixé par l'ONUDI à Lima (25 % de la production industrielle mondiale réalisée dans le tiers-monde en l'an 2000) ouvre un énorme marché aux industries des pays développés, qui actuellement produisent des biens d'équipement essentiellement pour eux-mêmes. Les flux de technologie, inséparables dans ce secteur des flux de produits, vont donc s'accroître considérablement. Mais, parallèlement, la « révolution de l'électronique » (bien analysée sur le plan géo-économique par François Gèze et Seifeddine Bennaceur) recentre encore davantage la hiérarchie des systèmes productifs autour de quelques pôles. Si bien que les pays du tiers-monde qui jouent le jeu de l'intégration à la nouvelle division internationale du travail n'y trouveront pas d'issue à leur dépendance technologique. S'ils choisissent une industrialisation « extravertie », pour reprendre l'analyse de Daniel Malkin, la technologie qu'ils peuvent maîtriser et qui pourrait contribuer à leur accumulation interne a tendance à être dépassée en permanence par celle qu'ils doivent importer pour pouvoir continuer à exporter. L'impossibilité de jouer sur les deux tableaux à la fois a été démontrée par la Corée du Sud qui, pour tenter de maîtriser l'ensemble de la filière textile, a été obligée de protéger de la concurrence étrangère son industrie de machines textiles.

La plus grande prudence s'impose donc si l'on veut éviter la confusion entre développement et intégration à une nouvelle division du travail impulsée par les pays riches, et il est probable qu'une bonne part de la confusion provient des ambiguïtés entretenues sur le rôle de la technologie. L'expérience des pays qui ont tenté de progresser sur les deux fronts de la maîtrise de leurs ressources et de la maîtrise de leur technologie (les cas du Brésil et de l'Algérie font l'objet de plusieurs contributions) montre la difficulté et l'extrême nécessité d'un effort permanent de clarification à ce niveau. Ce que Ward Morehouse appelle « la malsaine alliance du pouvoir, des privilèges et de la technologie » a commencé à se nouer au sein de la frange des populations du tiers-monde qui a adopté le mode de consommation des pays riches, ce qui ajoute les obstacles politiques internes aux problèmes de gestion et de planification. Les stratégies de rechange pour renforcer l'autosuffisance technologique du tiers-monde (présentées dans la dernière partie du livre), marquées par un souci de pragmatisme, tournent donc autour de l'idée d'un « décrochage » au moins sélectif et temporaire par rapport aux forces qui dominent l'économie mondiale.

Le renversement de perspective, on s'en doute, ne repose pas uniquement sur une analyse des changements dans la réalité économique. Il part d'un approfondissement de la réflexion (la technologie n'est pas neutre par rapport au modèle de développement ou au degré d'autonomie économique) et d'une volonté politique d'influer sur la progression des débats et des recherches actuellement en cours dans les diverses enceintes internationales, dans le sens d'une participation plus grande des populations des pays du tiers-monde aux choix qui organisent leur destin (2). La description très forte que donne Jürgen Heinrichs des immenses coûts sociaux et politiques d'une industrialisation fragmentée tournée vers l'exportation, supportés par ceux-là mêmes dont le développement est, paraît-il, l'objectif, ne peut qu'emporter la conviction du lecteur sur l'utilité de cette entreprise.

(1) *The New International Division of Labour, Technology and Underdevelopment*, publié en anglais, sous la direction de Dieter Ernst, Campus Verlag, Francfort-New-York, 644 pages.

(2) L'ouvrage se termine par des propositions de thèmes de recherche et de priorités pour des travaux futurs dans ce domaine.

MIQUE EN IRAN

UNE VOIE SEMÉE D'EMBÛCHES

l'installation d'un gouvernement homogène et responsable ? Il semble que l'attitude prudente adoptée par Washington depuis le mois de mai dernier, après l'échec de l'expédition de Tabas, ait découlé d'une analyse qui aurait pu être étayée dès le mois de novembre précédent : l'occupation de l'ambassade américaine par les étudiants islamiques a été tout autant, sinon davantage, une entreprise de politique intérieure qu'une opération dirigée contre les Etats-Unis.

Après le soulèvement contre le régime impérial et l'instauration de la République islamique sous l'égide d'un gouvernement provisoire, la démission de M. Bazargan ouvrait la troisième phase de la révolution que l'imam Khomeiny qualifie, au lendemain de la prise d'otages, de « *deuxième révolution* ». Le patriarche de Qom avait, de toute évidence, estimé que son fidèle premier ministre avait perdu son utilité : l'armée impériale, décapitée et épurée par des comités islamiques, ne représentait plus un danger pour la République ; la grande bourgeoisie, qui détenait le pouvoir économique, avait été évincée de ses positions par diverses mesures, dont des nationalisations massives. Il ne restait plus qu'à neutraliser les représentants des classes moyennes, les nationalistes modérés, ceux que l'on a désignés à la vindicte populaire comme des « *libéraux occidentalisés* », prêts à « *composer avec l'impérialisme* ».

La tâche de débusquer ce nouvel ennemi a été confiée aux étudiants islamiques. Ils étaient alors doublement populaires dans le pays : ils avaient défié la puissante Amérique — rôle qui a été grossi par l'importance que les moyens de communication de masse et le gouvernement des Etats-Unis leur avaient conférée — et ils se présentaient de surcroît tout à la fois comme la conscience et l'instrument du mouvement révolutionnaire. Ils étaient dès lors en mesure de procéder, sous l'égide discrète de l'imam Khomeiny, à l'élimination, les uns après les autres, des adversaires du régime islamique que l'on cherchait à consolider.

Grâce à des documents plus ou moins déterminants, mais impressionnants dans la mesure où ils avaient été puisés dans les archives secrètes de l'ambassade américaine à Téhéran, les étudiants islamiques ont réussi à faire arrêter ou à discréditer nombre d'hommes politiques ou de partis qui font figure de pro-occidentaux dans le contexte de la révolution iranienne. M. Amir Entezam, successivement vice-premier ministre et ambassadeur à Stockholm sous le gouvernement Bazargan, est détenu comme « agent de la C.I.A. ». Accusés de la même infamie, MM. Hassan Nazih, ancien directeur de la NIOC (National Iranian Oil Company), et Rahmatollah Mognadam-Maraghi, chef du petit parti radical, qui ont soutenu sinon fomenté l'insurrection de Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan, en décembre 1979, ont dû s'enfuir à l'étranger. L'ayatollah Chariat Madari, un libéral de droite, au nom duquel la sédition azerbaïdjanaise s'est produite, a été réduit au silence après que des « documents compromettants » eurent mystérieusement circulé à Téhéran. Le Parti républicain du peuple musulman, animé par son fils, a dû fermer ses portes après l'exécution ou l'arrestation de dizaines de ses membres. Plusieurs députés élus ont été déchus de leur mandat parlementaire à l'aide, encore, de documents trouvés à l'ambassade des Etats-Unis et qui permettaient de les inculper d'« *intelligence avec l'ennemi* ». Des hommes tels que M. Khosrow Qachgaï, chef de la puissante tribu portant le même nom, et l'amiral Ahmed Madani, un modéré qui avait recueilli plus de deux millions de voix aux élections présidentielles en janvier dernier, ont ainsi été écartés de la scène politique. La liste des victimes des étudiants islamiques, trop longue à énumérer, témoigne de leur rôle déterminant dans la « *deuxième révolution* » et, partant, du caractère prématuré des efforts entrepris tant par le président Carter que par le président Bani Sadr pour mettre un terme à l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran.

Aggravation des clivages

L'AFFAIRE des otages devient rapidement, sur le plan intérieur, le principal clivage entre la droite et la gauche : tous ceux qui soutenaient les étudiants islamiques étaient du bon côté, celui de l'anti-impérialisme et de la révolution ; tous les autres étaient du mauvais côté, et pouvaient être étiquetés contre-révolutionnaires pro-occidentaux. Rares étaient ceux, dès lors, qui ont osé prendre publiquement position contre l'occupation de l'ambassade. Les Moudjahidin du peuple qui auraient préféré la dénonciation formelle de quelque neuf cents accords ou contrats qui, selon eux, liaient encore l'Iran aux Etats-Unis, ont, certes, salué l'événement du 4 novembre 1979, mais ils ont progressivement critiqué le comportement des étudiants islamiques. Les Fedayin du peuple, qui, dans les premiers mois, tournaient en dérision le caractère superficiel de l'anti-impérialisme de l'imam Khomeiny, ont jeté leur poids, après quelques hésitations très remarquées, du côté des occupants de l'ambassade. Les partis et les personnalités modérés ont, pour la plupart, observé le silence, ou ont adopté une attitude suffisamment ambiguë pour que l'on ne puisse pas les accuser de défendre les Etats-Unis. Seul M. Bani Sadr a eu le courage — ou l'imprudence ? — de proclamer dès le 6 novembre, et de répéter en toutes occasions, qu'il n'approuvait pas la prise d'otages pour des raisons tenant à la morale islamique et à l'intérêt de la révolution.

Paradoxalement, M. Bani Sadr s'est engagé sur une voie qui ressemble fort à celle qui avait conduit à sa perte M. Bazargan, celui-là même qu'il avait vigoureusement combattu à l'époque où il dirigeait le gouvernement provisoire. Il a ainsi prêté le flanc à ses adversaires, en particulier, au parti républicain islamique, l'ayatollah Behechti en tête, qui l'ont très rapidement situé dans le camp déshonorant des « libéraux ». Ils lui reprochèrent, *bien entendu, son esprit conciliant* à l'égard des Etats-Unis mais aussi ses « illusions » quant à la possibilité d'une étroite collaboration entre l'Iran d'une part, l'Europe et le Japon de l'autre. Même son insistance à dénoncer l'intervention soviétique en Afghanistan — pourtant conforme au dogme « ni Est ni Ouest » du clergé militant — a été jugée suspecte. N'essayait-il pas ainsi de justifier une indispensable normalisation avec l'Ouest pour mieux conjurer le péril venant de l'Est ?

Sur le plan intérieur, M. Bani Sadr s'est révélé être, tout autant que M. Bazargan, un homme d'ordre. Il annonça, au lendemain de son élection à la présidence de la République, le 25 janvier 1980, qu'il ferait dissoudre les comités islamiques et les « gardiens de la révolution » (milices de la République) dès qu'il aurait réorganisé les forces armées, la gendarmerie et la police. Deux semaines plus tard, il fit libérer M. Minachi, ministre de l'orientation nationale, arrêté sur la requête des étudiants islamiques, comme « agent de la C.I.A. ». M. Bani Sadr tenta par la suite, mais en vain, de protéger d'autres personnalités modérées, comme l'amiral Ahmed Madani et le chef des tribus qachgaïs, M. Khosrow Qachgaï. Hostile, par principe, à la violence politique, il déclarait le 27 juillet dernier : « *Dénonciations, calomnies, tortures, violences, massacres, prisons, ne sont que manifestations d'une société stalinienne.* »

Bon musulman mais marqué par la culture française, comme M. Bazargan, M. Bani Sadr nourrit des sentiments mitigés à l'égard du clergé chiite. A l'« assemblée des experts » chargée d'élaborer la nouvelle Constitution, il avait surpris amis et adversaires en s'élevant vigoureusement contre les pouvoirs étendus que l'on proposait d'accorder au faguih (tuteur religieux de l'Etat, l'imam Khomeiny). Malgré ses dénégations, il a été ultérieurement accusé de s'être abstenu de voter l'article de la Constitution relatif aux compétences, pourtant réduites par rapport au projet initial, du faguih.

Quoi qu'il en soit, M. Bani Sadr s'est clairement prononcé pour la séparation des pouvoirs, pour la non-ingérence du clergé dans les affaires de l'Etat, allant jusqu'à tourner en dérision « *les Richelieu et les Mazarin qui peuplent la scène politique iranienne* ». Au lendemain de son élection à la présidence de la République, il nous déclarait qu'il « *devait sa victoire au peuple* », avant d'ajouter qu'il remerciait « *le bas clergé de son soutien* ». Le haut clergé, pour lui, est celui qui soutient le parti républicain islamique de l'ayatollah Behechti, dont il proclama la « mort » politique dès son accession à la magistrature suprême.

L'optimisme de M. Bani Sadr à l'époque n'était pas infondé. L'ayatollah Behechti venait de subir trois revers de taille : il aspirait à se présenter aux élections présidentielles, mais l'imam Khomeiny avait décidé qu'aucun chef religieux ne devait briguer ce poste ; il avança ensuite la candidature de M. Jalaleddine Farsi, mais celui-ci a été écarté en raison de ses origines afghanes ; il soutint enfin la candidature de M. Hassan Habibi, qui n'obtint que 10 % des suffrages contre 70 % à M. Bani Sadr.

Ce dernier croyait donc, en janvier dernier, avoir définitivement remporté la partie. Il sollicita de l'imam Khomeiny la permission de constituer un second gouvernement provisoire qui aurait duré jusqu'à l'élection du Parlement. Une telle mesure lui aurait permis d'écarter des leviers de commande le Conseil de la révolution — composé en majorité d'amis de l'ayatollah Behechti — et de procéder aux réformes politiques et économiques de son choix. Mais l'imam Khomeiny refusa de satisfaire sa requête, et M. Bani Sadr dut se contenter du maigre « privilège » de présider aux réunions du Conseil de la révolution, l'organisme que dominait son principal adversaire, l'ayatollah Behechti. Le chef du parti républicain islamique en profita pour faire échec, le plus souvent, aux initiatives du président de la République et pour jeter les bases de son propre pouvoir. Il fit attribuer à son parti la majorité des sièges au Parlement (en mars 1980) et se fit nommer président de la Cour suprême. S'étant assuré le contrôle du judiciaire et du législatif, il partit à la conquête du pouvoir exécutif en exigeant que le candidat à la présidence du Conseil ait l'aval préalable de son parti, ce qui devait achever de réduire le rôle du président de la République à celui de potiche.

Le président Bani Sadr résista, pied à pied. Il contesta les résultats des élections législatives, mais l'imam Khomeiny les jugea « équitables ». Il s'opposa à de nouvelles épurations dans l'administration et dans les diverses branches des forces de l'ordre — exigées par le Parti républicain islamique — mais il fut contraint de céder après l'appel lancé par l'imam en faveur d'une « *révolution culturelle* » qui débarrasserait l'Etat des « *contre-révolutionnaires* » et des « *libéraux occidentalisés* ». En tout cas, la radicalisation de la République islamique était devenue inéluctable après l'expédition américaine de Tabas, le 25 avril dernier, qui avait mis en relief la passivité ou — soutient-on — la complicité d'une partie des forces armées. Dans les six semaines qui ont suivi l'opération de Tabas, sept complots distincts ont été éventés et plusieurs centaines d'officiers arrêtés et quelques dizaines exécutés.

Carences du pouvoir et difficultés économiques

LES menaces qui pesaient cet automne sur la République islamique n'étaient pas imaginaires, pas plus que la dégradation générale de la situation politique, économique et sociale. Le journaliste n'entendait, au hasard de rencontres, que des plaintes formulées par des citoyens de toutes catégories, aisées ou pauvres, citadines ou rurales. La nouvelle réforme agraire, décrétée l'hiver précédent, n'avait toujours pas été appliquée dans plusieurs régions du pays. Par rapport à l'année qui a précédé la révolution, les investissements de l'Etat sont en baisse de 20 % dans l'agriculture, de 50 % dans l'industrie. Privées d'apports de capitaux, de pièces de rechange (conséquence de l'embargo *occidental*), *de cadres compétents*, les usines du secteur public ne fonctionnent plus, en moyenne, qu'à moins de la moitié de leur capacité et, pour la plupart, enregistrent de sérieux déficits.

On ignore le nombre exact de chômeurs, évalué, selon les sources, de 2 à 4 millions sur une population active de 11,5 millions de personnes. L'Etat verse une maigre indemnité de subsistance à 800 000 d'entre eux, les autres vivant d'expédients ou grâce aux ressources de leur proches. Officiellement estimé à 25-30 %, le taux d'inflation aurait dépassé le niveau qui avait dressé les classes moyennes contre le chah : plus de 50 % pour le « panier » de la ménagère « bourgeoise ». Les loyers, qui avaient considérablement baissé après la chute de la monarchie, sont aujourd'hui, à Téhéran, presque aussi élevés qu'en 1977-1978. Certains produits alimentaires — légumes frais, farine, viande, fruits — ont enregistré de fortes hausses.

Les classes moyennes, en raison de leurs habitudes de consommation, souffrent davantage que d'autres de la hausse du coût de la vie. Les salariés, comme les fonctionnaires de l'Etat (1,4 million de personnes, y compris les membres des forces armées) ont vu leur pouvoir d'achat gravement entamé non seulement par l'inflation, mais aussi par la réduction de moitié des traitements supérieurs, par la suppression des heures supplémentaires et de divers privilèges en nature, mesures qui avaient été prises par souci d'équité ou d'économie. L'Etat est, en effet, déficitair depuis la réduction des exportations de pétrole. Les revenus du gouvernement, qui ont été officiellement évalués cette année à 21 milliards de dollars, ne suffisent même pas à rétribuer les fonctionnaires. Faute de pouvoir vendre davantage d'hydrocarbures, l'Etat était donc contraint de recourir aux emprunts ou d'entamer ses réserves, réduites à quelque 7 milliards de dollars depuis le gel des avoirs iraniens par les banques américaines (environ 8 milliards de dollars).

La situation économique s'était donc nettement détériorée depuis la chute du gouvernement Bazargan, malgré la consigne donnée aussitôt par l'imam Khomeiny aux autorités d'« *assurer le bien-être des mostazefin* » (déshérités). L'imam avait cru bien faire de ne pas nommer un nouveau gouvernement et de laisser ainsi les mains libres au Conseil de la révolution et aux hauts *dignitaires du clergé qui avaient* sa confiance. Des mollahs furent alors nommés partout, dans les forces armées, dans la police, dans l'administration, dans les grands complexes industriels, dans la quasi-totalité des ministères, pour superviser et contrôler les responsables laïcs. L'anarchie s'en est trouvée accrue, et, comme nous le disait une haute personnalité, « *personne n'obéissait plus à personne* ».

L'administration de l'Etat était virtuellement paralysée par l'inertie, volontaire ou non, des fonctionnaires, dont beaucoup cherchaient sans doute à miner le régime. Les grèves se multipliaient dans les usines et les services publics. Les coupures d'eau courante et d'électricité indisposaient quotidiennement les habitants de Téhéran et d'autres villes. Les pasdarans (milices islamiques), obéissant à de multiples centres de décision, agissaient le plus souvent à leur guise. Certaines unités de l'armée refusaient de se battre contre les insurgés kurdes. L'Etat était, durant l'été, dans une situation de décomposition avancée, tandis que l'on découvrait une série de complots militaires avec des ramifications dans le monde politique. Le plus grave est que le mécontentement populaire risquait de se retourner contre l'ensemble du clergé, tenu pour responsable de la dégradation de la situation.

On comprend mieux, dès lors, les déclarations de l'imam Khomeiny, qui soutenait le 21 juillet : « *Aucun des ministres actuels n'est révolutionnaire, (...) et si le prochain gouvernement ressemble à l'actuel, nous pouvons faire notre deuil de la République islamique, car nous serons vaincus.* » On comprend aussi la signification des épurations massives, des arrestations, des exécutions collectives, des attaques contre les locaux des partis politiques, de gauche comme de droite, ceux-là mêmes qui auraient pu tirer profit de la déconfiture de la République islamique.

Les nationalistes modérés, principale cible de la « révolution culturelle » déclenchée en juillet, sont considérés comme les plus dangereux. Leur influence, en effet, s'étend aux centres économiques, à l'administration de l'Etat, aux forces armées, aux universités, animés par des cadres traditionnellement issus des classes moyennes, « occidentalisés », hostiles au pouvoir clérical et à des bouleversements économico-sociaux. Cette influence, diffuse dans le pays, est polarisée par des groupes d'opposition dans l'émigration, dont certains ont trouvé refuge en Irak. Les deux émissions quotidiennes — diffusées par une radio « clandestine » située en territoire irakien, — l'une au nom du général Oveissi, l'autre en celui de M. Chapour Bakhtiar, sont très écoutées par la population. Ce n'est un secret pour personne que ces deux personnalités, entre autres, entretiennent des rapports suivis avec des tribus, des groupements civils et militaires en Iran, qui, dans des conditions qui leur seraient encore plus favorables, pourraient entraîner la chute du régime.

Ce n'est pas le cas, du moins dans un avenir prévisible, pour la gauche, malgré les progrès notables qu'elle a enregistrés ces derniers mois. Contrairement à la droite, sa base sociale est relativement restreinte. Le mouvement islamique, incarné par l'imam Khomeiny, n'a pas perdu, jusqu'à preuve du contraire, le soutien des classes défavorisées de la population, malgré les déceptions et les frustrations qu'elles ont accumulées depuis l'instauration de la République. Les ouvriers n'ont pas oublié que leurs salaires ont le plus souvent doublé depuis la révolution. Les paysans reçoivent de généreuses subventions — en moyenne de 50 % plus élevées que celles qu'ils recevaient sous le chah, — et ceux qui ne possèdent pas de terre n'ont pas perdu l'espoir de bénéficier d'ultérieures réformes agraires. Les pluies ayant été abondantes l'hiver et le printemps derniers, les récoltes seront, estime-t-on, de 20 à 30 % plus substantielles cette année. Par-dessus tout, les *mostazefin* ont le sentiment de vivre dans « leur » propre République, d'être défendus par l'imam Khomeiny.

Malgré cela, les Moudjahidin du peuple, mouvement musulman doté d'une idéologie très radicale, ont réussi en quelques mois à devenir un parti de masse que l'imam Khomeiny paraît redouter particulièrement, à en juger par ses dénonciations des « islamo-marxistes ». Au mois de juin, le chef de ce mouvement, M. Massoud Radjavi, pouvait rassembler à Téhéran 150 000 partisans et sympathisants dans une réunion publique qui n'avait même pas été annoncée par les organes de presse. Le prestige des Moudjahidin est grand, tant en raison de la lutte armée qu'ils avaient menée contre le régime impérial que par leurs prises de position résolument favorables aux déshérités, depuis la naissance de la République. La jeunesse et l'inexpérience de leurs cadres, les erreurs politiques qu'ils ont commises, limitent cependant pour le moment leurs possibilités d'action.

Un parti sans programme

LE parti communiste Toudeh dispose d'une organisation et d'une audience beaucoup plus restreintes, mais, en plusieurs occasions, son influence s'est révélée beaucoup plus déterminante. Ses cadres, formés pour la plupart dans les pays de l'Est, sont de haute qualité. Parfaitement informés de la situation internationale, capables de déterminer clairement une stratégie et une tactique qu'ils appliquent avec une étonnante discipline, ils ont su profiter de la vague anti-américaine qui déferle sur l'Iran pour s'assurer des amis ou des alliés jusqu'au sein du clergé, pourtant profondément méfiant à leur égard. L'imam Khomeiny, a-t-on noté, n'a jamais attaqué nommément le Toudeh. Quand il dénonce les communistes, les qualifiant parfois de « gauche américaine », il vise essentiellement les Fedayin du peuple (marxistes - léninistes), qui avaient pris les armes contre les autorités au Kurdistan et ailleurs. Son apparente indulgence à l'égard des communistes orthodoxes s'explique par au moins trois raisons : ils l'ont toujours soutenu depuis son départ en exil en 1964 (leur radio « clandestine », vraisemblablement située en Allemagne de l'Est, diffusait régulièrement ses déclarations enregistrées dans la ville irakienne de Nadjaf) ; ils sont décidés, comme lui, à « *extirper les racines de l'impérialisme américain* » en Iran ; ils lui offrent leur concours pour défendre et consolider la République islamique.

Des événements survenus en juin dernier ont accru leur marge de manœuvre : les dissidences qui ont divisé, coup sur coup, les Fedayin du peuple et le parti démocratique kurde (P.D.K.). La majorité de la direction des Fedayin a décidé, après de longs et laborieux débats, d'adopter une ligne politique « anti-impérialiste » pratiquement identique à celle du Toudeh. Il en a été de même au sein du P.D.K., dont une fraction, celle-là minoritaire, s'est séparée de la majorité, dirigée par M. Abdel Rahman Ghassemlou, en l'accusant de collaborer avec l'Irak et l'OTAN... Ces deux scissions ont, dans la pratique, renforcé l'autorité morale du Toudeh et, partant, ses atouts de marchandage avec le pouvoir.

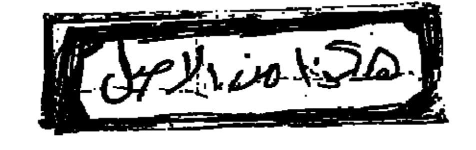
L'imam Khomeiny ne veut sans doute être tributaire d'aucune formation non islamique, surtout d'obédience marxiste. Son comportement depuis les débuts de son combat politique indique qu'il entend réserver aux « musulmans authentiques » le monopole du pouvoir. Reste à savoir s'il sera capable d'atteindre cet objectif. Le parti républicain islamique, sur lequel il paraît vouloir s'appuyer, n'est pas un parti de masse structuré, mais, plutôt, un rassemblement de personnalités, religieuses ou laïques, de groupes et de tendances divergentes, sinon contradictoires. La formation de l'ayatollah Behechti n'a pas pu, dès lors, se doter d'un programme politique, économique et social indispensable à tout parti de gouvernement. Surtout, elle ne peut compter sur le concours de cadres, en nombre suffisant, pour administrer l'Etat. L'intelligentsia iranienne, réfractaire ou hostile au régime islamique dès ses débuts, est partagée entre la droite libérale et la gauche, marxiste ou non.

A moins d'un spectaculaire retournement, l'imam Khomeiny n'associera aucune de ces deux tendances au pouvoir. La voie qu'il a choisie sera sans doute longue, difficile à parcourir parce que semée d'embûches, et risque fort, dans l'état actuel du rapport de forces, de déboucher sur une catastrophe.

ÉRIC ROULEAU.

(Cet article est une version abrégée et actualisée d'une étude parue en septembre 1980 dans la revue Foreign Affairs.)

RECTIFICATIF. — Deux erreurs sont à signaler dans la traduction de l'article d'Ignacio F. Klich sur les ventes d'armes israéliennes à l'Argentine (« le Monde diplomatique » de septembre 1980, page 3) : c'est avec la Colombie (et non la Bolivie) qu'un contrat a été signé par Israël pour l'entretien d'avions Mirage. D'autre part, la Mauritanie a acheté à l'Argentine divers matériels d'équipement militaire, mais non des tanks TAM.



Dépendance technologique et financière

La lente construction de l'industrie militaire égyptienne

Par RAIMO VAYRYNEN *

DU Maghreb à la corne de l'Afrique, du Proche-Orient au Golfe, quels événements récents n'ont-ils pas eu leurs répercussions en Egypte, lieu d'enchevêtrement de tant d'intérêts stratégiques, politiques et économiques ? Mais c'est avant tout le conflit israélo-arabe, dans lequel ce pays a longtemps tenu un rôle de première ligne, qui devait marquer sa diplomatie et sa politique de défense. Dans cet affrontement, elle dut se lancer dans une politique d'armement à outrance, censée assurer sa survie, et qui consista à acheter à l'étranger des équipements militaires souvent financés avec l'aide d'autres pays arabes tout en commençant à se doter d'une industrie nationale d'armement.

Quand, en 1955, l'Occident refusa au régime nassérien les armes qu'il demandait, les Soviétiques prirent la place : pendant vingt ans, ils allaient fournir à l'Egypte une aide militaire représentant plus de 3 milliards de dollars. Les conditions étaient fort avantageuses, avec des dons estimés à près de 40 % du total. L'endettement du pays s'en trouva néanmoins aggravé, même si ces dettes-là n'ont jamais été remboursées.

Les importations égyptiennes de matériel militaire atteignent un sommet en 1973, année où elles représentent 1 074 millions de dollars ; après quoi s'amorce un déclin. De 1973 à 1977, Le Caire importe pour 1 748 millions d'armes, dont 1 200 millions en provenance de l'U.R.S.S. (1). L'augmentation de la facture par rapport aux années 60 ne s'explique pas seulement par l'accroissement des quantités achetées, mais aussi par l'incessante modernisation des systèmes d'armement. Les Soviétiques avaient commencé de fournir du matériel moderne aux Egyptiens dès le début des années 60 ; après la guerre de 1967 avec Israël, toutefois, la course aux armements prit une nouvelle dimension, impliquant un constant effort de modernisation.

Le tournant s'annonce au milieu des années 70, quand l'Egypte se détourne progressivement de son fournisseur soviétique pour faire de plus en plus appel aux Etats-Unis. Pendant une période transitoire, la France — et la Grande-Bretagne dans une moindre mesure — vont l'aider d'une manière cruciale à améliorer sa capacité militaire. Car ce n'est qu'en 1978 que les Etats-Unis commenceront leurs grandes livraisons qui incluront, entre autres, des escadrilles d'avions de combat modernes. On annonçait récemment encore la prochaine vente d'avions F-15 produits par McDonnell Douglas, auxquels s'ajouteront des missiles anti-aériens Hawk, produits par Raytheon, des véhicules blindés de transport de troupes M-113, construits par Ford, et des Phantom F-14 de McDonnell Douglas également (2). Etalé sur cinq ans, le programme américain d'aide militaire à l'Egypte se montera à 4 milliards de dollars.

Malgré cette importante dépendance à l'égard des importations, l'Egypte s'est déjà pourvue d'une industrie militaire qui lui est propre. L'usine aéronautique d'Hélouan a été établie dans les années 50 pour construire des avions à réaction d'entraînement et de combat. Elle commença par produire sous licence des Vampire de chez De Havilland, tout en mettant au point plusieurs prototypes d'avions de combat. Dans cette catégorie, les premiers HA-200 sortirent en 1960. Alors que, dans les années 50, les effectifs du personnel employé dans cette usine atteignaient cinq mille personnes, ils semblent être aujourd'hui de l'ordre de quatre mille. Dans un souci d'intégration horizontale, on créa ensuite l'usine de moteurs d'Hélouan, spécialisée dans la conception et la fabrication de moteurs pour avions.

Depuis 1963, l'usine de Sakr est spécialisée dans la mise au point et la production de fusées non téléguidées, bien qu'elle ait aussi tenté de concevoir des missiles sol-sol téléguidés. Elle emploie au total cinq mille personnes. L'usine de Kader, la plus petite, n'en poursuit pas moins plusieurs programmes comprenant le véhicule blindé de transport de troupes Waleed, en partie fondé sur la technologie de Magirus Deutz.

A elles quatre, ces usines constituèrent l'ossature de l'industrie militaire égyptienne qui ne devait toutefois progresser que lentement. A cause, d'abord, d'une dépendance particulièrement forte à l'égard de la technologie étrangère. Par exemple, le HA-200 était construit à partir du Saeta HA-200 espagnol, produit par la firme Hispano ; deux cents appareils de ce type furent fabriqués sous licence à Hélouan de 1960 à 1969. Tout comme l'avion de combat supersonique HA-300 que l'usine de Hélouan est en train de mettre au point, le HA-200 avait été conçu à l'origine par Willy Messerschmitt durant les années 50, à l'époque où il travaillait en Espagne (3).

Le tournant de 1973

NON seulement l'Egypte manque de personnel technologiquement qualifié, mais les capitaux lui font également défaut. Des programmes ont dû être ralentis ou même arrêtés par manque de crédits. L'industrie avait cependant acquis une certaine capacité technologique quand, dans les années 60, il lui fallut assurer l'entretien et l'amélioration des équipements militaires livrés par les Soviétiques. C'est ainsi que l'usine de Sakr dut progressivement convertir ses activités pour fabriquer une gamme variée de fusées d'artillerie d'origine soviétique qui étaient, la plupart du temps, de simples copies de modèles déjà livrés, produites sans aucune licence. L'usine de Hélouan, quant à elle, se mit à produire des pièces détachées destinées aux moteurs qui équipaient les avions fournis par les Soviétiques (4). L'Egypte était devenue de plus en plus dépendante de la technologie militaire soviétique, d'autant que l'Occident la boycottait pratiquement, lui refusant à la fois les armes et la technologie militaire qui accompagne généralement ce genre de livraisons.

Le bouleversement politique qui survint après la guerre de 1973 obligea les Egyptiens à chercher d'autres sources d'approvisionnement. Tout en trouvant de nouveaux fournisseurs en Occident, les Egyptiens prônèrent une formule régionale qui prit son expression concrète dans l'établissement d'une Organisation industrielle arabe (O.I.A.) en 1975. L'idée d'une industrie militaire commune aux pays arabes avait pour la première fois été exprimée en 1972 lors d'une réunion des chefs d'état-major de dix-huit pays arabes. Projet ambitieux, à l'origine, prévoyant que chaque pays y consacrerait une allocation financière représentant 2 % de son produit national brut.

En 1974, le Conseil de défense arabe proposait une mise de fonds plus modeste de 1,2 milliard de dollars au total pour la production militaire commune. Finalement, seuls quatre pays arabes — Arabie Saoudite, Egypte, Emirats arabes unis et Qatar — se décidèrent à y participer. Les Egyptiens devaient, pour leur part, mettre à la disposition de l'entreprise six usines de fabrication d'armements, y compris celles déjà mentionnées, tandis que les trois autres partenaires s'engageaient à apporter un capital initial de 1,04 milliard de dollars. L'O.I.A. était ainsi fondée sur une certaine division internationale du travail, où les Egyptiens apportaient leur infrastructure, leur technologie et leur main-d'œuvre — toutes choses dont les autres partenaires ne disposaient pas, — tandis que les pays exportateurs de pétrole offraient, eux, les capitaux qui manquaient à l'Egypte. L'entreprise avait pour objectifs d'assurer la production d'armements à moindres coûts, l'exportation de surplus dans d'autres pays musulmans — au Pakistan, en particulier — et la transformation de l'Egypte en un grand pays producteur et exportateur d'armements (5).

Mais cette dernière n'ayant pas toute la capacité technologique nécessaire, l'O.I.A. dut faire appel aux sociétés transnationales de l'armement. Il fallut attendre la fin des années 70 pour que la plupart des contrats soient conclus pour les importations et la production sous licence, mais le schéma de cette coopération s'était esquissé bien plus tôt. Ainsi, dès 1974, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la France et la Grande-Bretagne s'étaient entendues pour la production sous licence d'hélicoptères Lynx WG-13 dans l'usine d'Hélouan. Parmi les sociétés associées au contrat, d'une valeur à l'origine de 110 millions de francs, figuraient Westland et la Société nationale industrielle aérospatiale (6). Cette coopération entre l'O.I.A. et les fabricants d'armes européens d'envergure transnationale allait ensuite s'intensifier et donner lieu à plusieurs autres accords associant à parts sensiblement égales sociétés françaises et britanniques — dont, au demeurant, les relations étaient marquées par un mélange de collaboration et de rivalité. Le gouvernement français s'efforça d'améliorer la position concurrentielle de « ses » sociétés en commercialisant leurs systèmes sur plusieurs fronts, grâce à des contacts politiques à haut niveau avec les responsables égyptiens (7). Dans cette compétition, les sociétés américaines étaient tenues à l'écart.

L'une des principales caractéristiques des projets ayant fait l'objet de contrats entre l'O.I.A. et ses associés transnationaux *(voir le tableau ci-dessous)* tient au fait qu'ils étaient tous fondés sur des entreprises mixtes *(joint ventures)* dans lesquelles l'organisation arabe détenait une majorité de contrôle. Ils dépendaient, d'autre part, presque complètement de la technologie fournie par les sociétés transnationales participantes, y compris des experts chargés par elles de la mettre en application. C'est ainsi que la SNECMA affecta au projet de l'Arab French Engine Co (AFECO) trente-cinq spécialistes, soit 90 % du personnel nécessaire (8). Cependant, l'O.I.A. tenait à former son propre personnel pour assumer les tâches de direction, de réalisation technique et de production, condition d'une véritable autonomie à long terme dans la production du matériel militaire. En 1978, il y avait donc quelque deux mille cinq cents personnes qui achevaient leur formation aux Etats-Unis et en Europe. La fourniture de services de formation avait été intégrée dans les fournitures de technologie et de capitaux couvrant les projets entrepris par l'O.I.A. (9).

Celle-ci se dota également, dans le même souci, d'un Institut arabe de technologie aérospatiale, situé au Caire et bénéficiant du concours d'experts américains, français et britanniques. L'Institut d'études techniques d'Arabie Saoudite, à Dhahran, dispense aussi des cours en ingénierie aérospatiale, la plupart du temps grâce à des contrats conclus entre les gouvernements britannique et saoudien. Le premier de ceux-ci fut signé en 1973, et renouvelé en 1977 pour quatre autres années (10).

A la suite de la conclusion du traité de paix entre l'Egypte et Israël, le sommet de Bagdad décida, en novembre 1978, le boycottage économique de l'Egypte par les pays arabes. Le prince sultan Bin-Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense, allait bientôt annoncer le principal effet de cette décision sur le plan militaire : la dislocation de l'O.I.A. et de toutes ses entreprises mixtes à partir du 1er juillet 1979, la cessation de tous les investissements et l'annulation immédiate de tous les contrats en cours. L'Arabie Saoudite, pour sa part, décida de retirer tous ses fonds de l'O.I.A., dont la liquidation fut confiée à un comité spécial. En fait, la dissolution de l'organisation n'était pas seulement la conséquence de l'accord de Camp David. A l'arrière-plan, on pouvait discerner des désaccords entre les intérêts financiers et militaires de l'Egypte et ceux des autres participants arabes (11).

Une crise financière allait s'ensuivre, puisque l'Egypte n'avait pas les ressources nécessaires pour continuer à financer les projets. Il semble bien que la plupart des projets de l'O.I.A. ont été abandonnés, cependant que de nouvelles solutions étaient parfois envisagées. Pour les sociétés transnationales qui participaient à ces entreprises, il en est parfois résulté des pertes financières qui allaient être, en partie, compensées par de nouvelles commandes, du fait, par exemple, de l'Arabie Saoudite et de Qatar (12). L'Egypte conservait des biens d'équipement et du matériel mécanique représentant des centaines de millions de dollars et qui ne furent jamais restitués à l'Arabie Saoudite. Grâce à ces ressources, le président Sadate a pu annoncer que les activités de l'O.I.A. seraient poursuivies sous l'égide d'une Organisation égyptienne d'industrialisation militaire.

A la fois de sa propre initiative et sous la pression des événements, l'Egypte est devenue un important allié des Etats-Unis au Proche-Orient. Elle envoie des conseillers militaires et des armes à des pays africains pro-occidentaux, elle forme des rebelles musulmans afghans et met des facilités militaires à la disposition des forces américaines, tel le terrain d'aviation de Wadi-Kenna. En échange, les Etats-Unis font de leur mieux pour renforcer la stabilité du régime du président Sadate, dans le cadre de leur stratégie politique et militaire globale dans la région. Le gouvernement Carter fournit aussi une aide économique et militaire considérable pour renforcer la position de l'Egypte (13).

Des équipes de spécialistes du Pentagone se sont succédé en Egypte pour voir comment il serait possible d'utiliser au bénéfice de son industrie militaire une partie des fonds alloués (14). Cet engagement croissant des Américains dans le pays est maintenant pris en considération par les fabricants d'armes transnationaux qui se risquent désormais à conclure des accords de coproduction avec des partenaires égyptiens, se substituant ainsi aux firmes européennes. Comme il est déjà advenu dans tous les autres secteurs, l'industrie militaire égyptienne va de plus en plus se tourner vers la technologie et les capitaux américains. Mais, jusqu'ici, la seule firme américaine qui opère dans le secteur militaire est la société American Motors, engagée dans la production de jeeps pour l'armée.

Disposant aujourd'hui de quelque quinze mille ouvriers spécialisés et d'un nouveau canal transnational lui assurant à la fois une technologie militaire avancée et les capitaux, l'Egypte a donc choisi de poursuivre ses activités de production sur la lancée de l'Organisation industrielle arabe.

A la suite des missions d'experts américains, il a été prévu de commencer la production, dans les usines égyptiennes, d'avions F-5 de Northrop, au lieu des Alpha Jet, et d'hélicoptères 214-ST de Bell, au lieu du Lynx (15). Les sociétés d'Europe occidentale n'ont, en effet, ni les ressources suffisantes ni le désir de poursuivre leurs activités en Egypte sans le soutien de l'Arabie Saoudite.

Ces nouveaux contrats conclus avec des sociétés américaines s'inscrivent dans la logique du président Sadate, qui avait déclaré que l'Egypte allait se *« tourner vers le peuple américain pour demander de l'aide »* de manière à compenser les conséquences négatives de la *« politique de corruption des Saoudiens »* qui avait persuadé les pays arabes de rompre leurs relations avec l'Egypte (16). L'annulation des contrats conclus sous l'égide de l'O.I.A. avec un certain nombre de sociétés ouest-européennes fut un rude coup pour la plupart d'entre elles qui avaient déjà connu des difficultés du fait de la perte du marché iranien. D'où la nécessité, pour elles, de trouver d'autres marchés, tant au Proche-Orient (notamment en Irak) qu'en d'autres régions.

Quant à l'économie égyptienne, il ne fait pas de doute que la production de matériel militaire a contribué à améliorer les capacités technologiques des usines directement concernées. L'ultime objectif de l'O.I.A. était une capacité autonome de production d'armements et de technologie militaire ; mais, ici, rien ne prouve que l'indépendance ait été réellement renforcée — en partie faute de temps, d'ailleurs. La dépendance à l'égard de la technologie militaire étrangère contrôlée par les sociétés multinationales reste marquée. Non seulement pour les moteurs et l'électronique, goulets d'étranglement « traditionnels », mais d'une manière bien plus générale (17). Il y a peu de chance, d'autre part, que les activités propres à l'industrie militaire aient des « retombées » dans les industries civiles. Les usines de l'Organisation industrielle arabe étaient, en effet, isolées des industries civiles. Aussi bien du temps de l'aide soviétique que du temps de l'O.I.A., elles furent davantage des têtes de pont de la technologie étrangère que des pôles d'activité s'intégrant dans l'économie domestique.

* Professeur à l'université d'Helsinki (relations internationales).

(1) Cf. à ce sujet Roger Pajak, « Soviet Arms and Egypt », *Survival*, n° 4, 1975. Les chiffres cités sont extraits de *World Military Expenditures and Arms Transfers*, 1968-1977, Washington D.C., 1979 (p. 127).
(2) *International Herald Tribune*, 25 février 1980.
(3) *Flight International*, 23 septembre 1978 (p. 1148).
(4) Robert Ropelewski, « Management : Improvisation Key to Egyptian Growth », *Aviation Week and Space Technology* (cité ultérieurement sous le sigle *A.W.S.T.*), 13 novembre 1978.
(5) *Flight International*, 7 janvier 1978. Sur l'Organisation industrielle arabe, voir Michael Moodie, « Sovereignty, Security and Arms », *Washington Papers*, 67, Beverly Hills, 1979.
(6) *Le Monde*, 9 octobre 1974.
(7) Voir, par exemple, *A.W.S.T.* du 22 décembre 1975 (p. 37) et du 17 janvier 1977 (p. 16).
(8) *Le Monde*, 3 août 1978.
(9) Robert Ropelewski, « Arabs Seek Arms Sufficiency », *A.W.S.T.*, 15 mai 1978 (p. 14).
(10) Cf. ibid. et *Flight International* du 10 avril 1977 (pp. 1046-1047) et du 24 juin 1978 (pp. 1939-1940).
(11) Cf., par exemple, John Whelan, « Treaty Leads to Restructuring of Arab Weapons Industry », *International Herald Tribune*, numéro spécial de juin 1979, ainsi que le *New York Times* du 15 mai 1979 et *A.W.S.T.* du 21 mai 1979 (p. 22).
(12) Cf. *le Monde* du 16 mai 1979 et *The Economist* du 12 janvier 1980 (p. 88).
(13) Cf. *International Herald Tribune* des 10 janvier et 14 février 1980.
(14) *The Economist*, 7 avril 1979 (p. 18), *Washington Post*, 6 juin 1979 (p. A 19) et *A.W.S.T.*, 13 août 1979 (p. 13).
(15) *International Herald Tribune*, 31 mars 1980 et numéro spécial sur l'Egypte de juin 1980.
(16) Cf. John Whelan, op. cit.
(17) Voir, par exemple, Robert Ropelewski, op. cit.

LES PROJETS ENTREPRIS SOUS L'ÉGIDE DE L'ORGANISATION INDUSTRIELLE ARABE (O.I.A.)

SOCIETE MIXTE	TYPE DE PRODUCTION	DATE	VALEUR TOTALE	PARTICIPANTS
Arab-British Helicopter Co.	280 hélicoptères Lynx WG-13	(non précisée)	330 millions de livres sterling	O.I.A. 70 %, Westland 30 %
Arab-British Engine Co. (ABECO)	750 moteurs GEM destinés aux Lynx WG-13	Février 1978	285 millions de dollars	O.I.A. 70 %, Rolls-Royce 30 %
The Arab-French Aircraft Company	160 Alpha-Jet	Septembre 1978	(chiffre non disponible)	O.I.A., Dassault-Breguet, Dornier
Arab-British Dynamics Company	Plusieurs milliers de missiles antitanks Swingfire	Décembre 1977	75 millions de dollars	O.I.A. 70 %, British Aerospace Corp. 30 %
Arab-French Engine Co (AFECO)	Moteurs Larzac et SNECMA M-53 destinés aux Alpha-Jet	Novembre 1978	(chiffre non disponible)	O.I.A. 70 %, SNECMA 30 %
Arab-Electronics Co.	Equipement électronique militaire	1978	(chiffre non disponible)	O.I.A. 70 %, C.S.F.-Thomson 30 %
Arab-American Vehicle Co.	12 000 jeeps	1978	30 à 35 millions de dollars (estim.)	O.I.A., American Motors Corp.

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'UN MYTHE

L'Armée rouge, outil de la révolution ou de l'Etat ?

Par LILLY MARCOU *

FORTE de ses victoires sur le nazisme, l'Armée rouge avance en 1944 vers le centre de l'Europe. Pour ceux qui ont souffert des horreurs du fascisme, elle incarne les forces du bien, de la justice sociale, de la liberté nationale. Elle semble s'insérer à ce moment-là dans le sens de l'histoire, dans son *bon sens*, qui devrait aboutir, à plus ou moins long terme, au socialisme. Restèrent à jamais inscrites dans la mémoire collective la bataille de Moscou (automne 1941), et surtout la bataille de Stalingrad (hiver 1942-1943), qui changèrent d'une façon fondamentale le cours de la seconde guerre mondiale. La dette de l'humanité à l'égard de cette *armée-là est réelle. « Notre histoire passe aussi par là »*, rappelle Louis Althusser dans sa fameuse *Réponse à John Lewis*, lorsqu'il évoque *« les chars de Stalingrad qui ont servi l'héroïsme du peuple soviétique dans une lutte à mort pour libérer le monde du nazisme »* (1).

Mais les vicissitudes de la « guerre froide » qui aboutirent à la création des deux camps (le « camp démocratique » et le « camp impérialiste »), du glacis soviétique (les démocraties populaires), des pactes (pacte atlantique et pacte de Varsovie), des doctrines (doctrine Truman et rapport Jdanov) devaient finalement transformer un fait historique en une mythologie.

Exacerbé par le conflit avec Tito, le monde communiste évolue pendant la « guerre froide » sous l'influence d'un triple mythe : le mythe de l'U.R.S.S., cité idéale ; le mythe de l'Armée rouge sans laquelle aucune révolution n'est plus possible ; le mythe du chef charismatique, Staline. Dans la mesure où Tito prétendait avoir mené seul la bataille contre les Allemands, libérant son pays par la lutte de partisans pour instaurer un régime communiste en Yougoslavie, dans la mesure où il revendiquait, au nom de ses victoires, une indépendance totale à l'égard du « grand frère », une précision idéologique et politique s'imposait pour sauvegarder le leadership soviétique dans le mouvement communiste et dans le tout jeune camp socialiste. Ainsi en arriva-t-on à énoncer les thèses kominformiennes sur *« la portée révolutionnaire de toute intervention de l'Armée rouge »*, thèses qui finiront par aboutir à sa mythification.

Lorsque Tito proclame avoir libéré par ses propres forces les peuples de Yougoslavie et avoir effectué la révolution chez lui, le Kominform répond qu'aucun de ses *succès armés et acquis révolutionnaires* n'aurait pu être accompli sans l'Armée rouge : *« C'est seulement sous les coups directs de l'Armée rouge que les envahisseurs fascistes ont abandonné la Yougoslavie, laquelle a été ensuite occupée par les troupes des partisans yougoslaves »*. Donc, selon les thèses du Kominform, *« l'armée yougoslave n'a fait que participer »* à la libération du pays, et lui apporter *« une grande contribution »*. Malgré la lutte héroïque du peuple yougoslave durant quatre ans, *« il n'aurait jamais pu se libérer lui-même et il ne s'est effectivement pas libéré lui-même. Seule l'aide décisive de l'armée soviétique permit la libération de la Yougoslavie »*. Quant à la révolution qui aurait accompagné cette libération, tout en reconnaissant qu'en Yougoslavie la classe ouvrière et la paysannerie pauvre ont mené, parallèlement à la lutte pour la libération nationale, une lutte révolutionnaire de nature socialiste ; tout en reconnaissant que, dans ce combat, elles ont réalisé une série de conquêtes révolutionnaires, le Kominform ne veut voir dans tout cela que la création des conditions d'une prise du pouvoir qui, selon lui, ne se serait jamais effectuée sans l'Armée rouge.

L'épreuve du temps

POUR renforcer davantage ces thèses, le Kominform cite le cas de la France et de l'Italie. Du fait de la présence des troupes anglo-américaines dans ces pays, comme en Grèce — malgré la guerre civile — *« le passage du pouvoir d'une classe à une autre »* à la suite d'un *« développement révolutionnaire »* s'est révélé impossible. *« En Italie, en France et dans les autres pays occidentaux, ainsi qu'en Grèce, il a manqué l'une des conditions les plus décisives qui ont favorisé la création et le développement des démocraties populaires. Dans ces pays, sont entrées les armées des impérialistes qui ont foulé aux pieds tous les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays libérés. Par contre, la présence de l'Armée rouge dans l'Europe a été garante du libre développement des forces démocratiques dans les pays libérés »* (2). Mais les thèses du Kominform vont encore plus loin. L'Armée rouge ne représente pas seulement la force nécessaire à la réussite d'une révolution, elle est aussi garante de son développement pacifique, *c'est-à-dire qu'elle* élimine tout danger de contre-révolution, de guerre civile et d'intervention étrangère.

Cette argumentation constitue, au-delà de l'affaire yougoslave, l'essence même de la « théorisation » des régimes de démocratie populaire. Comme l'« hérésie yougoslave » entraînait un durcissement dans le glacis, il fallait redéfinir ce glacis, et donc fixer le rôle de l'Armée rouge dans l'instauration des nouveaux régimes dans les pays de l'Est. *« La démocratie populaire n'est pas le résultat d'un soulèvement armé qui se proposait de prendre le pouvoir par la violence, elle n'est pas née comme le pouvoir des soviets en octobre 1917 en Russie, mais elle est le fruit de la victoire de l'Union soviétique sur les forces armées du fascisme allemand »* (3). Ainsi l'Armée rouge est-elle présentée comme le pilier central de toutes les transformations révolutionnaires survenues après la guerre dans l'Est européen. En d'autres termes, il s'agissait d'une révolution par en haut, véhiculée par l'Armée rouge.

Corollaire de ces thèses, à la même époque, les leaders communistes occidentaux évoquent une éventuelle arrivée de l'Armée rouge sur leurs rivages. *« Si (...) notre peuple était entraîné contre sa volonté dans une guerre contre l'Union soviétique, et si, dans ces conditions, l'Armée soviétique, défendant la cause des peuples, la cause du socialisme, devait poursuivre les agresseurs jusque sur notre sol, pourquoi l'attitude des travailleurs, du peuple de France, serait-elle différente, à l'égard de l'Armée soviétique, de celles des travailleurs et peuples de Pologne, de Roumanie, de Yougoslavie, etc ? »* (4), s'interrogeait, en 1949, Maurice Thorez. Ce thème constituera un des axes de la propagande organisée par le Kominform et le Mouvement de la paix durant la « guerre froide ».

A partir de ce postulat, l'expression même « Armée rouge » est chargée d'un sens idéologique dont les répercussions politiques continuent à se faire sentir. La présence de l'Armée rouge dans un pays donné, son intervention ici et là au nom de la défense des acquis d'une révolution, ont pu valider, dans le mouvement communiste, de nombreuses immixtions. Ce besoin de contrôler, voire de diriger, tout processus révolutionnaire dans le monde est, en fait, un des héritages de l'Internationale communiste, confondue, depuis 1927-1928, avec le P.C. soviétique. D'où les difficultés que les dirigeants soviétiques ont toujours eues à comprendre, aider ou accepter le phénomène révolutionnaire dans sa diversité, dans sa spontanéité, dans son imprévisibilité. D'où cet axiome sur le rôle et la portée révolutionnaire de toute intervention de l'Armée rouge, qui devait rester « loi générale » pour de nombreux partis.

Cet axiome fit ses preuves lors de la première intervention armée de l'U.R.S.S. dans un autre pays socialiste. C'est en Hongrie, en 1956, que l'Armée rouge inaugure ses interventions au nom de la sauvegarde du socialisme. Bien que les P.C., dans leur ensemble, ne partagent pas les mêmes analyses de l'Octobre hongrois, bien que pour certains — comme les P.C. italien, yougoslave, belge, américain, polonais, — il ne se soit pas agi d'emblée d'une contre-révolution mais, au contraire, d'une tentative de libéralisation *et de déstalinisation, lorsque Khrouchtchev* informe les principaux dirigeants communistes, Tito compris, de sa décision d'intervenir, tous les P.C. l'approuvent. Même si le P.C.I. parle d'une *« douloureuse nécessité »*... Le mythe de l'Armée rouge est encore à son zénith.

Il faut attendre l'intervention de Prague, le 21 août 1968, pour assister à son écroulement, au moins en partie. Certes, cette fois-ci, l'invasion militaire se fait sous la houlette du pacte de Varsovie, mais le mythe de l'intervention au nom de la sauvegarde des conquêtes révolutionnaires ne fonctionne plus de façon uniforme dans le mouvement communiste. Au contraire, le jour même, les P.C. qui désapprouvent l'intervention armée réunissent leur bureau politique et déclarent officiellement leur désaccord.

Se sont exprimés contre l'intervention la quasi-totalité des P.C. de l'Europe occidentale : Italie, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Belgique, Espagne, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, ainsi que trois partis au pouvoir : Yougoslavie, Roumanie, Albanie. Hors d'Europe : la Chine, l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, Saint-Domingue, le Mexique et la Tanzanie. Le seul parti qui soit revenu sur sa condamnation de l'intervention est le P.C. autrichien. Bien qu'il ait été parmi les premiers à l'avoir condamnée, une résolution du comité central en mars 1971 annule la condamnation de l'intervention en Tchécoslovaquie, considérée comme une *« nécessité amère »*. Même les partis qui se rangèrent dans le camp des « pour » connurent, tel le P.C. canadien, d'âpres luttes internes. Ainsi, le 23 août, le bureau politique du P.C. canadien est divisé : 6 voix pour l'intervention et 6 contre ; le 14 octobre, le comité central se prononce par 28 voix pour l'intervention et 14 contre, tandis que, en avril 1969, le congrès du parti se prononce par 107 voix pour et 6 contre l'intervention.

C'est déjà la décadence du mythe de l'Armée rouge et une première atteinte à la solidarité des P.C. avec la diplomatie soviétique. Mais l'intervention en Afghanistan révèle encore davantage l'érosion des mythes et rites légués par l'Internationale et le Kominform. Cette fois-ci, le morcellement est plus accentué, les désaccords plus diversifiés ; ils établissent une ligne de démarcation qui traverse à la fois le mouvement communiste, la communauté des pays socialistes et les non-alignés.

La carte des partisans et adversaires de l'intervention en Afghanistan est difficile à tracer (5). Ce sont les partis eurocommunistes qui exprimèrent les premiers et sans ambiguïté leur désaccord : les Italiens et les Espagnols d'abord et surtout, mais aussi les Britanniques, les Belges, les Suisses, les Suédois, les Japonais et les Mexicains. Ce furent ensuite les partis yougoslave et roumain qui, avec des différences et des nuances, s'opposèrent à ce qui touchait à leur crainte majeure : l'immixtion dans les affaires intérieures d'un autre Etat. Ce furent, évidemment, les Chinois et les Albanais, les alliés d'hier et les ennemis d'aujourd'hui, mais refusant tous les deux l'intervention, et pour *les mêmes raisons*. Mais il y eut aussi les approbations officielles, ponctuées par des silences révélateurs : les Cubains d'abord, mais aussi les Polonais, les Hongrois, les Finlandais. D'autres silences mériteraient d'être analysés dans leur contexte spécifique : celui des Brésiliens (en pleine crise interne), mais aussi des Coréens du Nord, dont les zigzags politiques sont loin de la solidarité inconditionnelle d'antan.

Même parmi les partis qui défendent l'intervention à Kaboul, rares sont ceux qui l'approuvent au nom de la révolution. Ce sont plutôt *les intérêts étatiques de* l'U.R.S.S. en Afghanistan, ou dans la région, qui semblent avoir mobilisé les partisans de l'intervention, plutôt que la cause d'une révolution en danger.

« Vous vous êtes imaginé que l'Armée rouge était une armée idéale. Mais elle ne l'est pas et ne peut pas l'être, devait dire Staline à Djilas, lorsque celui-ci s'était plaint des viols commis par les soldats soviétiques en Yougoslavie. *L'Armée rouge n'est pas une armée idéale. L'important est qu'elle se bat contre les Allemands, et elle se bat bien. Qu'importe le reste »* (6).

Staline, avec son esprit réaliste, cynique et pragmatique, eut raison. L'Armée rouge était, et elle le prouvera encore davantage par la suite, une armée comme les autres. *C'est peut-être pour lui enlever* cette aura légendaire que Staline lui-même, lors du dernier congrès du P.C. soviétique qui se soit tenu sous son règne, en octobre 1952, remplaça « rouge » par « soviétique ».

L'heure du grand désenchantement ne faisait que commencer. Si l'Armée rouge fut le fruit d'une grande révolution, si elle gagna la guerre civile et la seconde guerre mondiale, elle est depuis, et de plus en plus, une grande armée qui sert les intérêts d'un Etat puissant. Le communisme mondial ne peut plus faire siennes toutes ses conquêtes, toutes ses interventions, pas même toutes ses victoires.

(1) Louis Althusser, *Réponse à John Lewis*, Paris, François Maspero, 1973, p. 95.

(2) *Pour une paix durable, pour une démocratie populaire*, 15 décembre 1948.

(3) Bierut (B.), « Les bases idéologiques du pouvoir ouvrier polonais unifié ». *Pour une paix durable...*, 1er janvier 1949.

(4) *Pour une paix durable, pour une démocratie populaire*, 1er mars 1949.

(5) Cf. à ce sujet le livre d'Alexandre Adler et Jean Rony, *l'Internationale et le Genre humain*, Paris, Ed. Mazarine, 1980 (à paraître).

(6) Djilas (Milovan), *Conversations avec Staline*, Paris, Gallimard, 1962, p. 149.

* Fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Les difficultés de la démaoïsation

(Suite de la première page.)

Dans le même temps, le nouveau président tenait à la continuité symbolique avec son prédécesseur qui, selon une *semi-légende officielle*, l'aurait désigné, de son vivant, comme successeur (1). En accentuant peu à peu cette orientation, M. Hua Guofeng a réussi à ménager une transition où l'image de Mao était préservée, alors que la politique du parti devenait de moins en moins maoïste. L'avantage de cette méthode « douce » était de permettre un certain consensus populaire dont le régime avait bien besoin et un renouveau partiel de la confiance et de la morale collective sérieusement ébranlées par les crises incessantes et les règlements de compte des années précédentes. Aux yeux de M. Deng Xiaoping et de ses amis, l'inconvénient de cette méthode était sa lenteur. En outre, elle laissait subsister des pans entiers de la doctrine maoïste et autorisait le maintien au pouvoir d'hommes plus ou moins compromis avec la politique antérieure, tel M. Wang Dongxing, un un des responsables de l'épuration du parti pendant la révolution culturelle.

Le retour de M. Deng Xiaoping aux affaires, en juillet 1977, a accéléré la remise en question de l'action du président Mao. En quelques étapes marquées par deux réunions du comité central et trois sessions de l'Assemblée, il a peu à peu établi son pouvoir, tenu en échec les contre-offensives de M. Hua Guofeng et fait avancer la démaoïsation à grands pas.

Son mot d'ordre : « *La pratique est le seul critère de la vérité* » résume bien l'essentiel de sa stratégie : toute politique, toute théorie doivent être réexaminées et critiquées, le maoïsme compris, dès lors que leur mise en œuvre concrète les révèle erronées ; donc, plus de dogmes ! Cette tendance a aujourd'hui le vent en poupe.

Désacraliser Mao est sans doute indispensable à la politique dont le vice-premier ministre rêve pour la Chine ; il est cependant facile de voir *qu'en un premier temps au moins* elle va aggraver la crise morale qui perturbe la vie nationale. Si rien n'est à l'abri de la contestation, l'effondrement des valeurs, la désaffection des jeunes à l'égard du régime, le doute de plus en plus répandu sur la « supériorité du socialisme », vont atteindre de nouveaux sommets. Les conséquences risquent d'en être graves, y compris sur le plan économique, car on ne peut demander aux travailleurs chinois d'œuvrer avec enthousiasme pour *le socialisme* dans le même temps où on sape les fondements de leur idéologie et leur foi dans le parti et la révolution. Cet inconvénient serait évidemment atténué si la démaoïsation restait circonscrite, et surtout encore si une nouvelle morale, de nouvelles valeurs venaient se substituer aux anciennes. Mais lesquelles ? Le mythe de la démocratisation du régime a pris fin en 1979, avec la répression des dissidents. En outre, l'évident point faible de M. Deng Xiaoping est que ses conceptions, comme celles de ses amis, ne paraissent pas s'élever très au-dessus du matérialisme le plus ordinaire de la société de *consommation*. Produire, vendre, consommer : voilà l'horizon offert aux Chinois et le seul. Les nouveaux maîtres de la République populaire semblent fascinés par l'univers doré des sociétés occidentales et japonaise, avec leur cortège de téléviseurs, de caméras, de gadgets en tout genre et d'automobiles. La presse chinoise regorge d'articles où transparaît cette admiration.

On sait, par expérience, que les pays qui s'engagent dans cette voie connaissent une érosion morale accélérée, tandis que leur tissu social subit de profondes atteintes. En Chine, l'introduction de ce mode de vie et de cette « philosophie » risque d'entrer en conflit tant avec des pratiques millénaires qu'avec la tradition révolutionnaire. Tout commande à M. Deng Xiaoping d'avancer prudemment, car sa marge de manœuvre demeure étroite. Mais la politique du juste milieu n'a jamais été le fort des dirigeants chinois.

JEAN DAUBIER.

(1) Semi-légende car, selon des informations de plus en plus répandues en Chine, la fameuse phrase de Mao à son successeur : *« Avec toi aux affaires, je suis tranquille »* était tronquée. Le président aurait dit, en réalité : *« Avec toi ET JIANG QING* [sa femme, élément de choc de la « bande des quatre »] *aux affaires, je suis tranquille. »* Si la précision était exacte, loin de conférer un mandat révolutionnaire au nouveau président, cette phrase fameuse le compromettrait avec les gauchistes. Diverses attaques obliques de la presse officielle semblent aller dans le même sens.

Dans les revues...

■ A quelques semaines des élections législatives en République fédérale allemande, **DOCUMENTS, REVUE DES QUESTIONS ALLEMANDES**, dresse un bilan de la législature qui s'achève et s'interroge sur l'avenir. Quelques titres : travail et fonctionnement du Parlement (Winfried Steffani), diplomatie (Alfred Frisch), les forces politiques en présence et leur programme (Heinz Murman), sécurité et liberté (Henri Ménudier). (Trente-cinquième année, n° 3, septembre, trimestriel, 29 F. - 50, rue de Laborde, 75008 Paris.)

■ **AUTOGESTIONS** consacre son dernier numéro à l'Allemagne fédérale : « Mouvements alternatifs et cogestion ». Entre autres, une expérience originale : les collectifs autogérés de jeunes chômeurs. (2e-3e trimestres, trimestriel, numéro double 50 F - Edit. Privat, 14, rue des Arts, Toulouse.)

■ Triptyque sur les Etats-Unis à la veille des élections présidentielles, dans **PROJET** : campagne de séduction sur une « opinion-Prince charmant » (Marie-France Toinet) dans un pays subissant les contradictions internationales plus qu'il ne les contrôle (Pierre Hassner) et dont l'économie souffre d'inflation et de productivité insuffisante (Anton Brender). (N° 148, septembre-octobre, mensuel, 15 F. - CERAS, 15, rue M.-Marcheron, 92170 Vanves.)

■ « Comment la crise polonaise peut-elle réaliser à ce point la synthèse des crises de l'Est et de l'Ouest ? », se demande la revue **PARTIS PRIS**. François Gèze y explique pourquoi on peut considérer aujourd'hui la Pologne comme un « condominium soviético-occidental ». (N° 22, septembre, mensuel, 9 F. - 1, rue Keller, 75011 Paris.)

■ La dette polonaise fait l'objet d'un article d'Anita Tiraspolsky dans **LE COURRIER DES PAYS DE L'EST**. A signaler aussi une étude sur le développement économique de l'Ouzbékistan (avec une carte des ressources minérales). (N° 243, septembre, mensuel, 24,50 F. - La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers - Cedex.)

■ Le dernier cahier publié par la Fondation pour les études de défense nationale sous le titre **GUERRES ET CIVILISATIONS** étudie la fonction des conflits dans les sociétés, de la préhistoire à nos jours. Gaston Bouthoul, René Carrère et Jean-Louis Annequin, s'interrogent finalement sur les « risques d'escalade durant la période 1980-2000 ». (Cahier n° 14, 4e trimestre 1979, 40 F. - Hôtel national des Invalides, 75007 Paris.)

■ Dans **MERIP REPORTS**, Michael Klare et Joe Stork reviennent, l'un et l'autre, sur un sujet des plus actuels : la « doctrine Carter » et les préparatifs militaires des Etats-Unis, en vue d'une éventuelle intervention au Proche-Orient. Avec des précisions qu'apporte lui-même le secrétaire américain à la défense dans un discours que reproduit la revue. De son côté, Eqbal Ahmad traite, dans une interview, du rôle dévolu au Pakistan dans la stratégie américaine. (N° 90, septembre, mensuel, 2 dollars. - P.O. Box 3122, Washington, D.C. 20013.)

■ En rappelant, surtout, les vicissitudes au dernier congrès du Fath à Damas, où les éléments les plus radicaux tentèrent de faire voter un texte qui aurait marqué un pas en arrière dans la stratégie de l'O.L.P. à l'égard d'Israël, **ISRAEL ET PALESTINE** met en lumière une nette tendance au raidissement depuis quelque temps à l'intérieur du Fath, devant l'absence de solution au problème palestinien. (N° 81, septembre, mensuel, abonnement annuel : 100 francs - B.P. 130-10, 75463 Paris - Cedex 10.)

■ Un bilan de l'action de M. McNamara à la présidence de la Banque mondiale dans **FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW** : Ho Kwon Ping constate l'extraordinaire croissance de la BIRD sous son mandat, insiste sur son obsession des chiffres (comme au temps de la guerre du Vietnam, au Pentagone), au détriment des facteurs politiques et des vraies causes de la pauvreté. Pour lui, le mandat de M. McNamara restera marqué par son opposition, l'an dernier, à un prêt au Vietnam pour des raisons éminemment politiques. (19-25 septembre, hebdomadaire, 7 dollars de Hongkong. - G.P.O. Box 160, Hongkong.)

■ **DEVELOPMENT DIALOGUE** consacre sa dernière livraison à la conférence Nord-Sud sur le système monétaire international et le nouvel ordre international réunie en Tanzanie du 30 juin au 3 juillet à l'initiative d'organisations non gouvernementales : sur la sellette, le F.M.I. et, comme objectif, la recherche de nouvelles solutions économiques et financières tenant compte des besoins des pays sous-développés. (Année 1980, n° 2, semestriel, par abonnement. - The Dag Hammarskjöld Center, Övre Slottsgatan 2, S-752 20 Uppsala, Suède.)

■ « La braderie continue », constate Tania Vasconselos dans **AFRIQUE ASIE**, à propos de la désastreuse gestion économique au Zaïre. L'accumulation des difficultés, en dépit du soutien de l'Occident au « plan Mobutu », a en effet incité les opposants à former un nouveau front uni à Bruxelles. (N° 222, 15-28 septembre, bimensuel, 8 F. 16, rue Auber, 75009 Paris.)

■ Sergio Cadiz met en évidence, dans **FAIM-DEVELOPPEMENT**, les grandes caractéristiques de l'évolution de l'agriculture chilienne *depuis 1964 : scission* en deux secteurs divergents, la paysannerie étant vouée à une misère croissante et l'agro-industrie prospérant. A noter aussi une étude de H. de Chaponay et M. Guerra sur l'émigration. (N° 80, août-septembre, mensuel, 7 F. - 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.)

■ Selon S.K.B. Asante, dans **AFRIQUE ET DEVELOPPEMENT-AFRICA DEVELOPMENT**, l'intégration des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est menacée, d'une part, par les anciennes puissances coloniales, d'autre part, par les sociétés multinationales qui peuvent profiter d'un marché à leur mesure pour en contrôler les productions. A noter aussi l'article de Kankuenda M'Baya sur le sous-développement agricole au Zaïre. (Vol. V, n° 2, avril-juin, trimestriel, abonnement : 60 F. - CODESRIA, B.P. 3304, Dakar.)

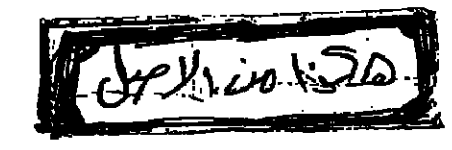
■ Sur le thème général « parti unique et multipartisme », **LE MOIS EN AFRIQUE** propose diverses approches des pratiques constitutionnelles dans ce continent : par exemple au Nigéria, où Guy Nicolas observe la recherche d'un équilibre entre centralisme et fédéralisme ; au Burundi (Gabriel Le Jeune appréhende la nouvelle organisation politique par rapport aux clivages ethniques) et en Egypte (Pierre Mirel étudie le passage « du parti unique au parti dominant »). (N° 174-175, juin-juillet, 10 numéros par an, 24 F. - 32, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.)

■ **N.R.S., NOUVELLE REVUE SOCIALISTE** consacre sa dernière livraison au colloque « Islam et socialisme » organisé par l'Institut socialiste d'études et de recherches : entre autres communications, celles de Maxime Rodinson et de Paul Vieille. (N° 49, juillet-août, bimestriel, 15 F. - 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07.)

■ La revue canadienne **ANTHROPOLOGIE ET SOCIETES** consacre aux problèmes urbains un numéro qui s'inscrit dans la perspective des recherches et des préoccupations les plus actuelles, liées au spectaculaire développement des villes. Des études sur « les comités de citoyens », « l'expansion de ville capitaliste contre la campagne » et, notamment, une interprétation de la politique de colonisation et d'urbanisation en Israël depuis le début de l'implantation sioniste. Intéressante bibliographie en annexe de l'ensemble. (Vol. 4, n° 1, 1980, trois numéros par an, *5 dollars canadiens. - Département* d'anthropologie, Université Laval, Québec G1K 7P4.)

■ Selon **LA RECHERCHE**, dans un dossier ouvert par François Bizec, la technologie française souffrirait d'une certaine « langueur de l'invention », face, notamment, à l'activité créative et expansive de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon. (Septembre, mensuel, 18 F. - 57, rue de Seine, 75006 Paris.)

■ A l'occasion du dixième anniversaire du programme sur l'homme et la biosphère, coordonné par l'UNESCO, **IMPACT, SCIENCE ET SOCIETE** consacre deux livraisons aux réalisations entreprises en ce domaine durant cette période : dans la première, déjà parue, forêts et potentiel énergétique naturel retiennent une attention particulière. (Vol. 30, n° 2, 466, trimestriel, 12 F. Librairie de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.)



La POLOGNE sur la corde raide

Secouée dans toutes ses structures, la société polonaise a conçu son développement en fonction de trois axes étroitement imbriqués : un socialisme centralisé et bureaucratisé qui a inévitablement ouvert la voie au favoritisme et à la corruption ; une dépendance à l'égard du Comecon, dans le cadre d'une division socialiste du travail ; une autre dépendance à l'égard de l'Ouest, auprès duquel elle est lourdement endettée. Ces trois composantes ont diversement favorisé à la fois des progrès réels et l'émergence de difficultés croissantes qui se trouvent à l'origine des grandes explosions sociales qui ont périodiquement ébranlé le régime.

La crise n'est pourtant pas uniquement économique. Depuis un quart de siècle, avec des fortunes diverses, un puissant mouvement intellectuel a accompagné la naissance d'une nouvelle conscience de classe parmi des travailleurs qui connaissent l'incompétence et les privilèges de la bourgeoisie bureaucratique. Ignorer ces courants intellectuels réduirait l'analyse à une dimension étroitement ouvriériste, de même qu'ignorer la double dépendance extérieure de la Pologne dénaturerait le nationalisme polonais qui a joué un rôle déterminant dans les crises successives.

Une comparaison hâtive avec le « printemps de Prague » n'apporterait pas une meilleure compréhension : car, au-delà des points communs entre les deux crises, ce sont précisément les différences de situation qui donnent à l' « été polonais » ses chances originales, notamment en raison d'une volonté de résistance dont l'équivalent n'existait pas, avec la même ampleur et la même résolution, dans la Tchécoslovaquie de 1968.

UNE QUÊTE D'AUTHENTICITÉ ET D'HONNÊTETÉ

Par JEAN OFFREDO

AU-DELA de ses causes économiques et sociales, l' « été polonais » aura été une crise politique d'importance majeure : un leader solidement installé, apparemment — M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais (POUP), — a été mis à l'écart en une nuit, après dix ans de pouvoir ; les rouages d'un parti, à l'appareil puissant, se sont « grippés » soudainement et un système socio-politique censé représenter la classe ouvrière a été remis en question par les ouvriers eux-mêmes.

Une nouvelle fois, une démocratie « populaire » aura prouvé qu'il lui faut décidément revoir le sens — à la fois « signification » et « direction » — de l'adjectif qui la qualifie. Le drame est que cela ne soit pas possible, ou du moins pas totalement.

Pourtant, depuis plusieurs années — depuis 1975, — des voix s'élevaient en Pologne contre la politique menée par M. Gierek, essentiellement à l'extérieur du parti : tels ces mouvements, appelés abusivement « dissidents » — par rapport à quoi ? — comme le K.S.S.-KOR (Comité d'autodéfense sociale) ; tels ces militants chrétiens soutenus par l'Eglise et regroupés, par exemple, dans les Clubs des intellectuels catholiques (KIK) ; tel, encore, ce groupe de recherches Expérience et Avenir, mêlant membres du parti et sans-parti et dont deux remarquables rapports, l'un en 1979 sur *L'Etat de la République et les moyens de son amendement* et l'autre en 1980, *Comment en sortir ?*, ont fourni des bases solides à l'élaboration des « vingt et une propositions » des grévistes de Gdansk — désormais aussi célèbres que celles, jadis, de Zinoviev, — le chiffre choisi n'est pas un hasard...

Ces voix n'ayant pas été entendues, ce fut la crise soudaine et brutale, pourtant latente depuis de longs mois. C'est toujours un sujet de méditation que le déclenchement des crises, tant est grand, souvent, le décalage entre l'étincelle qui les allume et l'ampleur qu'elles prennent. Ainsi en fut-il pour la Pologne. Vint d'abord, le 1er juillet, l'annonce que désormais 22 % de la viande seraient vendus dans des magasins dits « commerciaux », à tarif plus élevé qu'ailleurs, au lieu de 14 % : petite cause, au regard de tant d'autres, au même moment, dans le pays.

Ce fut ensuite, le 14 août à Gdansk, la nouvelle, apprise par les ouvriers des chantiers Lénine, que l'une de leurs camarades de travail, Anna Walentynowicz, avait été, sept jours auparavant, injustement licenciée ; ils demandèrent, les bras croisés, sa réintégration immédiate. Que faut-il penser d'un pouvoir qui prend des mesures aussi impopulaires... tout en annonçant par le canal de sa propagande que « *tout va pour le mieux, malgré des difficultés, passagères certes, mais qu'enfin on résoudra* » ?

On peut imaginer le drame personnel vécu par M. Edward Gierek, homme d'Etat hautement apprécié de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt. Lui qui fut un jeune mineur, militant syndicaliste en France, en 1934, et qui paya le prix de cet engagement : l'expulsion. Lui qui fut le « patron » de la Silésie, et en fit une province en pointe, « son Katanga » disait-on alors. Lui dont on fit même, en 1970, rimer le nom avec Dubcek, et qui arriva au pouvoir à la suite des sanglantes manifestations de décembre de la Baltique à Gdansk et Szczecin.

M. Edward Gierek aura cédé sous la pression de ces mêmes travailleurs de la Baltique. Curieux système politique vraiment — démocratique dans les termes — qui ne peut envisager de mode d'avancement et de limogeage que par la tempête... En tous les cas, M. Edward Gierek aura été fidèle — et en cela il mérite le respect de tous — à sa parole : « *Jamais de ma vie je ne ferai tirer sur un ouvrier.* » Celle-ci n'est jamais devenue la maxime du parti tout entier...

On peut en effet révéler qu'une consultation par radio, menée par le premier secrétaire du parti auprès des premiers secrétaires régionaux, dans la première semaine de la grève de Gdansk, a montré que la majorité de ces responsables sur le terrain étaient partisans d'une attitude dure dans la région de la Baltique. A tel point que M. Fiszbach, premier secrétaire de Gdansk, tint à dire que, si la force publique intervenait, lui-même franchirait les grilles du chantier Lénine pour être avec les ouvriers. L'histoire rendra un jour justice à M. Gierek d'avoir, au mois d'août, évité une épreuve sanglante en Pologne.

Apparemment, personne ne s'attendait à l'affirmation aussi déterminée d'un mouvement ouvrier en Pologne. Quoi qu'il arrive, ce qui a été créé comme dynamique restera longtemps gravé dans la conscience ouvrière du pays et même dans la conscience nationale.

Si 1956, avec le « printemps en octobre », avait été une révolte contre le stalinisme ; si 1970 avait été une protestation sous forme d'explosion désordonnée, 1980 aura été un profond mouvement de réflexion et d'action pour instaurer une nouvelle organisation possible des rapports peuple-pouvoir à l'Est. C'est bien pourquoi l'inquiétude est si grande à Moscou. Comment, en effet, concevoir qu'il puisse exister une classe ouvrière hors de son expression par le parti dirigeant et un syndicat contrôlé, courroie de transmission ? Pour avoir défendu les mêmes idées que les ouvriers de la Baltique, de nombreux militants soviétiques ont connu et connaissent l'exil ou la prison. Ce que savent bien les Polonais...

Cette solide maturité des ouvriers polonais, leur rude apprentissage de la démocratie syndicale, surtout face aux tracasseries des autorités, le sérieux des analyses qu'ils avancent, soutenus en cela par des « experts » (1) qui les aident à dépasser les propositions par trop démagogiques, sont des signes importants de la naissance d'une véritable classe ouvrière, dont on voit mal comment un pouvoir qui se veut son expression n'abonderait pas dans son sens. Mais le romantisme polonais est, il est vrai, nécessairement teinté aux couleurs de la géopolitique.

D'une certaine manière, Moscou n'est pas nécessairement mécontent de ce qui arrive en Pologne. Que les « enfants terribles » du bloc règlent donc entre eux leurs problèmes... D'autant qu'il est toujours temps, une fois la limite du tolérable atteinte (au-delà de laquelle l'« internationalisme prolétarien » est considéré comme en danger), d'intervenir beaucoup plus directement. De toute manière, les Polonais auront toujours besoin de Moscou pour les « aider », économiquement par exemple. Si cette aide n'est pas désintéressée, elle existe cependant. Et qui donne de l'argent s'assure un contrôle... La Pologne ouvrirait-elle alors encore plus grand son deuxième front financier à l'Occident ? Mais Moscou l'accuserait plus aisément de céder aux sirènes capitalistes...

La Pologne vit actuellement sur la corde raide. Avec une équipe dirigeante renouvelée, mais contrainte à composer avec la base du parti, avec des *apparitchiki* plus sensibles à la préservation d'intérêts acquis qu'à l'épanouissement du syndicalisme indépendant et autogéré... Une équipe qui cherche encore son homogénéité. Le bureau politique du POUP rassemble, en effet, d'anciens membres coresponsables de la politique de M. Gierek, comme MM. Jablonski et Jaruzelski par exemple, comme aussi M. Stanislaw Kania, le nouveau premier secrétaire, et M. Mieczyslaw Jagielski, le négociateur de Gdansk, qui ont pourtant su, eux, se démarquer de cette politique au point d'apparaître comme les hommes du renouveau. On dit même, à Varsovie, que M. Kania doit à son habileté de n'avoir pas quitté son poste en février dernier, lors du 8e congrès du POUP, alors que, depuis de longs mois, il était en désaccord avec M. Gierek. Homme de la police, de l'armée, de la santé... et de l'Eglise, il avait les moyens d'être bien renseigné sur l'état d'esprit de la population. Mais, à ce moment-là, il n'appartenait pas au même courant qui aboutit à évincer du comité central nombre d'opposants — sinon libéraux, du moins « pragmatistes » — à M. Gierek, tel M. Stefan Olszowski, qui abandonnait ses fonctions au bureau politique et au secrétariat du parti pour une ambassade à Berlin-Est. Situation indigne, certes, d'un homme considéré voilà cinq ans comme le véritable numéro deux — avec droit de succession — de la Pologne. M. Olszowski a retrouvé sa place au sein du bureau politique, tout comme M. Barcikowski, spécialiste de l'agriculture et négociateur à Szczecin. Ils forment avec M. Josef Pinkowski, maintenant premier ministre, avec M. Andrzej Zabinski, un jeune de quarante-deux ans qui vient de prendre en main la Silésie, le groupe des « nouveaux ». Un groupe étoffé, surtout au sein du secrétariat du parti, avec MM. Kucrowski et Tadeusz Grabski. Ce dernier mérite une mention particulière. En effet, l'an dernier, lors d'un plénum du comité central il avait sévèrement attaqué la politique de M. Gierek. Premier secrétaire de la région (voïvodie) de Konin, à l'ouest de Varsovie, il avait prononcé un discours — applaudi — où, pour la première fois, un responsable de haut niveau s'élevait contre les scandales du marché noir, de la corruption, du trafic d'influences qui sévissaient en Pologne. A tel point que son intervention, censurée par la presse officielle, fut connue grâce au bulletin des « dissidents » du K.S.S.-KOR.

Entre ces « anciens » et ces « nouveaux » du bureau politique se trouvent les rescapés du congrès de février 1980 (un congrès qui avait procédé à quelques remaniements finalement sans grande portée), tels MM. Karkozka, le le « patron » du parti à Varsovie, et Andrzej Werblan, l'idéologue qui revint après un long purgatoire et dont on a pourtant du mal à oublier les paroles qu'il prononça et les textes qu'il écrivit, en 1968, sur la question juive...

C'est donc cette équipe, encore sans grande unité politique, et dans laquelle l'importante nouveauté reste cette entrée d'une nouvelle génération de responsables, qui doit remettre la Pologne sur les rails de la relance et de la « crédibilité », ainsi que l'a souligné M. Mieczyslaw Rakowski, l'influent directeur de l'hebdomadaire *Polityka*. Avec comme chef un homme mieux préparé à surveiller le pouvoir qu'à l'exercer, et que sa carrière ne prédispose pas, bien évidemment, à comprendre cette lame de fond venue de la Baltique et qui secoue toute la Pologne. Mais qui ferait mieux ? Souvenons-nous que, en 1971, on faisait grand cas des « pragmatistes », des « novateurs », de « ceux qui avaient réussi », des Silésiens, en un mot, que M. Gierek faisait monter avec lui à Varsovie. Et dix ans plus tard... Tous, certes, ne finissent pas comme M. Maciej Szczepanski, alors jeune rédacteur en chef du quotidien du parti à Katowice, qui devint le puissant président du comité d'Etat pour la presse et la télévision, et qui va terminer sa carrière sur les bancs du tribunal sous l'accusation d'enrichissement injustifié et de prévarication.

Pourtant, cet « été polonais » peut représenter une grande chance pour la Pologne, comme toute crise pour tout corps biologique ou social. A condition que les bons remèdes soient appliqués.

Les deux qualités que les Polonais attendent aujourd'hui de leurs dirigeants sont assurément l'authenticité et l'honnêteté. Deux traits que les travailleurs de la Baltique ont trouvés en Lech Walesa, cet homme formé dans la lutte ouvrière et dans la foi chrétienne. Ce qu'ils attendent aussi du pouvoir, c'est qu'il respecte ses engagements, les accords signés à Gdansk le 31 août, et leurs conséquences. Car signer est une chose, appliquer en est une autre.

Une véritable course contre la montre est engagée à Varsovie entre les deux Pologne de cet été : celle des syndicats et des travailleurs, qui vont aller aussi loin que possible dans la définition d'un nouveau type de relations avec le parti dirigeant et l'Etat, qui se veut à la fois ouvrier et patron ; celle de l'autorité politique, bousculée dans ses certitudes et figée dans ses comportements, qui « accepte et signe », mais qui, en même temps, est obligée de se demander comment accompagner, sinon récupérer, le mouvement. Ces deux Pologne doivent se rencontrer, travailler ensemble. Sans dramatiser la situation, tout est encore possible venant du Kremlin.

(1) Où l'on trouve — et ce n'est pas un hasard — des hommes appartenant aux mouvements d'opinion démocratique cités plus haut.

La stratégie des intellectuels : vers la solidarité

Par IGNACIO RAMONET

LE succès politique des grévistes de la Baltique, imposant au pouvoirs les accords de Gdansk, est une victoire pour l'ensemble des forces d'opposition polonaises (classe ouvrière, Eglise catholique et intellectuels notamment) qui, depuis 1976, sont parvenues à faire cause commune dans le but, précisément, d'imposer des réformes démocratiques. C'est cette alliance qui confère à la crise actuelle sa profonde singularité et la distingue catégoriquement des sursauts sectoriels de 1956, 1968, 1970 et 1976.

Cette fois, c'est le régime qui se trouve isolé (la paysannerie ne s'est pas exprimée cet été, mais, de toute évidence, elle sympathise avec les mécontents) ; il se voit confronté à un mouvement de désobéissance civique bien organisé et généralisé qui est, d'ores et déjà, en mesure — n'était-ce l'éventualité d'une intervention militaire soviétique — de le renverser.

Cette stratégie de résistance civique a été conçue, après mûre analyse des échecs précédents, par les intellectuels d'opposition ; ce sont eux, indiscutablement, qui ont défini la *ligne générale* de la résistance, qui l'ont diffusée dans les profondeurs du pays et qui ont su gagner à cette stratégie — ce n'est pas leur moindre succès — l'ensemble de la classe ouvrière.

Comment, malgré la censure et la surveillance policière, les intellectuels sont-ils parvenus à populariser leurs critiques du régime et leurs idées de désobéissance ?

La renaissance de la société civile en Pologne s'est effectuée dans des conditions difficiles ; les nazis s'étant acharnés contre les élites, il ne restait dans ce pays, en 1945, que soixante mille personnes ayant reçu une éducation supérieure. La période stalinienne (1948 - 1956) n'a évidemment pas favorisé la liaison entre les nouvelles générations universitaires et la tradition intellectuelle « bourgeoise » d'avant-guerre. Aussi faut-il attendre 1956, et la chute de l'éphémère Edward Ochab après les révoltes ouvrières de juin à Poznan, pour que Gomulka, en réduisant les pouvoirs de la police et de la censure, favorise la possibilité d'une vie intellectuelle et culturelle non alignée systématiquement sur la propagande du régime. Des communistes libéraux, bientôt qualifiés de « révisionnistes », et certains essayistes catholiques, rassemblés autour de quelques revues et clubs de pensée, constituent alors une sorte d'opposition intellectuelle tolérée. Ces deux courants sont à l'origine, directement, du mouvement actuel.

Les « révisionnistes » souhaitent infléchir de l'intérieur le parti vers la démocratisation et l'humanisation ; leurs travaux, en particulier les essais de Wladislaw Bienkowski, de Leszek Kolakowski, d'Edward Lipinski, de Krzysztof Pomian, ainsi que l'œuvre poétique de Wyktor Woroszylski et d'Adam Wazyk, défendent l'idée d'une participation critique à la vie publique. Antisoviétiques mais cependant marxistes, ils proposent un modèle de comportement oppositionnel et favorisent de la sorte le renouveau d'une véritable vie intellectuelle. Le courant catholique se rassemble, de son côté, autour de Stanislaw Stomma, dirigeant du groupe Znak, antimarxiste mais paradoxalement favorable à l'alliance avec l'U.R.S.S. ; en échange de l'appui politique, retenu et modéré, qu'il accorde à Gomulka, celui-ci autorise ce groupe à créer le mensuel *Znak* et la maison d'édition du même nom ; il permet également la relance de l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny* et la mise sur pied de clubs d'intellectuels catholiques. L'opinion publique découvre alors un style de pensée différent de la propagande officielle. Trois membres du Znak, Stefan Kisielewski, Jerry Zawiejski et Stanislaw Stomma entrent même à la Diète et, grâce à leurs interventions critiques, les Polonais goûtent pour un temps à une sorte d'insolite pluralisme politique. A la gauche du Znak, la revue catholique *Wiez* exerce également une importante influence parmi l'intelligentsia et rapproche, sur ses propres positions, les intellectuels « révisionnistes » et ceux du Znak.

Révisionnistes et catholiques coïncident, à cette époque, sur un point : ils désirent voir s'assouplir le parti grâce à la montée de dirigeants « *intelligents et réalistes* » ; ils ne prennent aucune initiative pour mettre sur pied des organismes qui pourraient, le cas échéant, aspirer à exercer le pouvoir. Tous cherchent à éviter le conflit avec le parti et refusent de se considérer comme une opposition ; c'est la doctrine du « compromis positif ».

L'espoir proprement politique des révisionnistes disparaît dès le début des années 60, lorsque Gomulka revient à des pratiques autoritaires et abandonne tout souci de libéralisation ; mais, comme stimulant intellectuel, le révisionnisme dure jusqu'à mars 1968, époque de révoltes universitaires lorsque les étudiants et les professeurs réclament des droits fondamentaux. Le régime, afin de démanteler ce qui constitue déjà un véritable pouvoir intellectuel, réprime avec une extrême violence les manifestations et réussit à isoler les étudiants et les professeurs des autres couches sociales en déclenchant une campagne fielleuse et efficace contre l'ensemble de l'intelligentsia sur des bases antisémites, xénophobes et démagogiques. Prison, chômage et émigration dispersent les intellectuels (on parle alors de « *pogrom culturel* ») et brisent leur mouvement de contestation. La démoralisation est telle que, lors du massacre des ouvriers de la Baltique, en décembre 1970, les intellectuels ne sont pas même en mesure d'exprimer leur protestation.

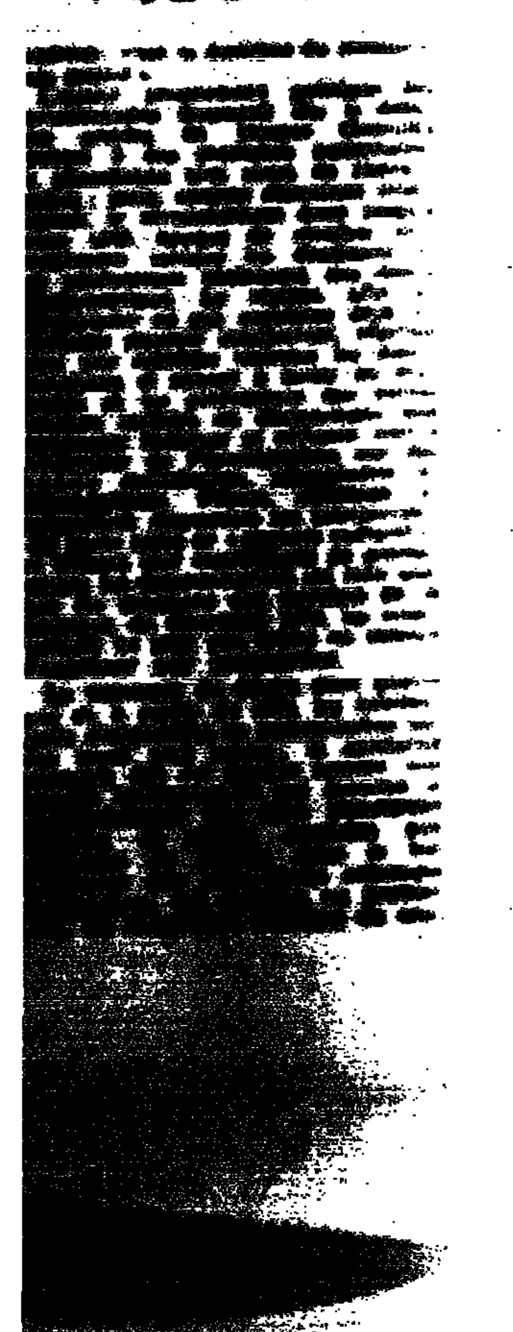
La traversée du désert dure quatre ans et, à partir de 1972, les intellectuels d'opposition se restructurent sur des bases plus larges ; la solidarité apparaît dès cet époque comme une qualité fondamentale qui favorise le rapprochement des trois principales familles de pensée opposées aux méthodes du régime, dans le but d'élaborer une plate-forme commune d'opposition. On retrouve, en premier lieu, les marxistes ; héritiers du courant révisionniste, ils sont partisans d'un eurocommunisme à la polonaise ; les deux chefs de la révolte de 1968 figurent parmi eux : Adam Michnik et Jacek Kuron. Il y a également les catholiques, défenseurs des droits de l'homme et favorables à un socialisme d'inspiration chrétienne. Et, enfin, une constellation d'intellectuels anticommunistes, jusqu'alors en situation d' « émigration intérieure », parmi lesquels le plus grand nombre se réclament du socialisme démocratique et du nationalisme. Malgré les méfiances réciproques (les marxistes ont des réticences à s'allier à l'Eglise catholique, les catholiques soupçonnent les anciens staliniens, et les socialistes et nationalistes se défient de tous les autres), un accord de principe s'établit sur un point principal : le désir de tous de travailler à la création d'une Pologne démocratique et libre.

La première manifestation publique de cette opposition politique clandestine a lieu en 1975 à l'occasion du projet gouvernemental de modifier la Constitution polonaise de 1952. Les intellectuels rendent publique la « lettre des 59 », qui recueillera plus de quarante mille signatures, dans laquelle ils s'opposent à l'introduction dans la Constitution d'un article reconnaissant formellement l'allégeance de la Pologne à l'U.R.S.S. ; ils réclament, d'autre part, la liberté de conscience et de pratique religieuse, la liberté du travail, la liberté de parole et d'information, la liberté de recherche universitaire.

On perçoit déjà, dans cette première intervention, quelle va être désormais la tactique des opposants : ne pas cri-

T D'HONNÊTETÉ

vers la solidarité



tiquer en bloc l'ensemble du système, mais s'en prendre ponctuellement à des illégalités flagrantes et les dénoncer publiquement à l'opinion nationale et internationale.

En 1976, des grèves éclatent à Radom et à Ursus, les ouvriers incendient les sièges du parti ; le gouvernement Gierek cède, en vingt-quatre heures, aux revendications des grévistes mais, une fois la reprise du travail effectuée, il s'en prend avec férocité aux meneurs ; des centaines d'ouvriers sont licenciés, d'autres sont emprisonnés, torturés. Cette fois, les intellectuels réagissent promptement et vont, enfin, réaliser la jonction espérée avec la classe ouvrière. Ils créent en septembre 1976 un Comité de défense des ouvriers (KOR) afin d'apporter aux travailleurs une assistance juridique, médicale et financière. C'est la première fois qu'une organisation indépendante se constitue en Pologne sans l'accord du parti.

Par ses actions en faveur des ex-grévistes sanctionnés, le KOR devient vite populaire, obtient l'arrêt des persécutions judiciaires, la relaxe des prisonniers, la cessation des tortures et la réintégration des ouvriers licenciés. Dès le début, le KOR agit au grand jour et informe en permanence l'opinion publique de ses actions. D'autre part, en se basant sur l'article 71 de la Constitution de 1952 qui garantit les libertés fondamentales classiques (d'expression, de presse, de réunion...), le KOR entreprend de publier plusieurs revues, éditées et diffusées, certes, clandestinement, mais dont les articles sont signés par leurs auteurs, souvent fort prestigieux, qui bravent ainsi l'autorité du pouvoir.

Malgré les saisies et les persécutions, le KOR diffuse trois périodiques : *Bulletin d'informations*, expression du groupe de Kuron et Michnik, qui tire à 6 000 exemplaires ; *Glos* (Voix) organe du Mouvement démocratique, 3 000 exemplaires ; et le plus important, *Robotnik* (l'Ouvrier) destiné aux travailleurs, tiré à 20 000 exemplaires.

Encouragés par cette initiative audacieuse du KOR, les publications clandestines foisonnent à partir de 1978 : la plus remarquable est sans doute *Zapis*, revue littéraire et politique (2 000 exemplaires) où s'expriment les meilleurs écrivains polonais de l'intérieur et de l'exil ainsi que la plupart des intellectuels d'envergure. (Trois des créateurs polonais les plus connus à l'étranger, Tadeusz Kantor et Jerzy Grotowski — dramaturges — ainsi que Krzysztof Penderecki — compositeur, — maintiennent cependant, au milieu de cette ferveur politique générale, une attitude de prudente indifférence sans être pour autant des partisans du régime.) Il y a également *Krytyka*, trimestriel politique ; *Opinia*, organe du Mouvement de défense des droits de l'homme et du citoyen, *Bratniak* (3 000 exemplaires) bimestriel politique édité à Gdansk et lié au groupe Jeune Pologne ; *Aspekt*, organe du Mouvement des démocrates libres, *Puls*, etc.

Toutes ces publications, malgré leur tirage réduit, circulent largement et le nombre de leurs lecteurs est fort important, en particulier dans les milieux universitaires, artistiques et intellectuels. Elles brisent le monopole du pouvoir dans le domaine de l'information et de l'expression des idées, multiplient les aires de liberté de pensée à l'intérieur desquelles s'expriment enfin des citoyens jusqu'alors réduits au silence.

Cette stratégie de résistance fondée sur la prolifération de groupes insoumis, l'alliance tous azimuts avec les adversaires du régime et la coopération étroite avec la classe ouvrière, est élaborée essentiellement par trois hommes : le philosophe Leszek Kolakowski, l'historien Adam Michnik et le pédagogue Jacek Kuron.

Une théorie de la résistance et de la fronde

KOLAKOWSKI est le plus prestigieux philosophe polonais contemporain ; ancien théoricien « révisionniste », exclu du parti en 1966 à cause de ses critiques contre le régime de Gomulka, renvoyé de l'Université en 1968 et contraint d'émigrer, il enseigne actuellement à Oxford ; il est l'auteur des *Principaux Courants du marxisme*.

Pour Kolakowski, « *la forme actuelle du socialisme* [en Pologne] *est absolument ossifiée et a perdu son fondement idéologique* » ; par conséquent le régime polonais lui apparaît comme « *un organisme entièrement dépourvu de plasticité et de dispositifs d'autorégulation, et seules des catastrophes brutales et périodiques peuvent le conduire à des modifications* ». Kolakowski estime que l'heure de la résistance est arrivée car « *un mouvement de résistance est plus efficace non pas quand le degré d'oppression et de terreur est élevé, mais au contraire, aux époques de relâchement relatif entraîné par la désagrégation de l'appareil dirigeant* », et il ajoute : « *C'est à Lénine que nous devons cette remarque.* » Or, selon lui, depuis la fin du stalinisme, le système est en crise, « *les appareils actuels sont démoralisés et atteints de la maladie chronique que sont les conflits internes entre groupes rivaux* », aussi il ne lui semble pas absurde de concevoir « *une résistance active mettant à profit les contradictions naturelles du système* » ; il considère notamment que la libre circulation de l'information détruirait le système en peu de temps, aussi propose-t-il de déjouer les entraves de la censure en multipliant les infractions, « *le meilleur moyen de réagir contre les poursuites pour ce genre de « délits » est de les commettre en très grand nombre* » (1).

Cette attitude offensive est également celle d'Adam Michnik : « *La seule voie*, dit-il, *à prendre pour les dissidents des pays de l'Est est celle d'une lutte incessante pour les réformes, en faveur d'une évolution qui élargira les libertés civiques et garantira le respect des droits de l'homme.* » Il pense qu'il ne faut guère relâcher la pression sur la bureaucratie dirigeante : « *Quand le pouvoir cède à la révolte au lieu d'organiser une répression sanglante, l'opposition démocratique ne doit considérer ce fait ni comme une concession suffisante* (« du moins ils ne tirent pas »), *ni comme une fiction dénuée de sens. Son devoir est de participer continuellement et systématiquement à la vie publique pour créer des faits politiques sous forme d'actions collectives et proposer une solution alternative.* » (2). Pour Michnik, cependant, cette stratégie ne peut prendre corps que si elle s'articule à des institutions ou associations ouvrières indépendantes du pouvoir ; ces institutions, il les imagine inspirées par le modèle espagnol des commissions ouvrières. L'expérience espagnole, dans son ensemble, lui paraît pleine d'intérêt : « *C'est un excellent exemple de lutte contre une dictature totalitaire ; il mériterait une étude détaillée en tant que modèle d'un passage progressif d'une dictature vers des formes démocratiques. Le mouvement eurocommuniste espagnol peut servir de leçon à la gauche de l'Est, leçon de solidarité avec ceux dont la pensée est différente de la vôtre mais avec qui vous construisez un front commun, leçon de franchise et de loyauté dans la coopération avec l'Eglise catholique, leçon — enfin — qui montre comment l'on organise un mouvement ouvrier indépendant dans des conditions opprimantes d'un régime totalitaire. Je pense, bien entendu, aux célèbres « commissions ouvrières », cet instrument incomparable de lutte pour les droits et les intérêts des ouvriers.* » (3).

Jacek Kuron part également de la conviction qu'« *un système totalitaire ne peut résoudre les crises sociales* » et qu'il est donc vulnérable à une contestation publique et organisée reposant sur la solidarité : « *Une protestation ouverte, synchronisée dans un bon nombre de centres, unit le pays et devient un mouvement social* », et Kuron explique : « *Un mouvement social est une forme d'action combinée dans laquelle chaque participant réalise ses buts en agissant dans le cadre d'un groupe restreint et indépendant. Ces petits groupes sont unis par un but commun.* » Avec une perspicacité bien marxiste, Kuron sait qu'il est possible dans certaines circonstances de transformer automatiquement une grève économique en grève politique : « *Les grèves isolées*, dit-il, *n'exercent pas beaucoup d'influence ; elles n'ont pas beaucoup d'effet sur les forces organisées auxquelles elles s'opposent. Mais elles peuvent se transformer en mouvements sociaux dans les occasions où la communauté tout entière est l'objet d'une attaque de l'Etat* » ; ce qui fut précisément le cas cet été lorsque le gouvernement décida d'augmenter le prix des denrées de première nécessité. Pour Jacek Kuron, le rôle de l'opposition est clair : « *Prendre l'initiative des mouvements de résistance, les organiser et les faire coopérer* » dans le but de conformer la société « *en dehors du pouvoir, c'est-à-dire d'instaurer du pluralisme sans autorisation* ». Dans cette perspective, Kuron propose d'abord d'organiser « *la représentation des travailleurs dans des sortes de commissions ouvrières, mettre sur pied l'autogestion universitaire, l'organisation autonome de la presse, de la culture, des sciences ...tout cela indépendamment de l'Etat.* » (4).

Il est difficile, à la lumière de ces prises de position, de ne pas voir dans les événements de l'« été polonais » l'application de la stratégie de résistance conçue conjointement par Kolakowski, Michnik et Kuron. Dès 1977, le KOR a encouragé, au sein de la classe ouvrière, la création de syndicats autonomes ; on sait, par exemple, que, dans les chantiers navals de Gdansk, ces syndicats existent depuis 1978 et que, d'ailleurs, l'origine ponctuelle de la grève d'août dernier se trouve dans les sanctions prises par la direction à l'encontre d'une représentante des syndicats indépendants, Mme Anna Walentinowicz, grutière, mutée à la section des coques.

La diffusion des idées du KOR et la pénétration dans la capillarité sociale du réflexe de désobéissance civile et de fronde à l'égard du pouvoir s'effectuent non seulement au moyen de la publication de périodiques, mais aussi par l'édition d'essais politiques, d'analyses économiques et d'œuvres littéraires. Les maisons d'édition clandestines se multiplient, Nowa est la plus connue, mais il y a également Clin (Coin), les Editions du 3 mai, Jeune Pologne, etc.

Parmi les essais les plus remarquables qui circulent clandestinement, il faut citer l'analyse du livre de James Burnham *la Lutte pour le monde*, due au plus éminent penseur catholique, Stefan Kisielewski ; *Polonais, qui êtes-vous ?* de Witold Wirpsa ; *Face à l'avenir*, de l'écrivain Lech Badkowski, un des plus immédiats conseillers de Lech Walesa et, à ce titre, principal négociateur des accords de Gdansk. Proche du mouvement Jeune Pologne (5), Badkowski, dans son ouvrage, détermine les objectifs primordiaux que doit atteindre la nation polonaise : indépendance et démocratie, il estime que, dans un deuxième temps, la Pologne devrait raffermir ses liens culturels avec les peuples frères d'Ukraine et de Lituanie.

Un autre ouvrage important qui circule clandestinement est la thèse de l'historien Pawel Jasienica (décédé en 1970) intitulée *la Guerre civile* et consacrée à l'analyse de la résistance populaire et catholique des chouans contre les armées et l'administration de la Révolution française. Le groupe P.P.N. (Rassemblement pour l'indépendance de la Pologne), dont les membres conservent un rigoureux anonymat, élabore des rapports socio-économiques fort documentés et très appréciés. Il y a aussi les deux rapports du groupe Expérience et Avenir, constitué par une centaine d'intellectuels (professeurs, artistes, ingénieurs, écrivains) appartenant ou non à l'opposition (y figurent, par exemple, les cinéastes Wajda, Zanussi et Kieslowski) ; le premier, intitulé *Sur la situation de la Pologne*, dresse un bilan critique de la gestion de M. Gierek ; le second a été publié le 3 mai dernier, il a été élaboré par un groupe restreint (DIP, groupe de services) qui, empêché de se réunir, s'est consulté par courrier ; il s'intitule *Comment en sortir ?* et, selon ses auteurs, peut fournir encore au pouvoir actuel des réponses politiques lui permettant de surmonter la crise actuelle.

Des romans corrosifs

LES éditions clandestines favorisent aussi la survie de la littérature polonaise que la censure officielle a conduit au bord de l'étouffement. « *Dans la situation actuelle*, explique le poète Stanislaw Baranczak, *un tiers des écrivains polonais est réduit au silence, un tiers reste soumis aux pressions de la censure dès qu'il tente d'écrire la vérité, et le dernier tiers, sciemment, n'écrit pas la vérité.* » (6).

Les écrivains interdits publient donc à nouveau ; leurs livres, leurs textes, sont lus fébrilement par toute une génération de jeunes qui ne connaissaient plus, de ces auteurs éminents, que le nom. Circulent ainsi clandestinement des livres depuis longtemps interdits, et jamais publiés, comme *la Grande Peur*, de Julian Stryjkowski (né en 1905) sur l'antisémitisme dans la Pologne d'avant-guerre (allusion transparente à la récente période antisémite inspirée par le général Moczar) ; *Miazga* (la Pulpe) du grand romancier Jerzy Andrzejewski (né en 1909, auteur de *Cendres et diamants* adapté au cinéma par A. Wedja) dont l'action se situe en U.R.S.S. sous le stalinisme au cours des années 30 (7). D'autres auteurs décrivent la situation actuelle, les misères de la vie quotidienne en Pologne : *le Cirque*, de Piotr Wierzbicki, *Irréalité*, d'Andrzej Kijowski, et surtout, les deux romans célèbres de Tadeuz Konwicki (né en 1926) : *Complexe polonais* (1978) et *la Petite Apocalypse* (1980). Le premier tresse la vie et les souvenirs des gens qui font la queue devant une bijouterie ; viennent à la mémoire des images de la guerre de résistance conduite par l'Armée intérieure (A.K. non communiste, qui organisa l'insurrection de Varsovie et dans laquelle combattit Konwicki) mêlées à l'évocation plus ancienne de l'insurrection patriotique de 1863 contre l'occupant russe, minimisée dans les manuels officiels d'histoire.

La Petite Apocalypse représente le plus important succès de la littérature polonaise clandestine (le livre a déjà été tiré à plus de 20 000 exemplaires) ; toute l'action se déroule en une seule journée, le 22 juillet, jour de la fête nationale officielle, dans un avenir proche mais symbolique, en... 1984. L'auteur y parle à la première personne et est le personnage principal du récit ; il présente une Pologne profondément enfoncée dans un système de despotisme bureaucratique mou ; partout, prédominent la servilité, le manque d'initiative, l'obéissance aux chefs, la délation, l'indifférence à l'opinion et à l'intérêt publics. Les dissidents eux-mêmes ne sont guère épargnés (au début du roman, ils viennent proposer à l'auteur de s'immoler publiquement par le feu durant le défilé de la fête nationale), ils apparaissent figés dans leur rôle officiel de dissidents, et assistent impuissants à l'écroulement du monde, de la morale, de la culture... et au triomphe de la veulerie et de l'ivrognerie. La pénurie est absolue, et la police ne sert plus qu'à protéger les livraisons de vivres aux dirigeants du parti qui s'offrent, dans des blockhaus surprotégés, des banquets pantagruéliques. Illustration macabre et grotesque de la décadence morale du régime de M. Gierek, le livre de Konwicki est d'un pessimisme absolu.

Quelques romans étrangers, interdits par la censure, sont également traduits et édités clandestinement ; ils font, bien entendu, métaphoriquement ou explicitement, allusion à la situation de la Pologne comme, par exemple, les œuvres de Georges Orwell, *1984* et *la République des animaux*, ainsi que *le Tambour*, de Günther Grass, dont l'action se déroule à Gdansk, précisément, et où l'auteur décrit, avec réalisme et crudité, l'occupation de la ville par les troupes soviétiques qui violent la mère du petit Oskar, tuent le père et pillent leur maison.

Chanson pour ma fille

Je ne suis pas, hélas ! auprès de toi
Et même ta mère t'a pas vue depuis longtemps,
Mais patiente encore un peu. Mûris.
Nous te raconterons tout.
Nous te décrirons ces jours de grève illuminés d'espoir,
De paroles libérées et d'ardents débats ;
Nos longues nuits sans paupières
Et nos cœurs fulminant d'espérance.
Nous évoquerons pour toi nos compagnons transfigurés
De se sentir enfin maîtres d'eux-mêmes ;
Nous te parlerons de tous ces gens solidaires,
Combattant pour aujourd'hui, et pour l'avenir.
Et donc, aussi, pour toi.
Ne sois pas triste. Attends-nous calmement.
Tu reviendras dans nos bras,
Nous retrouverons ensemble notre foyer qui n'existait pas
parce qu'il manquait encore le vrai bonheur... la liberté.

Poème d'un gréviste anonyme, Gdansk, août 1980.
(Paru dans *Solidarnosc*, n° 7, 27 août 1980.)

SOLIDARNOŚĆ

GDAŃSK sierpień '80

Portrait muet

Nous savons à présent parler avec des silences
Dans nos lèvres naît ainsi, d'une façon nouvelle,
Une autre langue polonaise
Où chaque mot, avant de devenir sonore,
S'étonne d'abord longuement de lui-même
Puis retourne soudain à la non-naissance,
Comme un battement d'ailes silencieux
Ou une aphonie de poissons.
Et chacun, avec sa gueule muette, souffle, s'agite
Dans toutes les directions, et saigne,
La bouche déchirée par les fines mailles du secret.

ERNEST BRYLL.
(*Kultura*, Varsovie, 7 septembre 1980.)

Circulent, également, édités le plus souvent par l'Institut littéraire Kultura, de Paris, et les éditions Aneks, de Londres, et introduits clandestinement en Pologne, les créations littéraires des grands auteurs exilés (8) ; en premier lieu, les romans (*Cosmos*, *Ferdydurke*, *la Pornographie*), de Witold Gombrowicz, mort à Vence en 1969 ; et l'œuvre poétique de Czeslaw Milosz, considéré comme l'un des plus grands poètes contemporains (il réside aux Etats-Unis).

Hormis la littérature, le cinéma polonais, depuis 1976 (9), en est venu à aborder aussi les problèmes quotidiens de la société polonaise, et cela malgré la censure et la répression, qui ont contraint certains brillants cinéastes à l'exil (Polanski, Skolimowski, Lenica, Borowszyk). La nouvelle génération de réalisateurs dénonce, dans ses films, les tares principales du régime : la corruption omniprésente, les privilèges des dirigeants, les abus, les illégalités, l'arrogance des autorités, les injustices, etc. Le premier film de cette nouvelle école est *Tranquillité* (1975), de Krzysztof Kieslowski, produit pour la télévision et demeuré interdit pendant cinq ans (10) ; il met en scène un ex-émeutier de 1970, libéré de prison et qui ne veut plus d'histoires (d'où le titre), mais qui va être mêlé aux combines de son contremaître, lequel s'enrichit, avec la complicité des autorités locales, sur le dos de ses ouvriers ; ceux-ci (déjà) se mettent en grève et finissent par lyncher celui qu'ils croient être l'associé du contremaître. Dès 1975, à mi-parcours du régime Gierek, Kieslowski dénonce l'incurie et la dépravation des autorités et des responsables, ainsi que la montée de la colère ouvrière.

D'autres films, à cause de leur charge critique, demeurent interdits ; en particulier : *Haut les mains*, de Skolimowski, pour son contenu antistalinien ; *le Diable*, de Zulawski, pour « provocation » contre l'Eglise catholique ; *le Livret scolaire*, de J. Kijowski, pour oser rappeler les grèves d'étudiants de 1968 ; *le Fil barbelé*, de Piotrowski, parce qu'il évoque le partage de la Pologne entre le Reich nazi et l'Union soviétique en 1939, et montre les troupes nazies et soviétiques défilant ensemble à Brest-Litovsk, le 28 septembre 1939 ; *le Déménagement*, de M. Losinski, qui illustre les combines indispensables auxquelles il faut se livrer quotidiennement pour vivre correctement en Pologne ; *la Planque*, d'Antony Krauze, sur le monde des marginaux de Varsovie ; *Réception pour dix personnes plus trois*, de Gruza, qui dénonce les insolites privilèges des cadres supérieurs, etc.

Mais beaucoup de films non interdits révèlent aussi le puissant malaise de la société polonaise et interrogent sans complaisance le régime sur les sujets les plus gênants : les silences sur l'histoire polonaise contemporaine, par exemple, que Wajda a formidablement traités dans *l'Homme de marbre*, œuvre fondamentale dans le contexte actuel, qui se terminait devant les chantiers Lénine de Gdansk et s'interrogeait sur l'attitude à venir des fils des hommes de marbre, ces hommes qui avaient rebâti la Pologne d'après-guerre durant le régime stalinien et qui périrent sous les balles de la milice lors des insurrections de 1970. L'arbitraire du pouvoir, notamment dans le domaine de l'information que Wajda a dénoncé dans *Sans anesthésie* (en s'inspirant de l'expérience personnelle du plus éminent journaliste polonais, Ryszard Kapuscinski) ; la corruption généralisée, aussi bien dans les usines, comme le montre *Haut Vol*, de R. Filipski, et surtout *Amator*, de K. Kieslowski, que dans les services de santé ; on apprend ainsi qu'il faut payer (de préférence en devises) pour occuper une chambre d'hôpital, et payer encore pour être soigné ou opéré. Les hauts fonctionnaires de l'Etat volent effrontément celui-ci, avec la complicité de la section locale du parti et des syndicats officiels, nous apprend-on dans *la Constante*, de Krzysztof Zanussi, auteur également d'un corrosif pamphlet contre la nouvelle bourgeoisie gierekienne intitulé *Contrat* (1980). A l'occasion du voyage du pape en 1979, l'Eglise catholique a commandité un documentaire de long métrage sur cet événement, réalisé par Andrzej Trzos, et fort habilement intitulé *le Pèlerin*, par référence à l'œuvre messianique du grand poète national Adam Mickiewic, *le Livre des pèlerins polonais* (1832), véritable programme de régénération intérieure et d'action militante contre le monde corrompu. Projeté dans toutes les églises du pays, ce film exaltant a eu, indéniablement, une profonde influence sur l'esprit des catholiques polonais.

D'autres films, comme *Acteurs provinciaux*, d'A. Holland, *le Meneur de bal* et *Chance*, de Félix Falks, *Kung Fu*, de J. Kijowski, *Sans amour*, de B. Sass, *Papillon de nuit*, de T. Zygadlo..., décrivent une société rongée par l'individualisme, la méfiance, le carriérisme ; un monde d'arrivistes combinards où l'importance de la fonction exercée détermine la qualité des rapports humains, où les trafics d'influence sont banals, et où la réussite, comme ailleurs, s'exhibe sous forme d'ostentation frénétique de richesses ; un monde frappé de nausée, tenté par le suicide, et dans lequel ce qui fait le plus défaut, c'est, précisément, la solidarité.

Cette solidarité que les grévistes de Gdansk ont si profondément sollicitée et sur laquelle, essentiellement, reposait la stratégie de l'opposition (à l'entrée des chantiers Lénine, durant la grève, une pancarte proclamait : « *Grévistes de toutes les usines, unissez-vous !* »).

Dans le documentaire de trois heures sur la grève de Gdansk, *Ouvriers 1980*, réalisé par A. Chodakowski et A. Zajaczkowski, on distingue nettement, sur la table des négociations, entre la délégation ouvrière et la commission gouvernementale, un grand nombre de micros destinés à retransmettre vers l'extérieur, parmi les grévistes de base, les propos des négociateurs. Démagogie légère des chefs ouvriers ? Gadget communicationnel d'importance secondaire ? Folklore de grève ? Au contraire, élément fondamental, nous a dit Lech Walesa, imposé, exigé par les ouvriers eux-mêmes, trop souvent abusés, auparavant, par des délégués au double langage, offensifs dans les forums et soumis, dociles, devant les hommes du pouvoir. Les micros constituaient la garantie de l'honnêteté et de la détermination, ils rompaient la spirale de la méfiance et rendaient possible, enfin, la solidarité.

IGNACIO RAMONET.

(1) Leszek Kolakowski, « Thèses sur l'espoir et le désespoir », *in Pologne, une société en dissidence* (préface d'Alexandre Smolar, François Maspéro, coll. « Cahiers libres », n° 338, Paris, 1978, page 77.

(2) Adam Michnik, « Une stratégie pour l'opposition polonaise », *in Pologne, une société en dissidence*, page 99.

(3) Gustaw Herling-Grudzinski et Adam Michnik, « Deux voix sur l'eurocommunisme », *in Cahiers de l'Est*, n° 11, quatrième trimestre 1977, page 49.

(4) Jacek Kuron, « Pour une plate-forme unique de l'opposition », *in Pologne, une société en dissidence*, page 113.

(5) Créé durant l'été 1979, ce groupe politique, qui édite la revue clandestine *Bratniak*, a adopté le nom de Jeune Pologne par référence aux idées sociales généreuses du groupe littéraire du même nom (1890-1910).

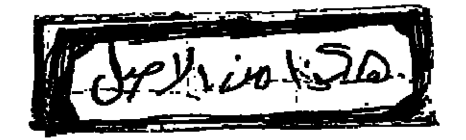
(6) Cité dans « Les écrivains polonais et la censure », texte collectif paru dans les *Cahiers de l'Est*, n° 11, page 53.

(7) Un chapitre de *Miazga* a été publié dans les *Cahiers de l'Est*, n° 11, pages 55 à 65.

(8) Sur la littérature polonaise en exil (1945-1979), lire le numéro spécial des *Cahiers de l'Est*, n° 18-19, quatrième trimestre 1979.

(9) Cf. *le Monde diplomatique*, juillet 1980.

(10) Il a été diffusé par la première chaîne polonaise le 15 septembre 1980.



LA GRANDE FAIBLESSE DE

Choix erronés et dogmatisme

Par WILHELM JAMPEL *

« LES grèves des derniers mois n'étaient dirigées ni contre les principes du socialisme, ni contre les alliances de la Pologne, ni contre le rôle dirigeant du parti, elles ont été l'expression d'un mécontentement ouvrier provoqué par des erreurs importantes dans la politique économique », déclara M. Kania, nouveau premier secrétaire du parti communiste (parti ouvrier unifié polonais, POUP), dans son discours inaugural, devant le plénum du comité central, le 5 septembre dernier (1).

Explications déjà entendues après les grèves ouvrières de 1956, 1970 et 1976. Le parti, en tant que tel, ne se trompe jamais, mais certains dirigeants sont incapables d'appliquer les idées du « socialisme scientifique » tel qu'on le conçoit en Europe de l'Est.

En fait, ce qui est en question, c'est la réalité de ce socialisme, notamment en Pologne. Pour s'en faire une idée, il suffit de se référer à l'analyse que donna de la crise actuelle M. Tadeusz Fiszbach, premier secrétaire du parti pour la voyoïdie de Gdansk (2). Il y voit, tout d'abord, des causes multiples :

— Manque chronique de produits alimentaires et d'autres bien de consommation.

— Hausses de prix successives, qui ont touché certains produits de première nécessité.

— Manque de médicaments et d'articles d'hygiène.

— Faible équipement des familles ouvrières en biens de consommation durables (électroménager, voitures, etc.), du fait de leur prix élevé et de l'offre insuffisante.

— Situation particulièrement critique dans le domaine du logement (il faut attendre plusieurs années l'attribution d'un appartement).

— Mauvais fonctionnement des transports de voyageurs.

— Insuffisance des équipements sociaux (crèches, écoles maternelles, hôpitaux, etc.).

Mais comment en est-on arrivé là ? Selon M. Fiszbach, ces inconvénients immédiats ont leur origine dans certaines pratiques :

— Mauvaise répartition du produit national, qui ne tient nullement compte des besoins de la population et favorise certains, au détriment de la majorité.

— Centralisation excessive de la planification et de la gestion, qui ne laisse aucune part à l'initiative des entreprises et ignore les régulateurs économiques que sont les prix et les salaires.

— Répartition volontariste des investissements et des matériaux, qui ne se fonde pas sur les besoins réels des entreprises et entraîne des ruptures dans leur fonctionnement.

— Absence d'un système financier cohérent, qui rend impossible l'autonomie comptable *(khozrascet)* des entreprises et sème des doutes dans l'opinion publique quant à l'efficacité des échanges avec l'étranger.

Malgré tout, le VIIe congrès du parti, réuni en 1975, proclamait dans sa résolution finale (3) que les tâches de la période de transition vers le socialisme avaient été accomplies et que la Pologne abordait désormais la phase supérieure de la construction d'une société socialiste développée, autrement dit, qu'elle entrait dans l'ère du socialisme.

Il n'y a rien de surprenant à ce que les ouvriers de Gdansk aient accepté sans hésitation la proposition faite par M. Jagielski, vice-premier ministre, d'inscrire dans le protocole du 31 août la reconnaissance par les nouveaux syndicats du principe de la nationalisation des moyens de production, du rôle dirigeant du parti communiste et de l'ensemble des alliances contractées par la Pologne. Il faut simplement se demander si ces acquis suffisent vraiment à l'instauration du socialisme.

On peut toutefois s'étonner de voir un pays retomber périodiquement dans les mêmes difficultés sans mettre en cause non seulement certains dirigeants, mais le système économique dans son ensemble, un système reposant sur le principe d'un plan unique, pratiquement imposé par un groupe restreint de politiciens (le bureau politique du parti), et auquel chaque entreprise doit obligatoirement se soumettre. En théorie, l'objectif de la politique économique de la Pologne est demeuré identique, de Bierut à M. Kania en passant par Gomulka et M. Gierek : amélioration du niveau de vie de la population, pleine satisfaction de ses besoins, suppression des inégalités sociales et des privilèges et instauration d'une juste répartition du produit national. Mais, en pratique, l'accent est toujours mis sur l'augmentation de la production des biens d'équipement : les investissements favorisent le secteur productif, tandis que les investissements « non productifs » (logements, hôpitaux, crèches, etc.) passent au second plan. On sait les résultats d'une telle politique pour le consommateur. Un tel système économique ne peut s'imposer sans moyens de pression politique : syndicats aux ordres, grèves interdites, libertés civiques supprimées, strict contrôle de l'information. En outre, la Pologne a souvent donné dans un gigantisme dépassant les possibilités du pays : tel fut le cas, par exemple, avec le plan de six ans qui visait à édifier la base du socialisme (1950-1955) et qui s'est soldé par une baisse sensible du niveau de vie de la population, débouchant sur les événements sanglants de 1956 à Poznan. La même politique économique volontariste a marqué le plan de Gomulka qui avait, lui, pour objectif de mettre un terme aux importations de blé et de fourrage, de bloquer les revenus des travailleurs, tout en augmentant fortement les prix de détail, et qui a provoqué les sanglantes émeutes de 1970 sur le littoral de la Baltique.

L'industrialisation forcée, pratiquée depuis 1971 en vue d'*« édifier une autre Pologne »*, fait appel à des méthodes extensives largement employées dans le passé : forte augmentation des investissements et de la main-d'œuvre, sans tenir compte de l'efficacité et des résultats obtenus. Les statistiques officielles polonaises montrent que les investissements ont connu une croissance record au cours de la période 1971-1975 : + 18,4 % par an en prix constants, et même + 24,8 % pour les investissements productifs. Un tel effort a été accompli grâce à un endettement sans précédent à l'égard des pays occidentaux : 20 milliards de dollars, selon les propres déclarations du ministre des finances, M. Marian Krzak, à la télévision polonaise le 25 août dernier. Cette somme représente le double des recettes annuelles provenant des exportations polonaises. Une telle politique a entraîné une baisse de la consommation, dont la part dans la production nette distribuée est tombée de 73,9 % en 1970 à 64,8 % en 1975, pour retrouver le niveau de 1970 en 1979 sous l'effet d'une pression sociale croissante, dont les événements d'août dernier furent l'aboutissement. Certes, au cours de la période 1971-1975, on avait assisté à une croissance rapide des salaires réels moyens (+ 7,2 % en moyenne par an), mais cette augmentation devait être bientôt neutralisée par une hausse des prix sur les biens de consommation et les services (décrétée en raison de l'insuffisance de l'offre) qui finit par entraîner, en 1978, une baisse de 2,7 % du pouvoir d'achat. Les chiffres officiels (que contestent toutefois les ouvriers et certains spécialistes) indiquent une légère amélioration en 1979.

En outre, le manque d'harmonisation entre les différentes branches dans l'effort consenti pour assurer la croissance industrielle a encore aggravé le déséquilibre de l'économie. On a ainsi favorisé l'industrie électromécanique, avec une extension de la gamme des produits qui a entraîné un éparpillement des ressources disponibles, et cela au détriment de la qualité des biens pouvant être exportés vers les pays fournisseurs de technologie et d'équipements dont la nation a tant besoin. Un grand effort a été entrepris dans le domaine de la métallurgie : une aciérie en construction, d'une capacité annuelle de 9 millions de tonnes, produit déjà 4,5 millions de tonnes d'acier brut. La production d'acier a atteint 19,2 millions de tonnes en 1979 (contre 11,8 millions en 1970) ; celle du cuivre électrolytique, 336 000 tonnes (72 200 en 1970), et celle du soufre technique à 100 %, 476 500 tonnes en 1979 (268 300 en 1970). Mais, tout en développant ces branches fortes consommatrices d'énergie, on a négligé l'importance du secteur énergétique, devenu un véritable goulet d'étranglement : les coupures de courant sont fréquentes, entraînant à la fois de graves perturbations dans l'économie et d'importants inconvénients en hiver pour la population.

L'industrie polonaise consomme deux à trois fois plus de matières premières, de matériaux et d'énergie par unité produite que celles de la France, de la Grande-Bretagne ou de l'Italie. Une grande partie des matériaux étant importée, les limitations des achats à l'étranger ont parfois entraîné des arrêts de production dans des usines modernes. Tel fut le cas, en particulier, dans l'industrie alimentaire, qui avait pourtant bénéficié d'importants investissements de 1971 à 1975 (pour la première fois dans l'histoire du pays) sans arriver pour autant à satisfaire les besoins de la population, ni en viande ou produits dérivés, ni en lait et laitages, ni en conserves de légumes et de fruits en raison des mauvaises performances de l'agriculture.

Les insuffisances de l'agriculture

LES récoltes de céréales sont insuffisantes. Pour compenser le déficit, la Pologne doit recourir à des importations massives de grains et de fourrage. Les effectifs du cheptel sont demeurés stationnaires depuis 1974 et la demande en viande et autres produits de l'élevage est de moins en moins satisfaite. Une réduction des importations de fourrage pourrait avoir des conséquences néfastes pour la consommation, ce qui aggraverait les tensions sociales.

L'agriculture pose d'ailleurs un certain nombre de problèmes difficiles à résoudre dans un avenir proche. On sait que, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays socialistes, elle n'a pas été soumise à la collectivisation : 80 % des terres cultivées appartiennent à des particuliers ; il existe près de 306 540 exploitations agricoles privées, dont 30,5 % disposent de 0,5 à 2 hectares de terre arable et 30,2 % de 2 à 5 hectares. L'urbanisation accélérée liée à l'industrialisation a incité un nombre important de jeunes à quitter la campagne : nombreux sont les propriétaires de petites exploitations qui doivent partager leur temps entre l'usine et la ferme. Ce sont eux qui forment la catégorie des ouvriers-paysans. Une grande partie des agriculteurs privés sont des personnes âgées d'au moins cinquante-cinq ans et dont beaucoup n'ont, en outre, aucune descendance. D'où une diminution sensible de l'emploi agricole. Un soutien multiforme à l'agriculture (dont, pour la première fois, aux exploitations privées), a été promis depuis novembre 1974 par une loi portant sur l'amélioration de l'alimentation et le développement de l'agriculture. Dans une agriculture aussi morcelée et ne disposant pas toujours d'une véritable main-d'œuvre, l'utilisation des nouvelles techniques agricoles, des machines et des équipements modernes, et même des produits chimiques de base, semble difficile. Et pourtant, la stagnation de ce secteur dans les années 1975-1979, aggravée par les conditions climatiques, a accru les difficultés de l'ensemble de l'économie, surtout celles du commerce extérieur. La balance commerciale est en déficit chronique, et l'endettement s'accroît d'une année sur l'autre. C'est ainsi que le déficit a gagné un secteur traditionnellement exportateur, celui des produits alimentaires et des matières premières agricoles.

C'est un fait incontestable que la Pologne dépend de plus en plus des livraisons en provenance des pays occidentaux (voir ci-dessous), décisives pour la réalisation des grands projets dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des transports, etc. Et, pourtant, elle n'a pu trouver de solutions valables pour l'expansion de ses ventes de produits finis, surtout à l'Ouest. Les autorités sont bien conscientes (4) que la modification de la structure des échanges avec l'étranger — diminution des importations de produits agricoles, de matériaux et d'équipements ; augmentation des exportations de produits finis, de machines, d'équipements et d'autres biens d'origine industrielle — nécessite un changement de la structure des assortiments de produits, une nette amélioration de leur qualité et la modernisation de nombreux secteurs de l'industrie, entre autres, l'industrie des tracteurs, l'industrie navale, l'industrie de la machine-outil et les usines clés en main (sucreries, usines d'acide sulfurique, etc.), l'industrie pharmaceutique, l'industrie des peintures et des vernis, la confection, la bonneterie, etc. Autrement dit, il faut une transformation permanente des capacités de production existantes qui doivent s'adapter aux besoins intérieurs et extérieurs.

Les dirigeants polonais ont-ils envisagé les possibles méfaits d'une politique de croissance extensive, rigide et dogmatique, dans une conjoncture mondiale instable, frap-

(1) Voir *le Monde* du 9 septembre 1980.

(2) Voir l'hebdomadaire polonais *Polityka*, n° 35 du 30 août 1980.

(3) *VIIe congrès du POUP, 8-12 décembre 1975, quelques matériaux et documents*, Varsovie, 1975, page 227 (en polonais).

(4) Entretien avec le Dr Karski, ministre polonais du commerce extérieur, in *Handel Zagraniczny* (Commerce extérieur), Poznan, 1980, pp. 15 et 16.

* Conseiller pour l'Europe de l'Est de la revue *le Courrier des pays de l'Est*.

Le poids de la dépendance à l'égard de l'Occident

Par FRANÇOIS GÈZE

SITUATION difficile, voire inextricable, que celle des dirigeants polonais, obligés aujourd'hui de concilier sur trois fronts différents des impératifs économiques et politiques contradictoires. Il leur faut maintenant satisfaire, sur le front interne, les concessions arrachées par les travailleurs en grève sans remettre en cause les bases de leur propre pouvoir, tout en s'efforçant, sur les deux fronts externes, de ne pas s'attirer les foudres du « grand frère » soviétique, et de satisfaire aux exigences de leurs créanciers occidentaux, dont ils sont de plus en plus dépendants. Or, si les deux premiers enjeux sont apparus clairement tout au long des négociations de Gdansk, le troisième est resté étrangement au second plan.

Certes, la dépendance économique et politique à l'égard de l'U.R.S.S. reste la contrainte majeure. Mais, les dix dernières années ont vu l'économie polonaise, comme d'ailleurs celles de la plupart des autres pays d'Europe de l'Est (1), établir avec le système capitaliste occidental des liens économiques qui paraissent aujourd'hui irréversibles. Et cette nouvelle dépendance, pour être plus discrète et plus subtile que la première, n'en impose pas moins sa loi : à moyen terme, elle conditionnera, de façon déterminante, toute politique économique de relance.

Ironie du sort — c'était précisément pour tenter de satisfaire les revendications économiques des grévistes de 1970 que le nouveau gouvernement d'Edward Gierek s'était alors engagé dans une politique systématique d'ouverture à l'Ouest, passant par une forte insertion dans la division internationale du travail occidentale (2). Dix ans plus tard, la situation ne s'est pas fondamentalement améliorée, et les mêmes causes produisent les mêmes effets ; mais, cette fois, la solution du problème est encore compliquée par ce fardeau supplémentaire que représente une dette extérieure de l'ordre de 20 milliards de dollars (elle n'était que de 800 millions de dollars en 1970).

De 1970 à 1976, les échanges commerciaux avec les pays capitalistes, principalement européens, se sont développés à un rythme accéléré (30 % par an, en moyenne) : la part de ces pays dans les importations polonaises est passée de 26 % en 1970 à 49 % en 1976 (voir le tableau ci-dessous). Cette politique s'est alors trouvée grandement facilitée par la volonté des pays ouest-européens de donner un nouveau souffle à leurs relations avec le Conseil d'assistance mutuelle (Comecon) : la France, en premier lieu, qui joua en la matière un rôle de pionnier ; mais aussi le Royaume-Uni, l'Italie, et surtout, à partir de 1972, la République fédérale d'Allemagne, devenue aujourd'hui le premier partenaire occidental de la Pologne (6,8 % des échanges polonais en 1978).

Pierre angulaire de l'effort considérable d'investissement qui caractérisa la « nouvelle stratégie économique », le recours aux technologies occidentales a été particulièrement important dans deux secteurs : celui des biens d'équipement (mécanique, électronique, automobile, etc.) et celui des biens et équipements nécessaires à l'agriculture (engrais, machines agricoles, etc.). Les grands contrats passés avec les entreprises françaises reflètent pour partie ces priorités. En mai 1976, Creusot-Loire signait un contrat de 1 800 millions de francs pour la construction à Police d'un complexe d'engrais comprenant deux usines d'ammoniac, une d'urée et une d'engrais composés (paiement à 100 % prévu par la livraison sur dix ans de 400 000 tonnes/an d'urée à partir de 1983). Outre plusieurs autres ventes d'équipements destinés à l'industrie chimique, les entreprises françaises ont également joué un rôle essentiel dans la croissance de l'industrie électronique polonaise : Thomson (composants, téléphone), CIT Alcatel (téléphone), Logabax (informatique).

Relativement à sa taille, la Pologne est sans doute le pays du Comecon le plus engagé dans la coopération industrielle avec l'Ouest : sur mille cinq cents contrats de coopération industrielle Est-Ouest recensés jusqu'en 1978, environ trois cents étaient le fait de la Pologne. Près de la moitié de ces contrats portaient sur l'acquisition d'équipements et de technologie destinés aux industries de biens d'équipement, le reste étant réparti entre les industries de biens intermédiaires (chimie, sidérurgie, etc.) et celles de biens de consommation. Près de 70 % de ces accords ont été passés avec trois pays seulement : l'Allemagne de l'Ouest, la France et les Etats-Unis. En outre, la Pologne est, avec la Hongrie et la Roumanie, l'un des pays du Comecon qui a eu le plus recours aux formes élaborées de coopération qui, à coup sûr, entraînent des liens durables de dépendance : accords de sous-traitance à long terme, coproduction, paiements compensatoires en biens produits à partir des équipements importés, etc.

Mais, si le recours aux technologies occidentales a effectivement donné un coup de fouet à la croissance de l'économie polonaise (il expliquerait les deux tiers de la croissance annuelle de 8 % entre 1968 et 1973), il a laissé intacts les blocages internes propres à la plupart des économies du Comecon : faible productivité agricole, manque de cohérence des filières productives, gaspillages, etc.

S'il est donc excessif d'attribuer, comme le font certains auteurs occidentaux (ainsi d'ailleurs que les dirigeants soviétiques...) la cause principale des problèmes de l'économie polonaise au « choc en retour » de la crise du système capitaliste mondial, il n'en reste pas moins que la dépendance croissante à l'égard de l'Occident a été la source de nouveaux déséquilibres, compliquant sérieusement la situation. Le plus important est, évidemment, le déficit des échanges commerciaux avec l'Ouest, qui a crû très rapidement de 1972 à 1976 *(voir le tableau ci-dessous)*.

Ce déficit a été financé par des emprunts, contractés pour partie auprès des Etats, pour partie auprès des banques privées occidentales. En 1976, la dette nette atteignait 10 milliards de dollars, et le gouvernement de M. Gierek lançait alors une « manœuvre socio-économique » destinée à enrayer cette évolution inquiétante *(voir l'article ci-dessus)*.

D'où un changement assez net dans la pratique de la coopération industrielle, marqué par un coup de frein aux grands projets d'industrie lourde dont témoigne l'annulation, en août 1979, d'un très gros contrat de 2,5 milliards de deutschemarks avec l'Allemagne de l'Ouest, destiné initialement à l'édification d'un complexe de gazéification du charbon, le crédit correspondant étant réutilisé partiellement pour le développement de projets miniers modestes. Parallèlement, les dirigeants polonais mettaient en avant trois objectifs prioritaires dans les discussions avec leurs partenaires occidentaux : développer la coopération industrielle entre petites et moyennes entreprises, encore très embryonnaire ; encourager la pratique de la « coopération industrielle tripartite », dans laquelle la Pologne jouait déjà un rôle moteur (3) ; et recourir plus largement que par le passé à la « compensation industrielle », mais en s'efforçant de mieux tenir compte des besoins du marché occidental.

Trois ans plus tard, les résultats de cette politique apparaissent pour le moins mitigés. Le déficit des échanges avec l'Ouest persiste, même s'il s'est fortement réduit, surtout grâce au ralentissement des importations de biens d'équipement (celles de céréales restant importantes). Et malgré la bonne volonté réitérée des gouvernements occidentaux (4), les exportations polonaises vers l'Ouest progressaient beaucoup moins que prévu : effet du protectionnisme larvé éclos à la faveur de la crise des économies capitalistes, et, surtout, de l'inadéquation relative de l'offre de biens polonais à la demande occidentale. Les matières premières (charbon, cuivre) y tiennent toujours une place essentielle, et les livraisons effectuées en application des accords de coopération industrielle n'en représentent qu'une part encore modeste (de 6 % à 7 % en 1979), du fait notamment des retards enregistrés dans l'exécution de nombreux projets prévoyant un paiement en compensation.

L'endettement a donc continué à croître. Il atteignit, à la fin de 1979, le niveau record de 19,6 millions de dollars, inscrivant la Pologne dans le peloton de tête des pays débiteurs. Circonstance aggravante, une part importante de la dette vient à échéance d'ici à 1982. Le service de la dette (remboursement du capital et paiement des intérêts) s'élevait à 5,5 milliards de dollars en 1979, soit près des trois quarts des ressources en devises des exportations ; il devrait atteindre 7,2 milliards de dollars en 1980, et 6,5 milliards en 1981.

Engagée dans la spirale infernale des pays du tiers-monde obligés de contracter de nouveaux emprunts pour assurer le remboursement des précédents, la Pologne s'est vu imposer des conditions de plus en plus sévères par ses créanciers (5).

LES INDICATEURS DE LA DÉPENDANCE

	1970	1973	1975	1976	1977	1978
COMMERCE EXTERIEUR						
Part des pays occidentaux industrialisés (%) :						
— dans les exportations	29,4	34,2	31,5	32	31,3	31,3
— dans les importations	25,8	44,4	49,3	48,9	43,3	49,5
Solde des échanges commerciaux avec les pays capitalistes (Nord et Sud), en millions de dollars	+ 147	— 1269	— 2873	— 2933	— 2156	— 1762
BALANCE DES PAIEMENTS						
● Endettement net en devises (milliards de dollars)	0,8	1,9	6,9	10,2	12,8	17,5
● Dette nette/exportations vers l'Ouest	0,8	0,9	2,3	3	3,5	
● Taux de service de la dette (en % des exportations vers l'Ouest)	28	21	43	49	68	

SOURCES : *Euromoney* et R. Kanet : « Le commerce extérieur polonais » in *la Revue d'études comparatives Est-Ouest*, mars 1980.

(1) Cf. F. Gèze, P. Gutman, « Les liens économiques entre l'Est et l'Ouest sont-ils irréversibles ? », *le Monde diplomatique*, mai 1980.

(2) Le sixième congrès du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) prévoyait en 1971 « *l'accroissement notable de la part de la Pologne dans la division internationale du travail, le commerce extérieur devenant le moteur du développement économique* ». (Cf. Wilhelm Jampel, « L'économie polonaise en crise », *le Courrier des pays de l'Est*, n° 238, mars 1980.

(3) Sur 238 accords de coopération industrielle tripartite enregistrés entre 1965 et 1979, 52 concernaient la Pologne. Cf. sur ce point P. Gutman, « Tripartite Industrial Cooperation and East Europe », in *East-European Economic Assesment*, Joint Economic Committee, Washington, octobre 1980. Cf. également les nombreux travaux de la CNUCED sur la coopération industrielle tripartite.

(4) En avril 1980, le ministre ouest-allemand de l'économie déclarait encore : « *La R.F.A. fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir l'effort polonais pour une coopération économique accrue et l'ouverture d'un plus grand marché aux marchandises polonaises en R.F.A.* »

(5) Au début de 1980, elle occupait la cinquante-sixième place, sur la « liste de risque » établie par la revue *Euromoney*, parmi les soixante-quinze pays ayant emprunté en 1979 sur les euromarchés, et elle devait supporter des taux d'intérêt supérieurs de 1 % à 1,5 % au taux moyen.

E FAIBLESSE DE

L'ÉCONOMIE

pée par l'inflation et le chômage ? Il semble que le premier choc pétrolier et la hausse brutale des prix des matières premières de 1973-1974 n'ont pas été perçus. En tout cas les objectifs ambitieux du plan n'ont pas été modifiés. La Pologne a continué à vivre dans ce rêve d'un « modèle miracle » qui assure une croissance économique imperturbable, à l'abri des crises et de l'inflation, sans chômage et sans misère, et qui garantit un développement harmonieux. Laissons de nouveau la parole à M. Fiszbach : notre dialogue avec les masses était un vrai dialogue de sourds, a-t-il déclaré en substance ; notre langage officiel était celui des rêves et des vœux. Il n'a jamais reflété les vrais problèmes, les besoins et les soucis des travailleurs. Dans le plan quinquennal 1976-1980, la tendance était, comme d'habitude, à la hausse : la croissance annuelle moyenne devait être de l'ordre de 7 à 7,3 % pour le revenu national ; de 6,5 à 7 % pour les investissements et de 8,2 à 8,5 % pour la production industrielle.

Seul l'avertissement donné par les ouvriers d'URSUS et de RADOM en juin 1976 a contraint les dirigeants à mettre un frein à cette politique économique déséquilibrée qui menait le pays à la catastrophe. La « manœuvre socio-économique » intervenue à la fin de la même année a réduit le taux d'accroissement des investissements productifs ; la croissance du pouvoir d'achat de la population a reçu un coup d'arrêt avec le « gel » des salaires et la limitation de l'embauche ; les importations ont été limitées de manière à équilibrer la balance commerciale. Du même coup, cette « manœuvre » a entraîné une baisse de la croissance économique (— 2 % en 1979) et une stagnation de la production industrielle, tandis que l'agriculture enregistrait de nouvelles pertes en raison des mauvaises conditions climatiques persistantes. En fait, la limitation partielle des importations n'a fait que perturber davantage les activités de l'industrie et aggraver la situation sur le marché.

Les directives du parti pour le quinquennat 1981-1985, adoptées par le VIII[e] congrès du POUP en février 1980, prévoient la poursuite de l'ancienne politique avec une tendance à la baisse de la croissance du revenu national (ramenée à 2,7-3,3 % par an), de la production industrielle (3,7-4,4 % par an), de la consommation (2,5-2,8 % par an), et une réduction de la part des investissements à 20 % du revenu national distribué. Ce plan ne pourrait être réalisé que si la consommation de matériaux diminuait de 6 à 8 % et si une véritable bataille était livrée pour augmenter les exportations.

Alors que les anomalies de l'économie pèsent gravement sur l'ensemble de la situation à l'intérieur du pays, aucune réorientation de la politique économique n'était donc prévue. Les dirigeants voient aujourd'hui leur marge de manœuvre limitée par une série de problèmes :

— Le nouveau plan quinquennal doit tenir compte des engagements d'investissement conclus au titre de l'appartenance au Comecon ; désormais, les accords de coopération et de spécialisation ont force de loi ;

— Restent à honorer les engagements concernant des travaux entrepris lors du quinquennat 1976-1980 et dont l'achèvement est prévu pour les années 80 (grands projets dans le domaine de la production d'énergie, la sidérurgie, le complexe agro-alimentaire, construction de logements, aménagement de la Vistule, etc.) ;

— Alors que la demande alimentaire devrait connaître une expansion rapide en raison, notamment, du gonflement des revenus et de l'augmentation des bas salaires décidée au mois d'août sous la pression ouvrière, l'agriculture ne sera pas en mesure de satisfaire les besoins ;

— Malgré son fort endettement, la Pologne sera contrainte de continuer à importer des matières premières, des matériaux, des machines et des équipements modernes pour élargir et améliorer la gamme des produits de l'industrie ;

— L'accord de Gdansk, s'il ne reste pas lettre morte, coûtera cher au gouvernement sous forme d'investissements « non productifs » (logements, crèches, santé publique, etc.).

Sans parler de questions plus fondamentales touchant au système de gestion de l'économie, à l'amélioration de l'efficacité et des résultats obtenus dans les différents secteurs de l'économie, aux principes de la planification, aux leviers économiques et financiers (prix, stimulants matériels, participation aux bénéfices, financement des investissements) et, surtout, aux changements qui devraient intervenir au niveau plan-marché afin d'ouvrir l'économie polonaise aux marchés occidentaux.

Les tâches à accomplir sont d'autant plus lourdes qu'elles s'inscrivent dans un environnement international frappé par une crise latente, avec toutes ses implications (chômage, inflation, ralentissement et, parfois, baisse du taux de croissance). Ce qui compte, dans de tels cas, c'est que l'économie puisse s'adapter rapidement aux réalités, et cela suppose l'abandon des schémas rigides et dogmatiques qui ne tiennent compte ni des circonstances ni de la conjoncture. La solidarité internationale avec la classe ouvrière polonaise et l'aide économique promise par l'Union soviétique et les Etats-Unis peuvent, bien entendu, faciliter une transformation du mécanisme économique et sa réorientation. La Pologne a de nouveau ouvert une brèche dans les pays de l'Est en ce qui concerne la politique sociale. Même le langage officiel s'est fait plus souple et conciliant. Mais le problème se pose toujours de savoir si les dirigeants sont prêts à changer de comportement et à procéder à une véritable réorientation de la politique économique. Existe-t-il un consensus préalable de la part des pays frères ? Les Polonais sont pourtant en droit d'exiger que leur niveau de vie ne demeure pas inférieur à celui de leurs voisins des autres pays socialistes.

WILHELM JAMPEL.

Elle a dû fournir pratiquement la totalité des informations économiques normalement exigées des membres du Fonds monétaire international, et les banquiers occidentaux insistent de plus en plus pour que les nouveaux crédits soient liés à des projets industriels qui en garantissent le remboursement par des exportations.

Un indice de la position difficile des autorités polonaises a été fourni en décembre dernier, quand on a appris qu'elles renégociaient très discrètement auprès de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) les termes d'un crédit public dont elles ne pouvaient pas couvrir les échéances (6). Et, malgré les dénégations des responsables financiers de Varsovie, il semblait bien, à la veille des événements de Gdansk, que la Pologne était sur le point d'entamer avec certains de ses créanciers des négociations visant à une consolidation de la dette.

Mais, paradoxalement, cette faiblesse même, conjuguée à une position géopolitique privilégiée, est aussi un atout — certes fragile — dans les mains des dirigeants de Varsovie. Car aucune des deux superpuissances ne peut se permettre aujourd'hui de voir la Pologne dans une situation ouverte de cessation de paiement. D'un côté, c'est la solvabilité de l'ensemble du Comecon dont la préservation est indispensable à l'obtention de nouveaux crédits, qui est en jeu : déjà, la solidarité financière semble avoir joué ces dernières années en faveur de la Pologne (la Banque internationale de coopération économique du Comecon et la Tchécoslovaquie auraient accordé des crédits en devises à Varsovie). De l'autre, la position des banques occidentales est inconfortable, comme le précisait récemment en ces termes un banquier américain : « *D'une part, nous ne voulons pas encourager la Pologne à se retourner vers les Russes pour obtenir de l'aide. Mais, d'autre part, nous ne voulons pas jouer les héros, surtout avec le poids de la dette brésilienne suspendu au-dessus de nos têtes* » (7).

Les événements du mois d'août ont replacé au premier plan les considérations politiques, et on a vu se multiplier les décisions de nouveaux prêts. L'Allemagne de l'Ouest, principal créancier de la Pologne avec 20 % des en-cours, a accordé deux crédits, l'un de 800 millions de deutschemarks (euro-crédit non lié), l'autre de 400 millions de deutschemarks, garanti par le gouvernement et lié à un projet de coopération charbonnière. Et, au début de septembre, M. Helmut Schmidt annonçait qu'il souhaitait débloquer une aide supplémentaire 3,5 fois supérieure à ces montants. Entre le 15 août et le 15 septembre, on apprenait également que la Bank of America devait accorder un crédit de 300 millions de dollars, que le gouvernement autrichien en accordait un autre de 300 millions de dollars lié à la livraison de charbon, et que Washington acceptait de porter de 550 à 675 millions de dollars le crédit public accordé pour l'année fiscale 1980, crédit destiné notamment à l'achat de céréales fourragères. Simultanément, l'Union soviétique accordait plusieurs prêts d'un montant total de 690 millions de dollars, dont 80 % en devises convertibles.

Tout se passe donc comme s'il existait un accord de fait entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis pour maintenir le *statu quo* en Pologne. Mais la situation reste précaire, et ces aides financières supplémentaires aggravent encore la dépendance à l'égard de l'Occident et les contraintes économiques qui lui sont liées, dont le poids risque fort de retomber sur le dos des travailleurs polonais. En effet, « *Il apparaît que les gains de productivité obtenus le sont davantage du fait de la modernisation du parc de machines et des équipements, et pas assez en raison d'une amélioration de l'organisation et de la discipline du travail. Or le frein aux investissements, qui entraîne une diminution des équipements importés, implique maintenant plus que jamais qu'il soit demandé plus à l'homme pour élever la productivité* » (8). Cette exigence est rendue plus impérative par la nécessité d'accentuer encore l'effort d'exportation vers l'Ouest, du fait de la dette accrue. Plus fondamentalement, cet effort implique un renforcement des formes capitalistes de division du travail et de rapports de production dans l'entreprise, qui n'ont en fait jamais été remises en cause par les dirigeants du POUP. C'est ce qui explique le rôle aujourd'hui stratégique des revendications politiques de la classe ouvrière polonaise. Dans les mois qui viennent, il est probable que les concessions accordées aux travailleurs (comme la semaine de cinq jours dans les mines de charbon de Silésie) apparaîtront contradictoires avec ces objectifs. Ce sera là un danger majeur pour le combat qu'entament aujourd'hui les nouveaux syndicats libres.

FRANÇOIS GEZE.

(6) Sarah Martin, « Poland has begun to reschedule », *Euromoney*, décembre 1979.

(7) Sara Martin, « The agreement that the French keep under lock and key », *Euromoney*, mars 1980.

(8) *Le Moniteur du commerce international*, 22 janvier 1979.

« AVANTAGES MUTUELS » ET INTÉGRATION A LONG TERME

Les particularités de la coopération au sein du Comecon

Par MARIE LAVIGNE *

LA nouvelle direction polonaise a obtenu de l'U.R.S.S., au début de septembre 1980, la promesse d'une aide sous la forme de livraisons soviétiques accrues de produits alimentaires et autres biens de consommation, pour l'équivalent de 155 millions de dollars, et une ligne de crédit sur dix ans, à faible taux d'intérêt, pour 260 millions de dollars. En 1976, l'U.R.S.S. avait, dans des circonstances comparables, accordé à la Pologne un prêt de 1 milliard de roubles (soit 1,3 milliard de dollars).

Cette aide pose à nouveau le problème des relations entre l'U.R.S.S. et ses partenaires au sein du Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon). A qui profitent ces relations, sont-elles réellement « mutuellement avantageuses » ? Les pays de l'Est sont-ils pour l'U.R.S.S. un fardeau ou une source de gains confortant la suprématie politique de ce pays dans le camp socialiste ?

L'impression la plus répandue, à l'Ouest, privilégie la seconde interprétation. L'aide soviétique apparaîtrait alors comme une sorte d'aumône allégeant une trop forte pression en cas de crise grave. L'U.R.S.S. n'a-t-elle pas mis à profit l'inflation mondiale pour aligner peu à peu sur les prix mondiaux, depuis 1975, ses ventes de pétrole et de matières premières aux pays de l'Est ? N'oblige-t-elle pas ceux-ci à lui vendre un volume croissant de produits manufacturés ou alimentaires pour compenser le coût majoré de leurs achats, les privant ainsi de débouchés plus avantageux à l'Ouest ? C'est, d'ailleurs, aussi l'opinion de l'homme de la rue dans les petits pays d'Europe de l'Est. A Varsovie, où au cours du premier semestre 1980 le consommateur ne trouvait plus de peinture dans les magasins, on disait que les Soviétiques avaient acheté toute la peinture polonaise pour les travaux des Jeux olympiques...

La question est, en fait, beaucoup plus complexe. La configuration des rapports entre l'U.R.S.S. et les autres pays européens du Comecon se caractérise par des traits paradoxaux qui ne permettent pas de l'assimiler à des schémas connus de domination-dépendance (du type colonialisme-impérialisme, entre un « centre » développé et une « périphérie » moins développée ; ou du type de la domination-dépendance technologique marquant les relations Etats-Unis - Europe). Rappelons ces données :

— L'U.R.S.S. exerce un effet de domination économique par sa masse, non par son niveau de développement. La République démocratique allemande et la Tchécoslovaquie la dépassent pour le produit national brut par habitant ; ces deux pays et la Hongrie, pour le niveau de la consommation des ménages ;

— Disposant, pour la plupart, des matières premières et énergétiques, de la quasi-totalité des réserves, et assurant la plus grande partie de la production totale des pays du Comecon, l'U.R.S.S. en est le fournisseur privilégié. Ainsi elle couvre 75 % des besoins d'importation de ses partenaires en pétrole et produits pétroliers, pratiquement 100 % de leurs importations de gaz, 60 % de leurs importations de charbon (dont, seule, la Pologne est un producteur important), 90 % de celles de minerai de fer ;

— Le Comecon n'est pas un marché commun. Les échanges y sont organisés sur la base d'accords bilatéraux spécifiés principalement en quantités physiques. La monnaie qui sert à les comptabiliser, le rouble transférable, est une simple unité de compte. Si un pays a un excédent en roubles transférables, il ne peut l'utiliser pour acheter des produits en supplément de ce qui a été stipulé dans les accords bilatéraux. Ainsi, lorsque les prix des produits vendus par l'U.R.S.S. s'accroissent plus fortement que les prix des produits achetés par elle (machines, biens de consommation), ce qui est le cas depuis 1975, et lorsqu'à cette occasion l'U.R.S.S. dégage des excédents en roubles transférables, ces « pétroroubles » ne peuvent être recyclés sur aucun marché monétaire, puisqu'ils sont inconvertibles ;

— Le Comecon n'est pas un bloc homogène. Le problème des coûts-avantages supportés ou retirés par les différents membres de cette association est généralement posé pour sa partie européenne, comme nous le faisons ici. Mais le Comecon comprend, en outre, la Mongolie (depuis 1962), Cuba (depuis 1972), le Vietnam (depuis 1978) ; bientôt, peut-être, le Laos, l'Angola, le Mozambique... Chaque entrée nouvelle ajoute aux charges de la communauté, dans une proportion croissante (Cuba a six fois plus d'habitants que la Mongolie, et le Vietnam 4,5 fois plus que Cuba). L'U.R.S.S. en a supporté la plus grande part dans le passé ; elle peut faire pression pour une autre répartition.

Pétrole et monnaies inconvertibles

COMPTE tenu de ces données, comment apprécier l'évolution des rapports entre l'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est depuis le déclenchement de la crise mondiale ?

Le fait le plus marquant pour les observateurs occidentaux a été le relèvement du prix du pétrole soviétique en 1975 (de plus de 130 %), grâce à une nouvelle procédure prévoyant une révision annuelle (et non plus quinquennale) des prix intra-Comecon sur la base de la moyenne des prix mondiaux des cinq années précédentes. Ajoutons que les prix des autres produits entrant dans le commerce interne au Comecon ont également été révisés, cela conduisant à des hausses bien plus faibles en raison de l'augmentation moins brutale des prix mondiaux. Exportatrice principalement de produits primaires et importatrice de produits transformés, l'U.R.S.S., comme les pays de l'OPEP sur le plan mondial, a vu s'inverser à son profit ses termes de l'échange avec le Comecon. A une dégradation de 20 % de ceux-ci entre 1955 et 1974 a succédé une amélioration rapide entre 1975 et 1980, le rattrapage étant sans doute acquis à cette dernière date. Mais le prix du pétrole soviétique demeure inférieur aux prix mondiaux. Il était en 1979, en moyenne, de 70 roubles transférables la tonne, soit 105 dollars, pour un prix mondial moyen de près de 100 dollars en janvier et 179 dollars en décembre. Pour 1980, il est vraisemblablement de l'ordre de 76-80 roubles transférables, soit 114-120 dollars, à comparer avec un prix OPEP porté à 220 dollars en septembre 1980.

Quels avantages l'U.R.S.S. retire-t-elle de cette situation ?

Le simple fait de pouvoir majorer ses recettes d'exportation dans une proportion plus forte que ses importations ne constitue pas un avantage si les règlements se font en monnaie inconvertible ; l'U.R.S.S. se trouve en situation de prêteur forcé. Pour rétablir l'équilibre, elle peut appliquer plusieurs stratégies :

— Diminuer ses ventes. Dans le domaine énergétique, elle a en effet réduit la progression de celles-ci en volume. Les quantités exportées de pétrole, qui s'étaient accrues de 9,5 % par an entre 1971 et 1975, ont augmenté de 4,8 % par an entre 1976 et 1980 ; pour 1981-1985, la progression annoncée est de 1,7 % annuellement. Pour une part encore faible, mais croissante, de leurs besoins, les pays de l'Est doivent donc se tourner vers d'autres fournisseurs : Libye, Irak, Iran notamment, ce qui contribue à accroître leur déficit en devises convertibles ;

— Accroître ses importations. Cette politique a rencontré très vite des limites. La réorientation des échanges des pays socialistes avec le Comecon a été de faible ampleur. Entre 1975 et 1978, l'augmentation en volume des échanges intra-Comecon a été quasi identique à celle des échanges globaux de ces pays ; en 1979, elle a même été moins forte. En valeur, si l'on prend le commerce global des six petits pays de l'Est européen, on observe que la part de leurs échanges avec le Comecon est passée depuis 1975 de 59 à 61 % (de 33 % à 35 % avec l'U.R.S.S.) ; pour la Pologne, par exemple, les proportions correspondantes sont de 49 % et 54 % (28 et 32 % avec l'U.R.S.S.) pour 1975 et 1979.

Il est donc difficile de dire que l'U.R.S.S. « prélève » sur ses partenaires, en quantités croissantes, des biens qu'ils pourraient autrement vendre contre devises à l'Occident. Les produits exportés vers l'U.R.S.S. trouveraient difficilement preneur sur le marché occidental, soit en raison de leur qualité (biens de consommation industriels), soit en raison de leur faible compétitivité (machines), soit à cause d'obstacles liés à la protection du marché (produits alimentaires). Mettons à part le cas de la Pologne, dont certaines ventes à l'U.R.S.S. pourraient être réorientées plus facilement vers l'Europe de l'Ouest : l'U.R.S.S. en obtient 100 % du charbon qu'elle importe, 90 % du soufre, 25 % du zinc ;

— Se faire payer partiellement non pas en roubles transférables, mais en devises fortes. On sait, sans disposer de chiffres précis, qu'une fraction non négligeable du commerce intra-Comecon (de l'ordre de 10 % à 15 %) est réglée en devises. Ces paiements concernent, notamment, des livraisons effectuées au-delà des quotas spécifiés dans les accords commerciaux. Une partie du pétrole soviétique est vraisemblablement réglée de cette façon, aux prix mondiaux. Mais, à l'inverse, des produits vendus par les petits pays de l'Est à l'U.R.S.S. (par exemple, la viande de bœuf, dans le cas de la Hongrie) bénéficient des mêmes possibilités de règlement partiel en devises. Il n'est même pas certain que l'U.R.S.S. retire un gain net en devises de ses échanges à l'intérieur du Comecon.

Investissements financés en commun et restructuration

L'U.R.S.S. n'a donc pas tiré à court terme tous les avantages économiques qu'elle aurait pu obtenir de la nouvelle donne internationale. En revanche, elle en a profité pour relancer l'intégration à long terme au sein du Comecon, selon une stratégie conforme à ses intérêts.

Le renforcement de la planification internationale emprunte actuellement deux voies complémentaires. La première est l'élaboration de « plans concertés de mesures intégrationnistes multilatérales ». Le plan concerté pour 1976-1980, adopté en 1975, est en fait un répertoire de grands investissements financés sur ressources communes. Il est ainsi appelé parce que, pour la première fois dans la pratique du Comecon, les engagements des différents pays membres sont inscrits dans une section spéciale de chaque plan national. Ces plans eux-mêmes sont repris dans des « programmes finalisés » de coopération à long terme (dix-quinze ans) qui constituent le deuxième volet de la coordination.

Les deux formules mettent l'accent sur le secteur énergie-matières premières. Le premier plan concerté comprend dix grands projets, concernant presque tous des opérations de mise en valeur de ressources naturelles à réaliser sur le territoire soviétique (une exception : le développement de capacités de production de nickel à Cuba). Quant aux programmes, seul paraît opérationnel le premier, signé en 1978, qui se rapporte précisément à ce secteur et, tout particulièrement, au développement de l'énergie nucléaire. Les autres programmes (agriculture et alimentation, constructions mécaniques, transports, biens industriels de consommation) en sont encore au stade de l'élaboration.

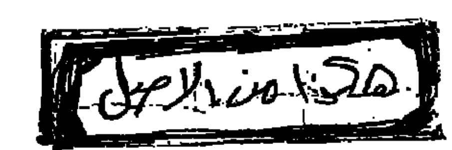
Le cas exemplaire du plus grand des chantiers communs, aujourd'hui achevé, illustre les difficultés de computation des coûts et bénéfices de la coopération. Il s'agit du gazoduc Orenbourg-frontière occidentale de l'U.R.S.S., qui a absorbé à lui seul près de la moitié du financement prévu pour le premier plan concerté. Tous les pays de l'Est européen y ont participé en fournissant de la main-d'œuvre (près de trente mille travailleurs au total) et des équipements, pour la plus grande part achetés à l'Ouest, soit sur leurs ressources propres en devises, soit à l'aide de crédits en devises fournis par la Banque internationale d'investissement du Comecon, crédits pour lesquels ils ont dû payer un intérêt voisin des taux du marché monétaire international. Le gazoduc une fois construit est la propriété de l'U.R.S.S. Le crédit fait à l'U.R.S.S. (et pour lequel celle-ci acquitte un intérêt de 2 à 3 % l'an, en roubles transférables) est remboursé par des livraisons de gaz. Celui-ci est évalué aux prix internationaux socialistes à la date de la livraison ; les pays partenaires de l'U.R.S.S. cherchent, pour ce type d'opération, à faire prévaloir le principe de prix préférentiels (comme c'était d'ailleurs le cas par le passé : ainsi, Tchécoslovaquie et R.D.A. paient encore — jusqu'en 1984 — une partie du pétrole acheté à l'U.R.S.S. à des prix antérieurs à la hausse de 1975, sur la base d'accords conclus en 1966-1967, et en remboursement de crédits fournis à l'U.R.S.S.). Lorsque le remboursement est effectué, seule la bonne foi de l'U.R.S.S. garantit la poursuite des livraisons, en principe assurées aux pays participants pour vingt ans, si on se réfère à la pratique habituelle du Comecon (1).

L'ensemble des projets en cours représente, pour les pays de l'Est, un prélèvement sur leurs ressources internes d'investissement évalué, selon des sources hongroises, à 4 % des investissements économiques totaux pour la Hongrie, 3 % pour la R.D.A., 2,9 % pour la Bulgarie, 2,4 % pour la Pologne. Ce sont là des montants encore faibles. Mais on voit se dessiner une tendance à la restructuration des économies socialistes, les adaptant aux besoins soviétiques de développement.

C'est assurément un élément de dépendance pour les petits pays de l'Est. En sont-ils « exploités » ? Cette question en appelle une autre : leurs contraintes économiques leur laissent-elles un autre choix ?

(*) Professeur à l'université de Paris - I.

(1) Sur les développements récents de l'intégration socialiste, voir *Stratégies des pays socialistes dans l'échange international*, études coordonnées par Marie Lavigne, Economica, Paris 1980.



Unicité du pouvoir politique pluralité sociale et idéologique

Par VICTOR FAY

M. GIEREK avait voulu doubler le potentiel industriel de la Pologne. Malgré d'immenses investissements, dépassant en moyenne le quart du revenu national annuel, il n'y est pas parvenu, tout en mettant le pays, par des emprunts inconsidérés, au bord de la faillite. Cependant, s'il n'a pas su créer une deuxième Pologne industrielle, il a réussi, sans le vouloir, à créer une deuxième Pologne sociale. Il a contribué au réveil d'une classe ouvrière de plus en plus nombreuse, concentrée, consciente de sa force.

Peu importe alors que le « rôle dirigeant du parti » soit inscrit dans la Constitution, puisque le rapport des forces a changé ; puisque, au rôle dirigeant du parti dans l'Etat, fait contrepoids le rôle dirigeant de la classe ouvrière dans la société. Celle-ci a renoué, au travers des luttes successives, avec son glorieux passé, retrouvé sa capacité d'organisation, d'autodétermination et d'autogestion.

On peut se demander pourquoi est-ce la classe ouvrière polonaise qui, de tous les pays de l'Est européen, relance périodiquement la lutte des classes, et pourquoi maintenant ? La question oblige à remonter à un passé lointain qui explique la ténacité et la combativité des ouvriers polonais.

Près de deux siècles de lutte pour l'indépendance, près d'un siècle de combat ouvrier, et leur fréquente conjonction ont forgé une aptitude exceptionnelle à la résistance et à la lutte pour la libération nationale et sociale. Ils ont de qui tenir, les descendants de ces grévistes de Lodz qui, en 1892, tinrent contre le patronat local et contre la gendarmerie tsariste ; de ceux qui, en 1905-1906, imposèrent leur loi, pour peu de temps, à Varsovie, à Lodz, au bassin minier de Dombrowa ; ou encore de ceux qui, en 1918-1919, dès le rétablissement de l'indépendance nationale, créèrent des conseils ouvriers et des comités de gestion ouvrière dans de nombreuses entreprises et établirent, dans le même bassin minier, une éphémère République des conseils. Contre le nouvel Etat, contre le patronat protégé par la police, la lutte des classes s'engage difficile, parfois sanglante. En 1923, une émeute met la ville de Cracovie aux mains des ouvriers. Des grèves suivies d'affrontements violents éclatent malgré le chômage, la misère, la répression. La Pologne vient tout de suite après les Etats-Unis ou la France pour le nombre des grèves et des grévistes entre 1926 et 1936.

Aussitôt le pays libéré du joug nazi, les ouvriers créent des conseils dans les usines qu'ils remettent en route, assument la gestion de ce qui subsiste du patrimoine industriel. Ils constituent des syndicats autonomes par rapport au parti communiste qui, bien que minoritaire, accède au pouvoir grâce à la présence de l'armée soviétique. A partir de 1948, toutefois, leurs positions sont grignotées, leur autonomie réduite, la toute-puissance étatique mettant fin à leur rôle de partenaire dans la gestion de l'industrie.

Les syndicats officiels, intégrés de fait dans l'appareil d'Etat, sont totalement déconsidérés. En juin 1956 éclate une révolte ouvrière à Poznan, signe avant-coureur du « printemps en octobre », qui impose la relève de l'équipe dirigeante et fait revenir au pouvoir Gomulka, ancien secrétaire général du parti précédemment limogé et emprisonné sous l'accusation de titisme et de déviation nationaliste.

De partout, surgissent des conseils ouvriers, des comités de gestion, autorisés, voire encouragés, par la nouvelle direction. Une vague d'autogestion ouvrière déferle sur le pays, les syndicats sont revitalisés par des militants de la base qui imposent la démission du président du Conseil central des syndicats et le départ de nombreux permanents bureaucratisés qui violaient impunément la démocratie syndicale et se mettaient au service des dirigeants des entreprises.

Pour ces travailleurs, les syndicats devaient retrouver leur rôle initial, celui de la défense des intérêts ouvriers, être réorganisés et rénovés. Ils devaient être entièrement indépendants de la direction de l'économie. Si la direction idéologique et politique du mouvement syndical était reconnue au parti, toutes les formes d'ingérence administrative des organismes du parti dans l'activité syndicale devaient être éliminées. Ces demandes sont acceptées et légalisées. Les syndicats sont chargés de présenter les revendications ouvrières, mais les conseils ouvriers obtiennent des prérogatives plus vastes quant à la participation à la gestion des entreprises. Les syndicats sont invités à leur apporter une aide constante, à propager leurs expériences-pilotes, à dégager des ressources permettant d'améliorer les conditions d'existence du personnel. Cependant, l'effacement des syndicats devant les conseils ouvriers est de brève durée. Dès 1957, le parti reprend en main leur direction et valorise leur rôle au détriment des seconds, dont les prérogatives sont de plus en plus restreintes.

L'enchaînement des grèves et des reprises en main

EN 1958, une loi met fin au rôle des conseils ouvriers en instituant dans chaque entreprise une « conférence d'autonomie ouvrière » composée pour un tiers des représentants du conseil ouvrier, pour un autre tiers du comité du parti et, pour le dernier tiers, des représentants du conseil syndical, des organisations de la jeunesse, des ingénieurs et des techniciens. Cette réforme annule, en fait, toute trace d'autogestion ouvrière et réduit les compétences des conseils ouvriers à tel point que, désormais, ils sont mis en veilleuse et ne participent presque plus à la vie et au fonctionnement des entreprises. La reprise en main de la classe ouvrière et la récupération des conquêtes d'octobre 1956 sont ainsi achevées.

De 1958 à 1970, les syndicats sont dépourvus d'autonomie et soumis à une stricte tutelle du parti. Ils ont pour mission de stimuler la production, de soutenir les dirigeants de l'économie au lieu de les contrôler. A nouveau, ils perdent tout crédit auprès des ouvriers, et les rares grèves qui se déclenchent, à Varsovie en 1963, à Nowa-Huta, près de Cracovie, et à Szczecin en 1966, ont lieu contre l'avis de la hiérarchie syndicale, mais avec le soutien et même à l'initiative des sections syndicales d'entreprise.

En décembre 1970, Gomulka lance une double offensive anti-ouvrière en imposant un nouveau système de stimulants économiques tendant à accroître l'intensité du travail tout en bloquant les salaires. En même temps, une série de hausses des prix et de ruptures d'approvisionnements contribuent à abaisser le pouvoir d'achat des travailleurs. Les ouvriers des chantiers navals du littoral de la Baltique se mettent alors en grève, ignorant les syndicats qui s'opposent à leur action ; ils s'attaquent aux locaux de la police et du parti. La police tire. Nombreux sont les morts et les blessés. Malgré la répression, la grève continue et s'étend. M. Gomulka, dépassé par les événements, est « libéré » de ses fonctions et remplacé par M. Gierek, ancien mineur, dirigeant populaire de la région industrielle de Silésie.

De nouveau sont réactualisées les aspirations de 1956 ; de nouveau le président et le Conseil central des syndicats officiels démissionnent, les revendications ouvrières se font plus pressantes, plus précises. M. Gierek, qui refuse tout recours à la force, négocie directement avec les grévistes du littoral, reconnaît le bien-fondé de leurs critiques, annule les hausses de prix et le blocage des salaires, promet de restaurer les prérogatives des syndicats et des conseils ouvriers qui doivent prendre part désormais, avec la direction, à la gestion de l'entreprise. Les litiges doivent être réglés par des commissions d'arbitrage composées des représentants des syndicats et de la direction ; la centrale syndicale est chargée de veiller sur les conditions de travail, souvent déplorables, qui avaient entraîné des accidents et un surmenage des travailleurs.

Les syndicats, encore une fois rénovés, englobent dix millions de salariés, dont six millions d'ouvriers encadrés par deux millions de « militants ». Parmi ces derniers, un million, selon les sources officielles, sont des représentants ouvriers. La réalité est moins belle. Comme en 1966, plus de la moitié des présidents des conseils syndicaux d'entreprise sont désavoués aux élections de 1971. Parmi les trente-deux mille deux cents présidents des conseils syndicaux d'entreprise, il n'y avait d'ailleurs, à la veille de la révolte de 1970, que 28 % d'ouvriers, les postes étant accaparés en majorité par des employés et des cadres dévoués au parti et à la direction.

On recherche vainement une position d'équilibre entre l'attitude revendicative des syndicats et le rôle dirigeant du parti, qui considère les syndicats comme une courroie de transmission des directives aux masses. Les ouvriers, quant à eux, exigent que les syndicats reprennent réellement leur rôle traditionnel, qu'ils défendent leurs intérêts directs contre les abus et les mauvais procédés des petits et grands chefs, au lieu de s'occuper de la distribution des billets de cinéma.

En décembre 1971, le parti définit la tâche fondamentale des syndicats comme « *l'action conséquente en faveur de l'amélioration des conditions des salariés* ». En même temps, les syndicats doivent coopérer à l'augmentation du rendement et au renforcement de la discipline du travail. On décide de renforcer la participation des membres du parti à la direction des syndicats, sous réserve que cette participation ne puisse signifier l'ingérence directe de l'appareil du parti dans le travail syndical. Dès 1971, on retombe dans les anciennes ornières ; à peine revitalisés, les syndicats perdent rapidement toute crédibilité (1). Si, dans un premier temps, l'administration s'incline devant certaines exigences ouvrières, elle tend vite à reprendre les concessions en contrecarrant par tous les moyens l'activité des commissions mixtes d'arbitrage, le contrôle ouvrier, sans parler de la participation à la gestion.

Certes, le niveau de vie des travailleurs s'élève entre 1971 et 1975 grâce aux importations et au meilleur approvisionnement des cantines et des magasins d'entreprise, alors que les prix des principales denrées restent bloqués — ce qui nécessite des subventions de plus en plus élevées contribuant à relancer l'inflation. Chaque tentative d'élever les prix suscite aussitôt la riposte ouvrière. Tel fut le cas, durant l'été 1976, de la révolte des ouvriers de l'usine Ursus, dans la banlieue de Varsovie, et de la ville de Radom, qui tombe entre leurs mains.

Le parti recule devant l'épreuve de force qui menace de se généraliser. La répression, d'abord violente, tourne court. Les ouvriers congédiés et emprisonnés sont peu à peu libérés et réintégrés, sous la pression grandissante de l'opinion publique.

Un comité de défense des ouvriers (KOR, Comité d'autodéfense sociale) se forme en 1976 à l'initiative d'un groupe d'intellectuels partisans de la démocratisation du régime. De nombreuses publications non officielles paraissent sans être sanctionnées, notamment *Robotnik* (l'Ouvrier), largement diffusées dans les usines.

Fort du recul des autorités, le mouvement de contestation se développe. Une « université volante » cherche à corriger les déformations de l'enseignement officiel. Un club des intellectuels catholiques (KIK) relaye l'action de l'Eglise sur le terrain politique. Un mouvement pour la défense des droits de l'homme (ROPCIO) se propose de défendre les libertés publiques. Une Confédération de la Pologne indépendante exprime surtout les aspirations nationales. Enfin, un mouvement d'entente des socialistes polonais, moins connu, voit aussi le jour.

En 1978, des communistes « critiques », membres et ex-membres du parti, créent avec des opposants modérés un groupe de recherches intitulé « Expérience et Avenir DIP », qui, à l'issue d'une vaste enquête, élabore un projet de réforme des institutions et de l'économie sans porter atteinte au régime, au rôle dirigeant du parti et à l'alliance avec l'U.R.S.S. Toutes ces forces sont à pied d'œuvre en 1980, au moment où une malencontreuse hausse des prix met le feu aux poudres (2).

Cette hausse sert de détonateur, mais la révolte vient de loin. Une classe de profiteurs est tolérée, voire encouragée ; elle se compose des privilégiés des différents appareils et des spéculateurs, dont le niveau de vie élevé défie la misère ouvrière. Ni les uns ni les autres n'ont à rendre compte de l'origine de leur revenu et de leur fortune. Ils peuvent acheter des voitures, des logements, des villas, ouvrir des comptes en devises, se rendre à l'étranger. Une classe dominante vit dans l'aisance, voire le luxe. Le principe égalitaire, fondement du régime, est bafoué au nom de la « méritocratie », qui justifie tous les abus. Alors que la pénurie des denrées alimentaires s'installe, que les files s'allongent devant les magasins, que le travail noir se généralise parce que le salaire normal ne suffit pas à vivre, la corruption s'étale au grand jour, les privilégiés de la fortune et du pouvoir disposent de magasins spéciaux, reçoivent des fournitures à domicile, exposent avec insolence les signes extérieurs de la réussite et de la richesse (3).

La grève éclate en juillet 1980 aux chantiers navals Lénine, à Gdansk, le lieu même de l'affrontement sanglant de décembre 1970. Elle s'étend à toutes les usines de la ville, puis du littoral. Un comité de grève interentreprises (M.K.S.) est formé ; il se présente comme l'unique interlocuteur des autorités.

La réaction du pouvoir est d'abord dilatoire ; il refuse de négocier avec le comité interentreprises et n'accepte que les revendications économiques, ignorant les demandes essentielles qui portent sur l'autonomie syndicale et le droit de grève. La fermeté et le sang-froid des grévistes sont exemplaires. Ils occupent les usines, renoncent à manifester, évitent toute occasion d'affrontement, interdisent la vente de la vodka... Toute la population les soutient, les ravitaille ; la solidarité est totale.

Finalement, la délégation gouvernementale accepte de négocier avec le comité interentreprises, tergiverse, comptant sur la fatigue des grévistes. Mal lui en prend. La grève s'étend, les ouvriers d'autres régions s'apprêtent à entrer en action. La pression devient incoercible et les autorités cèdent. Vice-premier ministre et chef de la délégation gouvernementale, M. Jagielski, « *accepte et signe* » l'accord sur les vingt et une conditions formulées par les grévistes et présentées par M. Lech Walesa, président du comité interentreprises. « *Ici, nous sommes dans la ligne de 1956, de 1970*, déclara-t-il plus tard. *C'est notre épopée que nous continuons.* »

L'accord prévoit la reconnaissance de syndicats indépendants du parti et des employeurs, conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail, ratifiées par la Pologne. Ces nouveaux syndicats, indépendants et autogérés, respecteront les principes définis dans la Constitution et défendront les intérêts sociaux et matériels des ouvriers. Ils n'ont pas l'intention de jouer un rôle de parti politique. Ils se fondent sur le principe de la propriété sociale des moyens de production, fondement du système socialiste en Pologne ; ils reconnaissent enfin que le parti ouvrier unifié polonais (POUP) joue un rôle dirigeant dans l'Etat et ils affirment qu'ils ne s'opposent pas au système existant des alliances internationales.

De nouveaux syndicats se forment partout dans le pays, les diverses associations (d'écrivains, d'artistes, etc.) se transforment en syndicats. Ces derniers deviennent, par la force des choses, les interlocuteurs des autorités et des directions d'entreprises, les comités de grève se muent en directions provisoires de nouveaux syndicats dont les effectifs augmentent chaque jour alors que se vident les rangs des syndicats officiels.

Tout n'est pas réglé pour autant. Déjà se font jour des tentatives de récupération. Les dirigeants compromis des syndicats étatiques, après un rapide *mea culpa*, se refont une virginité toute fraîche et assurent que leur organisation sera désormais aussi indépendante et autogérée que les nouveaux syndicats ; pour eux, la dualité syndicale est nuisible et il est souhaitable de rechercher l'unification du mouvement, autrement dit la fusion entre les anciens et les nouveaux syndicats.

Les problèmes de la réunion en une fédération des nouveaux syndicats et de leur statut légal, celui des cotisations, qui, jusqu'à présent, étaient retenues sur les salaires, demeurent posés, la dualité impliquant le libre choix des ouvriers, y compris, à la limite, le refus d'appartenir à un syndicat.

Certes, le gouvernement promet d'assurer le plein respect de l'indépendance et de l'autogestion de nouveaux syndicats, mais cet engagement n'empêcherait nullement les autorités de favoriser, en pratique, les anciens syndicats, d'en faire des interlocuteurs privilégiés. L'issue de cette compétition dépendra du rapport des forces entre les deux types de syndicats.

Il a été plus facile de se mettre d'accord sur le droit de grève, sur le paiement des journées de grève, sur l'augmentation progressive des salaires et leur échelle mobile, sur l'action contre la hausse des prix, sur la réorientation des investissements, sur la limitation des exportations des denrées déficitaires, sur la suppression des prix « commerciaux » plus élevés que dans le circuit normal et des ventes en devises étrangères, sur l'avancement de l'âge de la retraite et la suppression des différences entre les deux systèmes de retraites (le système général et celui de certaines catégories privilégiées).

L'engagement a été pris de cesser les représailles pour raisons d'opinion et de libérer les prisonniers politiques, peu nombreux et retenus pour peu de temps ; de rétablir les droits des ouvriers licenciés après les grèves de 1970 et de 1976 et des étudiants exclus en raison de leurs opinions politiques. Doivent être respectées les libertés de publication et d'expression, garanties par la Constitution, et abandonnées les poursuites contre les publications indépendantes ; assuré, enfin, l'accès aux grands organes d'information pour toutes les Eglises.

Ces dispositions laissent cependant place à une assez grande souplesse d'interprétation. L'augmentation des salaires concerne en premier lieu les emplois les plus mal payés. La suppression des magasins « commerciaux » n'est pas prévue dans un délai précis. Les prisonniers politiques libérés restent inculpés et peuvent être poursuivis. Enfin, l'abolition de la censure n'est pas admise, mais plutôt sa limitation et son assouplissement (4).

Tels qu'ils sont, les accords de Gdansk, étendus à l'ensemble du pays, constituent le point de départ de la nouvelle politique économique et sociale, avec certaines incidences politiques. Le nouveau chef du parti, M. Kania, a promis de les appliquer, ainsi que le nouveau premier ministre, M. Pinkowski. Le premier a nettement délimité le champ de l'acquis et de l'interdit. Les syndicats indépendants seront « *un rouage de la démocratie socialiste* » ; les grèves, expression d'un mécontentement ouvrier, « *n'étaient dirigées ni contre les principes du socialisme, ni contre les alliances de la Pologne, ni contre le rôle dirigeant du parti* ».

M. Kania a dénoncé vigoureusement les « *adversaires du socialisme* », « *le désordre et l'anarchie* », prôné le « *réarmement moral du parti* », « *la démocratie conforme aux normes léninistes* », « *l'approfondissement des liens entre le parti et la société, le respect de la propriété et le soutien de la production paysannes, le maintien des bonnes relations avec l'Eglise, le rétablissement de la confiance* »... Pour rassurer le grand frère soviétique, dont il a obtenu le feu vert et même un soutien conditionnel, il a promis que la Pologne jouera un rôle accru dans le pacte de Varsovie et le Comecon, tout en renforçant les relations avec les pays occidentaux. Il a enfin rendu hommage à M. Brejnev, à l'U.R.S.S. et aux autres pays alliés pour « *leur compréhension et leur confiance* ».

On peut résumer brièvement la situation par la formule : « *Tout ce qui a été promis, rien au-delà.* » Toute tentative de dépassement et de déstabilisation sera réprimée. Reste à savoir dans quel esprit les engagements seront tenus. M. Kania est un empirique qui tiendra compte du rapport des forces aussi bien en Pologne qu'entre la Pologne et son puissant protecteur soviétique. Signalons cependant que la majorité du bureau politique et du secrétariat est composée de dirigeants libéraux, partisans de réformes modérées (5).

L'Eglise a joué, tout au long de la crise, un rôle modérateur qui a été apprécié par les autorités. Les appels à la reprise du travail, lancés par l'évêque de Gdansk et par le primat de Pologne, n'ont pas été suivis d'effets. La grève continuait de plus belle jusqu'à l'acceptation des principales revendications ouvrières. Les grévistes se sont montrés de bons catholiques quant à leur foi, sans consentir à l'Eglise le droit d'ingérence dans leurs propres affaires et tout en recherchant son soutien. Ils ont fait preuve à la fois d'une grande persévérance et d'une grande modération. Leur ténacité s'explique par la tradition séculaire des luttes et par la composition actuelle de la classe ouvrière. En effet, celle-ci n'est plus en majorité d'origine paysanne. Elle est composée à plus de 50 % d'enfants d'ouvriers ; dans les grands centres industriels, elle est à plus de 60 % de lointaine ascendance prolétarienne (6).

L'héritage des luttes passées a été intégré dans la conscience collective ; la classe ouvrière polonaise a montré sa maturité politique, l'aptitude à exercer son hégémonie dans la société. Saura-t-elle, pourra-t-elle, mener le pays vers le socialisme dans le respect de la liberté ?

Or la situation économique de la Pologne, gravement obérée, ne permet de satisfaire les revendications économiques des ouvriers qu'en monnaie de singe. La sourdine a été mise, d'un commun accord entre les parties, sur les augmentations de salaires. Car, pour qu'elles correspondent à un pouvoir d'achat accru, il faut au préalable assainir l'économie, réformer ses structures, transformer de fond en comble les circuits commerciaux.

Les tâches assignées à la nouvelle équipe sont énormes et la résistance passive des appareils aux différents niveaux est loin d'être surmontée puisque la décentralisation qui s'impose, la nécessaire rationalisation, vont porter atteinte aux situations et aux privilèges acquis.

Avec M. Gierek, la Pologne a émergé du sous-développement et de l'hibernation économique dans lesquels l'avait plongée M. Gomulka en sacrifiant 25 % du revenu national aux investissements. La crise économique mondiale, dont on avait sous-estimé en 1974 les incidences, a aggravé une situation déjà difficile et a ouvert, pour les masses, une crise aiguë de sous-consommation.

La voie étroite

LA population est passée, entre 1946 et 1978, de 24 à 35 millions ; celle des villes, de 31,8 % à 57,5 % ; la population active, de 12 400 000 à 16 400 000 ; le nombre des salariés est d'environ 12 millions, dont plus de sept millions d'ouvriers manuels. A cette rapide croissance ne correspondent ni l'offre des denrées alimentaires ni celle des articles d'usage courant, des logements, des moyens de transport. Le plan de 1976-1980 prévoyait une croissance économique globale de 7 % par an, dont 8,2 % pour la production industrielle, 2,8 % pour la production agricole, 7 % pour le pouvoir d'achat, 3 % pour le salaire réel. Rien de tout cela n'a pu être réalisé. Le revenu par habitant, qui avait augmenté de 10 % en 1970-1971, a cessé de croître en 1976-1980 et a même baissé de 2 % en 1980. Cette stagnation du revenu moyen, alors que s'aggravait la distorsion entre catégories sociales, a entraîné une baisse du niveau de vie des ouvriers.

L'injection massive de nouveaux crédits de l'étranger dont bénéficie la Pologne apportera l'oxygène nécessaire au redémarrage et à l'assainissement de l'économie. Car il est évident qu'à l'Ouest comme à l'Est on souhaite éviter une grave crise du régime qui menacerait l'équilibre des forces en Europe et la détente, déjà ébranlée par l'invasion de l'Afghanistan. Les nouveaux dirigeants de Varsovie bénéficient à la fois du soutien discret des puissances occidentales et de la confiance de Moscou, qui a néanmoins fixé les limites à ne pas dépasser. Entre les exigences populaires et les pressions soviétiques, la voie est étroite. Contenter les uns sans mécontenter les autres : la tâche s'annonce malaisée. Elle n'est pas irréalisable.

On sait maintenant que l'application du modèle yougoslave ne sera pas tolérée. Cependant entre les modèles soviétique et yougoslave se situe toute une gamme de modèles intermédiaires. Il est possible qu'un compromis permette de réaliser une réforme du régime le situant à mi-chemin entre les modèles hongrois et yougoslave.

En dépit du monopole du pouvoir, que personne ne met en question, la Pologne est devenue pluraliste en *fait*, sinon de droit. Ce pluralisme social, idéologique et culturel, qu'il ne faut pas confondre avec le pluripartisme politique, peut, semble-t-il, caractériser le stade actuel de l'évolution du régime, après la secousse d'août 1980, qui s'inscrit en lettres de feu dans l'histoire de ce pays.

---

(1) Pour toutes les données historiques concernant le mouvement ouvrier, voir *Structures sociales en Europe de l'Est*, pp. 83 à 98, mai 1979, et *Le syndicalisme en Europe de l'Est*, pp. 45 à 55, septembre 1972, Documentation française, « Notes et études documentaires » NN 4.511 - 4.512 et 3.823-24-25.

(2) Revue *Kultura*, n° 7-8, juillet-août, Paris, 1980 : *Comment en sortir ?*, résultat de l'enquête du groupe Expérience et Avenir, Institut littéraire, Paris 1980 (en polonais).

(3) *La Pologne et Gierek ; A la découverte de la méritocratie*, Documentation française, « Problèmes politiques et sociaux », n° 290, août 1976, pp. 3 à 13.

(4) Sur le déroulement de la grève et le contenu des accords de Gdansk, voir les reportages de Bernard Guetta dans *le Monde* du mois d'août et, notamment, le texte du protocole publié dans les numéros des 2 et 3 septembre 1980 de ce journal.

(5) Pour le discours de M. Kania, voir *le Monde* du 9 septembre 1980 et, pour la composition de la direction du parti, *le Monde* des 7 et 8 septembre, ainsi que le compte rendu du huitième congrès du parti, p. 469, Varsovie, 1980.

(6) *Structures sociales en Europe de l'Est*, op. cit., pp. 91 à 95.

Rente pétrolière et austérité sociale

Le Mexique en quête d'une nouvelle forme de stabilité

Par JORGE G. CASTANEDA

LE Mexique traversait, il y a moins de quatre ans, une des époques les plus troublées de son histoire récente. Dans la profonde crise que connaissait — et que connaît toujours — le monde capitaliste, le pays subissait les effets d'une dévaluation monétaire de 40 %, d'une succession présidentielle plus agitée que les précédentes, et d'une crise de confiance de la bourgeoisie dans ses propres institutions. Trois ans et demi plus tard, grâce au pétrole, grâce à un extraordinaire mouvement de centralisation du capital financier local, grâce finalement à une des défaites les plus graves qu'ait subies le mouvement ouvrier mexicain — défaite d'autant plus tragique que la classe ouvrière n'a pas vraiment livré bataille, — le Mexique, dont le président, M. Jose Lopez Portillo, s'est rendu en France en visite officielle les 15 et 16 mai derniers, apparaît comme une terre promise du capital.

S'il fut un temps où les pays en voie de développement semblaient être le lieu d'un capitalisme boiteux, ou qui ne se développait pas comme il fallait — c'est-à-dire comme dans les pays « riches », — aujourd'hui c'est en Amérique latine que ce même capitalisme se porte le mieux. Le taux de croissance économique de l'Occident industrialisé n'a atteint en 1979 que 3 %, alors que la moyenne latino-américaine dépassa 6 % et, dans les pays les plus importants (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Venezuela), on retrouva les taux historiques de 7 % d'augmentation annuelle du produit national.

Cette tendance, pour récente qu'elle puisse paraître, risque de devenir durable. Les taux d'investissement extrêmement élevés et une force de travail bien meilleur marché que dans d'autres parties du monde obligent à constater que l'inflation et le déficit extérieur — tous les deux chroniques — ne font pas comme jadis obstacle à une croissance soutenue.

Éviter l'« iranisation »

LE 18 mars, lors du quarante-deuxième anniversaire de la nationalisation de l'industrie pétrolière, M. Diaz Serrano, le P.D.G. de l'entreprise nationale PEMEX, brossait un tableau qui, malgré son triomphalisme, ne laissait guère de doutes quant aux richesses du pays et leur développement. En ce qui concerne les premières, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 50 milliards de barils de réserves prouvées (ce qui place le Mexique au sixième rang mondial) ; 2 millions de barils de production par jour (soit une croissance de 100 % en trois ans) ; 1 million de barils par jour d'exportation, soit un revenu en 1980 d'au moins 11 milliards de dollars, même sans augmentation du prix international du brut. Pour ce qui est du développement et de l'industrialisation de ces richesses, les statistiques sont tout aussi éloquentes : une capacité de raffinage égale à 1,1 million de barils par jour, qui a augmenté au rythme de 10 % par an depuis 1976, plaçant le pays au douzième rang mondial dans ce domaine ; 50 000 kilomètres de gazoducs et d'oléoducs ; 6,3 millions de tonnes de produits pétrochimiques de base, en augmentation de 60 % en trois ans.

C'est dire que l'accident de l'Ixtoc 1 — le plus grave désastre pétrolier en haute mer de l'histoire, — les ravages écologiques, économiques et sociaux dans les régions pétrolières du Tabasco, Chiapas et Campeche, ainsi que d'autres effets de « distorsion », sont bel et bien le produit d'un capitalisme « sauvage » et non des faiblesses intrinsèques du « boom ». C'est dire aussi que l'évolution engagée est irréversible : la bourgeoisie qui renoncerait à exploiter de pareilles richesses n'a pas encore vu le jour, et ce monde ne la verra jamais naître.

Encore faut-il que cette irréversibilité apparaisse clairement. Un secteur important du gouvernement, caractérisé — à tort — par certains comme son aile gauche, ainsi que la vieille gauche nationaliste mexicaine (deux tendances qui s'opposent mais qui, justement, se rencontrent sur le nationalisme), sont farouchement hostiles à la transformation du Mexique en un pays pétrolier « typique ». Combat sincère mais d'arrière-garde, et qui sert en réalité la politique du président de la République. En effet, jouant à fond sur les craintes de ces secteurs, M. Lopez Portillo a réussi à apparaître à la fois comme une garantie contre la politique « exportation à tout prix » souvent attribuée au directeur de la PEMEX et comme le principal promoteur du développement extraordinaire des richesses pétrolières du pays. Ce discours, d'une habile ambiguïté, commence cependant à rencontrer des doutes dans deux secteurs : celui représenté par une gauche plus radicale et plus moderne, d'un nationalisme mieux adapté, qui comprend ce qu'il y a de futile à combattre les exportations d'hydrocarbures en elles-mêmes, au moment où le pays est en passe de devenir le cinquième producteur mondial de pétrole ; et, à l'autre bord du spectre politique, celui que constitue une bourgeoisie, conservatrice peut-être mais qui, en tout cas, ne veut pas entendre parler de conservation.

Cela ne signifie nullement que la classe dominante mexicaine et l'Etat qui fait corps avec elle ne perçoivent pas, à leur manière, les dangers qui se profilent à l'horizon. Sous leur forme la plus apparente et la plus immédiate — inflation galopante, incapacité d'absorption des pétrodollars, tensions sociales accrues — ces dangers, bien réels, sont le reflet du véritable risque : un formidable aiguisement des contradictions sociales qui, à long terme, pourrait mettre en péril la merveilleuse mécanique mise au point au cours d'un demi-siècle de « révolution » mexicaine. Ou, si l'on veut, ce que certains appellent déjà, sans doute de façon prématurée, l'« iranisation du Mexique ».

Mais, pour l'instant, deux raisons de taille font contrepoids à ces craintes. Les hydrocarbures sont en train de permettre une forte relance économique et un début de diversification du commerce extérieur. En effet, bien que cela puisse paraître paradoxal, ce n'est qu'en augmentant les exportations de brut que le Mexique pourra réduire la part destinée aux Etats-Unis. Sans trop entrer dans les détails techniques, il suffit de souligner que, en 1979, quand les exportations de pétrole atteignaient 600 000 barils/jour en moyenne, 90 % s'acheminait vers le Nord ; à l'heure actuelle, la proportion est descendue à 75 % et le gouvernement prévoit qu'à la fin de l'année, quand les ventes atteindront 1,5 million de barils/jour, le taux baissera aux alentours de 63 %. De plus, une diversification des exportations de pétrole, qui représentent quelque 65 % des exportations totales en 1980, rend possible une modification réelle de la structure traditionnelle du commerce extérieur mexicain : 65 % des importations et des exportations avec les Etats-Unis. La diversification des exportations rend en outre possible, voire nécessaire, d'introduire des changements du côté des importations. Mais l'essentiel est ailleurs. En trois ans, le pétrole est devenu la véritable locomotive de l'économie mexicaine qui, en 1979, malgré de sérieuses tensions et de graves problèmes dans certains secteurs, a vécu sa meilleure année depuis 1968. Le P.N.B. a augmenté de 8 % ; la production industrielle a fait un bond de 9,5 % ; les investissements publics et privés — et c'est peut-être le facteur le plus important — ont connu une hausse de 18 %, atteignant une valeur égale à 23 % du P.I.B. Si la production de pétrole a manifesté la plus forte croissance (15 %), la pétrochimie, la construction et les produits manufacturés ont tous connu une croissance supérieure à 8 %. Tout indique que cette expansion se reproduira en 1980, puisqu'un grand nombre de projets viendront à terme cette année. Ainsi, la première étape du complexe hydro-électrique de Chicoasen, le plus grand de l'Amérique latine, commencera à fonctionner au deuxième semestre ; de même, le Mexique deviendra le sixième producteur mondial de cuivre grâce à une plus grande utilisation de la capacité du complexe de La Caridad. La croissance économique, en 1980, sera sensiblement égale à celle de 1979.

En même temps, la crise agricole, le déficit extérieur et surtout l'inflation ont marqué, eux aussi, la marche de l'économie en 1979. S'il est vrai que les exportations agricoles ont augmenté de 18 % en 1979, la production de maïs a chuté de 18 %, celle de blé de 12 %, et celle du haricot noir de 32 %. Cela a obligé le gouvernement à acheter 7 millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis au début de l'année. Il faut cependant souligner qu'en plus des causes structurales de cette crise agricole, 1979 fut une année de grande sécheresse. Le retour à des conditions climatiques normales, la réalisation d'un plan de développement de l'agriculture grâce à la création du Système alimentaire mexicain (SAM) et un début de renouveau des investissements privés à la campagne, laissent espérer une nette amélioration dans l'avenir. Aussi, des économistes du secteur prévoient-ils une croissance de 5 à 6 % de l'agriculture en 1980.

De même, on peut envisager un tassement du déficit en compte courant pour cette année ; il sera inférieur à celui de 1979 qui a atteint 4,2 milliards de dollars. C'est beaucoup, mais en 1975, le déficit équivalait à 5,1 % du produit national et en 1979 il est descendu à 3,5 %. Les prévisions de spécialistes indiquent que 1980 apportera une nouvelle réduction.

Pourtant, si la crise agricole et le déficit extérieur connaissent, dans l'avenir prochain, une évolution favorable, l'inflation est une tout autre affaire. La hausse des prix en 1979 a été de 20 %, selon les statistiques officielles, et l'on sait qu'ici comme ailleurs, celles-ci ne reflètent que partiellement la réalité. Mais une augmentation de 35 % de la masse monétaire ne promet rien de bon. Si on y ajoute l'introduction de la T.V.A. au début de l'année, le fait que, depuis quelques mois, l'économie tourne à pleine capacité et se trouve donc en surchauffe, on peut facilement prévoir, en 1980, une inflation bien supérieure à celle de l'année précédente. Les premiers chiffres le confirment : la hausse des prix au cours du premier trimestre a atteint 9,4 %, soit, en projection 37 % par an. C'est beaucoup en soi, c'est énorme par rapport à l'augmentation nominale des salaires. On touche là à l'autre versant de l'essor économique : celui qui affecte directement la grande masse de la population.

Car, le « boom » mexicain, ce sont les travailleurs qui l'ont payé. Les chiffres sont tout aussi éloquents dans ce domaine que dans les autres. Le gouvernement de M. Lopez Portillo a mis en place, dès janvier 1977, une politique de revenus rigoureuse et, pour tout dire, draconienne, qui a donné les résultats suivants :

	1977	1978	1979	1980
Augmentation des salaires	10 %	12 %	13,5 %	20 %
Hausse des prix	20 %	16 %	20 %	30 % (?)
Perte du pouvoir d'achat	10 %	4 %	6,5 %	10 % (?)

Fin de la liberté surveillée

SI les prévisions pour 1980 se vérifient, les salariés mexicains auront perdu le tiers de leur pouvoir d'achat en quatre ans. A quoi il faut ajouter une réduction, en termes réels, des dépenses sociales de l'Etat, surtout en ce qui concerne la santé et le logement, au cours des deux dernières années. Quand on connaît la profonde misère dans laquelle vivent des millions de Mexicains, et quand on songe à l'importante baisse du niveau de vie qu'a impliquée pour eux la politique économique du gouvernement, on voit mieux l'autre visage du « boom » mexicain. Visage dramatique et d'autant plus inacceptable qu'en 1978 les profits des quatre-vingt-huit plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Mexico ont augmenté de 46 % ; ceux des banques, entre 37 et 78 %. En 1979, les profits des mêmes entreprises et banques ont fait un bond de 71 %. En même temps, le gouvernement établissait une nouvelle législation bancaire qui accélérait énormément la concentration du capital financier. Ainsi, en 1978, les deux plus grandes banques mexicaines concentraient 65 % des profits bancaires, et 48 % des succursales représentaient 50 % des ressources et 50 % du financement.

C'est-à-dire que, dans les faits, la politique économique du gouvernement actuel se différencie bien peu de celle des autres pays latino-américains, même si cette uniformité à l'échelle du continent peut difficilement découler d'un plan machiavélique imposé par le Fonds monétaire international, thèse à laquelle certains, y compris dans les gouvernements, semblent adhérer. La spécificité mexicaine est ailleurs : dans une démocratisation relative mais réelle qui se développe parallèlement à la politique économique décrite.

Cette démocratisation est en réalité l'effet d'un processus extrêmement complexe. Elle représente, en dernière instance, le résultat d'une longue histoire de luttes et de répression, d'une accumulation souterraine de contradictions qui commence avec la grande grève des cheminots, en 1958-1959. Depuis, à chaque crise, la réponse de l'Etat fut toujours la même : une répression brutale : licenciement de milliers de cheminots en 1959, massacre de Tlaltelolco en 1968 ou du jour de Corpus Christi en 1971. Cette répression obéissait à une raison de fond : si les mouvements syndicaux, paysans ou étudiants, étaient portés par des forces réelles, la gauche — en grande partie à cause de ce climat de répression — n'est jamais parvenue à les organiser. La force des contradictions, la puissance des mouvements, montraient qu'une ouverture politique était nécessaire ; la faiblesse relative des organisations de gauche, et surtout du parti communiste, la rendait possible.

L'ouverture politique en cours comporte essentiellement une réforme électorale et une libéralisation de la vie politique. Trois partis, dont le parti communiste, ont été légalisés, la liberté de la presse, bafouée à la fin de l'administration précédente, a été rétablie ; les manifestations dans les grands centres urbains sont autorisées et, en province, l'activité des militants et des organisations de gauche tend à être tolérée, sauf exceptions. Exceptions graves, d'une brutalité qui, en fait, rappelle les plus noires périodes du passé.

Cette authentique détente de la vie politique a signifié, pour les partis de gauche, la sortie du ghetto et la fin de la liberté surveillée. Elle leur a permis, notamment, de participer, en juillet 1979, à des élections législatives qui, malgré les aspects antidémocratiques flagrants, ont représenté un pas en avant dans la lente démocratisation du pays. Aspects frauduleux : le parti officiel (PRI) s'est ajouté deux millions et demi de voix, et le gouvernement a refusé de reconnaître plusieurs victoires de l'opposition. La force politique sans doute la plus préoccupante pour le pouvoir, le P.C.M., a obtenu 5 % des voix (7,5 % des suffrages réels), faisant élire vingt députés, ce qui, soit dit en passant, le confirme comme la troisième force politique du pays, après le PRI et le parti de droite modérée dont la légalité a toujours été reconnue. Toutefois, une des finalités plus ou moins avouées de la réforme politique, la réduction du taux d'abstention, n'a pas, tant s'en faut, été atteinte : 55 % d'abstentions montrent ce qui sépare encore le Mexique d'une vie électorale réellement démocratique.

Un long bout de chemin reste à parcourir avant que les diverses forces qui s'y emploient parviennent à démocratiser les autres aspects de la vie publique, et notamment de la vie syndicale. Le gouvernement a soigneusement évité toute mesure qui pourrait porter atteinte aux mécanismes — fort perfectionnés — qui relient les syndicats au pouvoir d'Etat. Mais bien que les progrès dans ce domaine soient encore limités, il apparaît déjà clairement que la réforme en cours et la baisse du salaire réel ont relancé la combativité des travailleurs mexicains.

Ce renouveau s'explique aussi par une augmentation importante de la demande de main-d'œuvre industrielle (+ 7,5 % en 1979) qui se traduit par la formation de nouveaux secteurs de la classe ouvrière Ainsi, parmi les grandes grèves en cours ou récemment conclues, on trouve des contingents ouvriers de création récente, en particulier les sections du Syndicat national de la métallurgie. La grève des quatorze mille travailleurs de l'aciérie de Monclova, dans le Nord, celle des trois mille travailleurs d'une des usines de General Motors et celle, en novembre dernier, de la ligne aérienne Mexicana, sont des symptômes d'une transformation de la classe ouvrière et d'une renaissance de sa combativité, comme en témoigne l'augmentation de 25 % des préavis de grève déposés en janvier 1980 par rapport à 1979.

Certes, le gouvernement et la bourgeoisie disposent encore de plusieurs cartes, parmi lesquelles il faut compter une politique extérieure nationaliste et indépendante, dans le discours et dans les faits. La tactique qui consiste à prendre des positions avancées, voire « progressistes », dans le domaine extérieur quand les choses se compliquent à l'intérieur, a fait ses preuves dans le passé. Aujourd'hui, le gouvernement y a de nouveau recours · il convient, cependant, de souligner que cela correspond aussi à la nouvelle place qu'occupe le Mexique dans le monde et en Amérique latine, au développement de tendances impérialistes dans le développement du capitalisme local.

Boom pétrolier, expansion économique, forte réduction du niveau de vie, développement des contradictions de classe, émergence d'un pays impérialiste moyen : le Mexique est cet ensemble de bouleversements. Ce n'est pas là une simple formule. Car l'originalité du Mexique était, avant tout, la stabilité apparemment sans failles d'un système politique mis en place pendant les années 30. Désormais, les formes de cette stabilité ne seront plus les mêmes et, surtout, elles ne seront plus aussi assurées.

L'État et l'exploitation capitaliste

« Le Rêve mathématique de Nikolaï Boukharine »

de Christian Salmon

TROUVER un moyen de s'introduire au cœur de la « formation idéologique bolchevique » : tel est l'objectif particulier de Christian Salmon dans l'ouvrage qu'il vient de publier dans la nouvelle collection « Contradictions » des éditions Sycomore (1). Boukharine lui fournit ce moyen, à l'aide des œuvres récemment publiées en France et de la biographie que lui a consacrée Stephen Cohen (2). L'auteur a aussi choisi de se placer dans la perspective des Luttes de classes en U.R.S.S. de Charles Bettelheim (3).

L'entreprise est justifiée. Boukharine, avec et aussi contre Lénine, est au centre de toutes les crises et de tous les débats qui marquent, entre 1915 et 1923, la naissance du « bolchevisme » international, du mouvement communiste. Il est le catalyseur — encore trop méconnu — d'une redécouverte fondamentale de Lénine : l'anti-étatisme de Marx. Il est aussi, au moment le plus dramatique de la lutte des bolcheviks pour conserver le pouvoir, celui qui, applaudi par Lénine, fera l'éloge le plus argumenté du rôle de la contrainte étatique dans la dictature du prolétariat. Apparemment, on ne saurait mieux incarner les contradictions du bolchevisme comme idéologie.

Christian Salmon se limite dans ce premier volume (une suite est annoncée) à la période de constitution de la « formation idéologique bolchevique ». On peut cependant regretter que cette première partie s'arrête au seuil du « dernier combat » de Lénine en 1923, de ce que Boukharine appellera le « testament de Lénine ». Cet ultime retour sur la signification de la NEP (nouvelle politique économique) fait partie, semble-t-il, des moments constitutifs du bolchevisme. Il sera décisif pour l'orientation ultérieure de Boukharine.

LA substance de l'ouvrage est l'explication de ce qui fait l'unité (contradictoire) de la pensée de Boukharine : sa théorie économique de l'impérialisme, qu'il faut distinguer un peu de celle de Lénine. Cette théorie est à la fois la subversion et la reprise de celle du Capital financier de Hilferding (4). En bref, Boukharine considère le procès de centralisation et de concentration du capital comme celui de son unification dans un « trust capitaliste d'Etat », et il admet que l'Etat a, dans le cadre national qu'il domine, le moyen de dépasser les contradictions proprement marchandes de l'économie capitaliste (c'est-à-dire les crises). La concurrence ne subsisterait plus qu'entre ces « trusts » impérialistes. En lieu et place du marché national, se développerait une « organisation » (rationnelle) de la production qui resterait cependant fondée sur un rapport d'exploitation garanti directement par l'Etat. Boukharine va beaucoup plus loin qu'Hilferding lui-même car ce thème de l'organisation, présent dans le Capital financier, rencontrait très précisément les conceptions sociologiques développées par A. Bogdanov qui séduisirent presque tous les bolcheviks à l'exception — retentissante — de Lénine.

Conclusion, tirée au moment de la première guerre mondiale : la nécessité et la proximité de la révolution socialiste se déduit « mathématiquement » de cette analyse du capitalisme moderne. En effet, lutter contre l'exploitation capitaliste, c'est se heurter directement à l'Etat ; seule la dictature du prolétariat peut briser l'obstacle ; les révolutionnaires n'ont plus que leur « programme maximum » : le socialisme. Cette logique s'applique encore dans d'autres circonstances ; lorsque les bolcheviks sont au pouvoir, ils trouvent dans leur Etat (prolétarien) un levier formellement analogue à celui dont le capital s'était doté et la disparition des catégories marchandes est tout aussi réalisable (cette fois en supprimant le rapport d'exploitation puisque l'Etat est prolétarien). Supposons maintenant que le marché reste vivace, l'Etat prolétarien le respectera et il reprendra (plus patiemment) la tâche unificatrice et organisatrice qui est la sienne. Boukharine entrevoit cependant, dans ces circonstances, le risque de voir se former une nouvelle classe exploiteuse.

A chaque étape de l'histoire de la révolution, c'est donc cette conception de l'économie, qu'on peut qualifier d'économiste, qui vient étayer la position de Boukharine, quelles qu'en soient les variations. Pourtant, à chaque fois, ce ne fut pas sans heurts, souvent très violents, avec Lénine (à propos du droit des nations à disposer d'elles-mêmes, de Brest-Litovsk, du capitalisme d'Etat et des positions des « communistes de gauche », etc.). La répétition étonnante de ces accrochages est l'indice d'un problème non résolu. Lénine, malgré sa vive hostilité à l'égard de certaines conséquences de la théorie économique de Boukharine, ne l'a jamais vraiment mise en cause. Au contraire, il l'approuve souvent. D'où la conclusion du livre — peut-être provisoire puisque ce travail n'est qu'un premier volume. Le marxisme de la IIIe internationale n'est pas victime d'une « déviation économiste » incarnée dans le stalinisme (hypothèse formulée par L. Althusser). Il n'a tout simplement jamais rompu avec ce type de marxisme. Cependant, dans la « formation idéologique bolchevique » la fétichisation des rapports sociaux passe peut-être plus par le « fétichisme de l'Etat » que par le « fétichisme de la marchandise », l'un pouvant aisément se substituer à l'autre à l'époque de l'impérialisme.

LA thèse de Christian Salmon s'oppose assez nettement à celle de Stephen H. Cohen qui s'occupe, en effet, trop peu des soubassements économiques de l'œuvre de Boukharine. Elle semble souligner plutôt le côté énigmatique de ce phénomène de l'« économisme », conception réductrice du marxisme incontestablement omniprésente dans toute son histoire. Dans le cas de Boukharine, le problème est encore plus complexe car il ne faudrait pas perdre de vue que, parmi les principaux dirigeants politiques du mouvement communiste, il est pratiquement le seul économiste de formation et aussi le seul dont l'œuvre économique soit créatrice.

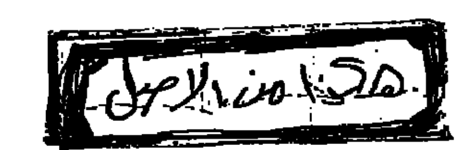
MAURICE ANDREU.

(1) Christian Salmon, *le Rêve mathématique de Nikolaï Boukharine*, Ed. le Sycomore, coll. « Contradictions » dirigée par Charles Bettelheim, Paris, 1980, 220 pages.

(2) Stephen H. Cohen, Nikolaï Boukharine, Maspero, Paris, 1979, 500 pages.

(3) Seuil - Maspero Paris, tome I : 1974, 528 pages ; tome II : 1977, 608 pages.

(4) Paru en 1910. Traduction française aux Editions de Minuit, Paris, 1970, 504 pages.



IDÉOLOGIE DE LA DICTATURE MILITAIRE,

L'assemblée de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) qui, en principe, se réunira en novembre à Washington, devra se prononcer sur les conclusions d'un rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.) sur la situation en Argentine, nettement défavorable au régime militaire. Le sort qui sera fait à ce document, tout comme l'attitude à adopter à l'égard du nouveau régime militaire en Bolivie, donneront la mesure de l'actuel rapport de forces entre les courants démocratiques et dictatoriaux au sein de l'O.E.A. Les positions qui seront prises ne seront pas sans influence sur les travaux de la sous-commision des droits de l'homme des Nations unies qui étudie le problème des disparus dans le monde.

En repoussant une « suggestion » des Etats-Unis envisageant une intervention militaire au Nicaragua — avant la victoire sandiniste, — l'O.E.A. avait donné pour la première fois en 1979 une preuve spectaculaire du nouvel équilibre des forces à l'échelle continentale. Le scrutin de novembre dira si cet organisme continue dans cette voie, ou si son attitude à l'égard de la dictature de Somoza ne fut rien d'autre qu'un accident dans son histoire de soumission inconditionnelle à la politique américaine : l'expulsion de Cuba en 1962 et l'approbation de l'invasion de la République Dominicaine en 1965 en demeurent des exemples notoires.

Les deux articles qui suivent traduisent, chacun à sa manière, le grand affrontement actuel entre deux conceptions de la société, de la politique, des institutions (de la vie pour tout dire) en Amérique latine. Celle des croisés militaires en guerre contre « les hordes de guérilleros à la conquête du pouvoir pour l'offrir à la centrale du terrorisme », pour reprendre les termes du général argentin Omar Riveros. Celle, inverse, d'organismes comme la C.I.D.H., qui rappelle que « là où les gouvernements accomplissent leur devoir de promouvoir le développement économique et social et de maintenir l'ordre public, sans violer les droits de l'homme, le terrorisme n'a jamais trouvé de soutien populaire et a toujours été voué à l'échec ». Ces deux conceptions ne divisent pas seulement les Etats ; elles menacent de faire éclater les pactes régionaux (par exemple le Pacte andin, après le coup d'Etat en Bolivie), et elles imprègnent verticalement les structures politiques de toutes les nations.

Les forces qui s'affronteront en novembre à la réunion de l'O.E.A. (également appelée à se prononcer sur la crise au Salvador ou sur la compétence de l'Organisation pour juger du respect des droits de l'homme à Cuba, bien que ce pays ait été expulsé de l'Organisation) ne seront pas seulement représentées par les ambassadeurs des Etats, démocratiques ou dictatoriaux. On les retrouvera également dans les structures internes de l'Organisation. De même que la C.I.D.H. est un organisme qui tient ses pouvoirs de l'O.E.A., la Junte interaméricaine de défense (J.I.D.), devant laquelle le général Riveros a prononcé l'éloquent discours reproduit ici, est un organisme technico-militaire chargé de planifier « la défense collective du continent ». Elle intervient à l'O.E.A. par le biais du comité consultatif de défense — où siègent les hautes autorités militaires des pays membres — chargé de préparer les réunions

POUR LA RESTAURATION

(Le discours d'un général devant

PAR impératif des lois de mon pays et de la vie qui passe, je dois aujourd'hui, avec beaucoup de peine, quitter la Junte interaméricaine de défense et — pourquoi ne pas le dire ? — le service actif de l'armée. Cette peine est compensée par la satisfaction d'avoir terminé ma carrière militaire à ce haut poste en dehors de ma patrie. Je n'avais pas eu jusque-là une expérience comparable. Je regrette sa brièveté, au sens où je n'ai pu récolter davantage de fruits à cet arbre singulier. Mais ceux que j'ai recueillis, je vous assure que je les déposerai dans le plateau d'argent de ma valise pour les analyser et les appliquer chaque fois que l'opportunité m'en sera donnée et en quelque situation que je me trouve.

Je suis arrivé ici en provenance de mon pays qui venait de sortir d'une longue guerre contre les ennemis de la nation, contre les ennemis permanents de notre civilisation ; d'une guerre à laquelle j'ai, Dieu merci, participé intensément. Je suis arrivé plein d'illusions ; je repars avec la sérénité d'un espoir. Que ce qui se fait ici ait une application certaine et concrète pour la sécurité et la félicité de l'Amérique tout entière.

Mon pays, je dois le dire ici à cette noble tribune, a compris ce qu'était le « défi communiste » et je me permets de reprendre les paroles prononcées récemment par un ancien ambassadeur des Etats-Unis en Argentine : *« Il n'est pas juste de critiquer un système qui se défend contre le terrorisme et la subversion. Malheureusement, dans toutes les guerres meurent des innocents. Dans la guerre contre les terroristes, des injustices peuvent être commises, mais pas à l'égal de celles que ceux-ci commettent. Toutes les guérillas sont orchestrées internationalement. »*

Je tiens aussi à me référer à ce qu'a déclaré un distingué ancien président de la Junte interaméricaine de défense quand, se référant à mon pays, il a dit : *« Vous avez mené une guerre contre les terroristes de gauche ; vous avez connu la souffrance et la mort. Vous avez la responsabilité de le dire au monde. »*

Je ne peux le dire au monde. Cependant, en accord avec mes chefs hiérarchiques et en toute responsabilité, j'ai l'obligation, en cette ultime circonstance, et le privilège, devant vous, de remplir un devoir moral en vous faisant part très rapidement, si vous me le permettez, des souffrances que nous avons endurées, car il est opportun de le dire vu la situation mondiale actuelle.

« Des hordes de guérilleros »

DES centaines de mes camarades ont été assassinés. Des centaines de serviteurs de l'ordre ont été massacrés. Des centaines de civils innocents sont morts dans des embuscades. Des centaines de chefs d'entreprise et d'hommes d'affaires ont été séquestrés dans des prisons populaires et ont été assassinés. Quelques-uns de mes camarades ayant servi sous mes ordres ont été assassinés et séquestrés dans des prisons populaires, fosses immondes sans doute creusées par la grâce des « droits de l'homme ». Une grande partie de la population a été victime de pillages, d'incendies, de plasticages, de vols de toute sorte. Emeutes en folie se transformant en opérations de destructions urbaines qui semaient la désolation et la mort.

Des hordes de guérilleros lancées à la conquête du pouvoir pour l'offrir à la centrale du terrorisme prenaient possession des rues des villes en semant la peur et la terreur. Bandes d'anciens détenus terroristes libérés par un gouvernement pseudo-constitutionnel lors de la plus sinistre comédie démocratique de M. Campora.

Des organisations terroristes en tout genre étaient téléguidées depuis la cache d'un ancien tyran, bientôt président de la nation. Avec l'accord et la bénédiction de tous les mouvements subversifs. De tristes terroristes, durant la présidence de l'ancienne actrice, épouse de l'ancien tyran (1), ont aussi couvert mon pays de honte.

Ainsi se sont formées des armées populaires de tout acabit, qui ont sapé les fondations de nos institutions démocratiques et républicaines, dans l'espoir de changer la nature et l'organisation de nos forces armées grâce à l'action professionnelle d'une centurie et demie. Nous avons ainsi eu ERP, FAL, FAP, OCPO, Montoneros, etc. Des armées à noms propres qui, telle la peste, ont sapé l'identité historique en s'attaquant au sentiment national des peuples, en semant la terreur, la mort, la pauvreté, la haine, la division des classes, des races et des religions, l'arbitraire, le mensonge, l'athéisme ; et en faisant croire en l'existence d'un capitalisme qui distribue injustement la richesse (ce qui peut être vrai dans de nombreux cas), mais sans jamais dire qu'ils distribuent, eux, injustement la pauvreté. Ceux qui commandent sont loin d'être de vrais prolétaires par comparaison avec ceux qui obéissent et qui non seulement sont des esclaves, mais vivent dans la misère.

« Avec Satan pour chef »

NOUS avons assisté au déploiement urbain et rural de ces organisations de la terreur qui recevaient des appuis de l'extérieur et bénéficiaient d'un appareil logistique propre à une armée : écoles de cadres, camps d'entraînement, fabriques d'armes et d'explosifs, imprimeries, dépôts de ravitaillement et d'armement. En plus de l'argent reçu de l'extérieur, les organisations en ont obtenu grâce à des séquestrations de chefs d'entreprise, ce qui, dans un cas particulier, leur a valu une rançon de 60 millions de dollars.

Ils ont mené une propagande sinistre pour l'affrontement, en profitant pour cela de toutes les faiblesses humaines. C'est ainsi qu'ils ont fait croire que, derrière le rideau, la manne rouge peut transformer rapidement le pauvre en riche et le prolétaire en patron, niveler par décret les intelligences et les souhaits, faire le bonheur de tous grâce à l'Etat totalitaire, tirer la loterie par décret, changer le fainéant en grand travailleur. Tout cela en faisant la révolution, en mettant tous les gens dans un grand mixer, en négligeant la règle d'or de la vie, en oubliant les tables de la loi, l'effort, la sueur, le sort de chacun et l'aspiration personnelle. Tout cela dans le désordre, sans Dieu, sans famille, sans liberté, sans espoir, avec peu de pain, sans le principe ni la fin de la Création, avec Satan pour chef.

Dans cette situation, nous avons été des centaines de fois menacés, défiés et agressés par l'arbitraire ; nous sommes restés sereins, nous avons été patients, nous avons épuisé toutes les ressources de la loi et de la Constitution, nous avons attendu et attendu. Le peuple nous demandait de sortir des casernes pour en finir avec cette invasion. Le gouvernement constitutionnel demeurait dans l'indécision. Le défi a alors été relevé par les forces armées, et c'est ainsi que nous sommes entrés en guerre aux côtés du peuple argentin, qui nous a accompagnés jusqu'à la victoire.

Nous avons fait la guerre avec la doctrine à la main, avec les ordres écrits du haut commandement ; nous n'avons jamais eu besoin, ainsi qu'on nous en accuse, d'organismes paramilitaires, car nous avions suffisamment de capacité et d'organisation légale pour mener à bien le combat contre des forces irrégulières, dans une guerre non conventionnelle. Nous avons gagné et on ne nous le pardonne pas ; on nous dit que nous avons porté atteinte aux droits de l'homme. Personnellement, je ne vois pas comment : dans une guerre comme celle-là, il faut se battre. Dans les guerres conventionnelles, les avions, quand ils attaquent, ne lancent pas à l'ennemi des fleurs, ou le code civil, ou la charte des droits de l'homme ; les tanks, quand ils avancent, on ne les arrête pas avec un texte du droit romain. Dans la guerre subversive et révolutionnaire, dans laquelle les terroristes se servent de tous les moyens de terreur à leur disposition et de toutes les armes possibles, celui qui prétend se défendre avec des roses a déjà perdu la guerre.

Dans cette guerre où l'ennemi n'agit pas sous son vrai nom, chacun a un nom de guerre et même plusieurs. Et pourtant une contre-offensive a été lancée à partir des centrales procommunistes et de ceux qui mènent le jeu pour réclamer le retour des disparus et pour reprocher au gouvernement de ne pas user de méthodes orthodoxes dans le combat contre de tels délinquants.

« Nous n'aimons pas les dictateurs »

C'EST simplement méconnaître ou ignorer que, notre guerre, ce sont les généraux, les amiraux et les brigadiers de chaque force qui l'ont menée. Elle n'a pas été menée par un dictateur ou une quelconque dictature, comme on essaie de le faire croire à l'opinion publique internationale. La guerre a été menée par la junte militaire de mon pays, par l'intermédiaire des états-majors. Dans mon pays, il n'existe ni dictateur ni dictature. La junte militaire se renouvelle depuis le 24 mars 1976, depuis le jour où nous avons relevé le défi ; elle s'est renouvelée une fois déjà pour un tiers. Au début de l'année 1981 elle renouvellera le président. Je demande : où est le dictateur ?

Tous les soldats de mon pays — je n'hésite pas à parler en leur nom avec mes trente-sept années d'expérience — ont le sens républicain. Les hommes du gouvernement argentin se renouvellent, car nous n'aimons pas les dictateurs : le peuple argentin ne nous le permettrait pas, et nous non plus. Nous avons combattu la tyrannie marxiste-léniniste.

Pour ce formidable effort déployé par mon pays pour restaurer la République, pour le triomphe de nos armes et de

Difficile enquête

Par RODOLFO MATTAROLLO*

CHARGEE par l'Organisation des Etats américains d'enquêter sur la situation des droits de l'homme en Argentine, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.) a achevé sa tâche, le 11 avril dernier, en adoptant le rapport de la mission d'enquête (1). Celle-ci avait pu finalement se rendre dans le pays à l'automne 1979, surmontant des obstacles qui, pour d'autres organisations telles que l'ONU, par exemple, s'étaient révélés infranchissables.

En fait, le régime militaire argentin était divisé sur l'opportunité d'une telle visite. Une fois la décision prise — sous la pression de la communauté internationale, — la junte allait tenter d'exploiter l'événement pour justifier une politique risquant de la mettre au ban des nations. Mais, d'abord, il lui fallait essayer d'intimider les organisations de solidarité avec les victimes de la répression : un mois avant l'arrivée de la mission d'enquête, leurs bureaux furent perquisitionnés. Elle s'employa ensuite à imposer à la commission de l'O.E.A. une enquête sur les faits reprochés à la « subversion ».

La C.I.D.H. séjourna en Argentine du 6 au 20 septembre 1979. Mission difficile car, comme le souligne Amnesty International dans son *Rapport sur la torture* (2) : « *Un Etat peut reconnaître un génocide et glorifier ceux qui tuent parce qu'ils sont des tueurs, mais il ne reconnaît jamais la torture et ne glorifie jamais les tortionnaires qui la pratiquent.* » *A fortiori*, dans les pays comme l'Argentine, où se produisent des « disparitions » massives et systématiques de détenus politiques.

Mais avant même de pouvoir commencer son enquête, la mission eut à répondre aux arguties trouvées par la junte pour enrayer le cours des travaux. Tentant d'inverser les torts, le gouvernement argentin lui enjoignit, en effet, d'enquêter d'abord sur la « subversion » et les activités terroristes. La C.I.D.H. fit alors valoir qu'elle n'avait reçu aucun mandat de cette nature de la part de l'O.E.A. (3) ; elle ajoutait d'ailleurs, non sans ironie, que si on déclarait recevables des accusations contre une organisation subversive, il faudrait communiquer la requête à cette organisation et l'inviter, ensuite, à faire connaître ses observations. Ne serait-ce pas alors lui octroyer un statut quasi officiel ? La Commission fit aussi savoir que, de toute façon, elle n'avait pas pour vocation de se substituer à l'Etat pour juger des exactions de personnes privées, mais de protéger les particuliers contre les violations de droits commises par les agents de la puissance publique. Enfin, elle affirma clairement que la promotion des libertés et des droits fondamentaux était la meilleure des protections contre le terrorisme : « *Là où les gouvernements accomplissent leur devoir de promouvoir le développement économique et social, et de maintenir l'ordre public, sans violer les droits de l'homme, le terrorisme n'a jamais trouvé de soutien populaire et a toujours été voué à l'échec.* » (*Rapport sur la violation des droits de l'homme en Argentine*, page 29.)

Le gouvernement demanda, en outre, que l'on tienne compte de cette situation de « subversion » avant de porter un jugement sur la façon dont étaient respectés les droits de l'homme. A quoi la Commission répliqua qu'elle n'avait jamais ignoré le phénomène subversif, mais qu'en aucune circonstance certains droits fondamentaux, tels que le droit à la vie, le droit à la sécurité personnelle ou les droits de la défense, ne pouvaient être suspendus. Elle rappela que, même en cas de conflit armé intérieur ou extérieur, les quatre conventions de Genève de 1949 interdisaient de tuer ou de torturer les prisonniers.

Pratique systématique de la torture et « disparitions »

LA Commission s'est entretenue non seulement avec les autorités militaires mais aussi avec les responsables des institutions représentant tous les secteurs de la société argentine et avec toutes les personnes qui souhaitaient témoigner sur la situation des droits de l'homme (4). Le régime avait pris l'engagement de ne pas exercer de représailles à l'encontre de ces témoins, mais il ne semble pas l'avoir tenu (5).

A plusieurs reprises, les enquêteurs tinrent à se déplacer pour vérifier sur place certaines irrégularités signalées : ayant appris, par exemple, qu'un jeune étudiant de Rosario (6) venait de faire l'objet d'une arrestation arbitraire et qu'il avait été soumis à des tortures, la C.I.D.H. se rendit dans cette ville le 18 septembre. Elle put constater, au cours d'un entretien prolongé, l'« *état regrettable* » dans lequel se trouvait la victime (*Rapport*, page 223). Elle se rendit aussi au cimetière de la ville de La Plata où certains membres des forces armées avaient inhumé eux-mêmes des victimes dont la mort — *pour un* grand nombre d'entre elles — avait été causée par « *l'éclatement de la masse encéphalique dû à un projectile d'arme à feu* ». Selon le ministre de l'intérieur, il y aurait 1 554 morts non identifiés (7).

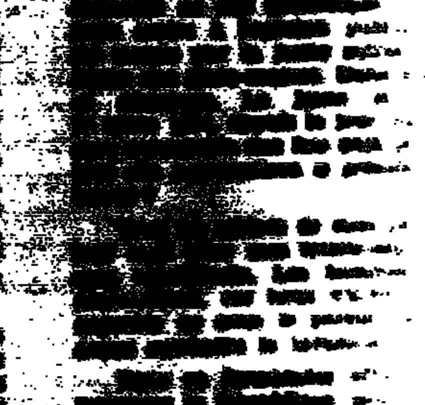
Devant les preuves rassemblées, et qui faisaient apparaître une pratique systématique et généralisée de la torture, les autorités parlèrent d'abus ou d'excès commis par des agents subalternes. Le commandant en chef de l'armée de terre reconnut que, dans « *cette guerre difficile* », il ne pouvait empêcher les « *activités des subordonnés* ». Il refusa cependant de communiquer à la C.I.D.H. la liste des responsables des abus, pour des raisons de sécurité (8).

Refusant d'admettre la thèse officielle des « excès », la Commission conclut, après enquête, qu'au cours des trois années ayant précédé sa venue « *la torture a été utilisée comme pratique systématique par les autorités publiques. Les méthodes de cette nature, leur généralisation à l'ensemble du pays, le grand nombre des cas dénoncés et le transfert des détenus conduisent, sans équivoque, à conclure que ces pratiques n'étaient pas ignorées par les personnes qui exerçaient les plus hautes responsabilités au sein du gouvernement et des forces armées* » (*Rapport*, page 237).

Aujourd'hui, un consensus se dégage pour considérer la pratique systématique de la torture comme un crime international assimilable aux « *crimes contre l'humanité* », entraînant non seulement la responsabilité personnelle de leurs auteurs, mais aussi celle de leur instigateurs et complices, ainsi que celle de tous les responsables qui en ont eu simplement connaissance et n'ont rien fait pour l'empêcher. En Argentine, la torture est bien devenue une « *activité systématique dans un but rationnel* » (9) et revêt toutes les caractéristiques d'un crime international. Mais ce n'est pas à la C.I.D.H. qu'il appartenait de tirer, à partir des principes du droit pénal international établis lors des jugements de Nuremberg et de Tokyo, les conséquences juridiques du constat dressé.

Parmi les plus graves atteintes aux droits de l'homme figurent évidemment les « disparitions ». Tant qu'une solution à ce problème n'aura pas été trouvée, souligne la Commission, il n'y aura pas d'unité et de réconciliation nationales possibles. (*Rapport*, page 125.) Les commandos mis en place dans le cadre de la lutte antisubversive — certainement par décision au plus haut niveau des forces armées — portent la responsabilité de la « disparition », et,

* Avocat argentin exilé en France.



DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME EN ARGENTINE

consultatives des ministres des affaires étrangères pour tout ce qui touche aux problèmes de collaboration militaire.

En 1959, la J.I.D. recommanda la création d'un collège militaire interaméricain, inauguré en 1962 à Fort McNayr, dans l'Etat de Washington, aux Etats-Unis. Depuis 1960, se tiennent tous les deux ans des « conférences des armées de terre américaines », de caractère informel et dépourvues de statut juridique mais d'une grande importance politique. Lors de la conférence tenue à Montevideo en 1975, le général Videla (qui n'était alors que le commandant en chef de l'armée de terre argentine) relança le projet, dit « projet Nixon », de création d'une force militaire interaméricaine (qui fit à nouveau long feu, en raison de l'opposition de pays jaloux de leur indépendance — comme le Mexique) et se fit le champion d'une croisade anticommuniste à l'échelle du continent. Quelques mois plus tard, les forces armées argentines allaient mettre ce dessein à exécution dans leur propre pays et amorcer la collaboration dans le domaine de la répression avec les dictatures uruguayenne et chilienne. En 1980, les militaires argentins ont franchi un nouveau pas dans leur conception continentale de la « guerre » en servant de conseillers et de force d'appoint lors du coup d'Etat militaire en Bolivie (1). Lors de la dernière conférence des armées de terre américaines (Bogota, 1979), le général Roberto Viola, qui apparaît comme le successeur le plus probable du général Videla à la présidence de la République, avait d'ailleurs proposé d'élargir la « doctrine de la sécurité nationale... jusqu'à l'élimination morale et physique de l'ennemi » (2).

Il faut encore préciser que la J.I.D. s'inscrit dans le système interaméricain de défense créé à l'initiative des Etats-Unis au début de la guerre froide et consigné dans l'acte de Chapultepec (1945), le traité interaméricain de défense réciproque (T.I.A.R.) signé en 1947 à Rio-de-Janeiro, et la charte de l'O.E.A. (1948).

Le rapport de la C.I.D.H., comme la justification du général Riveros devant la J.I.D., pâtissent de certaines omissions. Dans le premier cas, on doit regretter l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée la commission de dresser la liste des quinze à trente mille morts ou « disparus » et le défaut d'examen des conséquences sociales d'une politique économique qui a réduit de plus de 50 % le salaire réel des travailleurs et qui, en quatre ans, a conduit plus de dix mille petites et moyennes entreprises à la faillite. Quant au général Riveros, il oublie de dire que lorsque la « subversion » organisée fit son apparition en Argentine en 1969, il y avait déjà quarante ans que les forces armées argentines interdisaient à tous les gouvernements constitutionnels de terminer leur mandat. Lorsque la première bombe explosa à Buenos-Aires, cela faisait déjà trois ans que les forces armées avaient installé une nouvelle dictature militaire après avoir renversé, sans explication, le radical Arturo Illia, président modérément nationaliste qui gouvernait dans la paix et la liberté, sans état de siège ni prisonniers politiques.

CARLOS ALBERTO GABETTA.

(1) Cf. Jack Anderson, « Bolivian Coup with an Argentine accent », *The Washington Post*, 17 août 1980.

(2) Cité par l'ancien sénateur colombien Apolinar Diaz Callejas, dans *Sin Censura*, Washington, février 1980.

DES VALEURS PERDUES

la Junte interaméricaine de défense)

notre peuple sur l'ennemi commun du monde libre, nous n'avons reçu aucune aide ni même le moindre applaudissement, comme nous croyons l'avoir mérité. Par contre, nous avons reçu des commissions d'enquête ; des représentants des mercenaires assassins ont été écoutés, mais non les victimes du terrorisme et leur famille. Mais nous ne sommes pas tombés dans le panneau : chercher à défendre les droits de ceux qui posent des bombes sans raison, de ceux qui pratiquent les séquestrations, des mercenaires de la violence qui veulent tout renverser, défendre les droits de ceux qui ont conduit ma patrie au bord de l'abîme, c'est refuser à l'Etat et aux forces armées le droit imprescriptible à défendre les institutions et la liberté d'une nation.

C'est là une chose incompréhensible : ne pas analyser les faits en fonction de leur contexte est une injustice de première grandeur. Cela n'empêche pas mon pays de continuer à faire front dans la dignité, sans jamais renoncer à ce qui fait la ferme vocation d'un peuple, d'une race qui ne veut pas la violence, qui aime la paix, qui refuse l'esclavage, qui aime la liberté ; d'une nation qui recherche depuis ses origines le bien-être général de sa population, ainsi que l'affirme le préambule de la Constitution ; d'une nation qui s'applique assidûment à combattre les causes réelles de la subversion, lesquelles sont clairement d'ordre idéologique et suscitées par le formidable appareil du monde communiste.

N'oublions pas qu'à nos subversifs le pain ne manquait pas et qu'abondaient pour eux les possibilités de devenir de bons citoyens. Ils voulaient le pouvoir pour les descendants d'Ivan le Terrible. D'ailleurs, nous sommes disposés à continuer le combat en faveur des institutions républicaines, sans craintes d'aucune nature.

« Les descendants d'Ivan le Terrible »

NOUS n'acceptons pas et nous rejettons tous ceux qui voient dans l'uniforme militaire argentin l'uniforme nazi. Ma génération a repoussé et repousse le nazisme et le fascisme dans leur totalité ; mais nous savons aussi que nous ne tomberons pas dans le piège du communisme. Les communistes se sont bien chargés, depuis la deuxième guerre mondiale, de répandre l'uniforme nazi, et de répandre tellement qu'il leur a permis de tirer le grand rideau destiné à camoufler les pas sinistres de la botte communiste, laquelle, comme je l'ai déjà dit en d'autres occasions, se promène avec insolence et en toute impunité.

Messieurs les délégués et chers camarades, telle était ma pensée quand je suis arrivé à la Junte interaméricaine de défense, alors qu'un respectable militaire de la respectable armée des Etats-Unis, le général Summer, qui occupait le plus haut poste de la Junte interaméricaine de défense, avait eu le courage de dire : « *On ne peut séparer les gouvernements en bons et en mauvais, les bons étant les dictatures de gauche favorables aux droits de l'homme et les mauvais ceux auxquels on refuse l'accès à la technologie, les sources de crédit. Ce serait là confondre gouvernements autoritaires (par la force des circonstances) et gouvernements totalitaires. Le continent est en train d'être sacrifié sur l'autel des droits de l'homme ; si nous ne comprenons pas la réalité stratégique, nous ne survivrons pas.* » Je partage pleinement ce point de vue. Car, si le général a dit ces choses, pourquoi ne devrais-je pas me permettre de vous les dire à vous, militaires des Amériques, alors que je les ai vécues et subies dans ma chair ?

Aujourd'hui, je dois quitter la Junte interaméricaine de défense. Je me vois dans l'obligation de vous proposer sur elle quelques réflexions.

Je pense qu'il s'agit de l'organisme militaire suprême du continent. Je pense que sa mission est claire et très délicate. Je pense qu'il est nécessaire d'élargir jour après jour et de plus en plus la mission de la Junte interaméricaine de défense, de la renforcer grâce à un professionnalisme accru, de la maintenir toujours en alerte avec une stratégie à jour pour conseiller utilement les gouvernements, d'y débattre des grands thèmes de la stratégie militaire qui surgissent quotidiennement, de la maintenir indépendante du corps politique, avec une hiérarchie autonome, avec un budget approprié et indépendant, dans le cadre du système panaméricain pour autant que la Junte interaméricaine de défense en est un organe permanent.

Il faut comprendre que la Junte interaméricaine de défense est un système panaméricain issu des grandes idées d'ordre militaire qui l'ont engendré. A savoir :

— La défense des valeurs de l'Occident ;

— La défense de l'union des peuples d'Amérique ;

— La défense de l'intégrité territoriale face à toute agression extérieure ;

— La riposte unanime et instantanée à l'agression ;

— L'échange de technologies et de connaissances militaires;

— L'échange de cours de formation et de perfectionnement;

— L'approfondissement des sentiments de fraternité qui doivent toujours exister entre le peuple et les forces armées ;

— L'intensification de la solidarité continentale sous toutes ses formes, dans le respect des modalités, des styles politiques et des circonstances propres à chaque gouvernement ;

— Le refus commun de l'idéologie marxiste-léniniste en tant qu'elle est parfaitement incompatible avec le système panaméricain et avec la mission de la Junte interaméricaine de défense.

C'est avec ces simples réflexions et dans l'esprit avec lequel je suis arrivé que je laisse aujourd'hui avec regret la Junte interaméricaine de défense. J'ai vécu en votre compagnie. Durant ces onze mois j'ai bénéficié de la grande expérience que vous avez su me transmettre généreusement, sans parler des sentiments chaleureux et sereins des militaires du continent américain.

Soyez assurés que j'ai vu en chaque uniforme que vous portez le visage auguste et sévère de chacune de vos patries. Que j'ai vu en chaque uniforme l'espoir certain de la mission accomplie. Que j'ai vu en chacun de vous cet appel à ne pas tourner le dos aux problèmes qui concernent la sécurité et la défense des traditions les plus nobles. Je suis convaincu que nous saurons toujours retirer des tranchées, où la politique nous mène très souvent, des expériences dont il faut nécessairement tenir compte et que les bureaux ne doivent pas faire oublier, sinon nous aurions à retourner dans les tranchées.

Je vois en chacun de vous la liberté américaine, la force des institutions d'Amérique, le progrès de l'esprit humain qui est victorieux de la maladie, qui conquiert la Lune, qui cherche à multiplier les pains dans un monde affamé ; ce progrès, par le génie de l'industrie et le libre-échange, a amené la satisfaction des besoins aux quatre coins de la Terre ; il a même très souvent aidé l'ennemi lui-même, dont il semble qu'avant le pain et la paix il veut la guerre et le sang, continuant en cela d'ignorer que, chaque fois que la coupe déborde, les soldats de la liberté savent prendre les armes et se défendre jusqu'à la victoire contre les ennemis du peuple.

J'ai beaucoup appris de vous. J'ai découvert la référence géopolitique de chaque pays, qui est pour moi d'une valeur inestimable. Je tiens à vous remercier sincèrement du traitement reçu, de la cordialité avec laquelle ce grand pays, ses soldats et ses hommes m'ont reçu et ont soulagé toutes les difficultés pour moi-même et pour ma famille.

« La grande bataille finale contre le matérialisme »

J'EN appelle à nos grands hommes communs, aux ancêtres et aux mânes de cette grande nation, pour que le peuple des Etats-Unis, qui a toujours fait preuve de patriotisme aux heures du désastre et de l'incertitude, en fasse de nouveau preuve. Qu'il continue de répandre dans le monde entier le message des cloches de la campagne de Philadelphie. Que tous ensemble nous entreprenions une fois encore la tâche de restauration des valeurs perdues, et que nous nous préparions de nouveau à livrer la grande bataille finale contre le matérialisme et le communisme, en tout coin de la Terre et sur tout terrain, l'esprit décidé et sans peur, car la mort héroïque est le seul prix pour un vrai soldat.

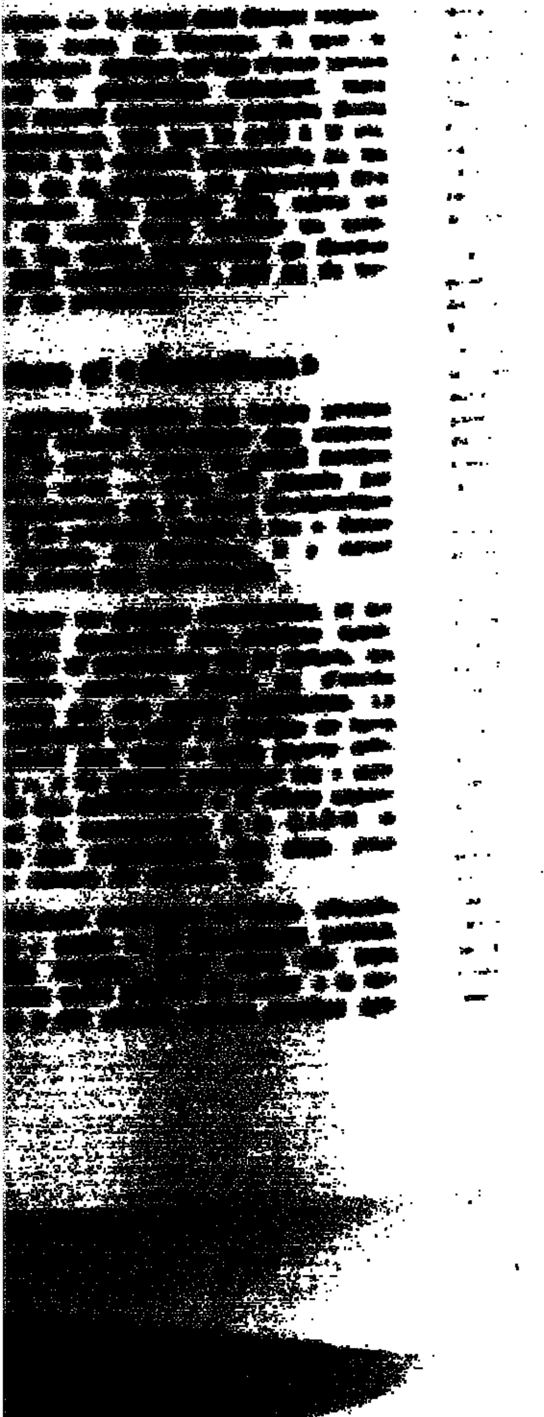
Je veux aujourd'hui, à cette tribune, rendre hommage aux otages de cette grande nation qui souffrent en Iran, victimes de l'irrationalité et du fanatisme d'un terrorisme officiel, en leur souhaitant un prompt retour dans leurs foyers.

Je tiens à vous dire que vous aurez en Argentine un ami pour toujours, pour le reste de ma vie. Ma famille repart avec un sentiment de reconnaissance pour les multiples attentions reçues ; en son nom, je vous laisse un message d'amitié et de respect à l'intention de toutes vos familles.

Enfin, je vous demande de ne jamais abandonner ni oublier la mission de la Junte interaméricaine de défense. Que la junte vive longtemps, plus vigoureuse encore, plus enthousiaste, professionnellement plus forte, comme sentinelle toujours en alerte, comme gardienne fidèle des valeurs suprêmes d'une race dont la vocation est d'être toujours libre ! C'est pour cela qu'ont lutté nos grands hommes et nos ancêtres désormais communs : Washington, Bolivar et San Martin.

(Discours prononcé le 24 janvier 1980, reproduit avec l'autorisation de DIAL, 170, bd du Montparnasse, Paris-14e.)

(1) Respectivement Juan Peron et sa deuxième femme, Isabelita (N. du T.).



sur la répression

probablement, de l'assassinat de plusieurs milliers de personnes. La Commission a entendu certains responsables déclarer que les autorités avaient « gagné la guerre » ; elle a la « conviction morale » (*Rapport*, p. 146) qu'elles ne pouvaient pas ignorer ces faits et qu'elles n'ont rien fait pour qu'ils ne se produisent pas.

Le nombre des « disparitions » a peut-être été inférieur en 1979 à ce qu'il était les trois années précédentes, mais, comme les cas antérieurs n'ont toujours pas été éclaircis, le problème demeure entier. Aussi, dans ses recommandations préliminaires, la C.I.D.H. conseille-t-elle au gouvernement argentin de fournir, tout d'abord, une information sur les personnes « disparues » au cours d'opérations dans lesquelles les forces de l'ordre auraient été engagées ; de donner des instructions afin que les mineurs dont les parents ont « disparu » et les enfants nés dans les centres de détention soient remis à leurs proches ; et, enfin, d'empêcher toute action de nature à provoquer de nouvelles « disparitions ». Dans ses recommandations finales, la C.I.D.H. préconise, en outre, la création d'un registre central des « disparus » permettant de s'informer au plus vite sur toute détention. Mais il ne lui appartenait pas, là non plus, de tirer les conclusions qui s'imposent en droit pénal international. D'autres organisations ont déjà démontré pourquoi ces « disparitions » constituaient de véritables crimes contre l'humanité. Pour la Commission internationale des juristes (C.I.J.), par exemple, la « disparition » représente plusieurs violations des droits de l'homme en même temps : droit à la vie, droit d'être protégé contre la torture et la détention arbitraire, droit à la défense. Elle constitue, de surcroît, une torture morale pour les familles (rapport du 4 juillet 1979). Plus précisément, M. Niall Mac Dermott, secrétaire général de la C.I.J., a qualifié de « *loi pour se réserver la possibilité de tuer légalement* » le texte qui stipule que les « disparus » pourront être considérés comme « décédés » s'il ne répondent pas à des convocations officielles.

Mobiliser l'opinion mondiale

LE rapport sur l'Argentine devant être soumis à la prochaine Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, en novembre, le gouvernement de Buenos-Aires n'a pas ménagé ses efforts pour tenter d'amortir son impact, puis pour l'attaquer en accusant ses auteurs d'« *ingérence dans les affaires internes* », de « *partialité* » et de « *manque d'objectivité* ». Les milieux proches du pouvoir l'ont, en effet, jugé plus sévère que les jugement portés sur leur pays par le département d'Etat. Il lui reprochait essentiellement de ne pas avoir pris en considération deux arguments invoqués (pour la première fois, d'ailleurs) dans l'analyse américaine : l'état de « chaos » et de « subversion » qui prévalait avant la prise du pouvoir par les forces armées en mars 1976 — et pouvant apporter une légitimité au régime militaire — et la prétendue amélioration de la situation.

Comment la C.I.D.H. est-elle parvenue, compte tenu des limites imposées à sa mission d'enquête, à des conclusions aussi incisives ? D'abord, sans doute, en raison de la tendance générale qui se manifeste, malgré de sérieuses contradictions, en faveur d'un retour à la démocratie en Amérique latine. Vraisemblablement aussi grâce à l'évolution intervenue au sein même de l'O.E.A. au regard des droits de l'homme.

La C.I.D.H. avait commencé à jouer un rôle important dans le cône sud à la suite des événements du Chili. Ce pays avait signé la convention interaméricaine des droits de l'homme en 1969. Aussi, après le coup d'Etat de septembre 1973, la C.I.D.H. y mena-t-elle une enquête *in situ*. Son rapport, rédigé à l'issue d'un séjour du 22 juillet au 2 août 1974, contribua largement à faire avancer l'affaire chilienne à l'ONU. Car c'est après l'examen de ce rapport que la commission des droits de l'homme de l'ONU décida à l'unanimité d'envoyer au Chili un groupe de travail chargé d'étudier la situation des droits de l'homme.

Mais le peuple argentin n'a pas bénéficié du même soutien universel, et c'est ce qui fait l'intérêt de la mission de la C.I.D.H. En démontant les rouages de cette nouvelle méthode de répression qu'est la « disparition » massive des détenus politiques et syndicaux, son rapport devrait exercer une influence déterminante pour l'avenir non seulement en Argentine mais aussi dans l'ensemble du sous-continent. Ses conclusions sont également appelées à étayer les travaux du groupe de travail sur la disparition forcée ou involontaire des personnes, créé par la commission des droits de l'homme de l'ONU le 24 février 1980, lors de sa trente-sixième session.

En Argentine même, la visite de la mission d'enquête a frappé l'opinion publique, au courant de la présence physique des commissaires et émue de ces longues files de milliers et de milliers de personnes qui attendaient devant leurs bureaux. Elle a même révélé aux Argentins des faits terribles, parfois évoqués, mais toujours dangereux à énoncer à haute voix — comme en firent l'expérience, entre autres, les « mères de la place de Mai ». Elle a donné une nouvelle possibilité d'expression aux forces politiques démocratiques et populaires. Enfin, elle a contribué d'une manière décisive à donner une audience mondiale à un mouvement de solidarité qui, jusqu'alors, avait eu du mal à trouver une tribune à la mesure de la gravité de la situation.

Parce qu'elles peuvent toujours se reproduire en d'autres pays en proie à des difficultés politiques du fait de la « crise » mondiale, les méthodes de répression expérimentées en Argentine doivent faire l'objet d'une mobilisation de l'opinion publique mondiale. Seule la vigilance peut en effet éviter que, demain, le « savoir faire » accumulé par les militaires argentins puisse profiter à d'autres.

RODOLFO MATTAROLLO.

(1) Rapport sur la violation des droits de l'homme en Argentine, 294 pages. Le n° 621 du 29 mai 1980 de DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique latine) a publié un résumé de ce rapport et la partie concernant les « disparus ».

(2) Amnesty International, *Rapport sur la torture*, Gallimard. Paris, 1977, p. 32.

(3) Pendant son séjour la C.I.D.H. a reçu 5 580 plaintes, dont 4 153 nouvelles. 1 261 dépositions avaient été déjà enregistrées ; 166 communications concernaient des sujets hors du domaine des droits de l'homme.

(4) La C.I.D.H. a reçu les organisations suivantes, qui luttent pour la défense des droits de l'homme en Argentine : Assemblée permanente des droits de l'homme, Ligue argentine pour les droits de l'homme, Mouvement œcuménique pour les droits de l'homme, Mères de la place de Mai, Commission de familles de disparus et détenus pour raisons politiques, Familles des disparus des villes de Mendoza, Rosario et La Plata, Association des grand-mères des enfants disparus, Familles de mineurs disparus, Familles de journalistes disparus et détenus, Familles des conscrits disparus, Familles d'Uruguayens et de Chiliens disparus et Jeunes de l'Assemblée permanente des droits de l'homme.

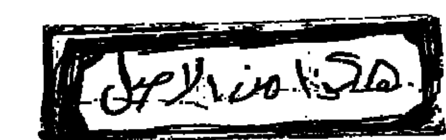
(5) La C.I.D.H. a reçu, en octobre 1979, des informations lui signalant un cas de représailles à l'encontre du détenu Enrique Perelmuter, de l'Unité 9 de La Plata.

(6) M. Sergio Schilman, étudiant de sciences économiques à l'université de Rosario, détenu le 22 août 1979, puis libéré.

(7) Selon la thèse gouvernementale il s'agirait en partie de victimes d'affrontements intervenus au cours de la lutte antisubversive.

(8) La C.I.D.H. a été informée par lettre du gouvernement argentin, le 20 novembre 1979 (sans toutefois que des noms soient fournis), que 1 751 agents des autorités publiques (fédérale et provinciales) avaient été traduits en justice ou sanctionnés administrativement pour abus de pouvoir. Le gouvernement ne donne aucune information quant à la nature des abus, au type de sanctions et à la date des faits.

(9) Amnesty International, *Rapport sur la torture*, p. 50.



TEMPÊTE SUR LA JAMAÏQUE

Par EDOUARD BAILBY

LES élections prévues pour octobre en Jamaïque ne présentent pas seulement un intérêt interne. Au-delà des affrontements entre les deux principales forces politiques — le parti national du peuple, du premier ministre Michael Manley, et le parti travailliste jamaïcain, de M. Edward Seaga, — c'est le choix d'un pays en voie de développement qui se pose en termes dramatiques. La Jamaïque doit-elle, pour sortir de la crise économique, repousser les exigences du Fonds monétaire international, ou les accepter ?

La question est d'une telle importance que M. Manley a jugé nécessaire d'avancer la date du scrutin. Du verdict des urnes, en effet, dépendra l'avenir du pays. Convaincu, en ce qui le concerne, de l'impossibilité d'appliquer la doctrine du F.M.I. sans donner un coup d'arrêt à son expérience de « socialisme démocratique », il a besoin d'une majorité nouvelle au Parlement pour continuer à gouverner. Respectueux des libertés, M. Manley a pris un pari dangereux.

Voilà quelques mois, en mars 1980, il a mis fin aux négociations engagées avec le F.M.I. Le crédit « stand-by » à l'étude devait assurer 180 millions de dollars à la Jamaïque. Mais il était assorti de coupes sombres dans le budget de l'Etat, qui auraient notamment entraîné le licenciement de onze mille fonctionnaires et la désorganisation de l'enseignement public. C'était élargir la brèche dans le domaine des conquêtes sociales. Déjà, à la suite de l'accord de 1977, les 300 millions de dollars consentis par le F.M.I. avaient eu pour contrepartie une dévaluation brutale de la monnaie et la chute du pouvoir d'achat de la population. Depuis, la situation économique n'a fait que se dégrader.

Elle est aujourd'hui préoccupante. Les difficultés pour importer des matières premières et des produits manufacturés, dues à la raréfaction des devises, ont eu pour conséquence la fermeture de nombreuses entreprises. Selon la Jamaica Manufacturers Association, qui regroupe le patronat, 78 fabriques auraient cessé toute activité entre janvier et juillet derniers. Il faut ajouter à ce phénomène la fuite frauduleuse de capitaux vers l'étranger et, surtout, l'absence d'investissements dans l'industrie et la production minière. Le chômage atteint désormais 26 % de la population active, soit quelque 300 000 personnes. C'est un record pour les Caraïbes anglophones, alors que la Jamaïque est le pays le plus peuplé et, potentiellement, le plus riche de la région. La gravité du problème de l'emploi est telle que des milliers de cadres et d'ouvriers qualifiés s'expatrient chaque année aux Etats-Unis et au Canada. La filiale jamaïcaine de la Kaiser Aluminium Co. a ainsi perdu 5 % de son personnel en 1979.

Toute l'économie de la Jamaïque repose sur l'extraction de la bauxite, dont elle est le deuxième producteur mondial après l'Australie, sur la culture de la canne à sucre et de la banane, enfin sur le tourisme. Dans ce pays de 11 424 kilomètres carrés, soit approximativement la moitié de la Sardaigne, les activités minières et agricoles devraient assurer à elles seules des ressources financières suffisantes. Mais la bauxite, dont les exportations assurent environ les deux tiers des rentrées en devises, subit les effets de la fluctuation des prix sur le marché mondial. En outre, son exploitation nécessite une forte consommation de pétrole (plus de 40 % des importations) qui grève d'autant le budget de l'Etat. Malgré une baisse de la production, qui est passée de 15 millions de tonnes en 1973 à 11,5 millions en 1979, la facture pétrolière a grimpé, au cours de la même période, de 73 millions de dollars à 180 millions de dollars. Il est vraisemblable qu'elle dépassera 250 millions de dollars cette année. Les importations de pétrole et le remboursement de la dette étrangère représentent ensemble plus de la moitié des gains tirés du commerce extérieur.

La situation dans l'agriculture n'est guère plus brillante. Comme tous les pays des Caraïbes, à l'exception des îles Saint Kitts-Nevis qui obtiendront prochainement leur indépendance, la Jamaïque a vu sa production de sucre tomber de 371 376 tonnes en 1974 — année d'une forte hausse des cours mondiaux — à 144 734 tonnes en 1978. Par manque de pièces détachées, les douze raffineries de l'île, dont huit ont été rachetées par l'Etat, ne tournent pas au maximum de leur capacité. Grâce aux accords de Lomé, qui lui permettent d'écouler annuellement 80 000 tonnes de sucre en Grande-Bretagne, la Jamaïque avait récemment redressé sa production. Mais les ravages causés par le cyclone Allen, au début du mois d'août, auront des effets négatifs sur le commerce extérieur. C'est ainsi que la destruction de 40 000 acres de plantations de bananes, particulièrement sur la côte nord, interdit tout espoir d'exportation jusqu'en janvier 1981. Avec une production en baisse régulière depuis dix ans, la banane reste néanmoins le second produit agricole d'exportation. Quant au tourisme, source importante de devises, il a été considérablement perturbé par le climat de violence raciale qui règne à Kingston. Commentant les graves problèmes économiques de son pays, M. Manley a eu récemment cette image : *« Voilà quinze ans, nous pouvions acheter un tracteur avec 21 tonnes de sucre. Aujourd'hui, il nous en faut 59. »*

Les calamités naturelles ou la mauvaise gestion de certaines entreprises de l'Etat ne suffisent pas à expliquer la situation. D'autres facteurs, d'ordre politique, sont à l'origine de cette crise qui menace les institutions. Premier pays anglophone des Caraïbes à obtenir son indépendance, en 1962, la Jamaïque fut gouvernée jusqu'en 1972 par le parti travailliste jamaïcain, de tendance conservatrice. Doté de structures archaïques qui favorisaient les compagnies étrangères au détriment de la majorité de la population, mais pourvu d'une Constitution démocratique calquée sur celle de Westminster, le nouvel Etat vit s'aggraver ses problèmes sociaux. Porté au pouvoir en 1972, à l'issue des élections parlementaires, M. Michael Manley tenta, à la tête du parti national du peuple, de redresser la situation. Observateur attentif des expériences réalisées en Suède et en Tanzanie, profondément attaché, de surcroît, aux libertés, il se représenta aux élections de 1976 en prêchant le « socialisme démocratique ». Il remporta une majorité confortable puisque le parti national du peuple obtint 47 des 60 sièges du Parlement, soit 56,77 % des suffrages exprimés, pour une population de 2,1 millions d'habitants.

Hostilité des milieux d'affaires

CETTE victoire effraya les investisseurs privés qui commencèrent à expatrier leurs capitaux et à fermer des usines. Déjà, en 1974, pour faire face à la formidable augmentation de la facture pétrolière, le premier ministre avait décidé de dénoncer les anciens contrats qui liaient la Jamaïque aux puissantes compagnies internationales, essentiellement nord-américaines, exploitant les gisements de bauxite. Il avait institué à cette occasion une « taxe à la production », destinée à porter les revenus tirés de cette industrie de 25 à 200 millions de dollars. Sous prétexte que la bauxite n'était plus compétitive sur le marché mondial, les multinationales commencèrent à ralentir leurs opérations, désorganisant ainsi l'économie : les banques étrangères, en mars 1976, cessèrent d'accorder des crédits. D'où les négociations engagées l'année suivante avec le F.M.I. Il est intéressant de noter à ce propos que Kaiser Aluminium Co, la principale entreprise concernée, a fini par signer, après des années de négociations, un accord avec le gouvernement pour diminuer la « taxe à la production », proportionnellement à l'accroissement de sa production. Dans une déclaration au *Wall Street Journal*, publiée au début de cette année, le gérant général, M. Edward Coyne, a admis : *« Nous avons prouvé que, avec le temps, de bonnes relations d'affaires peuvent s'établir avec le gouvernement actuel. »*

Pourtant, dès la mise en route des réformes pour améliorer le niveau de vie de la population, M. Manley s'est heurté à l'hostilité croissante des milieux d'affaires. Le chaos s'est progressivement installé. Manœuvrant habilement à la tête du parti national du peuple, pour éviter une accélération de son expérience qui lui semblait dangereuse, il a très vite pris conscience de l'enjeu de la partie. Dès les premiers mois de 1979, utilisant à son profit les hésitations et les faiblesses du premier ministre, le parti travailliste jamaïcain s'est lancé dans une campagne d'agitation contre le gouvernement. Il ne s'agissait pas seulement du droit à l'alternance démocratique du pouvoir que prévoient les institutions de la Jamaïque.

La rapide détérioration économique, due pour une grande part aux exigences du F.M.I. et à l'opposition des capitaux privés au « socialisme démocratique » de M. Manley, engendre au fil des mois des grèves et des émeutes antigouvernementales. Des groupes armés commencent à apparaître dans les réunions politiques des deux partis. Des fusillades éclatent, les assassinats se multiplient. Porte-parole de l'opposition, le *Daily Gleaner* dénonce la collusion du premier ministre avec les régimes marxistes sous prétexte que les accords commerciaux passés avec l'U.R.S.S., la Hongrie et Cuba mettent en péril l'indépendance nationale. Il lui est également reproché d'engager vigoureusement son pays sur la voie du non-alignement. Dirigeant du parti travailliste jamaïcain, M. Edward Seaga va plus loin et accuse le premier ministre d'ouvrir les portes de la Jamaïque aux « agents de la subversion cubaine ». Excédé, l'ambassadeur de la Havane, M. Ulyses Estrada, répond brutalement aux attaques lancées contre son pays, lors d'une conférence de presse tenue en septembre 1979. Il faudra toute l'autorité de M. Manley pour éviter que les manifestations qui s'ensuivent, pour ou contre son gouvernement, provoquent un climat de guerre civile.

Depuis, l'exacerbation des esprits n'a fait que s'aggraver. En neuf mois, plus de cinq cents assassinats ont été commis, dont le parti jamaïcain n'est pas le seul responsable. La tension monte de plusieurs crans, en mai dernier, lorsque les autorités portuaires de Kingston confisquent un chargement de deux cent mille cartouches en provenance de Miami. Officiellement, elles sont en transit pour Cuba ; mais l'opposition affirme qu'elles sont destinées à Moonex International Co, société de Kingston dirigée par un Cubain. Un autre bateau chargé de munitions accostera dans le port de Kingston quelque temps plus tard. On n'a jamais retrouvé jusqu'à ce jour une partie du chargement. Ce n'est pas seulement M. Seaga, en tournée aux Etats-Unis, qui accuse publiquement le premier ministre d'envisager une « *solution militaire* » pour remporter les prochaines élections. Secrétaire général du parti travailliste jamaïcain, M. Bruce Golding renchérit dans une conférence de presse : *« Si le gouvernement demandait l'aide de La Havane, notre parti ferait appel à des pays amis et leur dirait : « Débarrassez-» nous des Cubains, nous nous char-» gerons tout seuls du parti national » du peuple. »* Pour M. Fred Landes, ancien membre de la commission du Sénat des Etats-Unis, chargé d'enquêter sur les activités de la C.I.A. au Chili, il y a d'étranges similitudes entre les techniques de guerre psychologique employées contre M. Michael Manley et Salvador Allende.

Les liens avec Cuba

QU'EN est-il des liens de la Jamaïque avec Cuba ? Ce n'est un secret pour personne que plus de quatre cents enseignants, techniciens et médecins cubains apportent leur contribution à la réalisation de divers projets. Faut-il pour autant, sans risque de jeter le discrédit sur toute forme de coopération similaire dans les pays en voie de développement, y compris avec les Occidentaux, les ranger parmi les agents de la subversion ?

L'aide de Cuba a été particulièrement efficace dans les domaines de la santé et de l'agriculture. En juillet, un haut dirigeant du parti communiste cubain, M. Juan Almeida Bosque, a inauguré, avec M. Manley, l'école de professeurs d'éducation physique George-Foster, située à une quarantaine de kilomètres de Kingston. Construite par les Cubains, cette école dispose d'installations modernes : gymnase, terrains de sports et piscine olympique capables de recevoir un demi-millier d'élèves. A la même date, un centre sportif, bâti en huit mois avec l'aide de dix-huit techniciens cubains, a été également ouvert à May-Pen.

En fait, la présence de coopérants envoyés par La Havane n'est qu'un prétexte supplémentaire utilisé par l'opposition pour attaquer la politique étrangère de M. Manley. Pour trouver de nouveaux marchés à l'étranger et diversifier ses sources de crédits, ce dernier a effectué des voyages en U.R.S.S., en Algérie, en Libye, en Allemagne de l'Ouest, au Venezuela et à Cuba. Grâce à des accords à moyen terme, la Jamaïque livrera 150 000 tonnes d'alumine par an à la Hongrie entre 1980 et 1983, et 50 000 tonnes à l'U.R.S.S. pendant la même période. Le marché des Etats-Unis reste néanmoins le plus important, avec 576 000 tonnes l'année dernière, devant ceux de la Grande-Bretagne (545 000), de la Norvège (314 000) et du Canada (304 000). D'autre part, pour accroître la production de bauxite et d'alumine, deux raffineries seront agrandies et une troisième sera construite dans le sud de l'île. Des investissements de l'ordre de 1 milliard de dollars sont prévus dans les cinq prochaines années pour mettre ces projets à exécution. Trois entreprises norvégiennes sont déjà sur les rangs. Les perspectives de développement sont donc encourageantes. Encore faut-il que la Jamaïque ait les moyens d'éponger progressivement sa dette étrangère. Les prêts consentis par la Libye (50 millions de dollars), l'Irak (25 millions, et autant pour janvier 1981), les Pays-Bas (24,5 millions) et l'OPEP (7 millions), sont insuffisants. Mais le Venezuela vient à son tour de faire un effort, en débloquant des fonds pour abaisser les coûts d'importation du pétrole.

Soucieux de ranger la Jamaïque parmi les pays non alignés en réduisant d'autant sa dépendance économique à l'égard des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, le premier ministre a multiplié ses déclarations tiers-mondistes. Seul chef d'Etat des Caraïbes présent à Grenade aux cérémonies commémoratives du premier anniversaire de la révolution, il a vigoureusement réaffirmé à cette occasion les choix de sa politique, dénonçant les tentatives de déstabilisation dans cette région du monde. Et, allant plus loin, il a rendu hommage à l'« *incomparable Fidel Castro* » pour lequel il nourrit une sympathie personnelle évidente. Il ne faudrait pas en conclure que M. Manley est aujourd'hui disposé à suivre le modèle castriste. C'est pourtant ce que ses adversaires ne cessent de lui reprocher, avec l'espoir de remporter les prochaines élections. Dans une conférence prononcée à Porto-Rico, Mme Sally Shelton, ambassadeur des Etats-Unis dans les Caraïbes orientales, avait affirmé cette année que « *le gouvernement américain reconnaît à chaque pays le droit de tracer sa propre voie de développement économique et social dans le cadre des libertés démocratiques* ». A quoi M. Manley a répondu : « *Nous demandons une acceptation pratique, et non théorique du pluralisme idéologique dans les Caraïbes.* » Le problème est posé. Alors que les forces conservatrices ont repris en main la situation à la Dominique, à Sainte-Lucie et à Saint Kitts-Nevis, et que la Barbade resserre ses liens militaires avec les Etats-Unis, la question se pose de savoir si le premier ministre de la Jamaïque pourra poursuivre son expérience de « socialisme démocratique ». Et dans quelles conditions.

Le contrôle de l'opinion politique aux Etats-Unis

La « campagne permanente »

Par PIERRE DOMMERGUES

LE pionnier de l'interprétation des rêves de l'Amérique est un certain Edward L. Barnays, neveu de Sigmund Freud, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-huit ans. C'est lui le père de la publicité américaine. Il en établit les fondements dans trois ouvrages (« Cristalliser l'opinion publique », 1923 ; « Propagande » 1928 ; « l'Engineering du consentement », 1930) et plus d'un demi-siècle de pratique. A l'intelligentsia de l'époque, il vend Nijinski et Caruso, ses premiers clients. Aux soldats américains de la première guerre, il vend la montre à bracelet Ingersoll, dont le cadran lumineux peut vous sauver la vie dans les tranchées, car il n'est plus besoin d'allumer son briquet pour voir l'heure. Peu avant, il avait vendu aux électeurs américains l'image souriante de leur triste président : c'est Barnay qui conseille à Calvin Coolidge d'inviter à son petit déjeuner Al Jolson et ses quarante chansonniers. Le lendemain, le « New York Times » titre : « Des acteurs partagent des gâteaux avec Lee Coolidge... Le président rit presque aux éclats. » C'est le premier « événement » créé par un conseiller ès communications auprès d'un président.

Depuis, les consultants politiques ont raffiné leurs méthodes, mais ils recourent toujours à l'exploitation des pulsions, à la symbolique et à la fabrication de l'événement. Les sophistications ultimes sont incarnées par deux hommes : Richard Wirthlin, le « stratège » de Ronald Reagan, et Pat Caddell, le directeur des services de sondage du président Carter (1). Utilisant des données informatiques accumulées depuis des années, ils se livrent l'un et l'autre à une multitude d'enquêtes fragmentées à l'infini à partir d'un échantillonnage très large (de mille cinq cents à sept mille personnes) et méticuleuses (cent cinquante questions ou une heure d'entretien avec chaque personne questionnée) afin de cerner les réactions les plus intimes, par exemple au discours d'acceptation de l'investiture présidentielle de Carter ou de Reagan. L'objectif est de déterminer les failles de l'adversaire, mais aussi les siennes, et de répercuter la leçon dès la prochaine intervention publique.

On peut distinguer trois étapes dans le contrôle de l'opinion politique : la première est la « fabrication » d'un président ou de son image à partir d'une étude de marché préalable (comme pour une savonnette) : Eisenhower est le premier à avoir expérimenté cette technique que M. Nixon affine. La seconde tient compte de l'information reçue au cours de la campagne électorale, ce qui permet d'infléchir ou de modifier radicalement l'image initialement proposée : inaugurée par M. Carter contre M. Ford en 1976, cette stratégie est également pratiquée en 1980 par le candidat sortant et par son concurrent. La troisième implique un changement qualitatif : les méthodes utilisées en périodes électorales seront désormais employées, plus généralement, pour gérer les affaires publiques. C'est ce que Sidney Blumenthal appelle — en reprenant une formule de Caddell (2) — « la campagne permanente » — « The Permanent Campaign » (3).

Il ne s'agit pas de politique-fiction, mais d'une pratique largement expérimentée par le président Carter au cours des quatre dernières années. Au lieu d'appliquer un programme (« abstrait »), il convient de naviguer au gré des réactions populaires (quoi de plus « démocratique » ?). La nation demande-t-elle de la fermeté ? On lui en offrira quelques symboles. Exprime-t-elle une lassitude (ou l'amène-t-on à exprimer une lassitude) à l'égard d'une période fortement revendicatrice comme les années 60 ? On lui offre quelques fragments d'une politique fiscale « rigoureuse », etc. Selon l'expression de Pat Caddell, la symbolique se substitue à la réalité, la forme à la substance. La conduite des affaires se réduit à l'événement fabriqué ou grossi, national ou international. La popularité remplace la légitimité, ou, plutôt, elle la fonde. Les décisions sont prises à partir des sondages d'opinion. Dans cet univers de l'informatisation et de la « communication totale », la « politique » — au sens traditionnel du terme — n'a ni sens ni place. Plus encore que le président Carter, M. Jerry Brown, le « prince des médias », pratique cette stratégie de la « campagne permanente » dans son royaume de Californie, le septième Etat du monde par son P.N.B. (4).

Cette nouvelle stratégie — électorale et post-électorale — doit son développement à la dégradation des partis politiques, des « machines politiques » et de la confiance dans les hommes politiques, mais il est à craindre que la prolifération des techniques de « campagne permanente » n'accélère encore la désintégration des partis, qu'elle n'encourage le réflexe narcissique (le « qu'avez-vous-fait-pour-moi ? »), qu'elle n'accroisse le processus de dépolitisation qui permet le maintien du « statu quo » ou l'acceptation de politiques inégalitaires. De plus, cette nouvelle grammaire politique risque de se généraliser : pour l'instant réservée aux campagnes présidentielles, elle pourrait tenter les candidats au Congrès et au Sénat, puis les candidats aux innombrables fonctions municipales et locales — accroissant ainsi le processus de « balkanisation » et de neutralisation de l'opinion politique.

EN Europe, où les attitudes politiques sont plus stables, les consultants politiques n'ont pas encore un impact comparable. Sidney Blumenthal rapporte néanmoins les très secrètes consultations du candidat Giscard d'Estaing en 1974 auprès de Joe Napolitan, le maître des maîtres, conseiller de la famille Kennedy, fondateur et président de l'Association internationale des consultants politiques. Selon les mêmes sources, le président de la République française aurait suivi la plupart des conseils du spécialiste américain en opinion publique.

(1) *Time*, 15 septembre 1980.

(2) Voir Pierre Dommergues, « L'essor du conservatisme américain », le *Monde diplomatique*, mai 1978.

(3) Sidney Blumenthal, *The Permanent Campaign*, Beacon Press, Boston, 1980, 300 pages.

(4) Voir notamment J.D. Lorenz, *Jerry Brown, The Man on the White Horse*, Houghton Mifflin Co., Boston, 1978, et Robert Pack, *Jerry Brown, The Philosopher Prince*, Stein & Day, New-York, 1978.

BIBLIOGRAPHIE

COMPROPOLITAN, EL ORDEN TRANSNACIONAL Y SU MODELO FEMININO. — Andriana Santa Cruz et Viviana Erazo.

★ Editorial Nueva Imagen, ILET, Mexico, 1980, 290 pages.

Ce livre d'une rigueur universitaire, mais d'une lecture agréable, s'efforce de cerner, à travers l'analyse de contenu de plus de vingt-cinq revues féminines publiées ou diffusées au Brésil, en Colombie, au Mexique, au Venezuela et au Chili, le modèle féminin transnational proposé aux habitants de l'Amérique latine. Les deux auteurs démontrent, corpus à l'appui, ce que des études plus parcellaires avaient déjà fait ressortir : la tentative systématique des grandes firmes et des bourgeoisies locales d'Amérique latine d'occulter les différences nationales, sociales et culturelles pour faire miroiter un univers où l'être se confond avec l'avoir. Nécessité commerciale pour un capitalisme multinational soucieux d'étendre ses marchés, cette volonté de conquête des esprits est aussi un obstacle majeur à l'émancipation de la femme latino-américaine. — B. C.

NICARAGUA, CONTRADICCIONES EN LA REVOLUCION. — Jorge G. Castaneda

★ Tiempo Extra Editores, Mexico, 1980, 100 pages.

Ce petit ouvrage, écrit six mois après la victoire du Front sandiniste, répond indirectement à une question qui hante les chancelleries occidentales : le Nicaragua est-il ou non « perdu » ? La réponse est « non » pour Jorge G. Castaneda. La bourgeoisie nicaraguayenne contrôle toujours 75 % de la production, tandis que la direction du Front donne la préférence, selon lui, à la lutte contre la dépendance externe, donc au productivisme et à l'économie, qu'elle fait passer avant la lutte de classes.

Il est vrai que la junte a associé la bourgeoisie du pays à la tâche de reconstruction nationale. Nul ne sait si, dans une deuxième étape, le socialisme sera mis à l'ordre du jour. La circonspection des observateurs occidentaux devant la nature réelle de l'expérience nicaraguayenne (qui a, jusqu'à ce jour les faveurs de l'Internationale socialiste) montre que les observations critiques mais amicales de l'auteur ne sont pas totalement dépourvues de fondement. Il reste que l'originalité du sandinisme interdit toute extrapolation à partir de cas précédents, laissant ainsi le champ libre à tous les espoirs ou à toutes les illusions. — B. C.

LES SYNDICATS ET LE DÉVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE

L'heure des stratégies globales

La crise économique s'aggrave dans l'ensemble du monde ; le chômage s'étend en Occident ; le dialogue Nord-Sud est dans l'impasse. Dans la logique du développement capitaliste, un « nouvel ordre économique mondial » se met effectivement en place, mais ce n'est pas tout à fait celui que l'on souhaite dans des discours officiels réclamant davantage de justice et d'égalité entre les peuples. Jamais peut-être les disparités n'ont été aussi grandes entre le pouvoir de ceux qui tiennent les leviers de commande dans le monde des affaires — les sociétés multinationales ont désormais leur stratégie globale — et les moyens d'action dont disposent les travailleurs pour défendre leurs conditions de vie, sinon leurs aspirations au changement.

Les périodes de crise économique sont rarement propices aux actions de masse dans le monde du travail. Ainsi, les syndicats, en Occident et singulièrement en Europe, se complaisent-ils dans les luttes partisanes ou les actions ponctuelles sans avoir encore trouvé les moyens d'une riposte cohérente pour préserver des acquis sociaux menacés. Dans le tiers-monde, les difficultés sont plus graves encore du fait de la faiblesse et, souvent, de la dépendance des organisations de travailleurs à l'égard du pouvoir politique.

Cependant, au-delà des rivalités d'intérêts qui semblent opposer les masses laborieuses des pays riches et pauvres, une prise de conscience commence à se dessiner. Deux des trois grandes fédérations syndicales internationales — la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) et la Confédération mondiale du travail (C.M.T.), à l'exception de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) — ont ainsi participé à Belgrade, du 22 au 25 avril dernier, à une conférence sur les problèmes du développement, aux côtés de nombreuses centrales ouvrières.

Quelles perspectives attendre de cette première concertation ? Marie-Claude Céleste montre ci-dessous les difficultés d'une action commune de la part d'un mouvement syndical mondial divisé par les vieux antagonismes de la guerre froide et les nouvelles contradictions de la « restructuration ». Jacques Chérèque, au nom de la C.F.D.T., expose le point de vue d'une centrale ouvrière indépendante sur la manière de concevoir les problèmes du développement et la solidarité avec le tiers-monde. Et, puisque l'Organisation internationale du travail exerce depuis plus de soixante ans son action normative en faveur des travailleurs, les articles de Mireille Lemaresquier et de Nicolas Valticos montrent quel peut être désormais son rôle pour améliorer les pratiques syndicales et les conditions de travail dans le tiers-monde. Car ce qui se passe aujourd'hui au Chili ou en Corée, en Bolivie ou en Afrique du Sud, et même en Pologne, montre bien que, lorsque les règles du droit syndical sont bafouées, le pouvoir politique tient à sa discrétion le sort des travailleurs. A l'heure des stratégies globales, la leçon ne serait-elle pas valable pour tous ?

Face aux séquelles de la guerre froide et aux nouveaux ferments de discorde Nord-Sud

Nécessaire et difficile solidarité

Le mouvement syndical international apparaît singulièrement divisé, figé dans des attitudes d'un autre âge. Les organisations de travailleurs, qui n'avaient pu s'affranchir des antagonismes idéologiques Est-Ouest, affrontent maintenant les contradictions d'un nouvel ordre économique mondial.

Par MARIE-CLAUDE CÉLESTE

JAMAIS auparavant, sans doute, la solidarité avec le tiers-monde n'avait mobilisé en une seule occasion autant d'organisations de travailleurs : plus d'une centaine de syndicats des cinq continents étaient représentés dans la capitale yougoslave. Rarement dans le passé, les organisations de travailleurs avaient affirmé avec autant de force leur volonté de ne plus laisser l'initiative aux seuls « *gouvernements, organisations gouvernementales, hommes d'affaires et experts* » pour réaménager l'ordre économique mondial. « *Il est nécessaire*, affirme notamment la déclaration finale de la conférence de Belgrade, *d'assurer une entière participation des travailleurs et des syndicats à l'élaboration, la formulation et la réalisation du processus de développement à partir de l'entreprise jusqu'au niveau national et international.* » A un moment où se dessine, au sein du mouvement syndical des pays développés, une tendance au repli sur soi, ce document vient opportunément rappeler que « *les effets universels de la crise appellent objectivement la coopération la plus large de tous les pays, indépendamment de leurs systèmes sociaux et de leur niveau de développement et notamment un engagement actif et une solidarité de tous les travailleurs et syndicats du monde* ».

Comment traduire désormais dans les faits ces déclarations d'intention ? Comment le mouvement syndical entend-il créer ce « *rapport de force capable d'infléchir les choix en matière de développement économique faits par ceux qui détiennent le pouvoir économique, et en premier lieu les sociétés transnationales* » ?

La conférence de Belgrade formule quelques propositions à cet égard ; « *quelles que soient leurs options* », suggère la déclaration finale, « *les syndicats de tous les pays* devraient engager « *un dialogue permanent* » et procéder à des « *échanges d'informations et à une concertation sur l'ensemble des problèmes de la classe ouvrière* ».

La coopération souhaitée s'annonce toutefois difficile. La Confédération internationale des *syndicats libres* (C.I.S.L.) qui, après avoir émis les plus grandes réserves quant à l'opportunité de la *conférence*, n'y a pas participé, ne voit toujours pas l'intérêt d'une telle réunion. « *Ce n'est pas dans le cadre de conférences épisodiques de ce genre,* estiment ses dirigeants, *que seront trouvées des solutions au problème du développement.* »

Les instigateurs, notamment algériens et yougoslaves, de la rencontre n'avaient sans doute jamais nourri de telles ambitions. Réunir le plus grand nombre possible d'organisations de travailleurs pour tenter de dégager des lignes d'action communes pouvant à plus long terme faire prévaloir le point de vue syndical dans la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial constituait déjà une gageure ; et il n'aura d'ailleurs pas fallu moins de sept ans pour y parvenir.

« *Qu'a-t-il été fait à Belgrade que la C.I.S.L. n'ait déjà fait ?* », demandent les responsables de ce syndicat. Toutes les autres organisations de travailleurs pourraient se prévaloir du même argument. Au cours des dernières années, les propositions pour surmonter la crise économique ou faire face aux problèmes du développement ont fait l'objet d'innombrables documents et débats au sein des syndicats.

Derrière les motifs invoqués par la C.I.S.L. se cachent des considérations d'un autre ordre. Le mouvement syndical international demeure en fait très marqué par la scission intervenue dans ses rangs en 1949. A cette date, refusant de siéger plus longtemps au sein du même regroupement que des organisations plus préoccupées, selon eux, de « *défendre les intérêts d'Etats totalitaires que ceux de leurs adhérents* », les syndicats occidentaux quittaient la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) pour former une confédération de syndicats « libres » (C.I.S.L.). La division causée par la guerre froide mettait ainsi un terme à une tentative de réunification du mouvement syndical international qui n'avait duré que quatre ans.

Depuis, les positions semblent s'être figées. Aujourd'hui encore, certains syndicats occidentaux demeurent opposés à tout contact — hors du cadre de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) — et, *a fortiori*, à toute coopération avec des organisations de travailleurs des pays socialistes. Le regain actuel de tension entre l'Est et l'Ouest ne fait que cristalliser cette division. Ainsi peut-on lire dans un document de la confédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. (American Federation of Labour-Congress of Industrial Organisations), intitulé : « le défi soviétique », et daté de février 1980 : « *Les syndicats libres du monde ont l'obligation particulière d'aider à mobiliser l'opinion publique pour la défense des droits de l'homme et l'opposition à l'agression soviétique qui menace les intérêts économiques vitaux de l'Ouest, et, par là même, la possibilité pour les syndicats de promouvoir le bien-être des travailleurs. Nous en appelons donc à toutes les organisations internationales et nationales de travailleurs libres pour qu'ils s'acquittent de cette obligation.* » Dès 1969, l'A.F.L.-C.I.O., désapprouvant l'établissement de contacts entre certains syndicats occidentaux et des organisations de travailleurs de pays socialistes — et notamment ceux intervenus à l'époque de la politique d'ouverture à l'Est du chancelier Brandt, — avait quitté la C.I.S.L.

Quelle autonomie ?

LA dépendance des syndicats à l'égard du parti et de l'Etat dans les pays socialistes, dont les organisations de travailleurs représentent la majorité des membres de la F.S.M. *(voir encadré page 18)*, est une réalité difficilement contestable. Les statuts de ces syndicats stipulent en effet que ces derniers exercent leurs *fonctions sous la direction du* parti ; ils ont essentiellement pour rôle de contribuer à assurer la réalisation des objectifs définis par les partis. Mais combien de syndicats peuvent-ils, ailleurs, se targuer d'une complète autonomie, en toutes circonstances, par rapport aux formations politiques et aux gouvernements ?

En Grande-Bretagne, les liens entre la confédération des syndicats (Trade Unions Congress, TUC) et le parti travailliste sont assez étroits. C'est le TUC qui, en 1906, créa cette formation politique dont il constitue la principale source de revenus ; et il lui est arrivé de modérer les revendications salariales de ses adhérents pour ne pas compromettre la politique économique d'un gouvernement travailliste. Ce fut notamment le cas quand, conformément aux promesses faites au TUC, le gouvernement travailliste arrivé au pouvoir en 1974 supprima la législation antisyndicale mise en place quelques années auparavant par les conservateurs.

La République *fédérale* d'Allemagne, où la Confédération des syndicats Deutscher Gewerkschafts Bund (D.G.B.) entretient des relations étroites avec le parti social-démocrate, est dans une situation assez similaire. Actuellement, une très forte majorité de parlementaires sociaux-démocrates appartiennent à des fédérations membres du D.G.B.

Si l'on peut, dans ces deux cas, parler de relations d'interdépendance, il en va tout autrement dans beaucoup de pays en développement. Dans le tiers-monde, non seulement le cumul de fonctions gouvernementales et syndicales est fréquent, mais il n'est pas rare que les organisations de travailleurs soient, aux termes de la loi, placées sous le contrôle de l'Etat, soit directement, soit par le biais du parti unique. En Afrique, les responsables *syndicaux* également parlementaires et membres de partis au pouvoir sont légion. Selon une étude du Bureau international du travail (BIT) (1), certains gouvernements élaborent eux-mêmes les statuts des syndicats ou exigent que les règlements « *comportent des dispositions selon lesquelles l'organisation agira en qualité d'instrument de collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres organismes dans le sens de la solidarité sociale et d'une subordination des intérêts économiques et professionnels à l'intérêt de l'Etat (Brésil)*. L'ingérence des Etats dans l'activité des organisations de travailleurs, note ce document, peut revêtir des formes encore plus directes, « *soit que le résultat des élections doit être approuvé par le ministère du travail (Brésil), soit que les autorités refusent de reconnaître un organe exécutif élu d'un congrès syndical, soit encore que le président du pays nomme le secrétaire général de la confédération ouvrière (Kenya).* »

L'A.F.L.-C.I.O. et la C.I.S.L. apportent leur soutien à de nombreuses organisations qui, dans le tiers-monde, ne disposent que d'une autonomie limitée ou nulle par rapport *aux gouvernements. C'est notamment* le cas de beaucoup de syndicats des quelque quarante Etats africains auxquels l'A.F.L.-C.I.O. a dispensé, depuis 1964, une aide — en partie financée par l'Agence américaine pour le développement, rattachée au département d'Etat — par le biais du Centre afro-américain du travail (C.A.A.T.). Ce dernier, d'ailleurs, exerce souvent ses activités « en coopération » avec les gouvernements des pays concernés.

Des enquêtes officielles ont, d'autre part, révélé que l'action de l'A.F.L.-C.I.O. dans le tiers-monde — et notamment en Amérique latine, par le biais de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT, *affiliée* à la C.I.S.L.), qu'elle contrôle, — était liée aux intérêts de la Maison Blanche (2).

Jusqu'à présent, la conférence de Belgrade ne semble guère avoir, malgré tout, modifié la position de la C.I.S.L. et de l'A.F.L.-C.I.O. à l'égard des organisations de travailleurs des pays socialistes. « *Je ne veux pas*, déclare M. Irving Brown, délégué pour l'Europe de la confédération américaine, *discuter avec les agents de gouvernements qui se présentent comme des syndicats, mais en réalité ne le sont pas, car ils ne sont pas libres ; nous refusons la collaboration avec la F.S.M. ou avec des syndicats qui sont sous domination totalitaire.* »

Sans doute, l'attitude de l'A.F.L.-C.I.O. compte-t-elle au nombre des plus extrêmes. Au sein de la C.I.S.L. elle-même, les positions ne sont pas homogènes. Une vingtaine de membres de cette organisation, dont la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (C.I.S.L.), ainsi que le Congrès national syndical indien (INTUC), ont participé à la conférence de Belgrade ; mais les organisations les plus importantes de par le nombre de leurs adhérents (3) — l'ont, dans leur quasi-totalité, boycottée ; et, un éventuel retour de l'A.F.L.-C.I.O. au sein de la C.I.S.L. ne risque-t-il pas d'y raviver l'esprit de guerre froide ?

Des politiques dépassées

AUJOURD'HUI, la lutte contre les pouvoirs de plus en plus étendus des sociétés multinationales compte au nombre des objectifs prioritaires de toutes les organisations de travailleurs. Or, contrairement au mouvement syndical international, ces compagnies ont une stratégie qui couvre l'ensemble du monde. Selon des documents présentés à un colloque international organisé à Sri-Lanka en 1977 par la Fédération internationale des travailleurs du textile, du vêtement et du cuir, la compagnie Bata était alors implantée dans quatre-vingt-neuf pays. En outre, les sociétés multinationales n'hésitent pas à s'unir pour faire échec aux revendications syndicales, comme l'a prouvé l'action menée par la Fédération internationale des travailleurs des plantations, de l'agriculture et des secteurs connexes (FITPASC) contre les compagnies Brooke Bond-Liebig et Lonrho, il y a quelques années.

Une campagne de boycottage du thé produit par ces sociétés avait été lancée par la FITPASC pour les obliger, notamment, à augmenter les salaires de misère qu'elles payaient aux travailleurs de leurs plantations à Sri-Lanka. On s'aperçut alors que le thé des deux compagnies était mélangé à celui d'autres sociétés dans le but, précisément, de limiter les effets d'un boycottage.

Il est évident que les initiatives syndicales à l'encontre de la politique des sociétés multinationales n'ont de chances d'aboutir que si elles sont appuyées par le *plus grand* nombre possible d'organisations de travailleurs, dans un maximum de pays. Dans ces conditions, refuser toute coopération avec la F.S.M. revient à affaiblir la position des travailleurs du tiers-monde membres de syndicats affiliés à cette fédération, face aux compagnies transnationales.

Le problème est de savoir si, pour *le mouvement syndical international*, la lutte contre le sous-développement et les incidences de la crise économique doit être subordonnée aux aléas des relations Est-Ouest. Vue sous cet angle, l'affiliation de syndicats du tiers-monde à des organisations plus préoccupées de renforcer la politique des blocs que d'améliorer les conditions de vie des travailleurs — dont la majorité se trouve dans les pays en voie de développement — apparaît anachronique.

L'idée d'une conférence syndicale mondiale avait été lancée lors du IV[e] sommet des pays non alignés, à Alger en 1973. Il était tentant de faire un parallèle entre cette réunion et la conférence de Bandoeng en 1955. De fait, cette initiative a suscité de vives inquiétudes au sein des syndicats internationaux, y compris la F.S.M.

De par sa structure, sa composition, ses conceptions, cette dernière ne semble pas, non plus, répondre aux exigences d'un nouvel ordre économique mondial. Tout comme il y a une trentaine d'années ses activités demeurent trop exclusivement consacrées au désarmement et à la paix. Cette préoccupation figure en tête de la liste des « *objectifs essentiels et prioritaires du mouvement syndical* » définis dans le document d'orientation et d'action adopté par le IX[e] congrès de la F.S.M. qui s'est tenu en 1978 à Prague ; au point que certains de ses adhérents se demandent si les Etats socialistes n'essaient pas de lui faire jouer un rôle qui n'est pas le sien.

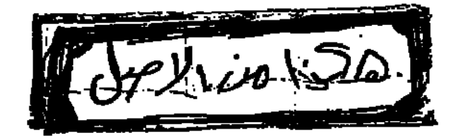
La F.S.M. a-t-elle les moyens de pratiquer la solidarité qu'elle préconise ? Peut-elle, par exemple, obtenir qu'une enquête soit ouverte à propos des récentes allégations du journal danois *Politiken*, selon lesquelles des armes en provenance de plusieurs pays européens, dont la Roumanie et la Bulgarie, auraient été vendues à l'Afrique du Sud, en violation de l'embargo décidé par l'ONU en 1977 ?

(Lire la suite page 18.)

(1) Guy Caire, *Liberté syndicale et développement économique, BIT*, Genève, 1976.

(2) Cf. Rodney Larson, « Manœuvres américaines contre l'Organisation internationale du travail », *le Monde diplomatique*, février 1979.

(3) Le TUC (Grande-Bretagne) et le D.G.B. (R.F.A.), en particulier. La centrale française Force ouvrière (F.O.) s'est également abstenue d'y participer.



(Suite de la page 17.)

Est-elle en mesure d'exercer une pression efficace pour que, conformément aux recommandations de la déclaration finale de la conférence de Belgrade, les pays socialistes accordent un « *soutien économique et technique plus important aux pays en voie de développement* » ? La « *déclaration universelle des droits syndicaux* », adoptée lors du neuvième congrès, affirme que : « *Les travailleurs... ont le droit de recourir à la grève et à la participation à la grève ainsi qu'à une manifestation de solidarité...* » et ne sauraient, en l'occurrence, « *faire l'objet de licenciement, de peines, d'amendes ou mesures de sanctions et de répression* ». Ces dispositions n'ayant jamais été prises en considération, l'on comprend que, cet été en Pologne, les grévistes de Gdansk aient insisté pour obtenir de leur gouvernement la garantie que l'accord du 30 août, prévoyant la création de syndicats indépendants, serait effectivement appliqué.

La nécessité d'une rénovation de la F.S.M. est pourtant admise par certains des siens. M. Ibrahim Zakaria, secrétaire général adjoint de l'organisation, estime, par exemple, que « *la F.S.M. devrait être plus ouverte en ce qui concerne la coopération avec d'autres syndicats. Il devrait être possible à tous d'y discuter de tout* ».

Parmi les organisations membres, la C.G.T. française est, depuis plusieurs années, l'un des plus fervents partisans de changements. Son secrétaire général, M. Georges Séguy, affirmait dans la revue mensuelle *Intersocial*, en novembre 1979, que « *la F.S.M. est handicapée par le « poids spécifique écrasant », selon l'expression d'un dirigeant d'une des centrales syndicales d'un pays socialiste, des organisations socialistes. Et, compte tenu de la conception qui prédomine actuellement dans l'activité et le rôle des syndicats dans les pays socialistes, il en résulte une situation tellement pesante qu'elle confine à l'inertie pour la F.S.M... Il faut reconnaître que, dans l'état actuel des choses, les liens existant entre les centrales syndicales et l'Etat et les partis au pouvoir exercent incontestablement sur la F.S.M. une pression qui handicape sérieusement les possibilités d'ouverture que la C.G.T. a préconisée lors du neuvième congrès* ».

La C.G.T. propose, notamment, que la F.S.M. devienne un centre d'échanges, d'accumulation et de diffusion d'expériences dont les lignes d'action feraient l'objet d'une large concertation plutôt que de directives élaborées au sommet.

Des trois syndicats internationaux, c'est la Confédération mondiale du travail (C.M.T.) — la moins importante en nombre d'adhérents — qui a, jusqu'à présent, manifesté la plus grande volonté de coopération avec d'autres organisations de travailleurs, en particulier sur des questions relatives au développement. Pour la C.M.T., les syndicats devraient, au-delà des divergences idéologiques, rechercher des points d'accord en vue d'une unité d'action sur des problèmes précis. Cette organisation est ainsi membre du Comité permanent pour la réforme agraire, créé en 1978 à Alger et qui comprend, en outre, la F.S.M. et plusieurs syndicats du tiers-monde, dont l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) et la Confédération panindienne des syndicats (AITUC). Les propositions de coopération de la C.M.T. s'adressent également à la C.I.S.L., mais se heurtent le plus souvent à des refus de la part de cette dernière qui souhaiterait l'absorber. Regroupant une majorité d'organisations du tiers-monde, la C.M.T. est, par nature, prédisposée à une certaine sensibilité aux problèmes du sous-développement *(voir l'encadré ci-dessous)*.

Elle n'échappe pas, cependant, aux controverses politiques et idéologiques — illustrées par le départ de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) en 1979 — opposant partisans d'un syndicalisme réformiste et tenants de la lutte des classes. Elle est, de surcroît, assez faiblement implantée dans les pays industrialisés et ne compte que peu de syndicats importants dans le tiers-monde. La C.M.T. ne semble donc pas en mesure de créer, à elle seule, les conditions de la solidarité souhaitée par la conférence de Belgrade.

Les trois centrales internationales ne représentent d'ailleurs pas la totalité des travailleurs syndiqués du monde : les organisations de travailleurs chinoises et yougoslaves, la C.F.D.T., en France et la Confédération générale italienne du travail qui compte 4,5 millions de membres, ou encore certains syndicats liés à l'Organisation de l'unité syndicale africaine, n'ont pas d'affiliation internationale.

Sans doute, la coopération s'est-elle jusqu'à présent révélée moins difficile dans le cadre des activités de la branche professionnelle du mouvement syndical international. Les secrétariats professionnels internationaux (S.P.I.) — qui travaillent en coopération avec la C.I.S.L., — ne reflètent pas complètement les divisions du mouvement syndical mondial. Ainsi, la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) compte-t-elle au nombre de ses adhérents des syndicats, notamment indiens et latino-américains, qui ne sont pas affiliés à la C.I.S.L. C'est également le cas pour 40 % des membres de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes (U.I.T.A.).

L'efficacité des S.P.I. s'en trouve accrue. Ainsi, au terme d'une campagne de plusieurs mois menée par l'U.I.T.A. avec l'aide d'autres secrétariats professionnels internationaux, la société Coca-Cola a été contrainte récemment de retirer sa licence à son concessionnaire au Guatémala, M. John Trotter, rendu célèbre par ses prises de position « *violemment antisyndicales* ». L'appui des « *conseils mondiaux spéciaux* » de la FIOM — centres d'information, de coordination et de liaison entre les travailleurs syndiqués des diverses filiales d'une même société multinationale — a également permis de faire aboutir les revendications d'ouvriers des compagnies Ford, Volkswagen et Mercedes-Benz, notamment au Brésil.

Malgré tout, même au sein de la branche professionnelle du mouvement syndical international, les préoccupations idéologiques et politiques ne sont pas absentes. Certains S.P.I. refusent la coopération d'organisations affiliées à la F.S.M. En outre, compte tenu de leurs objectifs, les moyens de ces secrétariats professionnels paraissent minces. Le budget annuel de l'U.I.T.A. n'est que de 1,8 million de francs suisses (4). La FITPASC ne compte que 4,5 millions d'adhérents, alors que la population agricole mondiale se chiffre à quelque 800 millions. Surtout, contrôlés pour la plupart par des syndicats de pays développés, les S.P.I. se sont essentiellement préoccupés de problèmes concernant plus particulièrement le monde du travail dans les Etats industrialisés.

Une majorité de paysans

LA coopération syndicale pour un nouvel ordre économique mondial n'aura de sens que si les travailleurs du tiers-monde ont les moyens de faire admettre leurs revendications. Selon les estimations de l'O.I.T., les deux tiers des personnes aptes au travail que compte le monde (un milliard deux cent quinze millions environ au total) vivent dans les pays en voie de développement (Chine non comprise).

Le chômage ou le sous-emploi y frappent quatre cent cinquante-cinq millions de personnes — soit vingt-sept fois plus que dans les Etats développés. Au cours des dix prochaines années, quelque six cents millions de jeunes de moins de vingt-cinq ans viendront augmenter le chiffre actuel de la population active mondiale ; quatre cent cinquante millions d'entre eux seront dans le tiers-monde. Au rythme actuel d'accroissement de la main-d'œuvre, il faudrait créer, d'ici à l'an 2000, environ un milliard d'emplois, dont huit cent quatre-vingt millions dans les pays en voie de développement.

Face à l'ampleur des tâches à accomplir, le mouvement syndical de l'hémisphère sud apparaît particulièrement faible. On estime seulement à 20 % la part de la population active du monde organisée en syndicats. Mais le nombre de travailleurs syndiqués dans le tiers-monde n'en représente qu'une infime proportion. Les raisons en sont d'abord d'ordre historique. Pour beaucoup de pays en voie de développement, l'indépendance est relativement récente. Or le type de syndicalisme qui y prévaut — et qui fut mis en place par les organisations de travailleurs des anciennes puissances coloniales — est calqué sur celui des Etats européens. Cette situation est particulièrement vraie de l'Afrique où les syndicats regroupent essentiellement les couches urbanisées et les ouvriers, alors que les paysans représentent près de 90 % de la population active.

Souvent conçue pour la main-d'œuvre urbaine et industrielle, la législation du travail dans le tiers-monde reflète ce déséquilibre. Certains gouvernements ont même eu recours à des restrictions juridiques, telle l'obligation faite aux travailleurs ruraux de savoir lire et écrire pour être autorisés à former des associations, afin de freiner le développement de mouvements syndicaux dans les campagnes.

L'instabilité de l'emploi, des modes de production féodaux ou semi-féodaux, l'opposition de l'oligarchie foncière, n'ont fait qu'ajouter aux difficultés de cette catégorie de travailleurs. En outre, le tiers-monde détient de tristes records en matière de répression syndicale : certains gouvernements ne reculent devant aucun moyen, qu'il s'agisse de l'emprisonnement, de la torture, des enlèvements ou de l'élimination physique, pour venir à bout de ceux qui « troublent la paix sociale », notamment en Amérique latine, où les syndicats sont généralement plus puissants qu'en Afrique.

Selon une théorie largement répandue dans l'hémisphère sud, le syndicalisme aurait un rôle particulier à jouer dans les pays pauvres. Les organisations de travailleurs devraient se contenter de mobiliser les masses à la seule fin de contribuer, avec les autorités et toutes les autres forces de la nation, au développement économique. Dans cette logique, le concept de liberté syndicale, telle que la définit la convention numéro 87 de l'O.I.T., serait à repenser : le pluralisme syndical, en particulier, n'aurait pas raison d'être et constituerait même un obstacle au développement économique.

Si une telle théorie a pu trouver quelque justification à une période où le développement n'était perçu qu'en termes de croissance, elle est difficilement recevable actuellement. Que voit-on, aujourd'hui, dans l'hémisphère sud ? En termes purement économiques, certains pays ont accompli des progrès importants en matière d'industrialisation ; mais celle-ci n'a profité qu'à une minorité (5). Par contre, cent trente-cinq millions de personnes vivent encore dans un état de pauvreté absolue en Amérique latine. Des enquêtes récentes du BIT (6) montrent qu'une forte proportion (48 à 56 %) des habitants de la Zambie et la majorité (70 %) de la population — nomade et rurale — de la Somalie ne disposent pas du revenu minimum qui leur permettrait de satisfaire leurs besoins essentiels.

Dans ces conditions, considérer le syndicalisme comme l'un des supports du « modèle » occidental de développement économique revient à l'associer à un effort qui a aussi pour effet de maintenir la masse des populations dans la misère et la pauvreté.

En acceptant d'être de simples courroies de transmission des décisions gouvernementales, certaines organisations jouent ce rôle. Les participants à la conférence de Belgrade ne s'y sont pas trompés. S'ils ont souligné la responsabilité des Etats industrialisés et des sociétés transnationales dans l'actuel « *système déséquilibré et injuste des rapports économiques internationaux* », et dans les difficultés rencontrées par le tiers-monde, ils n'en ont pas moins reconnu que « *les obstacles au développement ne sont pas que le résultat de causes externes* ». Les problèmes des pays pauvres seraient également dus, d'après la déclaration finale, « *aux structures économiques, aux choix économiques faits par certaines forces au pouvoir, au type de développement et de société mis en œuvre au niveau national* ».

Autant dire qu'en l'absence de syndicats puissants dans le tiers-monde, la nécessité d'une action visant à faire contrepoids aux sociétés multinationales demeurera un vœu pieux. Combien de temps encore verra-t-on, dans la presse occidentale, des communiqués de gouvernements du tiers-monde invitant les sociétés multinationales à profiter des bas salaires et autres « *avantages* » pratiqués dans leurs pays pour y investir ? Ces mêmes gouvernements, souvent, qui dénoncent les « pouvoirs exorbitants » des sociétés concernées dans les instances internationales.

La faiblesse des organisations de travailleurs du tiers-monde comporte d'autres inconvénients. Sans doute la coopération entre syndicats des deux hémisphères peut-elle avoir des incidences très positives quand elle prend, par exemple, la forme d'échanges d'expériences. Elle peut aussi contribuer à accentuer la dépendance. Ainsi, par le biais des programmes de formation organisés par les syndicats des pays développés, se transmettent des options politiques et idéologiques, une certaine vision du monde, des schémas culturels et des modèles de consommation propres à l'hémisphère nord. La coopération syndicale peut servir de support au transfert de technologie. Aussi voit-on les Européens — notamment avec la Fondation ouest-allemande Friedrich-Ebert — et les Américains — avec le Centre afro-américain du travail, — ou même les Européens entre eux, se livrer à une concurrence serrée sur le continent africain.

Les transferts culturels qui s'opèrent par le biais de la coopération syndicale sont quelquefois perçus dans le tiers-monde comme une manifestation de paternalisme.

Sans doute était-ce à ce problème que se référait Mme Dominique Aguessy, secrétaire générale adjointe de la C.M.T., en évoquant, dans un discours prononcé lors de la conférence de Belgrade, la nécessité de « *lutter pour la reconnaissance des cultures différentes du tiers-monde comme apport important et nécessaire à la solution des problèmes du sous-développement* ». Les Etats du tiers-monde, où la formation de coopératives précède souvent la création d'organisations de travailleurs, en ont sans doute plus à apprendre dans ce domaine d'autres régions de l'hémisphère sud que des pays industrialisés.

L'ignorance et la tentation du protectionnisme

CETTE faiblesse du syndicalisme dans le tiers-monde devient particulièrement préoccupante alors que se développent, dans certains syndicats de l'hémisphère nord, des tendances franchement protectionnistes. On pouvait ainsi lire il y a quelques mois, dans la revue *Nouvelles des syndicats libres* publiée par l'A.F.L.-C.I.O. (7), que « *les importations de l'étranger ont éliminé des emplois américains... Le gouvernement et le Congrès des Etats-Unis devraient poursuivre une politique économique internationale qui mette un terme à la destruction et à l'exportation d'emplois américains qui compromettent la base industrielle du pays... Les droits spéciaux d'entrée sur le marché américain devraient être garantis seulement pour les produits dont les Etats-Unis ont besoin ou qu'ils ne peuvent produire de manière efficace ou efficiente. Le titre V de la loi de 1974 sur le commerce, qui prévoit des préférences pour les importations en provenance des pays en développement, devrait être abrogé...* »

Dans un langage certes plus nuancé, nombreuses sont les organisations de travailleurs des Etats industrialisés qui expriment des préoccupations similaires. La tentative, de leur part, de faire assortir des accords internationaux de clauses sociales visant à interdire, dans l'hémisphère nord, les importations de produits en provenance de pays qui ne respecteraient pas les normes du BIT est pour le moins ambiguë.

Dans un réel esprit de solidarité, il eût été en effet plus logique de commencer par s'intéresser à ceux qui connaissent les plus dures conditions de travail : la main-d'œuvre rurale dans tout le tiers-monde, les ouvriers et les mineurs d'Afrique du Sud, etc.

Pour M. James Dennis Akumu, secrétaire général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine, c'est ainsi que s'expliquerait l'absence de grandes centrales syndicales des pays industrialisés à la conférence de Belgrade : « *Ces organisations ont pris prétexte du fait que la Histadrout d'Israël n'avait pas été invitée pour ne pas participer à cette réunion. En fait, elles ont eu peur que nous ne leur demandions de nous rendre des comptes à propos de leur attitude protectionniste et de traduire dans les actes leurs déclarations de solidarité.* »

Les conditions d'une coopération syndicale internationale efficace restent donc à créer. Les problèmes du monde du travail dans le tiers-monde sont encore mal connus des syndicalistes des Etats industrialisés. M. Wim Kok, président de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), en convenait implicitement lorsqu'il déclarait l'an dernier que « *tous les programmes d'éducation syndicale devraient avoir une dimension internationale* » (8)... Tel n'est pas le cas actuellement.

L'initiation aux problèmes du développement tient encore une place limitée dans les programmes de formation des syndicats des Etats industrialisés, bien que des efforts visant à corriger cette situation soient aujourd'hui en cours. Pour l'instant, le D.G.B. n'y consacre que 2 % de son budget annuel ; de même, la Confédération syndicale suisse (S.G.B.), qui lui réserve une part mineure de ses ressources.

Le groupe syndical international de recherche et d'action de la C.E.S., qui a mené une enquête sur ce thème auprès de deux confédérations syndicales françaises, la C.F.D.T. et F.O., en 1979, en a retiré « *l'impression générale... que l'on s'est peu engagé dans l'éducation au développement* ».

Avec la création de la C.E.S. et de l'OUSA en 1973 semble se dessiner une restructuration du mouvement syndical international au profit d'organisations régionales de travailleurs. Si de tels regroupements sont de nature à renforcer le poids des syndicats à l'échelle continentale, ne risquent-ils pas, en l'absence d'organisations mondiales puissantes, représentatives et adaptées aux réalités actuelles, d'accentuer certaines divisions au sein du mouvement syndical ? Il faudra sans doute beaucoup d'autres conférences comme celle de Belgrade pour éviter que, au sein de ce dernier, une querelle Nord-Sud ne vienne s'ajouter au conflit Est-Ouest.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

(4) 1 franc suisse = 2,44 francs français.

(5) Cf. Abdellatif Benhachenou, « Pour un développement populaire et autonome », *le Monde diplomatique*, février 1980.

(6) *Une stratégie des besoins essentiels pour l'Afrique*, B.I.T., Genève, 1977.

(7) *Nouvelles des syndicats libres*, décembre 1979.

(8) Discours d'ouverture au séminaire de la C.E.S. sur l'initiation au développement, Luxembourg, 29-31 octobre 1979.

Pour le non-alignement

LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL

AVEC seulement quinze millions d'adhérents, la Confédération mondiale du travail (C.M.T.), dont le siège est à Bruxelles, semble disposer d'une audience sensiblement plus réduite que les deux autres centrales syndicales internationales. Elle peut pourtant se prévaloir d'une histoire plus ancienne que celle de ses deux homologues. C'est, en effet, en 1920 que fut créée, à La Haye, la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC), qui, en 1968, devait prendre le nom de Confédération mondiale du travail.

L'implantation de la C.M.T. est géographiquement assez équilibrée, avec plus de soixante syndicats du tiers-monde sur un total de quatre-vingts organisations adhérentes (de soixante-dix-huit pays). Elle dispose d'ailleurs de deux regroupements régionaux : la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT) (sept millions d'adhérents environ), et la Fraternité des travailleurs asiatiques (BATU). Avec la création de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) en 1973, l'audience directe de la C.M.T. s'est sensiblement réduite sur le continent africain (l'une des conditions d'admission à l'OUSA est en effet la non-affiliation à une confédération syndicale internationale). Mais la C.M.T. a décidé de coopérer avec l'OUSA. Depuis le départ de la C.F.D.T. en 1979, l'implantation de la C.M.T. est également limitée sur le continent européen.

Pendant plusieurs décennies, les « principes sociaux du christianisme » ont constitué, pour la C.M.T., une source essentielle de référence. Le congrès d'Evian, en 1973, puis celui de Haan (Belgique), en 1977, devaient marquer un changement fondamental des options. Désormais, la C.M.T. préconise une « voie révolutionnaire » pour réaliser « une véritable démocratie..., un véritable socialisme..., la planification démocratique du développement économique..., la marche vers l'autogestion ».

Partisan d'un « syndicalisme engagé dans le non-alignement », la C.M.T. « condamne toutes les formes de capitalisme, aussi bien que d'étatisme marxiste ».

La C.M.T. compte douze fédérations internationales professionnelles (FIP) regroupant, notamment, des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et des services publics.

Poids de l'Europe de l'Est

LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

A s'en tenir au seul chiffre des adhérents, la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), dont le siège est à Prague, serait la plus importante des trois centrales syndicales mondiales. Elle ne compte pas moins, en effet, de cent quatre-vingt-dix millions de membres. Toutefois, avec une implantation géographique limitée : elle regroupe essentiellement les syndicats des pays socialistes d'Europe de l'Est, qui, avec cent vingt millions d'adhérents, représentent plus de la moitié de ses effectifs.

A sa naissance, en 1945, la F.S.M. avait pourtant vocation universelle et unitaire. Sa création marquait en effet l'aboutissement des efforts entrepris pendant l'entre-deux-guerres pour unifier les diverses branches du mouvement syndical international, en particulier la Fédération syndicale internationale (F.S.I.) et l'Internationale syndicale rouge (I.S.R.). L'expérience, ponctuée de remous, ne devait pas survivre à la détérioration des relations Est-Ouest à la fin des années 40 (voir ci-contre le texte sur la C.I.S.L.).

La F.S.M. a également subi les contre-coups des divisions intervenues au sein du bloc socialiste lui-même. Ainsi, la querelle sino-soviétique et la « dissidence » yougoslave ont entraîné le départ des organisations de travailleurs de Chine et de Yougoslavie. Les syndicats albanais, pour leur part, n'occupent pas leur siège.

En 1978, la Confédération générale italienne du travail (C.G.I.L.) quittait à son tour cette organisation qualifiée alors d' « instrument définitivement vieilli et inutile... » et de « centrale de propagande ».

La F.S.M. compte onze départements professionnels, appelés « unions internationales de syndicats » (U.I.S.), qui couvrent, entre autres, les domaines de l'agriculture, des transports et de la chimie.

Par le biais de leur affiliation aux U.I.S., un certain nombre de syndicats, notamment asiatiques et latino-américains, qui ne font pas partie de la F.S.M., sont représentés au conseil général de cette Fédération, instance supérieure entre les sessions du congrès.

Esprit de guerre froide

LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES

LA Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) est née en 1949, d'une scission intervenue au sein de la Fédération syndicale mondiale parce qu'il « était devenu clair », pour les membres occidentaux de cette dernière, « qu'un organisme contenant un bloc important d'organisations syndicales dirigées par l'Etat ne pouvait représenter convenablement les intérêts des travailleurs ni promouvoir un syndicalisme véritable » (1).

Les organisations de travailleurs des pays industrialisés exercent encore aujourd'hui une influence prépondérante au sein de cette Confédération. Avec, respectivement, 12 millions et quelque 7,8 millions d'adhérents, le Trade Unions Congress (TUC) britannique et le Deutscher Gewerkschafts Bund (D.G.B.) ouest-allemand représentent à eux seuls près du tiers de ses effectifs. A la fin de l'année dernière, la C.I.S.L. comptait cent vingt-quatre membres représentant quelque 62 millions d'adhérents dans quatre-vingt-huit pays. En outre, bien que la centrale américaine A.F.L.-C.I.O. (13,6 millions de membres) ne soit plus membre de la C.I.S.L. depuis 1969, les deux confédérations maintiennent d'étroites relations. La C.I.S.L. reste fidèle au principe qui a prévalu à sa création : l'anticommunisme.

La C.I.S.L., dont le siège est à Bruxelles, compte trois regroupements régionaux : l'Organisation régionale africaine (ORAF) ; l'Organisation régionale asienne (ORA) et l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT).

Avec 3,2 millions d'adhérents, le Congrès national syndical indien (INTUC) est, dans le tiers-monde, le membre le plus important de la C.I.S.L.

Aux termes de l'article XXIII des statuts de cette organisation, « des dispositions doivent être prises pour assurer la coopération la plus large possible entre la Confédération et les secrétariats professionnels internationaux » (S.P.I.). Aguerris par une pratique de l'action syndicale remontant, pour certains d'entre eux, à la fin du dix-neuvième siècle, disposant d'une large autonomie par rapport à la C.I.S.L., ces seize S.P.I. sont incontestablement plus efficaces (voir ci-dessus) que les départements professionnels de la C.M.T. et de la F.S.M.

(1) Cf. *Monde du travail libre*, revue de la C.I.S.L., novembre-décembre 1979.

Au-delà de la simple exploitation économique ou des ingérences politiques et militaires

LE syndicalisme mondial face au défi du développement : tel était le thème central de la conférence syndicale mondiale réunie à Belgrade en avril dernier. L'événement tenait d'abord au fait que, si les organisations syndicales à tous les niveaux, international, continental, national, sectoriel, etc., se sont déjà souvent exprimées sur ce problème, c'était la première fois que le syndicalisme mondial se réunissait pour débattre de ce thème par delà les différences de situation, d'affiliation syndicale internationale, d'orientations idéologiques et politiques qui les divisent. Ces difficultés n'ont pas toutes été surmontées, mais elles n'ont pas réussi à faire échouer la conférence comme cela avait été le cas dans d'autres occasions.

Mais l'intérêt de cette rencontre et sa profonde originalité venaient surtout du fait que, sur ce thème du développement, se réunissaient pour la première fois non pas des experts des finances, des techniques ou des affaires avec leurs solutions miracles; non pas des chefs d'Etat soucieux avant tout, par leur fonction même, de préserver des intérêts politiques et économiques, et qui ne peuvent trop souvent que s'affronter entre puissants et faibles, au besoin par petits pays interposés ; mais les représentants de ceux qui, du fait de l'ordre économique mondial actuel, subissent d'une façon ou d'une autre l'exploitation et la domination, même si c'est à des degrés différents.

Et cela devait permettre une approche particulière, différente, des problèmes du développement.

Du fait de sa composition même, la conférence ne pouvait d'abord que dresser un tableau particulièrement sombre des conséquences pour les populations, et en particulier les travailleurs, de la situation économique mondiale actuelle : maintien de conditions de vie infrahumaines dans le tiers-monde, renforcement de l'exploitation des travailleurs dans les pays industrialisés, avec, en particulier, l'extension du chômage et la dégradation des conditions de vie et de travail.

Les obstacles à surmonter

LA conférence devait analyser également de façon claire les forces et les facteurs qui sont principalement à l'origine de cette situation, au premier rang desquels, en plus des séquelles du colonialisme, la domination qu'impose le système capitaliste aux pays du tiers-monde par l'intermédiaire de ses divers agents et instruments : les firmes multinationales d'abord, mais aussi certaines institutions internationales comme le Fonds monétaire international ou les gouvernements qui bloquent depuis des années les négociations Nord-Sud, et sont en grande partie responsables des échecs ou des faibles réussites des récentes réunions de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ou de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Mais les participants n'ont pas voulu se contenter de désigner un bouc émissaire responsable de tous leurs maux. Ils ont clairement affirmé que les ingérences étrangères et les pressions politiques, économiques et militaires ne sont pas le seul fait de l'impérialisme capitaliste : celles-ci ont été condamnées quels qu'en soient la forme, l'origine et le motif.

En effet, l'actuelle remise en cause de la détente a des conséquences immédiates sur les politiques de développement, ne serait-ce qu'en entraînant, avec le gonflement rapide des dépenses militaires, la stérilisation de sommes considérables qui auraient pu financer le développement. Mais le raidissement récent dans l'affrontement des blocs, les interventions directes ou indirectes dans les affaires intérieures d'un certain nombre de pays et les pressions exercées pour qu'ils s'inféodent à un camp remettent surtout en cause un principe qui représente l'une des conditions fondamentales du développement : le libre choix pour chaque peuple des voies de son développement politique, économique et social, sans qu'elles lui soient imposées de l'extérieur, et la possibilité de disposer des moyens nécessaires pour traduire cette liberté dans les faits. Il était important que l'affirmation solennelle de tels principes ait recueilli l'accord général de la conférence, malgré les réserves exprimées par certaines organisations qui ont finalement empêché que le texte s'y rapportant ne contienne des références à des cas trop précis.

Une autre simplification abusive a été évitée, celle qui aurait consisté à rejeter la responsabilité de toutes les difficultés en matière de développement sur les conditions extérieures. Les participants ont, au contraire, voulu se mettre mutuellement en face de leurs responsabilités en signalant les obstacles internes au développement ; par exemple, la collusion existant entre certaines forces politiques ou sociales de nombreux pays et l'impérialisme international ; les choix en matière de techniques, d'industrialisation, de mode de consommation, etc. qui se révèlent souvent incapables d'assurer un développement autonome et orienté vers la satisfaction prioritaire des besoins de la population.

Mise en cause de l'inégalité

LES organisations syndicales n'ont pas voulu, à Belgrade — et c'est là, sans doute, le point le plus positif et le plus original de leurs travaux, — aborder les problèmes du développement sous le seul angle du « *sous-développement* » et de la seule réforme, si nécessaire soit-elle par ailleurs, des relations économiques internationales. En effet, l'inégalité fondamentale qui caractérise celles-ci et les problèmes de domination et d'exploitation qui les marquent et bloquent les efforts de développement du tiers-monde sont le produit direct du même système qui, dans les pays industrialisés, est à l'origine du « *mal-développement* » dont souffrent les travailleurs et les populations.

Les phénomènes d'aliénation, d'exploitation et de domination qui caractérisent la situation actuelle ne sont pas conjoncturels, ni imputables seulement à l'appétit de puissance et de profits de certains agents économiques comme les firmes transnationales. Ils sont inséparables du fonctionnement général du système économique qui cherche à étendre à la totalité de la planète un certain mode de production et d'exploitation des ressources économiques et humaines du monde au profit de certaines couches sociales des pays industrialisés et du tiers-monde.

Le problème n'est pas d'ordre purement économique. Le capitalisme tire sa force non seulement des mécanismes d'exploitation et de sa puissance financière, technique et militaire, mais, tout autant, des formes d'organisation de la production, des valeurs qu'il répand, de sa capacité à imposer et à reproduire des rapports discriminatoires et inégaux dans tous les secteurs de la vie de travail et de la vie sociale, consommation, habitat, culture, éducation et loisirs, vie politique, rapports sociaux, etc.

Les organisations représentées à Belgrade ont également constaté que ce type d'organisation économique et sociale a pour principales caractéristiques :

— son mode de production ;

— son type de satisfaction des besoins privilégiant les biens matériels ;

— son type de technologie avec ses implications négatives sur les conditions de travail, les relations sociales hors et dans l'entreprise, l'environnement, etc. ;

— le type de relations économiques internationales qui s'instaure sous son égide et ne fait qu'élargir le fossé entre pays riches et pays pauvres.

Contre un certain type de développement

La domination exercée par le système capitaliste sur les économies des pays du tiers-monde, dans ses formes anciennes ou nouvelles, est sans doute la cause première du sous-développement. Les rivalités entre pays industrialisés, pris dans leur ensemble, en aggravent les effets. D'autant que ni l'Est ni l'Ouest n'ont à offrir de « modèle » valable pour résoudre les problèmes à l'échelle mondiale.

Par JACQUES CHÉRÈQUE *

Pour elles, ce type d'organisation dépasse le cadre strict de l'économie capitaliste ; en particulier, les pays de l'Est n'en ont pas modifié fondamentalement la logique et les orientations générales, même si elles sont mises au service d'objectifs et de groupes sociaux différents. Toutefois, ce point de vue s'est heurté à l'opposition des organisations syndicales qui voient dans les pays de l'Est à la fois un modèle et des alliés privilégiés.

C'est une lutte convergente contre le type de développement actuellement dominant dans les pays industrialisés du Nord et dans un certain nombre de pays du Sud qui peut fonder, entre travailleurs des deux catégories de pays, une solidarité réelle qui ne soit pas seulement la réaffirmation solennelle et périodique de leur solidarité fondamentale, généreuse peut-être dans ses intentions mais finalement marginale par rapport aux luttes syndicales quotidiennes.

C'est par la lutte dans chaque pays contre ce type de production, de consommation et d'échange, en particulier contre toutes les formes d'inégalités et pour l'accroissement du pouvoir et du droit de contrôle des travailleurs dans les domaines dont dépendent leur situation et leur avenir, que se renforcera peu à peu la solidarité fondamentale d'intérêt qui les lie malgré les différences de situation.

Pour prendre des terrains d'action qui touchent directement les intérêts communs des travailleurs des deux catégories de pays, la C.F.D.T. a proposé d'explorer certaines pistes :

● *Le secteur agro-alimentaire* : c'est l'ensemble de la division internationale de la production agricole qu'il faut revoir, au lieu de se borner à aider le seul tiers-monde à augmenter sa productivité.

● *L'énergie* : une politique énergétique mondiale ne peut se limiter à assurer aux pays nouvellement ou anciennement industrialisés un approvisionnement régulier à des prix « raisonnables ».

● *La technologie* : il ne peut s'agir ici, non plus, de faciliter l'accès du tiers-monde à la technologie moderne sans remettre en cause le quasi-monopole dont jouissent dans ce domaine les firmes transnationales et l'inadaptation de nombre de ces techniques aux exigences d'un développement équilibré et conforme aux aspirations des travailleurs et des populations.

* Secrétaire général adjoint de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.).

Le choix des moyens d'action

TROISIEME aspect positif des propositions syndicales en matière de développement : à Belgrade, les travailleurs n'ont pas seulement esquissé une vision du développement qui embrasse les problèmes à l'échelon mondial, et pas seulement ceux qui se posent dans le tiers-monde ; ils ont aussi tracé quelques pistes pour que les luttes syndicales contribuent peu à peu à créer le rapport de forces nécessaire pour peser sur les choix en matière de politique économique.

Comme les autres forces démocratiques, les organisations syndicales se sont déclarées prêtes à intensifier la lutte pour la paix et la détente ; pour le respect du droit des peuples à l'autodétermination dans tous les domaines ; pour la libération des peuples soumis au colonialisme ou au racisme, comme en Afrique du Sud, et au totalitarisme ; pour l'avancée des garanties du droit des travailleurs par la généralisation des normes et conventions du BIT ; pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

D'une façon plus précise, le mouvement syndical mondial, sous divers aspects, s'est donné comme priorités pour des actions communes un contrôle plus efficace de l'activité des sociétés transnationales en luttant pour obtenir, en particulier, le droit d'être consulté sur les accords conclus entre les Etats et ces sociétés et la création, au sein de ces sociétés, d'institutions représentatives des travailleurs où des informations puissent être recueillies et des négociations menées. D'autres domaines d'action ont été également évoqués, comme celui des travailleurs migrants.

Au cours d'une première rencontre de ce type, il était difficile d'aller plus avant ; mais la C.F.D.T., pour sa part, a souligné que les organisations de travailleurs devraient se structurer davantage en fonction de ces priorités et des centres de pouvoir sur lesquels il fallait peser. Par ailleurs, elle a souligné combien, pour que le syndicalisme mondial puisse jouer ce rôle et exercer ses responsabilités, un certain nombre de conditions devenaient de plus en plus indispensables, en particulier :

● *Une représentativité suffisante des* intérêts de l'ensemble de la population, en particulier dans les pays où celle-ci est dans sa grande majorité non salariée ;

● *Un mode de fonctionnement démocratique*, de façon que l'élaboration des positions et orientations ne soit pas le fait des seuls dirigeants mais de l'ensemble des catégories concernées ;

● *Enfin, et surtout, une autonomie réelle et suffisante* à l'égard des tenants du pouvoir comme à l'égard des intérêts des Etats et des blocs.

Des débats approfondis sur tous ces problèmes ont donc eu lieu ; le texte qui en est issu a été remis à la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU en août dernier pour contribuer à la préparation de la troisième Décennie du développement. Les travailleurs du monde entier ont ainsi fait des propositions précises pour qu'elle marque, dans le domaine du développement, un progrès plus significatif que les deux précédentes et ils en ont présenté les conditions.

Mais, dans un avenir plus immédiat, l'objectif des organisations qui ont pris l'initiative d'une telle rencontre est que les idées émises stimulent la réflexion et orientent l'action des organisations syndicales mondiales, à tous les niveaux, de façon que leur convergence permette de progresser plus rapidement sur la voie d'un développement général et davantage orienté vers les véritables aspirations des travailleurs du monde entier.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, République malgache, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 85
Autres pays 111

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 125
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 126
TOM, République malgache, Etat comorien 146
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 134
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Lao, Kampuchea démocratique 171
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 156

Prix de vente au n° : 8 F.
(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris

L'O.I.T. et le sort des masses rurales

Les normes internationales élaborées par l'Organisation internationale du travail depuis sa création en 1919 ont incontestablement contribué à faire reconnaître les droits des travailleurs des pays industrialisés. Il n'en va pas tout à fait de même pour la main-d'œuvre rurale du tiers-monde, qui connaît les plus dures conditions de vie et de travail. Les réformes de structure actuellement à l'étude pourraient permettre de corriger ce déséquilibre.

Par MIREILLE LEMARESQUIER

Compléter le tripartisme par une meilleure représentation des pays neufs

« LE Bureau international du travail porte un intérêt fondamental à l'établissement d'organisations de travailleurs solides et viables. Il doit se préoccuper des conditions qui permettent à ces organisations de prendre racine et de croître. Le B.I.T. doit s'intéresser à la formation de dirigeants éclairés et bien préparés à leur tâche, qui puissent jouer leur rôle dans la vie sociale et économique des nouvelles nations. »

Lorsqu'en 1964 M. David Morse, alors directeur général du B.I.T., définissait en ces termes le rôle du secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail, de nombreux pays du tiers-monde venaient d'accéder à l'indépendance ; ces jeunes Etats fondaient de grands espoirs en l'O.I.T. De par sa structure tripartite, celle-ci était particulièrement bien placée pour répondre aux aspirations des travailleurs. Cette organisation est en effet la seule institution de l'ONU à grouper non seulement des gouvernements mais aussi des employeurs et des représentants de travailleurs.

A l'exception de la commission des finances, toutes les instances de l'organisation sont tripartites. Sur les cinquante-six membres du conseil d'administration, vingt-huit représentent des gouvernements, quatorze des travailleurs (les syndicats) et quatorze des employeurs. C'est le conseil d'administration qui désigne le directeur général, propose le budget et supervise le travail du B.I.T. C'est lui qui détermine, notamment, la part du budget de l'organisation qui sera consacrée à des programmes de formation professionnelle ou syndicale ; c'est dire que, pour les travailleurs, et surtout ceux des pays en voie de développement, il revêt une importance particulière. En outre, chacun des cent quarante-quatre Etats membres de la conférence (le dernier venu étant le Zimbabwe) y délègue pour sa part deux représentants du gouvernement, un représentant des travailleurs et un représentant des employeurs.

L'originalité de cette structure tient au fait que le mouvement syndical a joué un rôle déterminant dans la création de l'O.I.T. A la fin du siècle dernier, les syndicalistes ont en effet été les premiers à comprendre que le progrès social nécessitait une action internationale. Jusqu'alors, le mouvement syndical, né dans les années 1860 tandis que l'Angleterre construisait ses premiers chemins de fer, n'avait mené que des actions isolées. Mais la répression dont il faisait parfois l'objet devait vite faire apparaître la nécessité d'une législation internationale du travail.

Les premières initiatives en la matière avaient un caractère nettement corporatiste. Ainsi, les deux premières conventions internationales du travail portaient sur l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc, substance toxique utilisée dans la fabrication des allumettes, et sur l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie.

Après plusieurs tentatives infructueuses, telle que la création de l'Office international du travail en 1901, et à la suite de la grande agitation sociale qui précéda la première guerre mondiale, le mouvement syndical avait réclamé une plate-forme où les ouvriers pourraient présenter leurs revendications. A l'armistice, la Fédération américaine du travail (A.F.L.) avait suggéré, pour sa part, qu'une conférence internationale des travailleurs se tienne en même temps que le futur Congrès de la paix.

Une « vieille histoire »

C'EST ainsi que, parallèlement à la Société des nations et en dépit des nombreuses critiques que le tripartisme suscitait au sein du patronat, fut constituée en 1919 une organisation, l'O.I.T., destinée à assurer la protection et l'amélioration du sort des travailleurs. Sa tâche consistait à établir des normes internationales relatives à la défense des libertés syndicales, à la protection sociale, aux salaires et à l'emploi.

En dépit de l'atout de sa structure tripartite, cette organisation n'a pas été toujours en mesure de remplir ses obligations à l'égard des travailleurs, en particulier ceux du tiers-monde ; le tripartisme est, en quelque sorte, l'arbre qui cache la forêt.

Un déséquilibre caractérise en effet la répartition régionale des sièges au sein du conseil d'administration. Des vingt-huit membres du groupe gouvernemental qui y sont représentés, dix sont permanents mais huit de ces derniers sont des Etats développés (1) choisis en raison de leur « importance économique ». Bien que faisant partie du tiers-monde, les deux autres membres permanents du conseil d'administration, l'Inde et la Chine — qui n'a jamais occupé son siège — ont été retenus en fonction du même critère. Un autre pays du tiers-monde, le Brésil, siège au sein de cet organe depuis deux ans. C'est en effet à la suite du départ des Etats-Unis, en 1977, motivé, selon les autorités américaines, par la « *politisation croissante* » de l'O.I.T., que le gouvernement du Brésil a été invité à déléguer des représentants au sein du conseil d'administration.

Quant aux Etats-Unis, qui ont réintégré l'organisation en février dernier, ils occuperont le siège de la Chine en attendant la présence effective de cette dernière qui, bien que régulièrement invitée, n'a jamais participé aux travaux du conseil d'administration. Toujours est-il que la décision de faire occuper par les Etats-Unis le siège de la Chine relève pour le moins d'une grande ambiguïté.

Certes, parmi les membres non permanents du groupe gouvernemental, figure une large majorité de pays en voie de développement (2), mais les membres automatiques ont le privilège de pouvoir bloquer les amendements proposés à la Constitution de l'O.I.T. Il suffit, en effet, que cinq d'entre eux y opposent leur veto.

La structure actuelle du conseil d'administration est la cristallisation d'une situation antérieure à la décolonisation. Et si l'arrivée, en 1961, des Etats nouvellement indépendants a entraîné un élargissement du conseil (56 membres au lieu de 48), il n'en reste pas moins que les groupes régionaux et le tiers-monde ne sont pas représentés équitablement.

Quant aux quatorze représentants des syndicats élus à ce même conseil, ils adhèrent pour la plupart à la Confédération internationale des syndicats libres. Ce sont généralement les options de la C.I.S.L., acquise au libéralisme économique, qui, de ce fait, prévalent au sein du groupe des travailleurs du conseil d'administration. Enfin, dans le groupe des employeurs, les pays industrialisés représentent la majorité.

Le tiers-monde est ainsi pratiquement absent du processus de décision du BIT. Les pays en voie de développement demandent depuis quelques années une réforme de la structure du conseil d'administration. Un groupe d'experts chargé d'étudier cette question a mis au point un projet de répartition régionale au sein du groupe gouvernemental dont les grandes lignes seraient les suivantes : les gouvernements disposeraient de 54 sièges (au lieu de 28) répartis entre quatre régions : 13 sièges pour l'Afrique, 12 pour l'Amérique, 14,5 pour l'Asie et 14,5 pour l'Europe, ces deux dernières régions ayant alternativement 14 et 15 sièges chacune.

Au sein du groupe des travailleurs du conseil, la réforme envisagée tendrait à assurer non seulement une représentation régionale, mais aussi un équilibre entre les différentes organisations syndicales internationales. Les discussions dans le cadre du groupe des employeurs sont fort difficiles, les employeurs des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) estimant que ceux des pays d'Europe de l'Est ne sont pas d'authentiques patrons et n'ont aucune représentativité.

Ce débat, que l'on appelle au BIT la « *vieille histoire de la structure* », est essentiel pour le tiers-monde ; président de la « commission de la structure » chargée de mettre au point le projet de réforme de la répartition régionale est d'ailleurs ressortissant d'un pays en voie de développement : Mme Tamaro Touré Diallo, conseiller technique à la Primature au Sénégal.

Qu'attendent donc les travailleurs du tiers-monde de cette plate-forme que constitue le BIT, le seul forum où peuvent se rencontrer les syndicalistes des pays pauvres et des pays riches, des pays à économie de marché et à économie planifiée ?

En fait, comme d'autres instances internationales, l'O.I.T. est marquée par le clivage Nord-Sud. Alors que les revendications des centrales syndicales des pays industrialisés portent essentiellement, aujourd'hui, sur la réduction du temps du travail, avec pour objectifs la semaine de 35 heures, ou l'abaissement de l'âge de la retraite, pour les organisations de travailleurs de pays pauvres, où la durée hebdomadaire du travail est souvent supérieure à 42 heures, les préoccupations sont plus graves. Il s'agit d'abord d'avoir du travail, les conditions de travail et de sécurité n'ayant de sens que si l'emploi stable est assuré. Outre le chômage et le sous-emploi, les travailleurs du tiers-monde sont confrontés à la difficulté de satisfaire leurs besoins essentiels, notamment en matière de santé.

Malgré tout, certains problèmes, telle la mise en place d'une législation sociale, concernent autant le Nord que le Sud. M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, pour qui « *la sécurité sociale n'est pas le privilège de quelques peuples, mais une aspiration universelle* », devait ainsi lancer un appel à toutes les organisations d'aide internationale et aux experts en sécurité sociale pour qu'ils aident le tiers-monde à former un personnel compétent en la matière. Le concept même de sécurité sociale avait suscité des réticences parmi les travailleurs des pays en voie de développement qui y voyaient, eux, un subterfuge de l'employeur pour prélever de nouvelles retenues sur lels salaires.

Des problèmes bien spécifiques

A ces problèmes s'ajoutent, pour les syndicats du tiers-monde, le manque de matériel et de délégués du personnel, mais aussi une grande inexpérience en matière de négociations collectives et de gestion des coopératives alors qu'il s'agit de pays à économie rurale. Autant de carences qui prennent un relief particulier lorsque des dirigeants syndicaux, qui ne bénéficient pas d'une assise aussi large parmi les travailleurs que leurs homologues des pays industrialisés, en viennent à discuter avec des patrons souvent bien installés au sein de l'oligarchie locale et informés à bonne source.

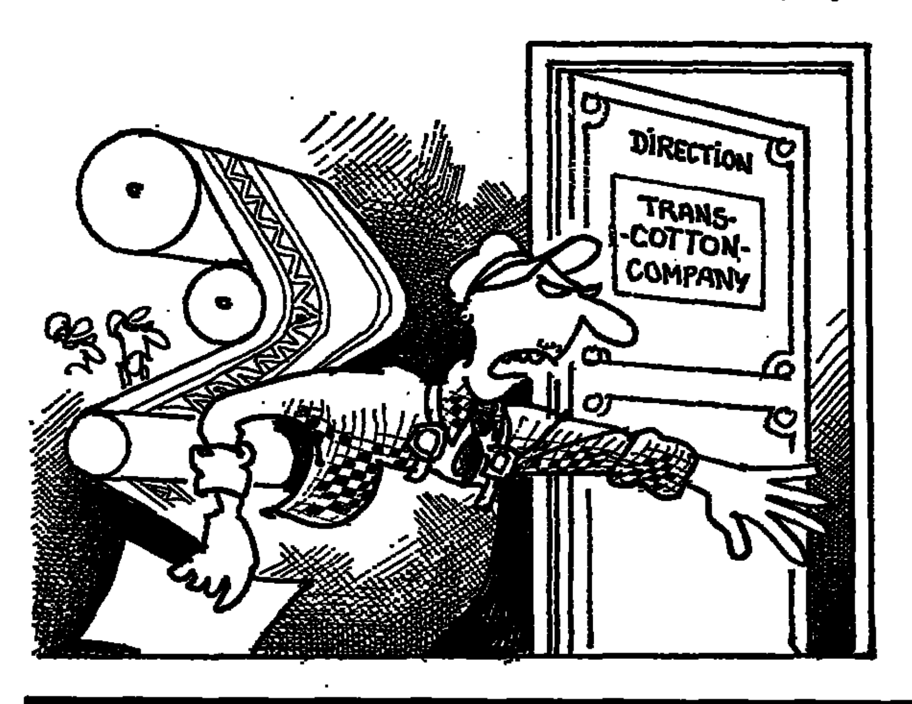
Les deux tiers des délégués du personnel des pays du tiers-monde ne possèdent ni information ni formation en matière de législation sociale ou sur les normes internationales du travail. Dans ces conditions, ils ne peuvent, à l'intérieur de l'entreprise, faire appliquer le droit au travail (assurances sociales, prévention des accidents, salaires, etc.). Ils n'ont pas les moyens de se défendre.

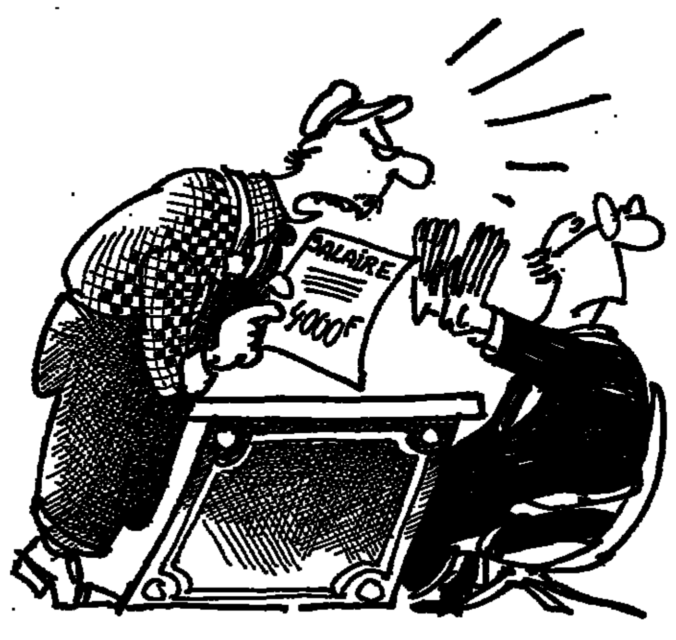
Quant aux femmes, généralement employées dans le secteur agricole et dans les activités dites non structurées, elles ne figurent pas dans le chiffre de la population active puisque leurs tâches sont considérées comme faisant partie intégrante de la vie traditionnelle de la femme africaine ou asiatique. Pour la plupart, conscientes de l'exploitation dont elles sont victimes, ces femmes ne sont cependant pas en mesure de formuler des revendications, car, dans leur grande majorité, elles ne sont pas syndiquées et aucune d'entre elles ne possède la formation nécessaire.

Si l'O.I.T. a un rôle certain à jouer, force est de constater qu'en soixante années d'existence elle ne s'est guère consacrée aux problèmes des travailleurs des pays les plus pauvres. Certes, elle fut pendant longtemps la seule organisation à soutenir que la notion de développement n'avait pas un contenu purement économique, que sa finalité était essentiellement humaine et sociale. « *Le social devra vaincre l'économique* », déclarait, dès 1930, dans une phrase devenue célèbre, M. Albert Thomas, premier directeur du BIT.

(1) République fédérale d'Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et U.R.S.S.

(2) Bangladesh, Cameroun, Colombie, Côte-d'Ivoire, Espagne, Guyane, Honduras, Iran, Liban, Niger, Pérou, Roumanie, Sierra-Leone, Tchécoslovaquie Thaïlande, Tunisie, Venezuela et Zambie.







Un champ d'action privilégié

INITIATIVE SYNDICALE ET NORMES DU TRAVAIL

Par NICOLAŚ VALTICOS *

SI les moyens d'action de l'Organisation internationale du travail se sont beaucoup diversifiés, l'action normative, c'est-à-dire l'élaboration et la mise en œuvre de conventions et de recommandations internationales, reste son trait dominant. En cette matière, le rôle des organisations syndicales est déterminant, qu'il s'agisse de choisir l'objet de la nouvelle réglementation, d'en élaborer le texte ou d'en promouvoir et d'en contrôler l'application.

Si l'on excepte le contrôle juridique qui est confié à des organes indépendants, les débats ont lieu et les décisions sont prises au sein d'organes comprenant, en l'occurrence, pour moitié seulement — et même parfois un tiers dans certaines commissions — des représentants de gouvernements, le reste étant composé, à parts égales, de représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs. En réalité, l'influence des organisations de travailleurs est plus grande que ne le ferait penser la simple proportion arithmétique de leur représentation. Par leur présence, par leur dynamisme, les représentants des travailleurs sont l'élément moteur des discussions et ont un poids qui souvent emporte les décisions. Ainsi, c'est à la suite de demandes présentées par des grandes centrales syndicales que fut adoptée, en 1948, la fameuse convention n° 87 sur la liberté syndicale.

Et en quoi consiste, dira-t-on, le rôle des représentants des employeurs ? S'agissant de l'élaboration des normes, les employeurs s'efforcent souvent — qui s'en étonnerait ? — d'obtenir que le niveau d'exigence de celles-ci soit moins élevé ou le contenu moins strict que ne le demandent les travailleurs. Il serait cependant inexact d'en conclure que leur position est simplement négative. Ainsi, c'est souvent à la suite d'accords entre employeurs et travailleurs que des sujets pour de nouvelles normes sont choisis. Généralement c'est aussi une position semblable que les représentants des employeurs et des travailleurs adoptent en matière d'application des conventions.

Dans ce dernier domaine, les organisations syndicales disposent, en plus de leur participation aux débats, de deux autres moyens d'action : elles peuvent présenter des commentaires à propos des rapports fournis par leurs gouvernements au sujet de l'application des conventions, et elles peuvent soumettre différents types de plaintes au sujet de l'inobservation de conventions ou de principes fondamentaux comme la liberté syndicale. La très grande majorité des cas examinés dans ce dernier domaine (près de 1 000 depuis 1950) et, plus généralement, la plupart des grandes plaintes examinées par l'O.I.T. — et les résultats positifs qui en ont découlé — ont été introduits à l'initiative d'organisations de travailleurs, souvent de leurs internationales.

Droits de l'homme et développement

LES normes ainsi élaborées en grande partie sous l'influence des organisations syndicales ont, au cours des ans, évolué de manière significative. Leur objectif était et reste la « justice sociale », idée-force qui, comme plus tard les notions de « droits de l'homme » et de « développement », allait inspirer le choix, le contenu et la philosophie des textes adoptés par l'O.I.T. Au total, plus de 150 conventions et plus de 160 recommandations ont été élaborées. Comme les conceptions et les besoins se modifient, ces textes ont été récemment passés en revue pour être adaptés et complétés dans les années à venir.

A l'origine, l'objet était de combattre les abus criants et d'améliorer les conditions de travail. Depuis, il s'est élargi et vise, plus généralement, à rendre possible à tous les êtres humains de « poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales ». Cette évolution a fait mettre l'accent tant sur les droits dits « économiques et sociaux » que sur certaines valeurs fondamentales de liberté (liberté syndicale, abolition du travail forcé) et d'égalité (élimination de toute discrimination).

L'action normative a aussi fortement marqué la notion de développement. On avait longtemps considéré que l'objectif du développement visait essentiellement la croissance économique et que celle-ci entraînerait automatiquement le progrès social. Les normes de l'O.I.T. ont permis de souligner et de concrétiser la finalité sociale du développement et la nécessité d'une politique de développement économique et social équilibré. Elles proposent une sorte de programme de développement social et définissent aussi les mesures économiques propres à améliorer la situation des

* Sous-directeur général, conseiller pour les normes internationales du travail au BIT.

L'O.I.T. a adopté quelque trois cents instruments, conventions et recommandations internationales ; mais, aujourd'hui encore, les prestations de chômage, la protection contre les accidents du travail ou l'emploi à temps partiel sont assez éloignés des préoccupations gouvernementales et patronales dans le tiers-monde.

Par contre, le secteur agricole, qui intéresse au premier chef les pays en voie de développement, n'a pas reçu au BIT toute l'attention qu'il méritait. Sans doute, la convention n° 11 sur le droit d'association des personnes travaillant dans l'agriculture fut adoptée dès 1921. Depuis, d'autres textes applicables à ce secteur ont été élaborés. Mais il aura fallu attendre le milieu des années 70, avec notamment l'adoption de la convention n° 141 sur les organisations de travailleurs ruraux ainsi que la recommandation n° 149, pour que les problèmes du monde rural deviennent vraiment une préoccupation plus spécifique. La soixantième session de l'O.I.T., qui s'est tenue en juin 1975, avait en effet relevé *« l'insuffisance de l'accent mis par l'Organisation internationale du travail, eu égard à la dimension et à l'urgence des problèmes des populations rurales pauvres »*.

Dans son article 4, la convention n° 141 stipule notamment que *« l'un des objectifs de la politique nationale de développement rural devra être de faciliter la constitution et le développement, sur une base volontaire, d'organisations de travailleurs ruraux, fortes et indépendantes... »* Son adoption a marqué une étape, mais encore faut-il que ce texte recueille un maximum de ratifications, en particulier de la part des Etats en voie de développement : en janvier 1980, seule vingt et un pays, dont une dizaine d'Etats du tiers-monde, l'avaient fait. L'O.I.T. a donc une action à mener à cet égard.

Ses dernières années, on a pu noter une augmentation de la part du budget régulier de l'organisation allouée au développement rural. Les sommes paraissent encore minimes devant l'ampleur des tâches à entreprendre. Ainsi, pour l'exercice 1980-1981, moins de 7 millions de dollars devraient être affectés à ce secteur (contre quelque 6 millions de dollars en 1978-1979) sur un budget total de plus de 200 millions de dollars.

En définitive, ce sont peut-être les normes de l'O.I.T. sur la liberté syndicale qui ont le mieux répondu aux préoccupations des travailleurs des pays pauvres, souvent dotés de régime autoritaire, alors que les normes internationales du travail répondaient surtout aux préoccupations des Etats industrialisés.

Former des formateurs

L'AIDE à la formation syndicale — première étape vers un progrès social — dispensée par le BIT recouvre deux secteurs : les relations avec les travailleurs et l'éducation ouvrière. Trois types d'actions ont été menées dans ce domaine.

Avant les années 60, le BIT formait des dirigeants syndicaux en leur enseignant l'organisation de base, la gestion des finances. Après 1960, la formation répondait à une demande plus complexe relative aux questions économiques et sociales. Au début des années 70, de nombreux dirigeants syndicaux ont été appelés à participer aux activités de commissions nationales de planification, ou à des conseils économiques et sociaux ; une formation plus poussée devenait alors nécessaire. Les syndicalistes devaient notamment recevoir un enseignement en matière d'assurances sociales, d'organisation des migrations et des services sociaux pour les travailleurs migrants. Le BIT devait aussi aider les représentants syndicaux à constituer des coopératives de production et de consommation. Il a été ainsi amené à créer, à Singapour, à la fin des années 60, un centre de productivité chargé de la formation dans tous les secteurs de l'industrie, y compris celle de représentants syndicaux, à la demande des autorités, des employeurs et des travailleurs. Depuis lors, d'autres nécessités sont venues s'imposer. Ainsi, les dirigeants syndicaux du tiers-monde souhaitent, actuellement, être mieux informés sur les activités des sociétés multinationales. Un séminaire sur ce thème s'est tenu, en septembre dernier à Nairobi, sous les auspices du BIT. Les syndicalistes du tiers-monde voudraient également recevoir un enseignement relatif aux efforts entrepris pour restructurer l'ordre économique international.

L'action la plus originale est certainement celle du Centre international de perfectionnement professionnel et technique de Turin, créé par le BIT en 1963. Ses programmes, mis au point à la demande d'Etats ou d'institutions nationales ou internationales, portent sur la formation ouvrière, les structures éducatives dans le monde ouvrier, la formation d'instructeurs, la mise au point de matériel didactique pour les pays pauvres, les études et recherches sur la situation ouvrière ; il doit, également, pallier les carences dues au manque d'universités pour les travailleurs dans les pays en voie de développement.

Le Centre de Turin forme donc des formateurs. Depuis 1975, il a reçu plus de cinq cents syndicalistes, en grande majorité originaires de pays en voie de développement, y compris la Namibie. Tout cela en disposant d'un budget relativement modeste : 700 000 dollars.

Le BIT mène également une action particulière en faveur des mouvements de libération de l'Afrique australe. Par exemple, avant que le Zimbabwe n'accède à l'indépendance, les syndicalistes du Front patriotique participaient à des séminaires régionaux, notamment en Zambie et au Botswana.

La dernière conférence générale de l'O.I.T., en juin 1980, a adopté des recommandations visant à intensifier la lutte contre l'apartheid, invitant notamment les syndicats à recourir, le cas échéant, à l'action directe contre les sociétés ayant des investissements en Afrique du Sud et celles qui ne reconnaissent pas les syndicats africains. La conférence a demandé une aide financière et morale pour les syndicats africains d'Afrique du Sud ; l'action de l'O.I.T. en faveurs des travailleurs noirs devait être intensifiée, surtout en développant l'éducation ouvrière, la formation de cadres, l'élaboration et la distribution de matériel d'éducation dans les langues locales.

Toujours en Afrique australe, l'organisation aide depuis quelques mois le Zimbabwe à mettre en place une législation du travail adaptée aux changements politiques intervenus récemment dans ce pays. Une étude du BIT a révélé que les normes de sécurité et d'hygiène du travail dans les usines, les mines et la construction, prévues dans la législation actuelle, ne sont pas appliquées à la main-d'œuvre africaine. Afin d'éliminer cette discrimination, l'O.I.T. propose l'abrogation ou la révision de trente-neuf textes de loi et l'amendement de seize autres. C'est l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) qui va financer ce programme au Zimbabwe. Les pays scandinaves ont d'ailleurs octroyé, cette année, 800 000 dollars au centre de Turin, une somme supérieure à la part du budget que lui consacre l'O.I.T.

Les besoins des travailleurs et des dirigeants syndicaux du tiers-monde ne sont certes pas les mêmes partout.

Le BIT doit donc répondre à une demande fort diversifiée. Mais, s'il a pu fournir une aide au tiers-monde dans des domaines bien spécifiques — gestion de coopératives, formation de personnel qualifié, notamment en matière de chemin de fer, — il n'a pas eu les moyens de donner aux gouvernements des Etats les plus pauvres l'impulsion nécessaire pour améliorer la situation des travailleurs.

En Afrique, où se trouve un grand nombre de pays comptant parmi les plus défavorisés, les impératifs sociaux nécessitent des investissements énormes. Or, alors que le programme de l'O.I.T. en matière de coopération technique a augmenté de 30 % en 1979, la situation financière d'ensemble demeure précaire. La trésorerie de l'O.I.T. est en effet gravement affectée par les fluctuations des taux de change. Selon M. Blanchard, la contribution des Etats-Unis (22 millions de dollars) sera utilisée pour couvrir le déficit de l'an dernier (21 millions de dollars). L'O.I.T. envisage donc de lancer un appel aux Etats pour pouvoir financer certains programmes.

Certes, le BIT bénéficie d'une aide financière du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ainsi que de celle d'un certain nombre de gouvernements tels ceux de la Suède et de la Norvège. 75 % de ses activités de coopération technique sont financés par des sources extra-budgétaires. Mais il se voit alors soumis à de formidables pressions de la part des bailleurs de fonds, surtout quand il s'agit de sources privées. Ainsi s'explique le fait que, en Afrique, les pays anglophones aient bénéficié d'une aide plus importante de la part du BIT que les Etats francophones. Pour la même raison, l'action de cet organisme se révèle souvent trop sporadique. Une véritable répartition régionale des pouvoirs au sein du conseil d'administration du BIT permettra peut-être, dans quelques années, d'accorder enfin la priorité aux plus démunis.

MIREILLE LEMARESQUIER.

Deux ouvrages récents

Comment vaincre l'obstacle de l'ignorance ?

« LE plus souvent nous ignorons les luttes menées par des travailleurs et des peuples dans les différentes parties du monde pour leur libération ou plus simplement pour changer leurs conditions d'existence. En général, nous ne connaissons même que fort peu, ou pas du tout, des événements syndicaux ou des luttes sociales qui se déroulent aux portes de la France. » *Pour combattre cette ignorance réciproque, Jean Auger se propose, dans un ouvrage récent, de sensibiliser les organisations de travailleurs au « syndicalisme des autres » (1). En publiant* les Syndicats dans le monde, *la C.F.D.T. s'était fixé un objectif similaire (2).*

Les approches sont toutefois quelque peu différentes. Jean Auger a choisi de présenter, dans une première partie, une étude assez détaillée de l'histoire, de la structure, du fonctionnement et de la pratique syndicale de quelques organisations européennes de travailleurs. La C.F.D.T., quant à elle, a préféré présenter un éventail plus large de cas avec des exemples empruntés non seulement à l'Europe, mais aussi à l'Amérique du Nord, à l'hémisphère sud-américain, à l'Afrique, au Proche-Orient et à l'Asie. Un tel éventail ne permettait que des études succinctes, et de nombreux syndicats sont présentés sous forme de fiches.

Si un grand nombre d'ouvrages ont été consacrés à l'histoire du mouvement ouvrier, la plupart des études en langue française ne fournissent que des informations relativement sommaires sur l'évolution du syndicalisme dans le tiers-monde. Ni l'un ni l'autre des deux nouveaux livres ne comblent vraiment cette lacune.

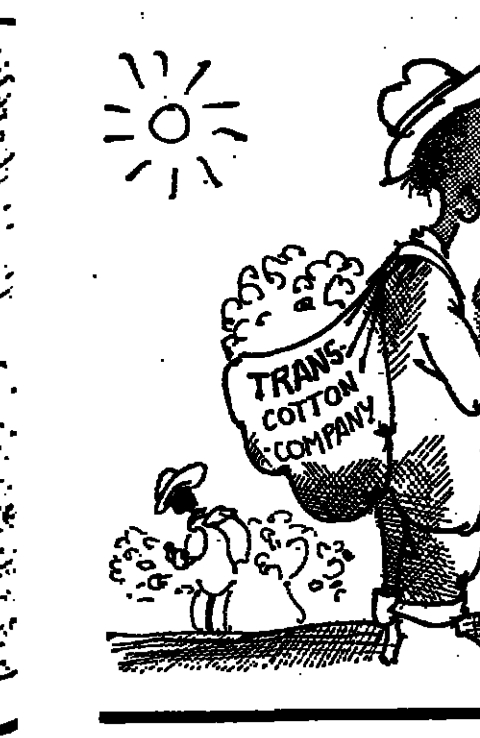
En effet, les ouvriers des pays développés, à qui ces ouvrages s'adressent en priorité, n'ont déjà qu'une vision très limitée des conditions de vie dans d'autres Etats industrialisés ; mais leur connaissance des réalités du travail dans le tiers-monde est encore plus rudimentaire. Sans cette connaissance, comment une véritable solidarité Nord-Sud peut-elle prendre racine dans le mouvement syndical ?

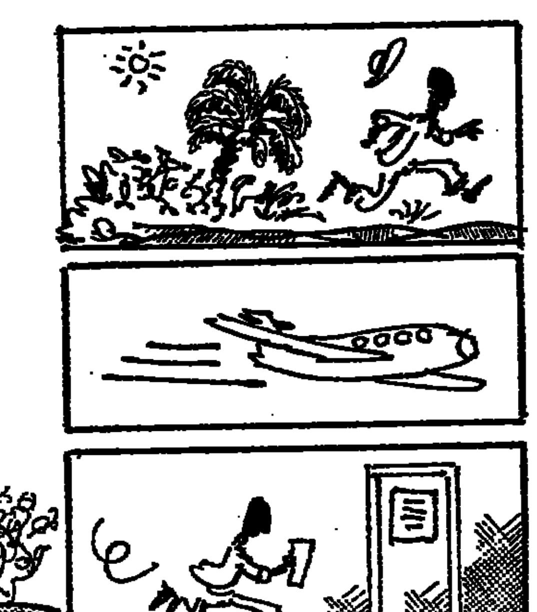
L'INTERET de l'ouvrage de Jean Auger réside surtout dans l'attention qu'il porte dans une deuxième partie trop réduite — à la nécessaire restructuration du mouvement syndical. Cette rénovation doit-elle inclure les trois centrales internationales actuelles qui, selon l'auteur, ont, malgré leurs faiblesses, « le mérite d'exister ». *ou bien doit-elle se fonder sur des structures nouvelles ? Et, surtout, comment créer les conditions d'une solidarité entre les diverses branches du mouvement syndical international ?* « Vouloir faire agir ensemble le sidérurgiste de Detroit et l'ouvrier du textile de Bombay, le chimiste de Rotterdam et le mécanicien arabe des forages pétroliers du golfe Persique..., *répond Jean Auger,* relève du sentimentalisme, non de l'efficacité, compte tenu des différences parfois considérables de l'environnement comme du contexte et des conditions de travail dans ces différents pays. Cependant, il est possible de définir des revendications communes. »

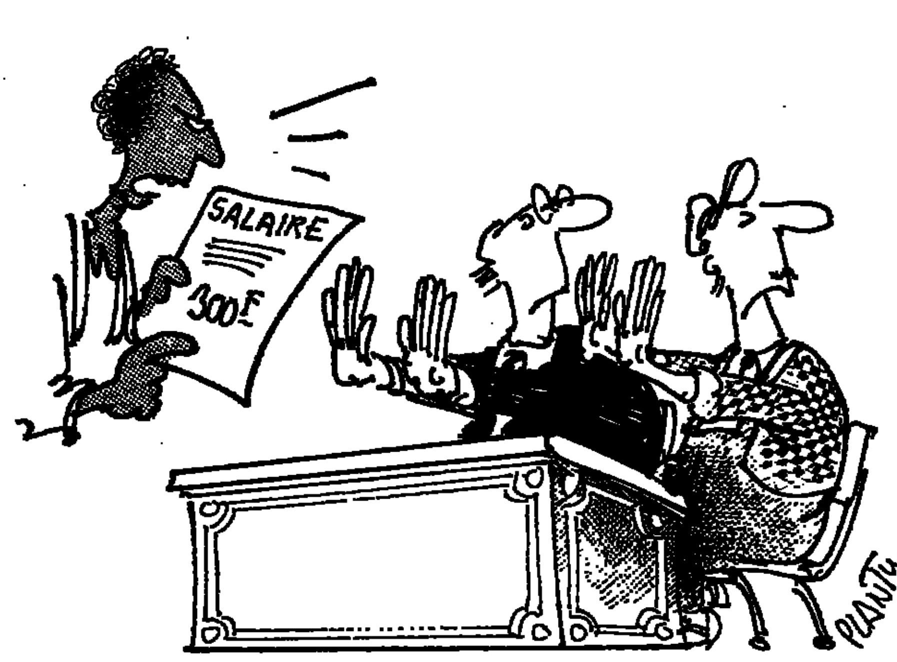
Pour la C.F.D.T., aucune des trois organisations internationales de travailleurs « ne peut être au centre du processus de restructuration » *du mouvement syndical. La confédération s'explique à l'occasion sur sa décision de quitter la C.M.T. en 1979. Sans vouloir* « s'isoler ou remettre en question la nécessité d'une confédération internationale », *la C.F.D.T. estime qu'il vaudrait mieux, dans les circonstances actuelles, encourager* « le processus amorcé au niveau continental », *ainsi que l'action professionnelle internationale, notamment par le biais des secrétariats professionnels internationaux. Mais si, dans le tiers-monde, les regroupements régionaux peuvent apparaître comme une étape nécessaire vers le renforcement et l'indépendance des organisations de travailleurs, ne risquent-ils pas, dans les Etats industrialisés, d'accentuer les tendances au repli sur soi actuellement décelables au sein du mouvement syndical de l'hémisphère nord ?*

M.-C. C.

(1) Jean Auger, *Syndicalisme des autres, syndicats d'Europe*, les Editions ouvrières, Paris, 1980, 262 pages.
(2) C.F.D.T. - Information, *les syndicats dans le monde*, Montholon-Services, Paris, 1979, 293 pages.







des domaines comme celui, combien actuel, de l'emploi.

Plus de 300 textes ont donc été adoptés ; et le mouvement se poursuit. Ces textes ne valent cependant pas seulement comme source d'inspiration tant pour les gouvernements que pour l'importante action de coopération technique du BIT dans le monde. Ils ont aussi une valeur d'obligations juridiques pour les Etats qui les ratifient. D'où l'importance des ratifications (plus de 4 800) dont ces conventions ont fait l'objet. Encore faut-il s'assurer que ces engagements sont effectivement remplis. C'est pourquoi l'O.I.T. a mis sur pied un système de contrôle qui est le plus avancé sur le plan international. Ainsi, les normes de l'O.I.T. ont exercé un impact considérable sur les législations et les pratiques nationales. Un cas particulièrement remarquable est celui de l'Espagne où, après de longues années d'examen — même sur place — de la situation à la suite de plaintes d'organisations syndicales et de recommandations adressées au gouvernement, l'O.I.T. a eu la satisfaction, en 1977, de voir la législation syndicale radicalement modifiée pour être mise en conformité substantielle avec les conventions appropriées qui furent, du même coup, ratifiées. Dans une autre région, au Japon, des améliorations sensibles ont été obtenues en matière de salaires minimaux et de droits syndicaux. Au Cameroun, le travail des femmes et des adolescents a été réglementé, il y a quelques années, conformément à plusieurs conventions de l'O.I.T. Au Nigéria, un accord entre le gouvernement et les syndicats a prévu, en juillet 1979, que les limitations aux activités syndicales ne pourront aller au-delà de ce qu'autorisent les normes de l'O.I.T. De même, un texte non obligatoire comme cette recommandation de 1963 sur la cessation de la relation de travail — en fait sur le licenciement — a marqué de son influence la législation de pays hautement industrialisés tels que la France, le Royaume-Uni et la Suède, comme de pays en voie de développement tels que Chypre, la Colombie, Maurice, Panama, la Tanzanie et le Zaïre. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini. Depuis 1964, en effet, le contrôle établi par l'O.I.T. a permis d'enregistrer 1 300 cas de progrès dans plus de 150 pays. Il a aussi permis de noter, en 1979, la libération, en deux ans, de plus de 250 syndicalistes détenus, pour la plupart dans des pays du tiers-monde, et de telles libérations continuent à être relevées : une centaine en mai 1980, notamment en Argentine, au Chili, en Egypte, en Malaisie, en Tunisie et en Turquie.

Pour assurer davantage de justice et d'équilibre dans le monde, l'action des organisations syndicales doit se poursuivre et s'exercer tant à l'échelon national qu'à l'échelon international. Un champ d'activité de plus en plus large leur est ouvert pour qu'elles parviennent à transformer en réalité des normes qu'au cours des ans elles ont aidées à élaborer.

NICOLAS VALTICOS.

La convention n° 87 sur la liberté syndicale

La « convention n° 87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical » a été adoptée le 9 juillet 1948 par la conférence générale de l'O.I.T., réunie à San Francisco. En voici les principales dispositions :

ARTICLE 2

Les travailleurs et les employeurs, sans distinction d'aucune sorte, ont le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leur choix, ainsi que celui de s'affilier à ces organisations, à la seule condition de se conformer aux statuts de ces dernières.

ARTICLE 3

1. Les organisations de travailleurs et d'employeurs ont le droit d'élaborer leurs statuts et règlements administratifs, d'élire librement leurs représentants, d'organiser leur gestion et leur activité, et de formuler leur programme d'action.

2. Les autorités publiques doivent s'abstenir de toute intervention de nature à limiter ce droit ou à en entraver l'exercice légal.

ARTICLE 4

Les organisations de travailleurs et d'employeurs ne sont pas sujettes à dissolution ou à suspension par voie administrative.

ARTICLE 5

Les organisations de travailleurs et d'employeurs ont le droit de constituer des fédérations et des confédérations ainsi que celui de s'y affilier, et toute organisation, fédération ou confédération a le droit de s'affilier à des organisations internationales de travailleurs et d'employeurs.

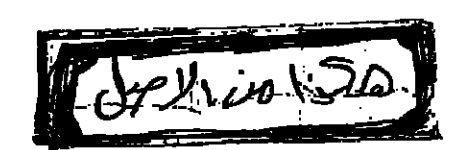
ARTICLE 7

L'acquisition de la personnalité juridique par les organisations de travailleurs et d'employeurs, leurs fédérations et confédérations, ne peut être subordonnée à des conditions de nature à mettre en cause l'application des dispositions des articles 2, 3 et 4 ci-dessus.

ARTICLE 8

1. Dans l'exercice des droits qui leur sont reconnus par la présente convention, les travailleurs, les employeurs et leurs organisations respectives sont tenus, à l'instar des autres personnes ou collectivités organisées, de respecter la légalité.

2. La législation nationale ne devra porter atteinte ni être appliquée de manière à porter atteinte aux garanties prévues par la présente convention.





Recherches universitaires

Théorie des jeux et relations internationales

Par CHARLES ZORGBIBE

LE débat est aussi ancien que les approches « scientifiques » des relations internationales : qu'apporte la « théorie pure » à l'analyse des rapports internationaux — particulièrement à celle des crises et conflits ? Est en question, ici, l'approche « décisionnelle », qui tend à reconstituer l'univers des dirigeants, la manière dont ils définissent une situation ; l'attention accordée à ce « noyau politique » est compensée par une perspective plus vaste, qui permet de situer les dirigeants dans le contexte politique global. La théorie décisionnelle souligne l'importance du milieu ou du processus décisionnel comme facteurs affectant l' « image » de politique étrangère ; il y a implicitement relation entre le processus et le contexte de la décision, le processus pouvant peser sur l'information des dirigeants, exercer des contraintes sur l'action ou, au contraire, l'encourager. Est surtout en question l'approche rationnelle ou stratégique, qui suppose un comportement rationnel, des choix conscients et calculés, une information parfaite — une connaissance parfaite des stratégies et des préférences de la partie adverse. L'analyse stratégique ignore toute influence de l'environnement interne et réduit les groupes et les individus membres de l' « élite gouvernementale » à la personnalité unique du dirigeant fictif ; elle peut cependant être plus « qualitative » — telle celle de Thomas Schelling (1), qui a progressivement élaboré un appareil conceptuel lui permettant d'intégrer les notions de menace et de dissuasion, et de préciser les notions de communication implicite et tacite dans une situation d'information imparfaite.

Le postulat de base des diverses approches « scientifiques » est la rationalité du comportement des acteurs. Mais le jeu politique international est-il rationnel ? Au théoricien, le « décideur » sera tenté de rétorquer que l'action est essentiellement pragmatique, et que la part majeure est celle de l'intuition politique dans le feu de la crise — telle était la réponse faite par le général Dayan, alors ministre israélien des affaires étrangères, au Canadien Michael Brecher, auteur d'un gros ouvrage sur le processus de décision israélien (2)... Plus généralement, toute « lecture » théorique d'un événement international court le risque d'être contestée, parce que « plaquée » sur la situation qu'elle prétend déchiffrer : il y a quelques années, à l'occasion de la soutenance de l'excellente thèse de Mme de Sève sur « le mouvement populaire tchécoslovaque » *(3), François Bourricaud, pourtant introducteur en France de la sociologie de Talcott Parsons, s'interrogeait sur l'intérêt d'une interprétation « parsonienne » de la crise tchécoslovaque des années 1968-1969...*

L'APPROCHE *rationnelle n'en est pas moins heureuse dans l'analyse de la politique des superpuissances en matière d'armement et de maîtrise des armements. Dans son ouvrage* Combats, débats et jeux (4), *Anatol Rapoport oppose le* « jeu à somme nulle », *où les gains du vainqueur correspondent aux pertes du vaincu, au « jeu* à somme variable », *où les deux adversaires peuvent subir ensemble des pertes ; cette dernière situation, qui est la plus fréquente à l'ère nucléaire, introduit un nouvel élément dans le jeu et tend à réduire les antagonismes — mais le danger d'une trahison de l'adversaire contrebalance l'espoir d'une coopération profitable aux deux parties, comme le montra Rapoport avec son fameux* « dilemme du prisonnier ».

Autre application de la théorie des jeux aux rapports entre superpuissances : l'analyse, par Nigel Howard et par Terence Dungworth, de l'affaire de Cuba de 1962. Selon Howard (5), les choix qui s'offrent aux adversaires sont le blocus ou l'attaque aérienne de l'île pour les Etats-Unis, et le retrait ou le maintien des armes nucléaires de Cuba pour les Soviétiques. La conjonction de ces possibilités signifierait soit la victoire des Etats-Unis — résultat pour lequel les Américains ont la plus grande attirance, — soit la victoire de l'U.R.S.S., que les Américains ne préfèrent qu'à une guerre nucléaire qui représente la pire des solutions pour les deux joueurs, soit, enfin, une formule de compromis qui rallierait les deux adversaires. Pour Terence Dungworth (6), l'affaire de Cuba fournit le schéma type des situations de crise : deux adversaires qui tentent mutuellement de se vaincre et qui brandissent la menace d'une action offensive pour amener l'autre à choisir une action modérée... qui lui assure la victoire. Deux types de stratégies, l'une offensive et l'autre de conciliation, qui dynamisent et structurent les situations de crise.

La théorie des jeux est-elle applicable au conflit fédéral-provincial sur les relations internationales du Québec ? M. Gabriel Gaudette, conseiller au ministère des affaires intergouvernementales du Québec, tente de le démontrer dans une thèse de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, très récemment soutenue (7). Une thèse dont la lecture inspire trois remarques préalables. Nous sommes en présence d'un exemple privilégié de « comportement rationnel » des acteurs, du fait, à la fois, de la nature des régimes politiques en présence, deux Etats de droit, et de la nature du conflit, qui porte sur les compétences des acteurs. Ne peut-on cependant regretter que le rôle de la France, très important en la circonstance, soit ramené à celui d'une « ressource », selon la terminologie systémiste, et non d'un « acteur » ? Ne peut-on aussi relever une nette divergence entre les approches sociologique et juridique, l'accent mis sur la notion de « diplomatie intergouvernementale » négligeant l'existence d'un « noyau dur » de la souveraineté ? Au demeurant, la thèse « bicéphale » de M. Gaudette — une première partie théorique, une seconde appliquée au conflit Québec-Canada — constitue essentiellement un remarquable exercice intellectuel. Après avoir montré les insuffisances et limites des matrices classiques, l'auteur introduit les éléments nouveaux de Terence Dungworth, qu'il enrichit de la notion originale de « transition ». Et la démarche de M. Gaudette est celle d'un expérimentateur : l'analyse du conflit Québec-Canada apporte plus à la théorie que la théorie à l'analyse du conflit ; le but véritable de la recherche n'est pas l'analyse du conflit fédéral-provincial, mais l'élaboration d'un concept opératoire dans le cadre de la théorie des jeux.

LA philosophie d'une autre recherche canadienne, le grand projet CADIC (8), animé par les professeurs Legault, de l'université Laval, Sigler, de Carleton, Stein et Streinberg, de McGill, est identique. Des premières études publiées — qui portent sur la crise de Berlin de 1961, la « guerre d'usure » israélo-égyptienne des années 1968-1970, le conflit frontalier sino-soviétique de 1969 et le conflit entre le Honduras et le Salvador de 1969, — les responsables du projet nous disent qu' « elles se veulent davantage une démonstration de l'utilisation d'une méthode que la vérification empirique des hypothèses soulevées ». *Reste l'ambition, qui est élevée :* « Pour certains, tout comme dans les tragédies classiques, le déroulement des conflits suit un cheminement irrémédiable, dont les lois demeurent inconnues... Pour d'autres, au contraire, les conflits et les guerres auraient leurs lois propres qui, si elles étaient mieux comprises, déboucheraient sur une meilleure compréhension des phénomènes internationaux... L'objectif fondamental du projet CADIC est de comprendre les mécanismes qui font que certains conflits évoluent vers la violence, et que d'autres se résorbent. »

---

(1) *The Strategy of Conflict*, Harvard University Press, Cambridge. Mass., 1963, 309 pages.

(2) *Decisions in Crisis, Israel, 1967 and 1973* (en collaboration avec Benjamin Geist), University of California, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1980, 479 pages.

(3) Analysée dans *le Monde diplomatique* de septembre 1975.

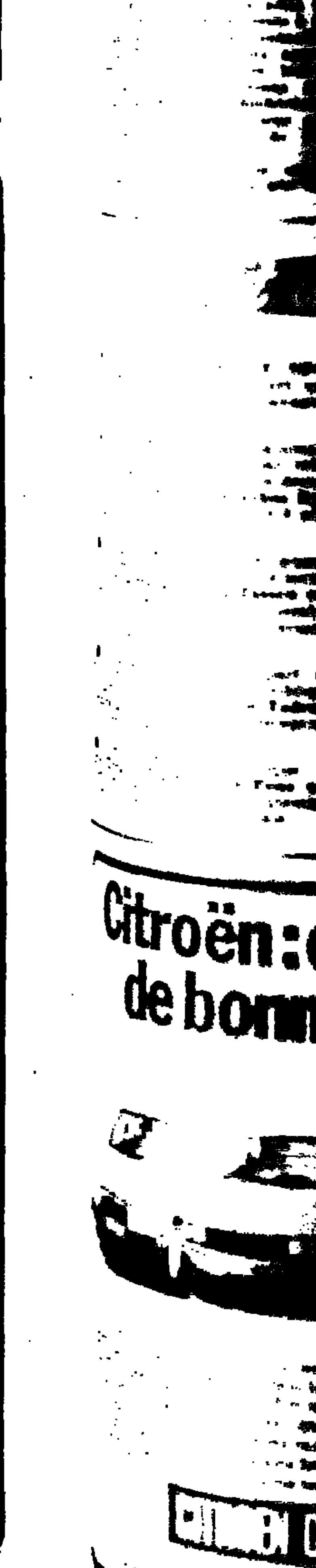
(4) Traduction française, Dunod, Paris, 1967, 311 pages.

(5) *Paradoxes of Rationality : Theory of Metagames and Political Behavior*, M.I.T. Press, Cambridge, Mass., 1971, 248 pages.

(6) *The Structure of International Conflict : Game Theoric Perspectives*, Michigan State University, Ann-Arbor, 1975, 192 pages.

(7) *La théorie des jeux en relations internationales et le conflit fédéral-provincial sur les relations internationales du Québec*, 362 pages ronéotées.

(8) « Comparative Analysis of Dyadic Interstate Conflict », (Analyse comparative des conflits interétatiques dyadiques), numéro spécial de la revue *Etudes internationales* (Québec), mars 1979, 208 pages.



les livres du mois

Hommes et politiques d'Asie

Par YVES FLORENNE

IL arrive que, par un hasard malicieux, l'ordre le plus neutre, l'alphabétique, épouse un ordre, lui, fort significatif, voire hiérarchique : ainsi, le premier nommé des auteurs de cet ouvrage collectif se trouve être M. Bani Sadr. Quand il apporta sa contribution, il n'était encore qu'un économiste iranien (nul, qu'on sache, ne lui avait même décerné le titre de premier économiste d'Iran). Le choix de ce collaborateur révèle, en tout cas, chez M. Georges Fischer, qui a assumé la direction de l'ensemble, une connaissance non seulement approfondie mais prophétique de son sujet. Le livre a été imprimé un peu trop tôt pour que le co-auteur de l'étude sur Mossadegh figure dans la colonne d'en face : Pierre Vieille aurait pu alors traiter d'un douzième homme d'Etat.

Contentons-nous, pour l'instant, de onze : c'est déjà beaucoup. D'ailleurs, pour donner à l'historien politologue un certain recul, on a exclu les vivants. A l'exception de Norodom Sihanouk, tenu un peu prématurément pour politiquement mort. Il ne s'agit pas seulement de onze biographies : à travers ces hommes si divers, qui eurent en charge des pays si différents, à des époques et dans des conditions si dissemblables, se manifestent des politiques qui tentent de répondre à la nécessité pressante, mais surtout aux prises de conscience et aux exigences populaires qui, elles, sont partout de même nature et d'égale puissance. Il s'agit d'abord de proclamer, d'obtenir ou d'arracher l'indépendance et de la concrétiser dans un Etat-nation, cadre idéal, croit-on, pour assurer cette indépendance et instaurer la justice en même temps que la libre possession des biens communs et le développement de leur production et de leur consommation.

IL était naturel — les faits, en tout cas, l'ont montré — que cette exigence s'incarnât dans un homme ; comme il était fatal que cet homme déçoive et soit souvent rejeté : de son vivant, ou à peine mort ; à moins, au contraire, que sa mémoire et son exemple ne ressuscitent. Et il est significatif que, chez des hommes si différents ou opposés, par le tempérament, l'origine, l'idéologie, on puisse mettre en évidence tant de traits communs. D'abord, évidemment, le nationalisme, qui l'emporte sur tout le reste. Tous sont doués de l'indispensbale charisme. Ils sont, de façon émouvante, pénétrés de ce qu'on pourrait appeler l'utopie *gaullienne du rassemblement : d'autant plus héroïque* que leurs nations sont pluri-ethniques. Utopie, du moins, si on entend « rassembler » par libre adhésion, et seulement par l'appel et la persuasion. Il s'en faut de beaucoup qu'il en allât toujours ainsi. Georges Fischer n'en discerne que trois à avoir respecté les droits de l'homme. Est-ce une coïncidence si ce sont trois Indiens ? Enfin, ce qui les apparente le plus profondément, ce sont peut-être leurs contradictions. Mais elles sont les contradictions mêmes de peuples, de civilisations partagées, déchirées, souvent inconsciemment, entre leur nature, leur « âme » reconquise, et l'adoption des structures de l'Etat-nation et de la société industrielle.

C'est d'ailleurs dans la mesure où ils expriment les peuples et les cultures que ces hommes nous intéressent. A travers ces destins personnels, ce que le lecteur déchiffrera, ce sont les destins collectifs de nations, dont deux sont les plus peuplées du monde.

Il verra la mise en œuvre d'un socialisme démocratique, marxiste, mais ne transigeant pas avec les libertés individuelles, par l'aristocratique et raffiné Nehru. Il entendra le non moins aristocrate, démocrate, progressiste et « laïc » Mossadegh prononcer des paroles qui, trente ans à l'avance, semblent sortir de la bouche de M. Khomeiny. Il pourra encore considérer avec une sérénité — ou un désabusement — tout historique l'histoire de Sheikh Mujib Rahman, héros, martyr, idole, libérateur du Bangladesh, dont les assassins annoncèrent sa mort comme la « fin de l'ère de la tyrannie ». Voici un portrait contrasté et subtil, à la mesure du modèle : Ho Chi Minh, « un des plus grands politiques du siècle » et l' « aîné politique de Mao », moderniste et marxiste intégral, mais aussi gandhiste et « carbonaro romantique », la simplicité faite homme et comédien hors de pair. Il se distingue de tous les autres et de l'Asie tout entière sur un point : non moins que léniniste, il est féministe.

MAO, il est remarquable qu'il ne figure pas dans cette galerie. La raison en est donnée : il n'est pas besoin d'ajouter quelques pages à une littérature déjà surabondante. L'homme d'Etat de la Chine — et l'expression lui convient mieux, en effet, — c'est Chou En-lai. Or il est présenté (par Claude Cadart et Cheng Yingxiang) comme l'anti-Mao constant vigilant et — ce qui donne la mesure de son génie — indéracinable. Constructeur de la machine politique et économique chinoise, si elle n'a pas été totalement détruite, c'est parce qu'il veillait sur elle. Il est le mainteneur et le garde-fou. A la lettre : il canalise les « folies » et répare les « dégâts » sans lui irréparables, du « guide génial ». Il est le « petit timonier » qui ressaisit fermement la barre. La sympathie et l'admiration manifestées ici à Chou En-lai ont généralement cours, à un degré plus tempéré, en Occident. Est-ce pour les équilibrer que, dans son introduction, Georges Fischer lui dédie quelques lignes plutôt sévères ? Quoi qu'il en soit, on constatera, avec les deux biographes, que la Chine « voue à Zhou Enlai, depuis qu'il est mort, un culte beaucoup plus émouvant et impressionnant que celui que Mao Zedong se faisait rendre de son vivant ».

L'étude sur Mossadegh — qui nous ramène, pour finir, à M. Bani Sadr — porte un sous-titre : « Ou l'équilibre négatif » (l'expression traduite trahit d'ailleurs la pensée). Au lecteur de ce livre, il ne reste qu'à formuler un vœu : que non seulement en Iran et en Asie, mais dans le tiers-monde tout entier, les politiques — le mot désigne à la fois les hommes, l'idéologie, la science et la pratique, — avec notre concours désintéressé, s'il est requis et, en tout cas, avec notre compréhension, parviennent à instaurer un équilibre positif.

★ *Hommes d'Etat d'Asie et leur politique*, université Descartes, P.F.D. faculté de droit, 10, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff.

ÉCONOMIE

Capitalisme et liberté, selon Milton Friedman

LIBRE DE CHOISIR, *dont les thèmes ont également fait l'objet d'une série d'émissions de télévision aux Etats-Unis, participe au mouvement de remise en cause de l'Etat-providence qui se développe dans les sociétés occidentales.* « Le vent tourne », *estime Milton Friedman. Dans ce livre (1), le prix Nobel d'économie 1976, inspirateur de la politique économique de pays aussi « libres » que le Chili ou l'Argentine, invite ses concitoyens à réagir contre l'* « envahissement bureaucratique » *qui saperait les fondements mêmes de leur système politique et à s'engager sur cette voie que seul, dit-il, emprunte Hongkong, élevé au rang de modèle.*

Il faut revenir aux préceptes d'Adam Smith, libérer le marché de toute intervention extérieure, pour retrouver l' « âge d'or » qu'ont connu les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au dix-neuvième siècle. Epoque où liberté économique et liberté politique se combinaient harmonieusement.

Cette apologie sans nuance du capitalisme prend aussi des allures de croisade. Pour l'auteur, qui vulgarise ici des thèses déjà exposées, notamment dans Capitalism and Freedom *(1962) (2), les sociétés contemporaines ne souffrent pas d'un excès de capitalisme mais d'une insuffisance.*

Tous les maux de la terre capitaliste commencent, estime-t-il, avec la grande dépression des années 30, en raison de l'analyse erronée qui en a été faite. L'ampleur de cette crise a sanctionné l'échec d'une politique monétaire malencontreusement déflationniste, et non celui du fonctionnement du marché. C'est pourtant cette dernière explication qui a été retenue, déplore-t-il, et qui a servi à justifier le développement considérable des interventions publiques dans l'économie durant ces cinquante dernières années.

Ces interventions, qui recouvrent actuellement près de 40 % du revenu national — alors qu'elles n'en excédaient pas 12 % avant 1929, — faussent les règles naturelles du marché et l'empêchent de jouer son rôle régulateur. Elles sont, d'autre part, incapables d'atteindre les objectifs pour lesquels elles ont été mises en place, avance Milton Friedman.

ET l'auteur de s'attacher à démontrer de façon systématique, mais avec une argumentation fort primaire, l'impact néfaste de tout ce qui peut ressembler à une intrusion dans les sacro-saintes lois du marché. Il convie le gouvernement à garantir le fonctionnement du marché en réagissant contre l'inflation, c'est-à-dire en limitant la progression de la masse monétaire. Aucune politique sociale (protection, retraite, logements sociaux...) ne trouve grâce à ses yeux. Il fustige le rôle croissant de l'Etat dans le système d'enseignement, le rendant responsable de l'affaiblissement culturel général. Il conteste le bien-fondé des actions menées pour la protection du consommateur : la meilleure garantie du consommateur plus que « tous les Ralph Nader du monde » *est la concurrence — et affirme, sans retenue, l'inefficacité des syndicats pour promouvoir les conditions d'existence des travailleurs. Estimant que l'égalité des chances, la responsabilité des individus, le progrès économique n'ont jamais été aussi grands que lorsque le marché a pu fonctionner sans contrainte, l'auteur prône le retour dans le domaine marchand des activités sociales sous la responsabilité de l'Etat. Il prévoit, dans cette perspective, un* « programme de transition » *dans lequel l'impôt négatif jouerait un rôle majeur.*

JEAN-MICHEL BAER.

(1) Milton Friedman et Rose Friedman, *Free to Choose*, Secker & Warburg, Londres, 1980, 338 pages.

(2) Traduit en français sous le titre : *Capitalisme et liberté* (Laffont, Paris, 1971, 256 pages).

AID AS OBSTACLE — TWENTY QUESTIONS ABOUT OUR FOREIGN AID AND THE HUNGRY. — Ouvrage collectif

★ Institute for Food and Development Policy, San Francisco, 1980, 200 pages.

Les auteurs ont accumulé une somme précieuse d'information sur l'aide au tiers-monde, telle qu'elle est pratiquée par des organismes comme l'Agence américaine pour le développement international (U.S.A.I.D.), ou la Banque mondiale. Leur conclusion catégorique est que, loin d'améliorer les conditions d'existence des plus défavorisés, ces formes d'assistance ne font que les enfoncer dans la misère. Les auteurs ne cèdent pas à une réthorique dénonciatrice, mais fondent leur argumentation sur des analyses chiffrées et des relations d'expériences concrètes. Ils montrent que l'aide qui va essentiellement aux catégories les plus favorisées ne passe pas « à côté » des pauvres, mais va à l'encontre de leurs intérêts en renforçant des structures génératrices de pauvreté absolue. L'ouvrage met l'accent sur des formules de rechange en soulignant notamment l'apport de groupements non gouvernementaux aux projets modestes.

N. B.

L'OPEP, PASSÉ, PRÉSENT ET PERSPECTIVES. — Abdel Kader Sid Ahmed.

★ Editions Economica, Paris, 1980, 550 pages.

Tout ce que l'on peut souhaiter savoir sur le pétrole et les pays de l'OPEP semble réuni dans ce livre précis et abondamment documenté. L'auteur, favorable à une augmentation des prix du pétrole assortie d'une diminution des quantités exportées, ne fait pas mystère de son accord avec les objectifs de l'une des ailes de l'OPEP. Il tente aussi de démontrer, en examinant de façon exhaustive tous les aspects de la question pétrolière, que ces options favorisent l'aménagement du nouvel ordre économique international. Elles permettent en effet de rentabiliser la recherche et l'exploitation d'autres sources d'énergie tout en laissant le temps à ces « *pays en sursis* » que sont les Etats pétroliers de réaliser, avant que ne s'épuisent leurs richesses naturelles, un développement économique autonome.

Il est clair, en effet, que le secteur pétrolier a constitué dans les Etats producteurs une enclave qui n'a pas stimulé les autres secteurs de l'économie. La rente pétrolière a découragé les activités productives. Les revenus du pétrole sont récupérés par les pays industrialisés soit selon des voies directes (dépôts en Occident, évalué à 170 milliards de dollars ; croissance vertigineuse des importations, en particulier militaires, etc.), soit selon des voies détournées (inflation importée, dépréciation du dollar). Au terme de ce lourd bilan, le pétrole ne semble même pas être un cadeau pour ceux qui en ont.

D'un pays producteur à l'autre, les différences sont très accusées. Abdel Kader Sid Ahmed se livre à un examen minutieux, cas par cas, des diverses expériences. Son livre s'achève sur un appel en faveur d'un nouvel ordre mondial. — S. T.

● DEMOGRAPHIE, IMMIGRATION, NATURALISATION : rapport rédigé à l'intention du ministre français du travail pour évaluer le poids des étrangers dans la démographie française de 1921 à 1975. L'auteur, André Lebon, tente aussi d'esquisser pour l'avenir l'impact de diverses politiques possibles en matière d'immigration. (La documentation française, Paris, 1980, 108 pages.)

● OU ET COMMENT SE FORMER A LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE EN FRANCE ? : guide pratique indiquant les principales caractéristiques des programmes de formation à l'audiovisuel en France ainsi que les divers établissements d'enseignement (secondaires, supérieurs ou professionnels ; publics ou privés), et les particularités de chacun (équipement, études; enseignants). (La documentation française, Paris, 1980, 336 pages.)

RECTIFICATIF. — Le livre *Pourquoi ? Comment ? Pour quoi ?* (voir *le Monde diplomatique* de septembre) est édité par « Les imprimeurs libres » (et non par « Les imprimeries libres »), 163, rue Pelleport, 75 020 Paris.

Le carnet des ambassades

● M. Luiz de Nascimento E. Silva, ambassadeur du Brésil, a offert une réception le 8 septembre à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion de la fête nationale, le représentant commercial par intérim de la République populaire démocratique de Corée et Mme Tchoe Djin Sou ont donné une réception le 8 septembre.

● L'ambassadeur du gouvernement militaire provisoire de l'Ethiopie socialiste et Mme Haile Giorgis Tassew ont offert une réception le 11 septembre à l'occasion du sixième anniversaire de la Révolution.

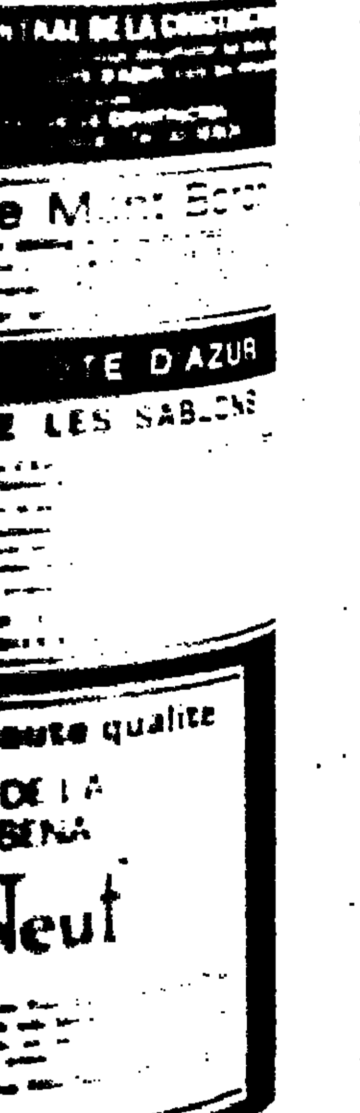
● A l'occasion de leur départ de Paris, l'ambassadeur de la République populaire de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont donné une réception le 16 septembre.

● L'ambassadeur du Mexique et Mme Horacio Flores de la Pena ont offert une réception le 16 septembre à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Qatar et Mme Hamad A. Al Kawari ont donné une réception le 18 septembre.

Calendrier des fêtes nationales

1er CHINE	Anniv. de la procl. de la Rép. popul.
1er NIGERIA	Fête de l'indépend.
1er CHYPRE	Fête nationale
3 REP. DE COREE	Fête nationale
4 LESOTHO	Fête nationale
7 REP. DEMOC. ALLEMANDE	Procl. de la Répub.
9 OUGANDA	Fête nationale
14 REP. DEM. DU YEMEN	Fête nationale
21 SOMALIE	Fête nationale
24 ZAMBIE	Fête de l'indépend.
26 AUTRICHE	Fête nationale
29 TURQUIE	Anniv. de la procl. de la République



AMÉRIQUES

DESPUES DE LA DERROTA - UN ESLABON DEBIL LLAMADO URUGUAY. — Federico Fasano Mertens

★ Editorial Nueva Imagen, Mexico, 1980, 354 pages.

Avec 20 % de sa population en exil, ses structures sociales et culturelles laminées par une dictature militaire particulièrement féroce, l'Uruguay ne risque-t-il pas de disparaître comme entité nationale spécifique ? Federico Fasano Mertens, intellectuel uruguayen réfugié au Mexique, s'interroge sur l'avenir de son pays dans un livre dont le titre signifie, en français : *Après la défaite - L'Uruguay, un maillon faible*. Comme il le dit lui-même, cet ouvrage est un produit de l'exil, situation en général plus propice à des déchirements supplémentaires qu'à une claire analyse des causes de l'échec. L'auteur récuse d'abord la thèse du complot extérieur comme cause unique et même première de la dictature. C'est dans ses erreurs d'analyse du rapport de forces et dans ses propres pratiques que la gauche uruguayenne doit d'abord rechercher les raisons de son écrasement. A cet égard, le livre est riche d'enseignements et d'une lecture salubre. S'il n'échappe pas complètement aux poisons de l'exil — qu'il dénonce par ailleurs — en se lançant parfois dans des justifications de son action personnelle, l'auteur, s'inspirant notamment des alliances conclues au Nicaragua entre le Front sandiniste et le « Groupe des 12 », préconise des formes d'organisation efficaces de l'opposition en vue de reconstruire un jour l'Uruguay.

B. C.

EUROPE AND LATIN AMERICA, AN ANNUAL REVIEW OF EUROPEAN-LATIN AMERICAN RELATIONS, 1980.

★ Latin America Bureau, Londres, 1980, 92 pages.

Le latin American Bureau de Londres a déjà publié, outre des monographies très documentées sur El Salvador, le Guatemala, Panama, Belize, le Nicaragua et l'Uruguay, deux rapports annuels (en 1978 et 1979) sur les relations entre l'Amérique latine et la Grande-Bretagne. Pour l'édition de 1980, le champ a été élargi aux rapports avec l'Europe.

On y trouvera notamment deux essais défrichants des domaines relativement peu étudiés : les rapports entre le mouvement ouvrier européen (principalement les organisations membres de la C.I.S.L.) et les syndicats latino-américains (Don Thomson) et la « Nuclear Connection » entre l'Allemagne de l'Ouest et le Brésil, et la montée en puissance nucléaire de l'Argentine, sanctionnée par un accord récent entre les deux pays. L'article qui ouvre le recueil, « Business as Usual », montre comment la politique de Mme Thatcher, prétendant dissocier les échanges commerciaux de la défense des droits de l'homme dans les pays où ils sont bafoués, aboutit, en fait, à renforcer au sein de ces derniers des forces et des intérêts dont le maintien ne repose que sur la coercition. — B.C.

● ADOLESCENTES DEL CONO SUR DE AMERICA LATINA EN DEL EXILIO, sous la direction d'Ana Vasquez : les problèmes psychologiques des adolescents sud-américains exilés, les difficultés de leur scolarisation, la question de leur identité culturelle et sociale. Rédigée en espagnol et destinée à la communauté latino-américaine en exil, *cette petite étude devrait paraître prochainement en français.* (Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.)

SOCIÉTÉ

LES FRANÇAIS, 1976-1979, CHRONOLOGIE ET STRUCTURES D'UNE SOCIÉTÉ. — Gérard Vincent

★ Masson, Paris, 1980, 190 pages.

Tous ceux qui s'intéressent aux réalités françaises trouveront dans l'ouvrage de Gérard Vincent un excellent instrument de travail. La première partie comporte une chronologie des principaux événements survenus entre 1976 et 1979 ; la seconde, étoffée de très nombreux tableaux statistiques (où l'on trouve aussi bien des informations sur le nombre de femmes cadres supérieurs — 111 970 sur 653 755 — que sur la durée moyenne d'une visite médicale : 14 minutes), étudie les structures économiques et sociales. Qui ont toutes une caractéristique commune : elles ne bougent pas.

Ainsi, la famille est plus valorisée que jamais (y compris la famille élargie : seuls 2 % des ménages sont coupés des parents et beaux-parents), la syndicalisation reste faible (15 %), le parti communiste stagne (20 % des électeurs), les inégalités se maintiennent (20 % des ménages accaparent 47 % des ressources des particuliers) et le vide culturel, loin de se combler, ne cesse de se creuser : *« On discute sans cesse et sans avancer de la frontière entre l'acquis et l'inné. »* Comment s'étonner que, dans une société sans projet et sans histoire, tant de personnes cherchent auprès d'un chien ou d'un chat un peu de réconfort ? Mais les animaux eux-mêmes sont atteints : *« Certains se mettent à boire »* (de l'eau — jusqu'à 10 litres par jour), *« des chiennes font des grossesses nerveuses »*. La *« société psychiatrique »*, dont parle R. Castel est décidément bien *« avancée »*.

M.T. M.

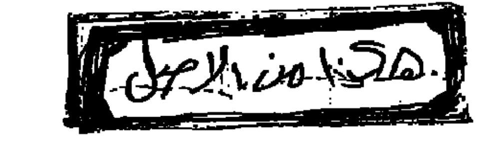
ÊTRE FEMME A L'EST. — Anita Rind

★ Stock, Paris, 1980, 296 pages.

Elles se marient en blanc au son des flonflons, s'occupent de leurs enfants et dorlotent leur mari : la famille reste pour elles une valeur fondamentale. Plus que la politique, qui ne les intéresse pas tellement, et moins que la mode occidentale, qu'elles suivent pourtant assidûment ; elles travaillent toutes, mais gagnent souvent moins que les hommes, qui accèdent toujours les premiers aux postes de responsabilité : ces femmes de l'Est — auxquelles Anita Rind consacre un ouvrage très vivant et bien documenté — sont-elles si différentes de leurs compagnes de l'Ouest ?

Malgré de nombreuses convergences, il semble bien, pourtant, qu'un seuil qualitatif ait été franchi : plus instruites que les hommes, protégées, elles et leurs enfants, par de nombreuses lois sociales (plusieurs pays ont institué le salaire de la mère au foyer), indépendantes économiquement, les femmes de l'Est se conçoivent — et vivent — davantage comme sujets que comme objets. Les obstacles qu'elles affrontent ne les empêchent pas d'affirmer de plus en plus leur autonomie et, en un sens, « elles sont plus émancipées qu'à l'Ouest ». Il est dommage que l'auteur, qui s'en tient essentiellement à la description des réalités concrètes, n'ait pas davantage théorisé cette transformation des statuts et des mentalités que le socialisme a permise : car, s'il est un domaine où ses vertus sont incontestables, c'est assurément celui-là.

M.T. M.



CAMÉRAS POLITIQUES

Filmer à droite

Qualifier généralement un film de « politique », cela revient d'une certaine manière à le situer « à gauche » ; pourtant, de David Griffith à Clint Eastwood en passant par Léni Riefensthal, les cinéastes importants « de droite » ne manquent pas dans l'histoire du cinéma. C'est ainsi que, en France, dès les années 30 surtout, l'idéal colonialiste, fondé sur le mépris racial et l'arrogance civilisatrice, s'est reflété à maintes reprises sur les écrans (voir ci-dessous l'article de Jacques Demeure). **Durant l'occupation, les thèses vichystes et les argumentations vigoureusement fascistes ont nourri de nombreux films d'extrême droite, fictions et documentaires de propagande, aujourd'hui étrangement oubliés et dont Joseph Daniel rappelle ci-dessous les singularités idéologiques.**

Après la guerre, la droite devient discrète sur les écrans ; mais elle refait surface périodiquement à l'occasion de conflits armés auxquels la France est mêlée, en glorifiant systématiquement les vertus des professionnels de l'armée ; vertus qui représentent, à ses yeux, la quintessence du nationalisme français. Ainsi, dès 1952, la participation d'un modeste bataillon français à la guerre de Corée inspire à Jacques Dupont Crèvecœur, **où il présente les militaires comme des paladins en lutte** « pour la liberté du monde ». **Cette lutte, d'autres cinéastes la voient se prolonger en Indochine, d'abord,** (Patrouille de choc de **C. Bernard-Aubert,** Fort du fou **de Léo Joannon,** la 317e section **de P. Schoendoerffer) et, plus tard, en Algérie où le mythe « para », notamment, sera magnifié** (les Distractions **de J. Dupont et** le Complot **de R. Gainville).**

Les plus récentes interventions militaires en Afrique ont déjà trouvé leur glorification à l'écran (la Légion saute sur Kolwezi **de R. Coutard). Le cinéma échappera-t-il à la renaissance d'une certaine idéologie de droite et à l'activisme des groupes néo-nazis ? Au-delà de leur misère idéologique, les films exaltant la valeur des chefs et la beauté des combats, ou bien prônant la haine raciale et la suprématie de l'Occident, n'ont cependant jamais eu, en France, une réelle valeur artistique. A l'indigence de l'inspiration idéologique correspond généralement une accablante médiocrité sur le plan de la réalisation.**

IGNACIO RAMONET.

Images d'un âge d'or

CARNÉ, Prévert, Renoir, Vigo... le cinéma français des années 30, pourtant, ne se résume pas à des hommes de gauche. Quelques titres de longs métrages de fiction, pour ne rien dire des documentaires et des actualités qui auraient pourtant leur place ici, suffisent à attester l'existence de nombreux films de droite. Dans la masse d'une production en proie à la crise, le divertissement se fait volontiers démagogique et antiparlementaire. Un acteur incarne ce courant, Georges Milton, qui inaugure, en 1930, la série des « Bouboule » avec *le Roi des resquilleurs*. Son bon sens « frondeur » triomphe même sous Mazarin avec *Jérôme Perreau*, d'Abel Gance. Celui du *Père Lampion* (1934) ramène ordre et prospérité lorsque cet égoutier remplace un président du conseil dans un pays de combinards. Au moment où l'affaire Stavisky conduit les ligues d'extrême droite à dénoncer les « voleurs », *Ces messieurs de la Santé* et *la Banque Némo* décrivent l'irrésistible ascension d'escrocs. Ces œuvres se parent de piques antisémites qui ne choquent pas une censure pourtant pointilleuse, présidée pendant cette décennie par l'inamovible Edmond Sée. Si l'on coupe dans ces films, c'est parce qu'un membre de la police ou le conseil des ministres sont moqués. Mais n'est-ce pas aux cris de « *Mort aux juifs !* » que les ligueurs ont fait interdire *l'Age d'Or*, de Luis Buñuel, en 1930 ? Certains hommes de cinéma français n'échappent pas au racisme, d'autant que la profession, mêlant Russes blancs, personnel de filiales françaises des firmes américaines et allemandes, Allemands fuyant le nazisme, est fort cosmopolite. Elle est en proie à l'affairisme, avec la déconfiture de ses deux plus importantes sociétés en 1934 et 1936, *Gaumont-Franco-Film-Aubert* et *Pathé-Natan*. Paul Morand a fait à l'époque la satire de ce milieu dans un roman xénophobe, *France la doulce*. Mais, après la victoire du Front populaire, ce courant frondeur et raciste ne se manifeste plus guère. Il se fond dans un autre qui a toutes les apparences d'un art officiel et patriotique.

Une vision mythique de l'histoire

L'EXALTATION du sentiment national se fait à travers une vision mythique ou fantaisiste de l'histoire. Le culte napoléonien est célébré dans *l'Aiglon*, *l'Agonie des aigles*, *Napoléon Bonaparte*, « vu et entendu par Abel Gance ». En 1939, *les Trois Tambours* décrit une révolution française très nationaliste, bien loin de *la Marseillaise* Front populaire de Jean Renoir. Toujours à la veille du conflit, *Entente cordiale*, de Marcel L'Herbier, exalte l'amitié franco-britannique. Dépeinte ou simplement évoquée, la guerre de 1914 apparaît dans *les Croix de bois*, *l'Equipage* et *le Déserteur* (qui ne déserte d'ailleurs pas). Dans *Verdun, souvenirs d'histoire*, Léon Poirier fait visiter, en 1931, le champ de bataille à des scouts sous la conduite d'un ancien combattant qui, avec son béret et sa tenue paramilitaire, semble fin prêt pour aller défiler avec les Croix de feu. Les anciens combattants sont d'ailleurs les protagonistes de *Cessez-le-feu*, *la Fille de la Madelon*, *le Héros de la Marne*, *Paix sur le Rhin*. Ces films mêlent avec confusionnisme l'exaltation du sacrifice patriotique, la glorification des survivants, le pacifisme dont Abel Gance s'est fait le chantre, notamment dans *J'accuse* (1937), et l'appel à la réconciliation franco-allemande. Il n'y a jamais d'approche des causes profondes du conflit, de mise en doute de sa nécessité, d'allusion aux mutineries.

Mais l'année 1937 semble marquée par une prise de conscience des périls extérieurs. Apparaissent des films d'espionnage situés dans les territoires occupés au cours de la première guerre mondiale : *Boissière*, *Passeurs d'hommes*, *Sœurs d'armes*, *Deuxième Bureau contre Kommandantur*. Ce rappel d'un passé encore proche va de pair avec les exploits romancés et contemporains du contre-espionnage, avec la série des *Capitaine Benoît*, en particulier. Lorsqu'il est nommé, l'adversaire, là aussi, est en général allemand. Il ne s'agit certes pas d'un combat idéologique contre le nazisme, mais de la continuation inéluctable de la lutte contre l'« ennemi héréditaire ». Les forces armées apportent leur concours à la réalisation de films célébrant la défense. En vedette, la marine de guerre et Victor Francen officier de marine : *Veille d'armes*, *la Porte du large*, *Feu !*, *le Révolté*, *Alerte en Méditerranée*. Pour les troupes métropolitaines, *Double crime sur la ligne Maginot* et *Trois de Saint-Cyr*, qui se dénoue en Syrie. Car les troupes coloniales, et d'abord la légion étrangère, disputent la vedette à la marine : *le Sergent X...*, *le Grand Jeu*, de Jacques Feyder, *les Hommes sans nom*, *Un de la légion*, *le Chemin de l'honneur*. Avec *la Bandera* (1935), Julien Duvivier célèbre une autre légion, l'espagnole, et dédie le film à son chef, le général Franco.

Mais l'empire français, ce n'est pas que des troupes, c'est aussi des bâtisseurs. Dans l'exaltation sans faille de leur œuvre humanitaire et civilisatrice, les cultures autochtones sont réduites au rang de folklore, les populations indigènes ne sont souvent qu'un élément de décor pour le drame humain vécu par les colons, et l'armée fait face à un adversaire mal défini, le « salopard », qui ne saurait incarner la volonté d'indépendance des peuples colonisés : *Razzia*, *Itto*, *les Hommes nouveaux*, *S.O.S. Sahara*, *l'Homme du Niger*, etc.

A ces films, il faut ajouter quelques œuvres de propagande religieuse, *Thérèse Martin* ou *l'Appel du silence*. Car elle est fort abondante, cette production de droite, réalisée par des gloires du cinéma muet, L'Herbier, Gance, Baroncelli, Poirier ; et une armée de tâcherons : Séverac, de Canonge, Pallu, Paulin. C'est à leurs films que va l'annuel Grand Prix du cinéma français. C'est pour réagir contre cet art officiel, et pour que soient reconnus Renoir et Carné, que les critiques fondent, en 1937, le prix Louis-Delluc. Mais cela ne saurait empêcher les années 30 de rester (pardon, Luis Buñuel) l'âge d'or du film de droite.

JACQUES DEMEURE.

Tentations fascistes

« *JE fais à la France don de ma personne pour atténuer son malheur* » : péroraison du discours qui annonce la demande d'armistice, la formule du maréchal Pétain conclut aussi le premier film réalisé après cet armistice. Le premier tour de manivelle de *la Fille du puisatier* est en effet donné le 13 août 1940 par Marcel Pagnol — futur commissaire au COIC (1) — dans ses studios marseillais : le coup d'envoi au « vichysme cinématographique » part de cette zone libre, à l'abri d'un contact allemand trop contraignant, où s'implantera le plus fortement le mythe pétainiste. De cette France la moins industrialisée, la plus propre à accepter la coloration archaïsante de la révolution nationale et sa nostalgie de la terre qui, « *elle, ne ment pas* ». Cette rencontre de la France rurale et paisible de Raimu et de Fernandel avec une idéologie que la défaite a fait éclore — mais non créée de toutes pièces — n'est pas une pure coïncidence. Les villageois, les terriens, les accents rudes ou chantants dont le cinéma a été si prodigue avant l'invasion préparaient tout naturellement cette image de la nation à laquelle Vichy redonne vie.

Les analogies sont grandes, en effet, entre *la Fille du puisatier* et tel ou tel film d'avant-guerre (le film de Pagnol était d'ailleurs conçu avant la guerre : le fait qu'il soit réalisé quand même, ainsi que son succès, témoignent d'une certaine continuité). Même milieu paysan, mêmes intrigues familiales et sentimentales, même réconciliation finale, bizarrement provoquée non plus par la guerre, mais par une défaite que ponctue l'appel radiophonique du maréchal ; même mélange de moralisme et de liberté.

Ce film de Pagnol n'est toutefois qu'un exemple, le plus célèbre, parmi tous les films qui exaltent les mêmes valeurs, chantent l'union nationale qu'ils attribuent, de la même manière, aux épreuves de la défaite, font montre, enfin, du même moralisme rédempteur qu'annonce, à la fin du film, la voix du futur chef de l'Etat français (2). « *Il faut se méfier des gens qui vendent des outils et qui ne s'en servent jamais* », disait le puisatier au boutiquier : la facilité, l'argent, l'esprit de jouissance, le luxe sont ainsi dénoncés au profit de vertus naturelles dans des œuvres pesantes, qui mêlent des préoccupations distractives au nouveau catéchisme national.

C'est bien d'une rédemption qu'il s'agit pour les deux héros de *l'An Quarante*, riches Parisiens qui, avec l'exode, la défaite et les restrictions, redécouvrent les saines joies du potager qu'on cultive à la sueur de son front. Du désastre renaît la France, dans les fossés de l'exode apparaît son nouveau visage, comme l'explique allégoriquement Jean-Paul Paulin dans *la Nuit merveilleuse* ; le maréchal, qui se fait projeter ce film pour Noël, peut y voir un couple de réfugiés courir les routes, puis échouer dans une étable où la femme donne naissance à un fils entre le bœuf et l'âne. La France, proche ou lointaine, a délégué ses rois mages — un étudiant, un matelot et un Sénégalais — et ses multiples donateurs, images vivantes du Secours national.

Rédemption par le travail, et le travail de la terre : s'il est des marins qui retournent à la mer *(Cap au large)*, il est aussi des matelots démobilisés qui redeviennent terriens *(Port d'attache*, de Jean Choux). Rédemption par la famille : on voit se développer un véritable culte familial dont le prêche édifiant ne ménage pas ses louanges au sentiment maternel sous toutes ses formes. Du triptyque vichyste reste le troisième volet : la patrie.

Le nationalisme ne s'exprime qu'à l'encontre des anciens alliés ; il se tourne aussi vers l'édification d'un nouvel ordre moral et politique à l'intérieur. Rares sont, en fin de compte, les films qui dénoncent l'allié privilégié de la veille : *Dakar*, *Mers-el-Kébir*. Plus nombreux sont ceux qui prennent à partie le gaullisme, et, plus tard, les maquisards *(Monsieur Girouette*, *Résistance)*, ou chantent l'œuvre accomplie à l'intérieur *(Fidélité*, *Un an de révolution nationale*, tous deux réalisés par les services de propagande*)*, l'institution des chantiers de jeunesse *(Chefs de demain*, court métrage de René Clément) et l'instauration de l'ordre nouveau. Production assez fade et dont l'expression la plus forte est sans doute *Français, vous avez la mémoire courte*, film de Jean Morel et de Jacques Chavannes, produit par le secrétariat général à l'information. Présenté à Paris dans le cadre de l'exposition Le bolchevisme contre l'Europe, *Français, vous avez la mémoire courte*, qui se veut une « réalité » et non une œuvre imaginaire, escamote autant que faire se peut la rivalité franco-allemande pour ne connaître qu'une Europe conçue comme un bloc face aux « projets révolutionnaires de Moscou ». « *Le plus frappant réquisitoire qui fut jamais établi contre le bolchevisme* — selon les propres termes du commentaire — *contient des images de notre déclin et les images tangibles de notre actuel redressement.* »

Dès 1942, les mouvements fascisants français — par exemple *le Franciste* — chargent le cinéma futur d'exalter « *les vertus magnifiques du travail, du sang et du sol* », vertus calquées jusque dans leur formulation sur le modèle national-socialiste.

Le cinéma fascisant est, en fait, un auxiliaire du régime d'occupation qui lui fournit subsides et documentation filmée. Au lieu d'illustrer les vertus nationales et de chanter l'œuvre accomplie ou en voie de l'être, il constitue un cinéma de la mise au pilori. *Français, vous avez la mémoire courte* imaginait le paradis de l'ordre nouveau par opposition à l'enfer bolchevique. Exaspéré par les événements militaires et le scepticisme croissant de l'opinion, l'essentiel du cinéma collaborationniste s'attache plutôt à dénoncer l'enfer qu'à décrire le paradis. Idéal purement négatif, qui exalte systématiquement le contraire de ce qui a été et se réclame de moins en moins de la rassurante caution du maréchal.

Les films sortent en fonction des préoccupations du moment : en avril 1942 pour *la Libre Amérique* (Pearl Harbour date de décembre 1941), en juillet 1942 pour *le Péril juif*, et en août-septembre pour *les Corrupteurs* (le port de l'étoile jaune est imposé par décision du 29 mai). En mars 1943, vient le tour des francs-maçons (*Forces occultes*), en juin 1944, un tardif plaidoyer en faveur du travail volontaire en Allemagne (*Travailleurs de France*).

La France trahie

LES tâches de production, de réalisation et d'interprétation sont évidemment confiées à des collaborateurs convaincus (Robert Muzard, Jean Marquès-Rivière, Jean Marny, etc.). Fondés sur des attitudes exacerbées (antisémitisme, antimaçonnisme, antiparlementarisme, anti-américanisme), ces films constituent les éléments d'une même quête des responsables. Responsables de l'entrée en guerre, les francs-maçons et les juifs, responsables aussi de l'impréparation du pays, contre lesquels les parlementaires patriotes — qui n'auraient pas déclaré la guerre, eux — s'élèvent en vain à la Chambre (*Forces occultes*). Responsables parce que puissants, introduits partout, tirant toutes les ficelles : députés francs-maçons favorisant les intérêts judaïques (*Forces occultes*), juifs tenant les rênes de la politique (*la Libre Amérique*), de la finance et de la banque (*le Péril juif*, *les Corrupteurs*) (3), de la presse et des autres moyens d'information (*le Péril juif*, *les Corrupteurs*). Responsables à côté des radicaux francs-maçons, les agitateurs socialistes et théoriciens communistes d'origine juive qui jouent un rôle aussi désagrégateur que leurs coreligionnaires capitalistes. Boucs émissaires accusés d'avoir greffé, sur le corps sain de la France, des valeurs corruptrices : l'argent, la violence et la pornographie (par les films « judéo-américains »), la barbarie (animaux égorgés dans *le Péril juif*), les crimes rituels (attribués aux francs-maçons dans *Forces occultes*). Parasites, individus sales et paresseux, sur lesquels s'étendent de complaisantes images rapportées par les opérateurs de la Wehrmacht lors de la campagne orientale de 1939 (*le Péril juif*).

A travers ce cinéma fascisant, la France apparaît comme une société perpétuellement menacée, forteresse que l'ennemi a investie pour en saper les bases. Trahie, elle n'est pas responsable de la guerre ni de la débâcle. Pour redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, il lui suffit de se laver de la trahison, de se débarrasser des corps étrangers et d'écarter les individus qui font obstacle à son unité.

La production fascisante constitue une sorte de témoignage indirect, un inventaire en filigrane, des principales activités répressives du régime et des occupants.

JOSEPH DANIEL.

(1) Comité d'organisation de l'industrie cinématographique, créé en décembre 1940, et successivement dirigé par Raoul Ploquin et Louis-Emile Galey.

(2) On sait que l'homélie du maréchal a été habilement remplacée, à la Libération, par l'appel à la résistance du général de Gaulle. Ce qui permit au film de faire une belle carrière internationale.

(3) *Les Corrupteurs* est un film en trois parties : un jeune homme, influencé par le cinéma « judéo-américain », devient un dévoyé ; une jeune fille veut faire du cinéma, rencontre des producteurs juifs et finit par se prostituer ; des petits rentiers sont ruinés par des banquiers juifs. Le film s'achève par une mise en garde du maréchal contre le péril juif.

« Charlie Bravo »

De l'héroïsme au désenchantement

AINSI, il aura fallu plus de vingt-cinq ans, à compter de la signature des accords de Genève, pour avoir, de la guerre d'Indochine, une vision cinématographique ne disons pas exacte, mais un peu moins brouillée par la censure... Non que Charlie Bravo, *réalisé par Claude Bernard-Aubert, soit une dénonciation courageuse, un cri de colère ou de révolte, qu'il résulte du seul désir de clamer la vérité. Mais, enfin, on voit ici ce que longtemps on n'eut pas le droit de voir : les villages napalmés, les paysans massacrés, les prisonniers exécutés, la torture banalisée. L'histoire, il est vrai, s'accélère et nous aurons moins à attendre pour savoir ce que fut réellement la guerre d'Algérie.*

Mais le mensonge et la dissimulation sont de bons moyens de gouverner. Ils font oublier jusqu'à l'existence possible d'une vérité, étouffent jusqu'au besoin de savoir qui, à être toujours déçu, s'étiole et meurt. Quant à la vérité, elle se démonétise à être inutilisée, et il est peut-être aujourd'hui peu de valeurs qui soient en baisse autant qu'elle. Tout cela pour exprimer simplement que Charlie Bravo *arrive dans l'indifférence générale. Ni campagne pour demander son interdiction, ni intervention ministérielle, ni même la moindre protestation d'anciens combattants à redouter... Une vérité qui n'est pas dite en son temps, qui n'est pas, de quelque manière, difficile à dire, qui n'est pas dite à quelqu'un, n'existe pas. Puisqu'elle ne se heurte à aucune croyance contraire, qu'elle n'est pas perçue. La « vérité » de* Charlie Bravo *n'intéresse plus personne : l'ère des guerres coloniales est révolue, le colonialisme est un chapitre clos, une page tournée (sauf, peut-être, pour quelques-uns). Cause définitivement perdue pour la droite qui a réaménagé son idéologie en ce sens, il est pour la gauche un combat bien dépassé.*

Témoignage sans écho

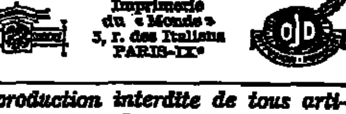
NE prêtons pas, toutefois, trop d'hypocrisie à l'auteur : il aurait peut-être bien voulu témoigner plus tôt de ce qui fut sa propre expérience. Autocensure ou censure officielle ? Toujours est-il que ce « témoignage » est condamné à rester sans écho. D'autant plus que Pascal Jardin, auteur des dialogues, ne l'orienta pas précisément dans un sens militant, s'appliquant plutôt à le rendre conforme à la nouvelle idéologie de droite relative à la guerre et au colonialisme. Si bien que, en définitive, il serait un peu naïf de chercher à mesurer ici le rapport exact à la vérité : car c'est bien là un genre de rapport qui n'est plus vécu aujourd'hui que sur le mode de la simulation (par exemple, dans la publicité de type « réaliste » avec état civil et photo des utilisateurs du produit). Il s'agit simplement de renouveler les images. Non pas d'en remplacer une fausse par une un peu moins fausse, mais seulement une trop connue par une différente.

Charlie Bravo *substitue à l'héroïsme et à la bonne conscience colonialiste du cinéma français d'avant-guerre (voir ci-dessus l'article de Jacques Demeure) le désenchantement amer et l'anticolonialisme plus ou moins avoué en lesquels la fin tragique des empires coloniaux les a, tout naturellement, mués (peut-être faut-il mentionner l'étape intermédiaire de la « nostalgie », représentée assez bien par* la 317e section, *de Pierre Schoendoerffer, comme par de nombreux films américains).*

Le mythe de la guerre propre est liquidé : il n'est plus nécessaire à l'embellissement de la victoire, puisqu'une honteuse défaite a pris sa place. L'horreur guerrière peut s'étaler sur l'écran, compromettant les deux camps, confondant leurs ignominies respectives dans un inventaire qui semble inspiré par une espèce de délectation morose, et qui ne doit plus rien à l'alibi moral de l'espoir, du combat pour l'avènement de la paix éternelle : ce qui est éternel, nous dit Pascal Jardin par la bouche des personnages, c'est la guerre, la cruauté, la vanité de tout sacrifice, l'absurdité de la conduite de ceux qui croient encore au devoir.

CHRISTIAN ZIMMER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

Onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement et la coopération économique internationale.

CONFORMEMENT à une décision de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations unies, en 1977, une session extraordinaire de l'Assemblée s'est ouverte le 25 août, à New-York, pour évaluer les progrès réalisés dans l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial et pour adopter la nouvelle stratégie internationale du développement pour la décennie commençant en 1980. Aux termes d'une résolution votée par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session l'an dernier, la session extraordinaire devait aussi prendre les mesures nécessaires pour que soient entamées « *effectivement et sans délai* » des négociations mondiales sur la coopération économique internationale pour le développement. Ces négociations devaient permettre une « *approche intégrée* » des principales questions notamment : énergie et matières premières, commerces, développement, problèmes monétaires et financiers.

Ayant prolongé sa session qui devait se terminer le 9 septembre, l'Assemblée générale s'est séparée le 15 septembre en adoptant le texte de la nouvelle stratégie internationale pour la troisième Décennie du développement. Elle n'a cependant pas pu parvenir à un accord sur la convocation d'une conférence sur la coopération économique internationale, en raison, notamment, des réserves formulées par les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne, déterminés à sauvegarder l'autonomie de négociation d'instances comme le Fonds monétaire ou le GATT. Il a été décidé de transmettre la question à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale qui s'est ouverte le 16 septembre à New-York.

Durant sa session extraordinaire, l'Assemblée a admis la République du Zimbabwe au sein des Nations unies.

Progrès à la conférence sur le droit de la mer.

Au terme de la seconde partie de sa neuvième session, qui s'est tenue à Genève du 28 juillet au 29 août, la conférence des Nations unies sur le droit de la mer est parvenue à un accord sur le système d'exploitation des fonds marins. Elle a aussi achevé le texte officieux d'un projet de convention sur le droit de la mer, sans toutefois l'approuver : une dixième session de la conférence est prévue pour le printemps prochain (en principe à New-York, à partir du 9 mars) afin de mettre un point final à des négociations entamées sept ans auparavant.

Au sujet du futur système d'exploitation des fonds marins et de leur sous-sol, il s'est *dégagé une formule inédite de* prise de décision à l'usage du conseil qui sera l'organe exécutif de la future autorité internationale des fonds marins.

Cette formule définit la procédure par laquelle le conseil aura à statuer pour l'allocation et le partage des richesses gisant au fond des mers et des océans hors de la juridiction nationale. Elément-clé de la prise de décision au conseil, le recours au consensus : il remplace le vote sur les questions jugées fondamentales, les autres questions de fond exigeant, à travers un système sélectif à différents paliers, des majorités aux trois quarts ou au deux tiers.

Seules les questions de procédure s'accommoderont de la majorité simple : mais il faut, par exemple, un consensus pour le choix des règles, règlements et procédures s'appliquant à l'extraction minière sous-marine, qu'elle soit *le fait de l'autorité par l'intermédiaire* de son agent opérationnel, l'entreprise, ou celui de contractants étatiques ou privés. Le consensus est défini comme l'absence de toute objection formelle.

CONSEIL DE SECURITE. — *Le Conseil de sécurité s'est réuni brièvement le 4 septembre, à la demande de Malte, pour examiner la plainte de ce pays à la suite de « mesures illégales, injustifiées et provocatrices prises par le gouvernement libyen » concernant les opérations de forage pétrolier du gouvernement maltais. Il a entendu une déclaration du représentant de Malte. Le délégué de la Jamahiriya arabe libyenne a déclaré qu'il souhaitait répondre au représentant de Malte au cours d'une prochaine séance.*

COMITE DE LA DECOLONISATION. — *Le comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux a terminé le 21 août l'examen des points figurant à son ordre du jour. Il a adopté des rapports sur Porto-Rico, les Nouvelles-Hébrides, Guam, les îles Vierges, les Samoa américaines, Tokelaou, les îles du Pacifique (territoire sous tutelle), ainsi qu'un « projet de consensus » sur la question de Namibie. Il a décidé, par ailleurs, d'envoyer, avant la fin de l'année, une mission aux îles Turques et Caïques pour y observer le déroulement des élections. D'autres rapports approuvés à cette session concernent les activités militaires des puissances coloniales dans les territoires sous leur administration, qui seraient de nature à entraver l'application de la déclaration sur l'accession à l'indépendance ; sur les activités des intérêts étrangers, économiques et autres, pouvant jouer le même rôle, notamment en Namibie, et faisant obstacle à l'élimination de la discrimination raciale en Afrique australe. Un autre texte, enfin, déplore que la Banque mondiale et le Fonds monétaire continuent de coopérer avec le régime sud-africain.*

ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE. — *Le comité pour l'élimination de la discrimination raciale a terminé sa vingt-deuxième session, le 22 août, en adoptant son rapport à l'Assemblée générale. Au cours de cette session, il a étudié les rapports de seize pays. Ceux de l'Espagne et d'Israël ont été reportés à la prochaine session, qui se tiendra à Genève en mars et avril 1981. Le comité a formulé des commentaires et des recommandations sur les territoires sous tutelle et non autonomes, à propos desquels le conseil de tutelle et le comité sur la décolonisation ont fait état de discrimination raciale.*

Le comité a aussi demandé à la communauté internationale d'user de « tous les moyens disponibles » pour empêcher le gouvernement sud-africain de poursuivre son régime d'« apartheid » en Namibie.

NAMIBIE. — *Le Conseil des Nations unies pour la Namibie a adopté, le 9 septembre, le dernier chapitre de son rapport d'activité pour 1980 qui concerne la situation militaire en Namibie.*

LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET PROTECTION DES MINORITES. — *La sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a tenu sa trente-troisième session à Genève, du 18 août au 12 septembre. Parmi les principaux points à son ordre du jour : les violations des droits de l'homme, des communications confidentielles concernant les droits de l'homme, ainsi que les droits des détenus et prisonniers.*

PREVENTION DU CRIME. — *Le sixième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants s'est tenu à Caracas du 25 août au 5 septembre. Il a adopté une déclaration intitulée « Déclaration de Caracas », dans laquelle il affirme les principes devant régir l'élaboration de la politique en matière de criminalité et l'administration de la justice pénale. Une série de résolutions et de recommandations devant guider les Etats en matière de justice criminelle a aussi été adoptée.*

DESARMEMENT. — *Au terme de quatorze mois de recherche, un groupe d'experts gouvernementaux représentant toutes les régions géographiques a publié fin août à New-York une* Etude sur le désarmement régional *proposant une gamme de mesures pouvant être prises par les Etats désirant promouvoir le désarmement dans leur région.*

UNIVERSITE POUR LA PAIX. — *Chargée de mettre au point les éléments d'une charte de l'« Université pour la paix », ainsi que diverses recommandations sur la structure et le fonctionnement d'une telle université, la commission de l'Université pour la paix s'est réunie le 8 septembre à San-José (Costa-Rica). Elle a adopté un projet d'accord international sur ce projet et annoncé que l'Université devrait pouvoir ouvrir ses portes à la fin de 1981 ou au début de 1982.*

REFUGIES. — *Dans un communiqué diffusé à Bangkok, le bureau des Nations unies chargé de coordonner l'aide humanitaire au peuple cambodgien a annoncé le mois dernier le lancement d'un programme d'aide aux réfugiés cambodgiens regagnant leur pays. Leur nombre était alors estimé à 310 000.*

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Un colloque international sur la visualisation au moyen des radionucléides en médecine a été organisé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), à Heidelberg, du 1er au 5 septembre. Il a réuni quelque quatre cents spécialistes de quarante pays.*

— Un séminaire sur l'énergie solaire a réuni à Trieste du 6 au 20 septembre, sous les auspices de l'A.I.E.A. et de l'UNESCO, de jeunes scientifiques originaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

● ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *La vingt-troisième session de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) s'est ouverte à Montréal le 16 septembre. On trouvera dans le prochain numéro du* Monde diplomatique *un bref résumé de ses travaux.*

● ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *Le comité pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) s'est réuni à Brazzaville du 17 au 24 septembre. Les responsables des services de santé ont insisté à cette occasion sur l'importance de la « charte de développement sanitaire » signée par un grand nombre d'Etats du continent et qui définit la santé comme «* partie intégrante du développement *». Ce texte engage les pays signataires à adopter la politique des soins de santé primaires comme principale stratégie et fixe des objectifs prioritaires aux autorités : formation des personnels, approvisionnement en eau potable, assainissement, santé maternelle et infantile, lutte contre les maladies transmissibles et contre la faim.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. — *La conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) s'est tenue à La Havane du 1er au 6 septembre. Elle a notamment adopté une résolution condamnant le caractère protectionniste de la politique agricole de la Communauté européenne en invitant les Etats de la région à adopter une position unanime face aux conséquences prévisibles de l'ouverture du Marché commun à la Grèce, au Portugal, à l'Espagne et à la Turquie. La conférence a aussi décidé la création d'un centre régional des réformes agraires et du développement rural.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a annoncé, le 2 septembre, la publication du quarantième numéro des* Résumés d'études sur le développement industriel *(guides spécialisés pour la documentation concernant l'industrialisation des pays en voie de développement). Le 25 août est parue la dixième monographie sur les techniques industrielles appropriées qui est consacrée aux médicaments et à la production pharmaceutique dans le tiers-monde.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *La première partie de la cent-dixième session du conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est tenue du 3 au 12 septembre à Paris. Le directeur général y a notamment présenté son rapport oral sur les activités de l'année écoulée. Le conseil a d'autre part examiné le rapport du conseil de l'Université des Nations unies (UNU) pour la période allant de juillet 1979 à juin 1980.*

— M. M'Bow, le directeur général de l'UNESCO, a lancé le 25 août un appel en faveur de la sauvegarde du « triangle culturel » de Sri-Lanka, formé des trois sites d'Anuradhapura, Polonnaruwa et Kandy.

*— L'UNESCO a annoncé le 18 août la parution d'une version résumée de l'*Etude préliminaire sur un système international d'information concernant les énergies nouvelles et renouvelables. *Le texte intégral devait être présenté à l'actuelle session de la conférence générale, qui se tient à Belgrade du 23 septembre au 28 octobre.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Le rapport annuel confirme la faiblesse du taux moyen de croissance en 1980.

DANS son rapport annuel pour l'année fiscale terminée le 30 avril 1980, publié le 14 septembre, le Fonds monétaire international passe en revue l'évolution survenue dans le monde dans le domaine économique et financier. Il retrace aussi les grandes lignes de l'activité du Fonds.

Trois éléments perturbateurs ont exercé leur influence sur l'évolution de l'économie mondiale du début de 1979 au milieu de l'année 1980, selon les auteurs du rapport : l'accélération des taux d'inflation, le ralentissement marqué de la croissance de la production industrielle et les larges surplus et déficits de balances extérieures, dans les principaux groupes de pays. La hausse des prix du pétrole, qui ont plus que doublé, est présentée comme un facteur d'importance majeur dans cette altération de la situation économique globale.

A propos du gonflement de la dette de nombreux pays en voie de développement, non producteurs de pétrole, le rapport du Fonds monétaire laisse entendre que certaines institutions de financement privées pourraient être incitées à réduire leurs opérations de prêt en faveur de ces pays ou, en tout cas, les inciter à recourir à des critères sélectifs, comme elles en manifestent déjà la tendance. Les conséquences s'en feraient alors sentir sur le commerce mondial.

Compte tenu des signes récents d'un ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, les auteurs du rapport estiment que la croissance, dans les pays industrialisés, ne devrait pas dépasser, en moyenne, 1 % en 1980 ; la tendance ne devrait pas s'améliorer pour l'année 1981 dans son ensemble.

LA PARTICIPATION DE L'O.L.P. A LA PROCHAINE ASSEMBLEE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS. — *Invités à se prononcer sur une résolution* « relative aux observateurs qui seront invités à la réunion annuelle de 1980 », *les gouverneurs du F.M.I. ont donné une réponse négative. Il s'agissait, en fait, de la participation éventuelle de l'Organisation de libération de la Palestine, en tant qu'observateur, aux travaux de la session annuelle du Conseil des gouverneurs, qui s'est ouverte le 30 septembre à Washington.*

Groupe de la Banque mondiale

Le rapport annuel insiste sur l'aggravation des disparités dans le développement du tiers-monde.

DANS son rapport annuel publié le 22 septembre, la Banque mondiale indique qu'elle a souscrit, pendant l'exercice qui s'est terminé au 30 juin 1980, des engagements de prêt d'un montant de 7 644 millions de dollars répartis entre quarante-huit pays en développement. Le rapport annuel rappelle également que les engagements de l'Association internationale de développement (IDA), institution affiliée à la Banque et qui prête sans intérêt aux plus pauvres des pays en développement, se sont élevés à un total de 3 838 millions de dollars pour la même période de douze mois. A concurrence de 87 %, les engagements de l'IDA sont allés à des pays dont le produit national brut par habitant est égal ou inférieur à 360 dollars par an. En valeur réelle — compte tenu de l'inflation, — les prêts et les crédits de la Banque et de l'IDA pendant l'exercice 1980 ont été supérieurs de 6,7 % au total enregistré pendant l'exercice précédent.

Pour la sixième année consécutive, ce sont les prêts destinés à des projets d'agriculture et de développement rural qui ont absorbé la plus large part. Evolution significative, les prêts et crédits accordés dans le secteur de l'énergie à l'exploitation du pétrole, du gaz et du charbon, ont été presque quatre fois supérieurs à ceux de l'exercice précédent (les engagements atteignant 457 millions de dollars, contre 112 millions de dollars pour l'exercice 1979).

Selon la Banque, la croissance globale du produit national brut masque de profondes disparités entre les différents groupes des pays en développement. En règle générale, les plus riches des pays en développement ont obtenu de meilleurs résultats au cours des années 70. Ainsi, les pays à revenu intermédiaire d'Asie de l'Est ont enregistré une croissance de 8 % par an, tandis que dans les pays pauvres d'Afrique subsaharienne la croissance annuelle n'a été que de 3 %.

Les disparités des taux de croissance du produit national brut par habitant ont été encore plus frappantes. D'après la Banque mondiale, les revenus des pays pauvres d'Afrique subsaharienne ont à peine progressé pendant la décennie (croissance de 2 %), tandis qu'en Asie de l'Est, la croissance du produit national brut par habitant des pays à revenu intermédiaire était de 5,7 % par an. Il s'est creusé un fossé encore plus profond entre les résultats financiers des pays exportateurs de pétrole et ceux des pays de l'Afrique subsaharienne.

VERS LA CRÉATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DES SOURCES D'ENERGIE DANS LE TIERS-MONDE. — *Dans un rapport publié fin août sous le titre* L'énergie dans les pays en voie de développement, *M. McNamara, président de la Banque mondiale, fait état d'un projet à l'étude pour créer un fonds de 25 milliards de dollars destiné à faciliter, au cours des cinq prochaines années, la réalisation de projets de développement de sources d'énergie dans le tiers-monde qui bénéficieraient également de l'apport de capitaux privés. Un organisme autonome serait institué à cet effet au sein du groupe de la Banque mondiale.*

PRETS DE LA BANQUE MONDIALE AU HONDURAS ET A LA MALAISIE. — *La Banque mondiale a annoncé, le 28 août, l'octroi de trois prêts, dont l'un au Honduras, pour contribuer à la construction de routes de desserte locale ou de routes secondaires (28 millions de dollars). Les deux autres prêts sont accordés à la Malaisie (55 millions de dollars en deux opérations) pour contribuer au financement de projets en faveur d'agriculteurs et de petits exploitants : 25 millions de dollars pour moderniser d'anciens plans de réforme foncière dans l'Etat de Kelantan, et 30 millions de dollars pour l'expansion de la Banque de crédit agricole en Malaisie.*

EMISSIONS D'OBLIGATIONS DE LA BANQUE MONDIALE. — *La Banque mondiale a signé, le 15 août, un accord avec la Deutsche Genossenschaftsbank pour un placement privé de bons en deutschemarks d'un montant en principal de 150 millions de DM. Le taux d'intérêt sur ces bons est de 8 % par an, payable annuellement le 15 août. L'émission s'est effectuée à 100,5 % du pair. Les bons seront remboursés au pair le 15 août 1990 et ne pourront être amortis par anticipation.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Dans son rapport annuel publié le 11 septembre, la Société financière internationale (S.F.I.) annonce les résultats de l'exercice financier qui vient de se terminer et indique qu'elle a porté le niveau de ses opérations d'investissement dans le secteur privé des pays en voie de développement à 680 millions de dollars, alors qu'il n'était que de 425 millions de dollars pendant l'exercice précédent. Environ la moitié des cinquante-cinq opérations se situaient dans les pays en voie de développement les plus petits et les moins développés. Les opérations de la S.F.I. ont été largement réparties sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes, chacune de ces trois régions comptant pour environ 30 % du total, alors que 14 % des interventions se situaient en Europe et au Proche-Orient.*

— D'autre part, la S.F.I. a annoncé plusieurs opérations :

● *Le 19 août, octroi de 5 millions de dollars de prêts à long terme en faveur d'une société de leasing créée aux Philippines pour aider les entreprises privées, et principalement de taille moyenne ou petite, à l'initiative d'un groupe d'investisseurs implantés dans le pays.*

● *Le 25 août, prise de participation pour 5 millions de dollars au capital de la Polisul Petroquimica S.A., qui construira une usine de polyéthylène d'un coût de 110 millions de dollars au sud du Brésil. La S.F.I. accorde, en outre, un prêt de 15 millions de dollars.*

● *Le 26 août, intervention pour contribuer à la réalisation d'un projet de fabrication de chaussures de 5,2 millions de dollars, à Madagascar, confié à Bata Société anonyme malgache (BASM). Le financement se compose de prêts, à concurrence de 1,25 million de dollars, fournis par la S.F.I (montant non précisé) et par un organisme malgache (Bankin'ny Indostria).*

● *Un prêt de 1 million de dollars (4 septembre) pour financer un projet d'expansion d'une mine de cuivre et de zinc représentant un coût de 5,2 millions de dollars en Equateur.*

Banque centraméricaine d'intégration économique

Huit prêts.

HUIT prêts ont été annoncés ces dernières semaines par la Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) :

— 43 000 000 de cordobas au gouvernement nicaraguayen (12 août), pour financer une partie des travaux du projet d'interconnexion électrique avec le Costa-Rica, dans le cadre du plan de relance économique du gouvernement nicaraguayen.

— 10 200 000 quetzales au gouvernement du Guatemala (13 août), pour financer les travaux d'amélioration de la section Guatemala - San Justo de la route panaméricaine ;

— *8 000 000 de lampiras* à Financiera Nacional de la Vivienda (Honduras), (26 août), pour la réalisation de huit projets de construction de maisons d'habitation à loyer modéré dans les villes de San Pedro Sula, El Progreso, Villanueva, La Ceiba y Copan ;

— 2 000 000 de cordobas au Nicaragua pour une étude de rentabilité économique concernant un projet de plantation de cacaoyers (29 août). Ce projet a été confié à Financiera de preinversion, organisme d'Etat.

— 42 700 000 colones en faveur de la Banque du crédit agricole de Cartago (Costa-Rica), (2 septembre). Ces ressources seront affectées à l'achat d'hypothèques et de titres hypothécaires selon les dispositions du Programme régional de construction de maisons d'habitation à loyer modéré de la B.C.I.E.

— 25 000 000 de colones à la Banque centrale de réserve d'El Salvador (2 septembre), destinés à financer un programme gouvernemental contre la rouille du café.

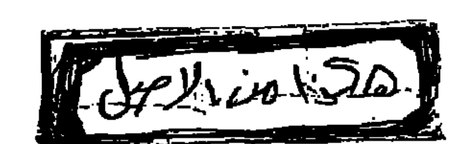
— 40 000 000 de cordobas en faveur du gouvernement du Nicaragua (4 septembre), pour un programme de construction sociale dans le district de Batahola.

— 34 200 000 colones à l'Institut national de formation professionnelle (Costa-Rica) (9 septembre), destinés au financement des travaux de construction, d'agrandissement et d'amélioration des installations et des équipements de sept centres d'enseignement dans les villes de San José, Liberia et Puntarenas.

Banque de développement des Caraïbes

Soixantième session du conseil des directeurs.

LA soixantième session du conseil des directeurs de la Banque de développement des Caraïbes (C.D.B.) s'est tenue à Wildey, St Michael (Barbade), les 28 et 29 août. Après avoir approuvé une série de dispositions concer-



nant le fonctionnement de la Banque, le conseil a donné son accord pour la réalisation de deux projets gouvernementaux à la Dominique, pour l'organisation d'un séminaire sur le thème « Faire des affaires aux Etats-Unis », et pour le financement d'un projet de production d'énergie éolienne, dans le cadre du programme de développement des énergies de substitution dans l'est des Caraïbes, dont la réalisation a été confiée à l'Institut météorologique des Caraïbes.

Le Conseil a d'autre part approuvé des prêts selon la ventilation suivante :

— 644 000 dollars au gouvernement de Montserrat pour la création d'une importante filature par Montserrat Sea-Island Cotton Company Limited.

— 205 400 dollars à National Developpement Corporation, de Sainte-Lucie, avec la garantie du gouvernement, pour financer un programme de prêts à moyen et à long termes en faveur des entreprises manufacturières du secteur privé.

— 2 607 400 dollars au gouvernement de St-Vincent pour financer un projet de traitement de la canne à sucre.

Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la C.E.A.O.

Premières interventions.

LE Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la Communauté (FOSIDEC), institué en octobre 1978 par la conférence des chefs d'Etat des six pays membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), a réuni la troisième session de son conseil d'administration les 28 et 29 juillet dernier. Le conseil a adopté un accord sur la liberté des paiements courants et la libre circulation des capitaux entre les Etats membres. Il a aussi approuvé son premier programme d'interventions qui prévoit le financement des projets suivants :

— Haute-Volta : octroi d'une subvention de 45 millions de francs C.F.A. à l'Etat pour l'étude et la mise en valeur de la moyenne vallée de la Volta noire, de Boromo à Ouessa pour constituer une zone d'accueil pour les paysans et la reprise des activités de la mine d'or de Pourra.

— Mali : octroi de la garantie du FOSIDEC à un prêt à moyen terme de 300 millions de francs C.F.A. accordé par la Banque franco-arabe pour les investissements internationaux (Frab-Bank International) de Paris pour la rénovation et l'agrandissement du Grand Hôtel de Bamako.

— Mauritanie : subvention, éventuellement transformable en avance remboursable, de 10 millions de francs C.F.A. pour financer l'étude de marché d'un projet de 625 millions de francs C.F.A., concernant une unité industrielle de mise en bouteille d'eau minérale de Benichab en Mauritanie. Ce projet est entrepris par un promoteur privé mauritanien, en association avec Evian International de France.

— Niger : octroi d'une subvention, éventuellement transformable en avance remboursable, de 10,5 millions de francs C.F.A., concernant l'étude de faisabilité d'une usine de briqueterie à Zinder au Niger, d'un coût de 350 millions de francs C.F.A.

— Sénégal : octroi de deux subventions, éventuellement transformables en avances remboursables d'un montant total de 22 millions de francs C.F.A., relatives : 1) au financement d'une étude de faisabilité d'une unité agro-industrielle de transformation du manioc d'un coût de 2,1 milliards de francs C.F.A., en cofinancement avec le Centre du développement industriel des Communautés européennes. Le projet est entrepris par un organisme privé sénégalais en association avec deux firmes hollandaises (groupe H.V.A. Hollando et Nivoba K.V.K.) ; 2) financement d'une étude de faisabilité d'une unité agro-industrielle pour la production de boissons de Kinkélibah, d'un coût de 1,2 milliard de francs C.F.A.

● BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT. — *La Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a accordé le 9 septembre un prêt d'une contre-valeur de 60 millions de couronnes danoises (7,7 millions d'unités de compte), pour quinze ans, au taux de 11.10 %, pour la réalisation d'un réseau de chauffage urbain à partir de la chaleur récupérée dans une centrale thermique, dans le Sjaelland de l'Ouest au Danemark. D'autre part, le 11 septembre, la B.E.I. a prêté la contre-valeur de 24 millions de livres (39,6 millions d'u.c.) pour des investissements industriels au Royaume-Uni :*

— 16 millions (pour dix ans au taux de 10,4 %) à la British Aluminium Company Limited pour contribuer au réaménagement d'une usine d'aluminium à Lochaber (Inverness-Shire) en Ecosse. La Banque avait déjà prêté 1 million de livres en faveur du même projet en décembre 1979 ;

— 8 millions (pour huit ans au taux de 10.4 %) au groupe B.I.C.C. pour contribuer à financer la réorganisation et la modernisation des installations de fabrication de câbles dans différentes usines du nord-ouest de l'Angleterre (Merseyside, Manchester, Cheshire).

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque interaméricaine de développement a rendu publique, le 29 août, son étude sur le* Progrès économique et social, 1979. *Selon ce document, le rythme d'expansion de l'économie latino-américaine s'est considérablement accéléré l'an dernier par rapport aux quatre années précédentes, pendant lesquelles il avait été relativement modéré. Le taux de croissance du produit intérieur brut de la région a atteint 6,2 % en 1979, contre une moyenne de 4,7 % par an entre 1976 et 1978 et de 3.1 % en 1975. Toutefois, cette croissance s'est accompagnée d'une aggravation marquée du déficit en compte courant de la balance des paiements et d'une dégradation de la dette extérieure. A leur tour, les pressions inflationnistes intérieures ont connu une flambée plus ou moins forte dans la plupart des pays de la région.*

Ce rapport de quatre cent quatre-vingt-dix-sept pages comprend un examen général de l'évolution économique récente de la région dans son ensemble, et également de ses relations commerciales avec le reste du monde, ainsi qu'une analyse de l'évolution de la situation dans chacun des vingt-quatre pays d'Amérique latine membres de la Banque.

— La Banque a accordé trois prêts le 14 août : à la Jamaïque, 500 000 dollars (pour vingt ans, au taux de 1 % par an) pour renforcer le réseau de petites coopératives de transformation du pays ; à la Guyana, 500 000 dollars (pour quarante ans, à 1 % l'an) en faveur d'un programme d'investissement et de crédit aux petites entreprises de pêche dans la région de Georgetown ; enfin à la République Dominicaine, 250 000 dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) en faveur des paysans à bas revenus de La Vega.

● FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT. — *La Commission des Communautés européennes a pris les 11 et 23 juillet, au titre du Fonds européen de développement (FED), des décisions de financement en faveur des pays suivants :*

— Madagascar : une aide non remboursable de 9 120 000 u.c.e. (unités de compte européennes) pour un projet d'adduction d'eau ;

— Ghana : deux aides non remboursables, l'une de 1 675 000 u.c.e., pour parachever le projet d'irrigation de Weija ; l'autre, de 2 521 000 u.c.e., au bénéfice des banques rurales ;

— Sainte-Lucie : une aide non remboursable de 860 000 u.c.e. pour la restructuration d'un domaine agricole et le développement des cultures d'exportation à destination de l'Europe ;

— Togo : une aide non remboursable, de 1 394 000 u.c.e. et un prêt à conditions spéciales du même montant pour la création d'un centre d'élevage bovin ;

— Ethiopie : une aide non remboursable de 4 630 000 u.c.e. pour compléter le financement d'un projet géothermique ;

— Ile Maurice : une aide non remboursable de 160 000 u.c.e. et un prêt à conditions spéciales de 3 040 000 u.c.e. pour la construction de logements ;

— Banque de développement des Caraïbes : une aide non remboursable de 400 000 u.c.e. et un prêt à conditions spéciales de 5 900 000 u.c.e. pour un projet de transport maritime régi... (

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Vingtième rapport annuel.

L'ASSOCIATION européenne de libre-échange (A.E.L.E.) a annoncé le 3 septembre la publication de son vingtième rapport annuel. Selon ce rapport, les exportations des pays de l'A.E.L.E. à destination de la Communauté économique européenne ont dépassé, pour la première fois en 1979, 50 % des exportations totales.

Les ventes de l'A.E.L.E. dans la Communauté ont augmenté en 1979 de 30,8 %, s'établissant à 50,35 milliards de dollars, alors que le commerce intrarégional de l'A.E.L.E. a progressé de 26,6 %, atteignant un total de 15,1 milliards de dollars.

Les pays de l'A.E.L.E. pris en groupe sont restés les principaux partenaires commerciaux de la Communauté, s'attribuant en 1979 24,5 % de ses exportations extérieures et 19 % de ses importations.

Parmi les principaux aspects de la coopération au sein de l'A.E.L.E. durant les douze mois qui se sont terminés à la fin juin, le rapport cite la poursuite des travaux sur la suppression des barrières non tarifaires aux échanges et les préparatifs pour l'entrée en vigueur, le 1er mai de cette année, de l'accord de libre-échange multilatéral entre les pays de l'A.E.L.E. et l'Espagne.

REUNION DU COMITE CONSULTATIF. — *Le comité consultatif de l'A.E.L.E., réuni à Lisbonne les 8 et 9 septembre, a examiné les conséquences du deuxième élargissement des Communautés européennes sur la coopération en Europe M. Rui de Almeida Mendes, secrétaire d'Etat portugais pour l'intégration européenne, et président en exercice des conseils de l'A.E.L.E. au niveau ministériel, présidait la réunion ; il devait soumettre un rapport sur cette session aux ministres de l'A.E.L.E. La réunion, à laquelle ont participé quelque quarante personnes, a également passé en revue la situation économique actuelle dans les divers pays de l'A.E.L.E. ainsi que les tendances économiques plus générales et leurs implications pour les douze prochains mois, plus particulièrement les problèmes de l'inflation et du fléchissement de la demande.*

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

La réforme du système monétaire international.

UN groupe intergouvernemental d'experts de haut niveau, réuni du 28 juillet au 5 août à Genève, sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a étudié l'évolution que devrait suivre le système monétaire international, compte tenu des tendances actuelles en matière de commerce et de développement à l'échelle mondiale. Le groupe a défini plusieurs grandes caractéristiques d'un système monétaire réformé et examiné les questions essentielles intervenant dans la réalisation de cette réforme. Dans leur rapport, ils ont fait observer que les événements qui s'étaient déroulés depuis 1945 avaient infirmé la validité des hypothèses sur lesquelles était fondé le système instauré à l'époque.

L'une des principales conclusions auxquelles sont parvenus les experts est qu'aucune monnaie nationale ne saurait remplir les conditions requises pour jouer le rôle d'instrument de réserve dans un système monétaire international réformé, où l'instrument de réserve devrait, au contraire, être conçu et géré au niveau international et réparti de façon à répondre aux besoins des pays en voie de développement. Les experts des pays en voie de développement ont estimé qu'une forme améliorée de D.T.S. répondrait à ces critères ; en revanche, ceux des pays socialistes ont jugé qu'il fallait envisager une monnaie internationale différente.

Le groupe a aussi recommandé que les pays déficitaires règlent leurs déficits en avoirs primaires créés au niveau international.

Une quarantaine de pays ont participé à cette réunion, convoquée à la suite de la cinquième session à Manille de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. A cette occasion, la plupart des pays du groupe B (pays développés à économie de marché) avaient voté contre le principe d'une telle réunion ou s'étaient abstenus. Parmi les membres de ce groupe, seule la Norvège a participé à la rencontre de cet été.

Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre

Seizième conférence des ministres.

LA seizième conférence des ministres du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) s'est tenue à Lusaka (Zambie), du 21 au 23 juillet. Y ont participé des délégations des membres de plein droit du CIPEC (Chili, Indonésie, Pérou, Zaïre, Zambie), des membres associés (Australie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Yougoslavie) et des pays suivants : Canada, Chine, Etats-Unis, Finlande, Japon, Mexique, Roumanie, Grande-Bretagne, Suède, Ouganda et Zimbabwe. Plusieurs organisations internationales étaient également représentées.

La conférence a noté avec satisfaction que « *les primes pour le cuivre de qualité supérieure sont maintenant acceptées sur le marché et qu'elles continueront à l'être à l'avenir. L'octroi de facilités de fixation des prix continue à diminuer pour être remplacé par une moyenne mensuelle, sauf dans le cas de clients disposés à payer pour de telles facilités* ». Il a été décidé que le processus d'amélioration des conditions des contrats de vente de concentrés et de cuivre blister devait être poursuivi, si nécessaire, conjointement avec des producteurs n'appartenant pas au CIPEC.

La conférence a aussi noté avec satisfaction la création d'un fonds commun de la CNUCED, qui devrait améliorer les possibilités d'aboutir à un accord international de produit de base pour le cuivre et elle a décidé que le CIPEC devait évaluer de manière permanente l'évolution du programme intégré. Elle a, par ailleurs, demandé au comité exécutif de promouvoir la concertation d'une position commune du CIPEC pour la réunion du comité spécial du programme intégré pour les produits de base, à Genève, du 29 septembre au 1er octobre.

Ont été adoptées diverses résolutions relatives à la création d'une banque d'informations de technologie et de brevets industriels du CIPEC, à la coopération pour la recherche et le développement, à la formation et à la qualification du personnel, au transfert et à l'échange de technologie et à l'aide à la planification de la technologie, enfin à la coopération avec les autres organismes internationaux et les pays producteurs et exportateurs de cuivre.

La conférence a désigné à l'unanimité M. Umarjadi Njotowijono, comme secrétaire général du CIPEC pour la période 1981-1982.

GATT

Les tendances du commerce international en 1979-1980.

LE secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a publié le 9 septembre à Genève un résumé de son rapport annuel intitulé « Le commerce international en 1979-1980 », dont la version intégrale devait paraître ultérieurement. Analysant d'abord les grandes tendances économiques dans le monde, le document note une augmentation de la production mondiale de 4 % en 1979, accompagnée d'un accroissement du commerce de 6 %, d'une aggravation de l'inflation et des taux de chômage. Il fait aussi apparaître une augmentation en valeur des échanges mondiaux (calculée en dollars) de près de 30 % au premier semestre 1980 par rapport à la même période de 1979, due essentiellement à la « *progression accélérée des valeurs unitaires en dollars* » estimée à 100 % pour le pétrole, à 17 % pour les autres produits primaires et à 12 % pour les produits manufacturés.

S'agissant des perspectives, la récession actuelle présente, pour le GATT, la « *caractéristique inhabituelle, et, somme toute favorable* », de n'avoir pas été déclenchée par une réduction des stocks suivie d'une diminution de l'investissement, et d'être accompagnée d'un « *dynamisme relatif de l'investissement et* [de] *modération en matière de salaires réels* ». Rappelant son attachement à une « *économie de concurrence parfaite* » et soulignant l'apparition d'un « *climat plus favorable à l'investissement* » dans les pays industriels, le GATT estime que « *les développements économiques actuels peuvent de ce fait être interprétés avec un certain espoir* », tout en signalant les difficultés accrues que rencontrent les pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

Groupe andin

La renégociation de l' « acquis historique » de l'ALALC

LE groupe d'experts chargé de coordonner la position des pays membres du Groupe andin dans les négociations ayant abouti, le 12 août dernier, à l'approbation par le conseil des ministres de l'ALALC du traité instituant l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), s'est réuni dans la capitale péruvienne du 25 au 27 août. Il devait, cette fois, définir une politique au sujet de la révision des engagements souscrits au titre du traité de Montevideo de 1960 par les pays membres de l'ALALC, au titre du programme de libération du commerce régional (concessions figurant sur les listes nationales et sur les listes des avantages non généralisés, ainsi que celles résultant de la conclusion des accords de complémentarité). D'après le communiqué final, publié à l'issue de la réunion, les pays membres ne renégocieront que les concessions qui n'affecteront pas le développement des programmes industriels de la sous-région. La renégociation devra chercher à assurer l'équilibre des échanges de chaque partenaire, et cela en fonction des différences de traitement reconnues par le nouveau traité aux pays de moindre développement (Bolivie, Equateur) et de moyen développement (Colombie, Pérou, Venezuela). Quant aux concessions qui n'auraient pas été renégociées avant la fin de l'année en cours, elles deviendront caduques à partir du 1er janvier 1981.

LE PARLEMENT ANDIN CONDAMNE LE COUP D'ETAT MILITAIRE EN BOLIVIE. — *Réuni, pour sa première session, à Bogota, le Parlement andin a adopté, le 31 août, une résolution condamnant le coup d'Etat militaire en Bolivie. Les parlementaires ont aussi demandé l'envoi en Bolivie d'une commission de l'O.E.A. pour enquêter sur les droits de l'homme. Ils ont lancé un appel aux pays du sous-continent pour qu'ils contribuent, par des initiatives appropriées, au rétablissement de la démocratie chez leur partenaire du Groupe andin, et décidé d'une démarche d'information auprès de l'Assemblée parlementaire européenne. La création du Parlement andin avait été décidée à La Paz, en octobre dernier, par les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres qui participaient alors à l'Assemblée générale de l'O.E.A.*

Le Parlement andin est formé de cinq représentants de chaque Parlement national, mais le traité conclu au moment de sa création prévoit l'élection de ses membres au suffrage universel direct.

Organisation des pays exportateurs de pétrole

Conférence « triministérielle ».

UNE conférence des ministres des affaires étrangères, du pétrole et des finances des Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est tenue du 15 au 17 septembre à Vienne. Dans le communiqué publié à l'issue des travaux, les participants indiquent qu'ils ont examiné le rapport du comité de stratégie à long terme de l'Organisation, ainsi qu'un autre rapport sur un projet de plan d'action pour la mise en application de la stratégie à long terme de l'OPEP. A l'aide de ces documents, ils ont étudié le texte d'une déclaration politique en vue de la conférence au sommet des chefs d'Etat prévue à Bagdad en novembre prochain.

Selon le communiqué, les délibérations ont principalement porté sur les politiques de l'OPEP en matière de prix à long terme ; sur les relations avec les autres pays en voie de développement à l'intérieur du tiers-monde, « *dont l'OPEP est partie intégrante* », et sur les relations de l'Organisation avec les pays industrialisés afin de contribuer de façon positive « *au succès des négociations globales entre le Nord et le Sud* ». La conférence a finalement décidé qu'une réunion consultative des ministres du pétrole se tiendrait le 14 octobre et qu'une nouvelle conférence « triministérielle » aurait lieu à Bagdad à la veille du prochain sommet.

CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES DU PETROLE. — *Les ministres du pétrole des Etats membres de l'OPEP, qui devaient se réunir le 17 septembre à Vienne pour une rencontre consultative, ont décidé de transformer cette réunion en conférence extraordinaire. Après avoir examiné la situation actuelle du marché pétrolier, les ministres ont décidé de fixer le prix du brut de référence à 30 dollars le baril et de « geler » les autres prix officiels à leur niveau actuel jusqu'à la prochaine réunion extraordinaire de la conférence.*

● ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-ECHANGE. — *La vingt-troisième session annuelle de la Commission consultative des problèmes monétaires s'est tenue du 11 au 15 août 1980 au siège de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), à Montevideo. Selon les recommandations du conseil de politique financière et monétaire, la commission a poursuivi l'étude d'un élargissement éventuel de l'accord de Saint-Domingue, mécanisme régional d'aide pour surmonter les déséquilibres des balances des paiements nés du commerce entre les pays membres, rattaché au système des paiements et des crédits réciproques de l'ALALC. Elle s'est aussi préoccupée de la mise en place d'un système de coopération financière en faveur des pays qui, à la suite d'une catastrophe naturelle, se trouveraient confrontés à des difficultés de liquidités : il s'agirait d'institutionnaliser une forme d'assistance qui, à titre volontaire, s'est déjà manifestée de la part des banques centrales des pays de la région.*

— La treizième session annuelle des directeurs des douanes nationales des pays membres de l'Association s'est tenue à Montevideo du 11 au 19 août. La réunion a approuvé : a) *un projet de convention multilatérale portant sur la coopération et l'assistance entre les administrations des douanes nationales dans les domaines de la prévention et de la répression des infractions douanières ;* b) *un projet de normes sur l'emploi de conteneurs ;* c) *les nouvelles données devant figurer dans les documents pour les opérations d'exportation et d'importation des marchandises ;* d) *la convocation en Argentine, l'année prochaine, de la première conférence latino-américaine des directeurs des douanes nationales. Enfin, une série de questions relatives à la définition de la valeur, à la nomenclature, et aux moyens d'assouplir la réglementation du transit douanier ont été examinées.*

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Les secrétaires d'Etat à l'économie des cinq pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) ont tenu leur vingt-huitième session ordinaire le 21 août à Managua. Ils ont procédé à cette occasion à la mise au point des projets de restructuration du marché commun régional. Ils ont aussi adopté le projet de réforme du règlement de l'article IX du traité général et ils ont chargé ce secrétariat de l'intégration (SIECA) d'organiser une réunion des ministres de la santé et des directeurs nationaux de l'intégration sur l'emploi de colorants dans l'industrie de l'alimentation. L'accord sur les avantages fiscaux au développement industriel a aussi fait l'objet des travaux.*

— Des experts des cinq pays du Marché commun centraméricain, auxquels s'étaient joints des représentants de Panama et du Mexique, ont tenu à Guatemala, du 5 au 8 août, une réunion consacrée aux transports internationaux et au commerce. Les experts se sont notamment efforcés d'identifier les causes du retard pris par les transports dans cette zone géographique et d'en dégager les conséquences sur le développement des échanges. Ils ont adopté des recommandations insistant sur la nécessité de simplifier, harmoniser et rationaliser l'administration consulaire et douanière et de développer la coopération technique et économique à l'échelon régional.

● ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. — *L'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a publié, le 27 août, une étude intitulée* Changement technique et politique économique — la science et la technologie dans le nouveau contexte économique et social, *à la suite d'une enquête réalisée à la demande du comité de la politique scientifique et technologique. L'une des principales conclusions est que* « l'Europe occidentale et le Japon ayant retrouvé la puissance économique et industrielle qu'ils avaient perdue du fait de la seconde guerre mondiale, la prédominance économique et industrielle des Etats-Unis a subi un déclin relatif. Alors qu'il y a dix ou quinze ans, les Etats-Unis étaient considérés comme le seul moteur de l'économie mondiale, ils partagent aujourd'hui ce rôle avec certains autres pays de l'O.C.D.E. »

— Le groupe de travail de l'O.C.D.E. sur la construction navale a publié, le 8 septembre, les statistiques des pays membres du groupe pour le premier semestre de 1980. Les données concernent les nouvelles commandes et les carnets de commandes pour la période allant de janvier à juin, ainsi que la production de navires achevés pendant les mois d'avril, mai et juin.

— Selon l'O.C.D.E., la hausse des prix à la consommation en juillet dans les pays membres, a été de 0,5 % — augmentation du taux mensuel la plus faible depuis décembre 1978 ; mais elle a été considérablement influencée par le renversement des facteurs défavorables des mois passés. On enregistre une troisième baisse consécutive du taux mensuel sur douze mois se terminant en juillet : 13.6 % en juin contre 12,8 % en juillet. La hausse plus lente des prix à la consommation de juillet a été déterminée par l'évolution favorable survenue dans les trois plus importants pays : Etats-Unis, République fédérale d'Allemagne et Japon. En revanche, la hausse dans les autres pays est demeurée élevée, en partie sous l'effet des augmentations des tarifs publics et des impôts indirects.

— Dans la série « Etudes économiques », l'O.C.D.E. a publié, le 5 septembre, son étude annuelle sur le Danemark *(soixante-dix-neuf pages) et le 11 septembre, l'étude annuelle sur* la Grèce *(soixante-seize pages).*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO. — *Le conseil de l'Organisation internationale du cacao, réuni du 8 au 10 septembre à Londres, a décidé de différer la liquidation de son stock régulateur (qui atteint 234 millions de dollars) tant que continueront les discussions entre producteurs et consommateurs. Ceux-ci doivent en effet se rencontrer dans une conférence de négociations au sein de la CNUCED avant la fin du mois d'octobre. Le Conseil a décidé de se réunir à nouveau au mois de novembre.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

La C.E.E. et les négociations Nord-Sud.

LE conseil des ministres de la Communauté économique européenne, réuni le 27 août à New-York, s'est concerté sur la position des Neuf dans les nouvelles négociations globales Nord-Sud, sans toutefois la modifier. On sait que les pays industrialisés et les pays en voie de développement sont en profond désaccord sur la procédure de négociation. Selon un porte-parole de la C.E.E., le conseil a estimé, au cours d'une discussion « *finale* » sur cette question, qu'il faut éviter des « navettes » interminables entre le comité de négociation central et les agences spécialisées, notamment le Fonds monétaire international ou le GATT, pour ce qui concerne les affaires monétaires et commerciales.

Pour les Neuf, les agences spécialisées doivent par conséquent prendre en charge jusqu'au bout toute question qui leur a été confiée par le comité de négociation de l'ONU. Dans cet esprit, il *s'agit néanmoins d'aboutir* à un « paquet final » sur les questions majeures des cinq secteurs qui seraient couvertes par les négociations (matières premières, énergie, commerce, développement, monnaie et finances).

Actuellement, il ne semble pas que la C.E.E. soit prête à accepter un calendrier précis pour amener tous ses membres à porter le taux de leur aide publique au développement à 0.7 % du P.N.B.

Le conseil aurait également réaffirmé que la C.E.E. souhaite que d'autres groupes de pays, surtout l'U.R.S.S. et ses partenaires au sein du Comecon, participent de manière sérieuse à l'effort de développement.

En dehors de cette réunion, les neuf pays du Marché commun ont fait savoir, le 3 septembre, qu'ils approuvaient la proposition mexicaine de réunir à Mexico une conférence des chefs d'Etat des pays industrialisés et des pays du tiers-monde. Commissaire européen pour la coopération, M. Cheysson a insisté sur le fait que cette conférence se devait d'être « *fondamentalement politique* », et non point seulement « *une instance de négociation économique* ».

Les neuf pays du Marché commun, a-t-il ajouté, considèrent que le dialogue Nord-Sud « *ne pourra pas avancer s'il reste enfermé dans des discussions répétitives de caractère technique et dans des récriminations mutuelles, comme cela se passe souvent dans le cadre des Nations unies* ». Il a encore fait valoir que devaient être abordés, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, tous les thèmes d'intérêt général, tels que l'énergie, le système monétaire et le protectionnisme douanier.

Au conseil des ministres des affaires étrangères : accord sur le mandat de négociation avec le Zimbabwe.

Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. se sont mis d'accord, le 16 septembre, à Bruxelles, sur le mandat de négociation avec le Zimbabwe, qui envisage de devenir prochainement le soixantième Etat A.C.P. (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) signataire de la convention de Lomé.

Les Neuf comptent faire une proposition d'aide financière de l'ordre de 80 millions d'ECU (1 ECU = 5,85 F.F. ou 1,40 dollar) sur quatre ans à Salisbury. Par ailleurs, ils offriront au Zimbabwe, important producteur de sucre, la possibilité d'exporter vers la C.E.E. des quantités de sucre au prix garanti communautaire, dans la limite d'un plafond global de 25 000 tonnes par an. Toutefois, les quantités de sucre exportées par Salisbury devront être prélevées sur des quotas non utilisés par les autres pays A.C.P. producteurs de sucre.

En outre, le Zimbabwe pourra exporter dans la C.E.E., en franchise de douane et de prélèvement, 8 100 tonnes de viande bovine et certaines quantités de tabac.

Faute de temps, en raison des très longues discussions sur ce dernier sujet, les ministres n'ont pu aborder la question de l'aide de préadhésion du Portugal ni régler au fond les modalités d'application de l'accord du 30 mai dernier sur la réduction de la contribution britannique au budget de la C.E.E.

Enfin, la France a présenté à ce même conseil un mémorandum appelant à trouver rapidement une solution au problème du siège des institutions européennes, et plus particulièrement de l'Assemblée européenne.

Commentant cette initiative, M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a indiqué que les pays de la Communauté n'avaient pas élevé d'objections et qu'il était temps de mettre fin à une solution provisoire qui durait depuis vingt ans.

Le fonctionnement de l'Assemblée européenne est compliqué du fait de l'existence de trois lieux de travail différents pour les parlementaires : Strasbourg, où se tiennent habituellement les sessions ; Luxembourg, siège du secrétariat de l'Assemblée et de quelques sessions extraordinaires, et enfin Bruxelles, où siègent les commissions parlementaires. La France a évidemment soutenu l'idée que le regroupement de toutes ces activités devrait se faire à Strasbourg.

Mesures d'assainissement du marché du porc.

La C.E.E. a pris, le 3 septembre, une série de mesures pour améliorer le fonctionnement du marché européen du porc. Ces mesures, réclamées par la France, visent à raffermir les cours de la viande de porc par un encouragement au stockage des excédents, une incitation au développement des exportations européennes de porc et au ralentissement des importations en provenance des pays tiers, notamment de R.D.A. En revanche, il a été décidé de reporter à une date ultérieure la mise en place de certificats d'importation, demandés par la France, en vue de mieux contrôler les quantités de porc importées dans la C.E.E. ainsi que leurs origines. Dans le détail, les aides au stockage privé portent sur des contrats de stockage allant de trois à cinq mois. Ces aides seront variables selon les découpes des viandes et selon les périodes de stockage.

Des subventions à l'exportation seront augmentées, ainsi que certaines taxes à l'importation.

Enfin, la Commission européenne a ouvert une procédure d'infraction à l'égard de l'Italie, qui pratique des contrôles sanitaires jugés « exagérés » et qui constituent une véritable barrière à l'importation de viande porcine en provenance notamment des Pays-Bas.

DROIT ANTIDUMPING SUR LES FIBRES POLYESTER AMERICAINES. — *La Commission européenne a décidé le 1er septembre d'appliquer un droit antidumping sur les fibres polyester en provenance des Etats-Unis. Ce droit a été fixé à 9,6 % pour les fibres tissées et à 15,6 % pour les fibres non tissées. Les importations de fibres polyester dans la C.E.E. sont passées de 9 817 tonnes (4 % du marché communautaire) en 1978 à 27 878 tonnes (10 % du marché) en 1979.*

Les deux pays de la C.E.E. les plus affectés par ces importations sont le Royaume-Uni, où les importations ont représenté 14,9 % du marché en 1979 (5,9 % en 1978), et l'Italie, où les importations ont pris 9,9 % du marché en 1979 (1,6 % en 1978).

CREDIT A LA GRECE. — *La Commission de la C.E.E. a accordé un crédit de 11 millions de dollars à la Grèce en vertu de l'accord d'association. Il servira à financer un programme de développement des exportations grecques vers les pays arabes, ainsi que l'exploration et l'extraction minières dans le nord de la Grèce.*

AIDES EXCEPTIONNELLES DANS LES CARAIBES. — *La Commission de la C.E.E. a décidé, le 28 août, d'accorder une aide exceptionnelle à la Jamaïque dans le cadre de la convention de Lomé, pour un montant de 300 000 unités de comptes européennes (u.c.e., 420 000 dollars), à la suite des ravages provoqués par le cyclone Allen. Une aide de même nature et du même montant a été accordée à Sainte-Lucie. En outre, la C.E.E. a contribué pour 400 000 u.c.e. à un programme mis en place par les organisations gouvernementales pour secourir Haïti, l'île la plus touchée. Ces aides, d'un montant global de 1 million d'u.c.e. (soit 1,4 million de dollars), sont destinées à l'achat de biens essentiels tels que couvertures, tentes, médicaments.*

En outre, la Commission de la C.E.E. a décidé, le 10 septembre, d'accorder une aide d'urgence de 700 000 u.c.e. (980 000 dollars) à la Martinique et à la Guadeloupe, départements français d'outre-mer, ravagés par le même cyclone.

CECA

Mobilisation générale face à la crise de l'acier.

A peine les Neuf venaient-ils de se mettre d'accord — Italie exceptée — sur une réduction de l'ordre de 10 % de la production d'acier durant le second semestre (par rapport à 1979) que le commissaire européen à l'industrie, M. Davignon, leur a demandé d'accepter une diminution de 11 à 30 % (selon les pays) de cette production. La compression serait désormais, pour le second semestre, de l'ordre de 30 % pour le Royaume-Uni, de 11 % pour l'Allemagne, de 17 % pour la Belgique, de 13 % pour le Luxembourg et de 16 % pour la France (ce qui impliquerait que la production française soit, au quatrième trimestre, inférieure de 25 % à celle des trois derniers mois de 1979). On imagine l'émoi provoqué par la publication de ces chiffres, justifiés, selon Bruxelles, par la brusque détérioration de la situation de la sidérurgie européenne, en raison à la fois des difficultés de l'automobile, des compressions budgétaires opérées dans plusieurs pays et du ralentissement de la construction. Les stocks sont d'ailleurs anormalement élevés, alors que la consommation fléchit et que les importations en provenance des pays tiers augmentent.

Elément perturbateur supplémentaire : on apprend que les Etats-Unis pourraient décider de contingenter les livraisons européennes, vu la détérioration de leur propre sidérurgie. Et cela au moment même où la production des Neuf diminue, pour atteindre un recul de 7 % par rapport à l'an passé. Une sorte de mobilisation générale en Europe contre l'aggravation de la crise apparaît donc nécessaire et est même — pour partie — en train de s'organiser. Mais dans un assez grand désordre.

Le premier réflexe des groupes sidérurgiques est, conformément à une habitude fort ancienne, de se tourner vers les gouvernements, tout en allégeant leurs effectifs. En France, Sacilor propose des départs anticipés à plusieurs milliers de ses salariés tout en tendant la main à M. Barre. Usinor, qui va moins mal, commence à songer à le faire. En Belgique, le gouvernement propose à Cockerill, en contrepartie d'une nouvelle aide, un certain démantèlement qui aurait pour effet de réduire des effectifs. Au Luxembourg, l'Arbed demande, pour la première fois, le soutien financier de l'Etat. En R.F.A., hormis Kloeckner, le vent est au pessimisme. Pour ne pas parler de la British Steel, dont la situation financière ne s'est pas améliorée malgré d'importantes compressions de personnel.

Dans ce climat, on comprend que le patronat de l'acier des Neuf incline avec M. Davignon à une organisation plus drastique du marché. Les chiffres de production envisagés dans le mémorandum communautaire pour le quatrième trimestre sont de 31 millions de tonnes seulement, au lieu de 35,7 un an plus tôt. La réalité sera peut-être pire.

Aussi M. Davignon espère-t-il que les gouvernements des Neuf l'autoriseront à maintenir son expérience de réduction volontaire de la production sur des bases non imaginées jusqu'alors. Les industriels y seraient, croit-on, favorables, car ils estiment peu applicable l'article 58 du traité de Paris, qui autorise la Commission européenne à fixer elle-même des contingents de production obligatoires pour tous décrétée en cas de « *crise manifeste* ».

Mais cela suppose, bien entendu, que les Italiens — aussi bien le « géant » Italsider que les « petits » Bresciani, qui ont formidablement accru leur production — acceptent de jouer le jeu du volontariat. Or jusqu'ici, ils n'ont même pas accepté les premières hypothèses de réduction de la production faites au début de l'été (— 10 %), arguant que la période de référence choisie (deuxième semestre 1979) était inadéquate pour eux, puisque perturbée par des grèves qui ont réduit la production.

Au cas où la Commission européenne n'arriverait pas à fléchir les réticences italiennes, il lui resterait la possibilité de recourir à l'article 48 et à décréter l'« *état de crise manifeste* » déclenchant les contingentements. Mais il est probable que les gouvernements demanderont —comme l'ont déjà fait les professionnels lors du comité consultatif du 12 septembre — que l'on réduise d'abord les importations d'acier — en fort progrès — dans la Communauté avant de diminuer autoritairement une production souvent compétitive et d'aggraver un chômage déjà élevé.

C'est le 7 octobre que M. Davignon aura ce dialogue cœur à cœur avec les neuf ministres de l'industrie. De l'issue de cette réunion dépendra largement le sort de la sidérurgie européenne.

UN PRET DE MODERNISATION *de 80 millions de deutschemarks a été accordé par la CECA aux aciéries allemandes Peine-Salzgitter, pour l'installation d'un système de coulée de blooms à l'usine de Peine, d'une installation de coulée de brames à l'usine de Salzgitter, ainsi que des équipements d'alliage et des équipements pour le traitement métallurgique ultérieur de l'acier dans le secteur fonderie de l'usine de Peine.*

L'OFFICE ALLEMAND DES CARTELS *de Berlin a condamné dix-sept fonderies à des amendes pour avoir organisé un système illégal d'offre assimilé à une pratique monopoliste. Le bureau de ce groupe était situé en Suisse ; il regroupait toutes les firmes européennes (allemandes, belges, suédoises, autrichiennes, françaises, britanniques, italiennes) spécialisées dans la fabrication de cylindres de fonte.*

NETTE REPRISE DE LA PRODUCTION CHARBONNIERE *des Neuf : 18,6 millions de tonnes de houille ont été extraites en juillet, contre 17 seulement un an plus tôt. Cet essor est essentiellement le fait de la Grande-Bretagne (+ 870 000 tonnes en un an) et de l'Allemagne fédérale (+ 650 000 tonnes). En revanche, l'extraction française a diminué.*

AIDES A L'UTILISATION DE LA HOUILLE *dans les centrales électriques belges : un prêt de 4,9 millions d'unités de compte européennes est accordé aux Sociétés réunies d'énergie du bassin de l'Escaut (EBES S.A., Anvers). Ce groupe alimentera ses installations, dès leur adaptation, en charbon d'origine communautaire pour une part importante de leur consommation ; quatre prêts CECA ont, d'autre part, été consentis à la Société intercommunale belge de gaz et d'électricité (INTERCOM S.A.) pour financer la conversion au charbon des centrales de Ruien et Pont-Brûlé.*

UN PRET DE LA CECA A ETE ACCORDE A GENERAL MOTORS *(5,85 millions d'unités de compte européennes) pour faciliter le financement d'investissements permettant la création d'activités susceptibles d'assurer le réemploi de la main-d'œuvre rendue disponible dans le bassin sidérurgique luxembourgeois. L'usine produira un outillage spécial qui sera utilisé exclusivement par les autres filiales General Motors dans le processus de montage des voitures. Les produits, fabriqués à Bascharage, seront intégralement vendus aux usines General Motors en Europe.*

● PARLEMENT EUROPEEN. — *La réunion mensuelle du Parlement européen s'est tenue à Strasbourg du 15 au 19 septembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Comité international de la Croix-Rouge

Rapport d'activité pour 1979.

LE Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) vient de publier son rapport d'activité pour l'année 1979. Rappelant à cette occasion que le volume de son assistance s'est élevé à 30 040 tonnes de secours, pour une valeur de 55 millions de francs suisses, répartis dans quarante-cinq pays, il souligne l'intensification de son action sur tous les continents : en Afrique, dans toutes les régions affectées par des troubles ; en Amérique latine, particulièrement au Nicaragua avant et après l'arrivée au pouvoir de la junte de reconstruction nationale ; en Asie, surtout en raison des conflits qui ont opposé la Chine au Vietnam et le Vietnam au Kampuchéa ; enfin, au Proche-Orient, dans le cadre du conflit israélo-arabe et du conflit interne au Liban.

Le rapport souligne l'importance de son action, mais aussi ses limites, en Rhodésie, par exemple, où l'ancien régime interdisait à ses délégués l'accès à certaines régions ou prisons.

RECENTES INTERVENTIONS. — *Dans son* Bulletin *daté du 3 septembre, le C.I.C.-R. dresse un bilan de ses interventions récentes et rappelle les nouvelles actions entreprises ces dernières semaines, notamment en Bolivie, à partir du 25 juillet, à la suite du récent coup d'Etat militaire : le C.I.C.-R. a pu visiter des prisons et des hôpitaux dans la capitale et à Beni. Au Cambodge, ses délégués ont effectué plusieurs déplacements dans les provinces, observant une* « activité intense dans les rizières, sur les marchés, au long des routes et des digues » *et dans les hôpitaux, où ils ont noté qu'un* « effort particulier est déployé ».

Commonwealth

Conférence régionale des pays d'Asie et d'Océanie.

LES chefs de gouvernement de seize pays d'Asie et d'Océanie, faisant partie du Commonwealth, se sont réunis du 1er au 8 septembre à New-Delhi. Les travaux ont principalement porté sur le Cambodge et l'Afghanistan. Sur ce premier point, les participants ont lancé un appel soulignant l'« *urgente nécessité de trouver une solution politique définitive au problème du Kampuchéa* » qui assure « *la souveraineté, l'indépendance et la neutralité de ce pays* » pour permettre ainsi à son peuple de « *déterminer son avenir en étant libre de toute intervention étrangère* ». Ils ont demandé en conséquence le « *retrait des forces étrangères du Cambodge* » pour mettre fin à une situation qui « *affecte la paix et la sécurité de toute la région* ».

En ce qui concerne l'Afghanistan, les chefs de gouvernement ont recommandé un règlement acceptable par toutes les parties, faute de quoi une « *confrontation entre les grandes puissances serait inévitable* ». Enfin, les chefs de gouvernement ont condamné la présence militaire des superpuissances dans l'océan Indien « *malgré la volonté expresse des Etats riverains et continentaux* » ; ils ont invité les Etats-Unis et l'Union soviétique à s'engager dans une « *démarche active et efficace pour réduire les sources de tension dans la région* ».

Conseil de l'Europe

Convention sur l'informatique et la protection des personnes.

LE comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 17 septembre à Strasbourg une « convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données de caractère personnel ». Le texte proscrit notamment le « *traitement des données « sensibles » relatives à l'origine sociale, aux opinions politiques, à la santé, à la religion, à la vie sexuelle, aux condamnations pénales, etc., en l'absence de garanties offertes par le droit interne* ». Il garantit également le droit de toute personne à connaître les informations stockées la concernant, et à exiger le cas échéant des rectifications. D'autre part, la convention entend prévenir le « *développement de paradis informatiques* » en imposant des restrictions aux informations pouvant circuler d'un pays à un autre où n'existerait aucune législation équivalente.

Quand la convention sera entrée en vigueur, des Etats non membres du Conseil de l'Europe, y compris des Etats non européens, pourront y adhérer.

MESURES CONTRE LE TRANSFERT ET LA MISE A L'ABRI DE CAPITAUX D'ORIGINE CRIMINELLE. — *Le Conseil de l'Europe a annoncé le 21 août que le comité des ministres venait de recommander aux vingt et un gouvernements membres de l'organisation de faire adopter par leurs systèmes bancaires respectifs des mesures précises visant à renforcer la lutte contre le transfert et la mise à l'abri de capitaux d'origine criminelle.*

CULTURE ET EDUCATION. — *Réunie le 27 août à Paris, la commission de la culture et de l'éducation du Conseil de l'Europe a adopté trois rapports à l'intention de la prochaine session parlementaire : ils concernent les Jeux olympiques, les langues et dialectes des minorités et la coopération entre les jeunes en Europe.*

Organisation des Etats américains

Les relations avec le régime militaire bolivien.

AU cours d'une séance hebdomadaire du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), le 3 septembre, M. Quiroga Garcia, nouveau représentant de la Bolivie, a accusé l'O.E.A. d'avoir outrepassé ses attributions en condamnant le coup d'Etat militaire du 17 juillet. L'intervention du représentant de la Bolivie — ulcéré par la suppression par le conseil permanent de la cérémonie protocolaire d'ordinaire réservée aux nouveaux membres au moment de la présentation de leurs lettres de créance — a été interrompue par un rappel à l'ordre du représentant de la Jamaïque. Plusieurs délégations — dont la représentante par intérim du gouvernement du Nicaragua — ont ensuite quitté la séance lorsqu'il tenta de reprendre la parole.

M. Orfila, secrétaire général de l'O.E.A., ayant, par ailleurs, adressé un message au chef de la junte militaire à l'occasion de la fête nationale bolivienne, une mise au point a été publiée le 11 août par le secrétaire général lui-même et par M. Castulovich, président du conseil permanent. Le message avait en effet été présenté dans les milieux gouvernementaux boliviens comme une reconnaissance tacite du régime du général Meza par l'Organisation interaméricaine. MM. Orfila et Castulovich ont tenu à souligner son caractère strictement protocolaire, rappelant qu'aucune disposition de sa charte n'habilite l'O.E.A. à procéder à une intervention de cette nature.

PROJET DE PLAN QUINQUENNAL EN FAVEUR DES COMMUNAUTES INDIENNES. — *Conformément à une décision de la dernière assemblée générale ordinaire de l'O.E.A., une réunion consultative chargée d'étudier un projet de plan quinquennal en faveur des communautés indiennes du sous-continent s'est tenue à Washington, les 20 et 21 août. D'après les rapports présentés à cette occasion, le nombre des indigènes dans le sous-continent s'élèverait à 28 500 000, les plus fortes concentrations se trouvant en Bolivie, en Equateur, au Guatemala, au Mexique et au Pérou. Parmi eux, 21 200 000 vivraient à la campagne et 5 100 000 dans les centres urbains. Selon les mêmes sources, 1 500 000 seulement jouiraient d'un niveau de vie suffisant. Le plan quinquennal viserait à faciliter l'accroissement de la productivité des communautés afin d'élever leur niveau de vie, et la réorientation de l'effort financier du secteur public en faveur des Indiens. Priorité devrait être donnée à l'éducation, la santé et l'amélioration de l'habitat, au respect de l'exercice des droits civiques et, enfin, à la préservation du patrimoine culturel.*

PROGRAMME REGIONAL DE COOPERATION TECHNIQUE. — *A l'occasion d'une réunion d'experts tenue à Washington, le 14 août, pour mettre au point le programme régional de coopération technique pour 1980-1981, le secrétaire général de l'O.E.A. a annoncé que l'organisation avait investi à ce titre 100 millions de dollars depuis la mise en route du programme il y a douze ans. Le but est d'aider les pays membres à jeter les bases d'une puissante infrastructure économique.*

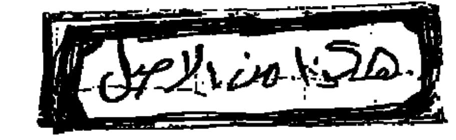
Le programme pour 1980-1981, auquel l'O.E.A. veut donner une impulsion nouvelle, sera consacré à la mise au point des énergies de substitution, à la production alimentaire, à l'exploitation des ressources océaniques et à la protection de l'environnement.

PROGRAMME DE COOPERATION ENERGETIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE ET DES CARAIBES. — *Le secrétaire général de l'O.E.A. a été informé, le 8 août, de la décision des présidents du Mexique et du Venezuela concernant la participation des deux pays au programme de coopération énergétique de l'Amérique centrale et des Caraïbes mis sur pied sous les auspices de l'O.E.A. Cette coopération se traduirait par la garantie des approvisionnements et l'établissement d'un système de crédits fournisseurs.*

● ASSOCIATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *La vingt-sixième assemblée générale de l'Association du traité de l'Atlantique nord s'est réunie à Madère du 3 au 6 septembre. « La stratégie soviétique et l'Occident » a été le thème des travaux.*

● COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *La Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) a publié le 1er septembre des statistiques sur le trafic aérien non régulier enregistré dans ses Etats membres du 1er novembre 1978 au 31 octobre 1979. Il en ressort notamment que ce type de trafic a augmenté de 8,1 % par rapport à l'année précédente (contre seulement 4,5 % en 1978 et une moyenne annuelle de croissance de 5 % depuis 1973). Cette expansion reste cependant inférieure à celle de la période 1968-1973.*

● *ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. — Le comité spécial de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) chargé de proposer un règlement dans le conflit du Sahara s'est réuni du 9 au 11 septembre à Freetown (Sierra-Leone). Les six « sages » qui le composent ont formulé plusieurs recommandations qui préconisent, pour l'essentiel, l'application d'un cessez-le-feu en décembre prochain au plus tard, éventuellement garanti par les « casques bleus » de l'ONU, ainsi que l'organisation d'un référendum par l'O.U.A. avec l'aide des Nations unies.*



INTERROGATIONS

Au-delà du nationalisme

Par DAVID MANDEL *

EN mai dernier à Damas, le congrès du Fath — principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine, que dirige M. Yasser Arafat — fut saisi d'un texte émanant de ses éléments les plus « durs » dans lequel il aurait affirmé sa volonté de « *libérer totalement la Palestine* » et de « *liquider l'entité sioniste* ». Il aurait également préconisé la « *révolution populaire armée* » comme seul moyen d'atteindre cet objectif. A la fin de juillet, M. Yasser Arafat devait démentir officiellement qu'un tel texte ait été voté à Damas ; mais l'événement avait suscité d'amples commentaires dans la presse internationale alors que le Conseil de sécurité s'apprêtait, en particulier, à condamner l'annexion complète de Jérusalem par l'Etat d'Israël. Quant à M. Menahem Begin et à son équipe, ils s'étaient empressés de dénoncer à cette occasion « *un pas en arrière* » de la part de l'O.L.P., « *annonçant un extrémisme accru* » ; comme si les officiels israéliens avaient jamais admis, dans le passé, quelque trace de « modération » chez les dirigeants de la résistance palestinienne.

Les responsables israéliens passaient en même temps sous silence les passages du « programme politique » voté à Damas qui rappelaient les prises de position antérieures du Conseil national palestinien acceptant la coexistence de deux Etats, l'un palestinien, l'autre israélien. Ils s'abstenaient aussi de mentionner le discours dans lequel M. Arafat n'écartait pas toute solution politique, mais seulement les propositions « *telles qu'elles se présentent actuellement* ». Il en résulta en Israël un climat d'hostilité et d'inquiétude qui allait servir de prétexte à M. Shmuel Tamir, ministre de la justice, pour proposer une nouvelle loi frappant de peines de prison ou d'amendes tous ceux qui exprimeraient désormais leur soutien à des « *organisations terroristes* » ; y compris ceux qui prôneraient la reconnaissance de l'O.L.P. sans en approuver cependant toutes les actions.

Manifestement, la nouvelle législation, qui a été approuvée par le Parlement israélien l'été dernier, vise d'abord les citoyens arabes d'Israël les plus radicaux, qui s'expriment de plus en plus ouvertement. Notamment dans les universités, où les étudiants juifs d'extrême droite se sont employés non sans succès à faire expulser des condisciples arabes qui ne cachaient pas leurs sentiments favorables à l'O.L.P. M. Begin et son ministre de l'éducation, partisan du Gouch Emounim, M. Zevulun Hammer, ont eux-mêmes émis des doutes quant au droit des « *sympathisants du terrorisme* » à poursuivre leurs études dans les « *universités sionistes* ».

MAIS une autre inquiétude perce sous cette rhétorique. Les dirigeants israéliens craindraient-ils que leurs concitoyens ne se laissent un jour convaincre par les arguments de la gauche et du Mouvement de la paix, qu'ils n'en viennent à accepter un retrait des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien si cela doit apporter la paix ? Depuis 1977, les sondages témoignent d'une évolution de l'opinion israélienne. Pour les deux tiers, les personnes interrogées ont reconnu l'impossibilité de la paix sans solution du problème palestinien. Une bonne moitié s'est déclarée pour des négociations avec l'O.L.P. à certaines conditions (reconnaissance d'Israël et cessation du terrorisme). Plus récemment, un sondage a recueilli près de 20 % de réponses favorables à la création d'un Etat palestinien, pourvu qu'elle débouche sur la paix totale : une minorité, certes, mais combien de responsables politiques oseraient-ils faire ce choix ? Chez les députés, la proportion n'atteindrait pas 10 %, du moins s'ils devaient se prononcer publiquement.

Cependant, la majorité des Israéliens refusent toujours avec vigueur l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Non qu'ils cèdent aux prétentions bibliques et aux arguments chauvins de l'extrême droite, mais par crainte de voir un jour les canons et les avions russes y menacer de destruction les villes israéliennes. Ce « danger mortel » est d'ailleurs l'argument invoqué par les responsables du Likoud aussi bien que par l'opposition travailliste — à quelques exceptions près dans cette dernière — pour refuser toute concession.

Il est des Israéliens de gauche acquis au principe de la coexistence de deux Etats, israélien et palestinien, pour qui ce « *danger mortel* » est beaucoup moins réel que la menace d'une reprise des hostilités en l'absence de solution au problème palestinien. Un Etat palestinien fondé en accord avec Israël, moyennant une reconnaissance mutuelle et un traité de paix, ne contribuerait-il pas à désamorcer les antagonismes nationaux entre juifs israéliens et Arabes palestiniens ? De toute manière, Israël conservera longtemps encore sa supériorité militaire. Lorsque, en 1967, cet Etat remporta en six jours une victoire sur trois fronts, il n'occupait pas encore de territoires. En revanche, en 1973, le fait d'en disposer ne l'a pas empêché d'être tenu en échec sur deux fronts. Les « colombes » en concluent que ni les territoires ni les colonies juives qui y ont été implantées ne sont des éléments essentiels pour la sécurité de l'Etat.

Mais ceux qui se rangent parmi les socialistes de gauche donnent une autre explication du refus des dirigeants de restituer les territoires occupés en 1967. Ils estiment que, si l'argument de la sécurité a pu convaincre l'opinion, ceux qui persistent à vouloir les conserver ont un autre mobile en tête. Désirant assumer un rôle dans la stratégie régionale qui se met en place sous l'égide des Etats-Unis, les responsables israéliens trouvent un atout supplémentaire dans une occupation qui renforce bien évidemment leur position. Il faut également tenir compte, dans ce refus, des relations coloniales qui se sont instaurées entre Israël et les populations — paysans et sous-prolétaires — des territoires occupés. Un marché captif s'offre désormais aux biens de consommation israéliens, tandis que l'écoulement des produits locaux (agricoles, en majorité) dans les pays arabes assure un appoint appréciable à la balance commerciale israélienne.

Qui plus est, avec quelque cent mille personnes venant chaque jour travailler en Israël dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture les plus mal payés, l'économie dispose d'une main-d'œuvre aisément congédiable en cas de récession. Situation confortable : ni la bourgeoisie ni les travailleurs israéliens n'ont jamais manifesté le moindre désir de modifier ce *statu quo*. Cependant, d'autres réalités pourraient entraîner le développement d'une opposition à la poursuite de l'occupation ; tel l'inquiétant engrenage de la résistance et de la répression, ou la charge croissante que représentent les dépenses militaires pour les salariés. Les habitants des taudis qui avaient voté pour la droite en 1977 demandent maintenant « *de l'argent pour les pauvres, pas pour les colonies* [de peuplement] ».

VOILA dix ans, un groupe de Palestiniens et d'Israéliens s'étaient entendus pour définir les conditions minimales de la paix : retour aux frontières de 1967 ; démantèlement des colonies ; reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination, y compris le droit pour eux de choisir leurs dirigeants et de fonder un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza. Aujourd'hui, la communauté mondiale, dans sa grande majorité, a repris cette thèse et bien des indices laissent penser que l'O.L.P. serait prête à s'y rallier. Néanmoins, il existe toujours en Israël un vaste consensus pour la rejeter, attitude qui, à son tour, encourage les déclarations maximalistes dans le camp palestinien.

Il se trouve aussi des gens de gauche pour cautionner la revendication de certains éléments de l'O.L.P. en faveur d'un seul Etat « *laïque et démocratique dans toute la Palestine* ». Faudra-t-il que cette formule, avec ce qu'elle contient d'utopie, masque encore longtemps aux Palestiniens l'avantage de la concession majeure qu'ils feraient s'ils acceptaient des conditions minimales ?

L'idée d'une patrie commune aux « *Arabes musulmans, chrétiens et juifs* » repose sur de fausses prémisses. Comme si les juifs israéliens étaient, purement et simplement, soit des Arabes venus des pays voisins, soit des colonialistes européens pouvant retourner chez eux. Dès le début, la colonisation de la Palestine s'est nourrie d'un nationalisme engendré par des persécutions bien réelles, particulièrement en Europe, mais aussi en Afrique du Nord et en Asie. Bien que les dirigeants sionistes ne soient pas hostiles aux intérêts euro-américains, elle visait moins à exploiter le pays et ses habitants au profit de l'étranger qu'à se substituer aux autochtones comme autre nationalité dominante. Et, avec l'afflux des immigrants, la colonisation a changé de nature : il existe aujourd'hui une nation juive israélienne, avec sa langue, sa culture et sa structure de classes. Si demain, l'organisation sioniste devait disparaître, cette nation-là perdurerait.

Peut-être le régime israélien réussit-il mieux que par le passé à se tailler un rôle au service de l'impérialisme américain. Mais combien d'autres Etats sont dans le même cas, et dont la légitimité n'est pas mise en question ? Bien des Palestiniens ont fini par comprendre que l'existence d'un peuple juif israélien implique, pour lui aussi, un droit à disposer de son Etat propre, corollaire du droit des Palestiniens à fonder le leur. L'Etat unique, c'est une solution qu'il faudrait imposer de force à la grande majorité des Israéliens : ce n'est donc pas une formule viable. La reconnaissance des droits nationaux légitimes des Palestiniens n'en exige d'ailleurs pas tant.

LES erreurs de l'histoire, qu'elles remontent à deux mille ans ou à trente-deux ans, ne peuvent offrir une solide base de départ pour tenter de résoudre démocratiquement ce conflit de nationalités. Visant plus loin, les vrais socialistes israéliens cherchent aussi les moyens de susciter une conscience de classe pour mener une action révolutionnaire contre les bourgeoisies locales et contre la domination impérialiste dans la région. Trop souvent, les haines nationalistes ont été utilisées par les régimes en place pour détourner les populations du Proche-Orient de leurs vrais problèmes, y compris les Palestiniens et les Israéliens. Européens et Américains ont, eux aussi, joué un grand rôle dans la division des juifs et des Arabes. Du temps du mandat, les efforts des juifs et des Palestiniens de gauche cherchant à s'entendre sur une formule d'autonomie commune furent sans cesse contrecarrés par les autorités britanniques. Lors du règlement de 1948, les Britanniques encouragèrent un accord entre Ben Gourion et le roi Abdallah de Jordanie sur le dos des Palestiniens. En 1956, Londres et Paris incitèrent Israël à attaquer l'Egypte alors que Nasser essayait discrètement de s'entendre avec l'Etat juif.

Depuis les années 60, ce sont les Américains qui déversent des armes coûteuses en Israël et dans plusieurs pays arabes — dont l'Egypte, depuis peu. Tout en faisant grand cas de la paix dans leurs discours officiels, les dirigeants américains n'ont jamais cessé, en réalité, d'approuver l'occupation israélienne et l'intervention au Sud-Liban tandis qu'ils rejetaient les ouvertures des Palestiniens. Il n'est certes pas exclu que les Etats-Unis finissent par se rapprocher des thèses que défendent aujourd'hui les Européens, mais un changement de stratégie ne se fera que sous la pression des masses, en particulier celles des pays du Proche-Orient, et des populations palestiniennes. Les dirigeants conservateurs de la région, en effet, semblent avoir donné leur bénédiction à Washington, qu'ils laissent faire. Par exemple, l'Arabie Saoudite a du mal à trancher entre son désir de voir se créer un petit Etat palestinien bien docile et la crainte qu'il ne devienne le catalyseur des mouvements de gauche de tout le Proche-Orient, une fois le conflit israélo-arabe résolu.

LES Palestiniens ont, eux aussi, un dilemme à résoudre. La prédominance des intérêts pro-occidentaux dans la région compromettant la création d'un Etat palestinien vraiment indépendant, l'essentiel est, dès lors, de trouver une formule qui priverait la gauche palestinienne de son influence. Le plan d'autonomie conçu par MM. Begin, Sadate et Carter n'a pu donner le change, mais une offre plus proche de l'indépendance réelle pourrait davantage séduire les conservateurs de l'O.L.P. et, avec eux, la Jordanie.

Si les Palestiniens et leurs sympathisants doivent se garder d'abandonner la lutte pour une indépendance véritable, thème central de leur « *revendication nationale légitime* », ne serait-il pas irréaliste, et sans doute suicidaire, de leur part de repousser tout plan de solution pour la simple raison que les Etats-Unis seraient impliqués dans sa préparation ou dans sa mise en œuvre ?

Quant à la gauche israélienne, qui se bat pour la reconnaissance des droits des Palestiniens, elle est aujourd'hui confrontée au risque de découragement devant l'insuccès de ses efforts. La tentation est grande pour elle de dire que, de toute manière, les Américains finiront par imposer un règlement. Ce qui revient à privilégier la composante nationale du conflit israélo-palestinien au détriment de ses aspects colonialiste et impérialiste, à accepter l'instauration de deux Etats côte à côte comme une solution statique et définitive. D'autres évitent cette erreur et réalisent qu'un nouvel Etat en Cisjordanie et à Gaza ne satisfera jamais tous les Palestiniens, pas plus que cette solution ne viendra à bout de l'impérialisme. Ils rejettent alors la formule des deux Etats, sans voir que c'est une évolution nécessaire.

L'unité politique entre Palestiniens et Israéliens, dans une sorte de construction binationale, n'est pas un « rêve » complètement dénué de sens. Ce peut même être un objectif concret à discuter. Mais si cela signifie que l'unité devra être imposée de force à l'une ou l'autre partie ou, pis, si cela revient à nier l'identité nationale de l'une ou de l'autre, alors cette vision devient réactionnaire. Jamais elle ne fera progresser les forces acquises au socialisme dans la région, à supposer même qu'elle puisse conduire à la paix.

LE conflit n'est pas symétrique. Israël a déjà acquis son indépendance nationale. La Palestine, non. Une grande part du peuple palestinien vit sous l'occupation israélienne, avec l'assentiment des Etats-Unis. Néanmoins, cette occupation ne profite nullement à la vaste majorité des Israéliens : à partir de cette donnée objective, il devrait être possible de mettre au point un règlement juste et durable qui tienne compte des revendications minimales de part et d'autre.

En tant que groupe national opprimé, auquel l'oppresseur dénie même cette qualité, les Palestiniens n'ont peut-être pas l'obligation morale de proposer un compromis. On ne peut s'empêcher de songer cependant que, s'ils s'engageaient à reconnaître l'Etat d'Israël et à cesser toute violence une fois les territoires évacués et leur Etat mis en place, cette initiative pourrait déclencher en Israël des réactions auxquelles on ne s'attend pas.

* Journaliste israélien.

Dans ce numéro :

« Le Monde diplomatique » du mois de septembre 1980 a été tiré à 116 500 exemplaires.